Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13179 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 13 JUIN 1987

Après son succès aux élections législatives

Mme Thatcher entame un troisième mandat

Les électeurs britanniques ont reconduit Mme Thatcher pour un troisième mandat, avec une confortable majorité. Sur 650 sièges à pourvoir, 604 résultats étaient connus vendredi en début d'après-midi.

353 sièges reviennent aux conservateurs (392 dans la Chambre sortante) alors que les travaillistes en obtiennent 227 (207 dans la Chambre sortante).

L'Alliance centriste apparaît comme la grande perdante de la consultation, n'obtenant jusqu'à présent que 18 sièges, alors qu'elle en occupait 27 dans le précédent Parlement. Six sièges vont à des divers.

(Lire page 3 l'article de FRANCIS CORNU.)

La victoire de l'obstination

En remportant – et de quelle façon ! – pour la troisième fois consécutive les élections à la Chambre des communes, Mme Margaret Thatcher et le Parti conservateur réalisent un exploit inédit dans l'histoire politique britannique d'après guerre.

Une confortable majorité – plus de cent sièges – va lui permettre de poursuivre cette « révolution thatchérienne » qui lui a servi d'emblème et de programme au cours de la campagne électorale. En votant massivement « Maggie », les Britanniques savaient ce qui les attendait : un nouveau pas en avant dans la transformation de leur société vers plus de liberté pour les entreprises et moins d'intervention de l'Etat dans la vie collective.

Quel chemin parcouru depuis 1979, où les conservateurs demandaient aux électeurs, humblement, de « donner une chance » à cette quasi-inconnue qu'était alors l'ancienne secrétaire d'Etat à l'éducation du gouvernement de M. Edward Heath ! De cette chance qui lui fut accordée de justesse, Mme Thatcher a fait un usage sans concession : les Argentins, le Syndicat des mineurs, le Parti travailliste, en ont des souvenirs cuisants.

En huit ans, le conservatisme musclé de la « dame de fer » a plus profondément transformé la Grande-Bretagne que les trois décennies d'alternance tories-Labour qui l'avaient précédé. La dure médecine de Mme Thatcher provoque parfois des réactions de rejet : ainsi, l'an passé, on avait pu croire un moment que la persistance d'un taux de chômage élevé – trois millions de sans-emploi, – l'accroissement des inégalités sociales et la montée de la violence dans les ghettos noirs et asiatiques des grandes villes mettaient en danger son pouvoir.

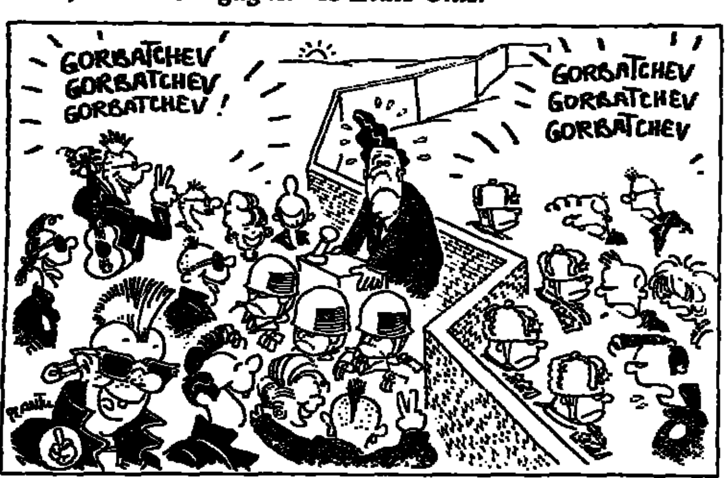
Mais si les Britanniques, comme l'écrivait l'hebdomadaire de gauche « New Statesman », avaient « cent raisons de ne pas voter tory », ils en avaient à peu près autant de ne pas accorder leurs suffrages à leurs concurrents. Certaines d'entre elles ont été déterminantes : les positions « unilatéralistes » du Labour en matière de désarmement nucléaire l'ont empêché d'acquérir une crédibilité suffisante, malgré la remarquable campagne de M. Neil Kinnock, son nouveau leader. L'Alliance de MM. David Steel et David Owen a pâti d'avoir deux têtes.

A vues humaines, l'avenir de la Grande-Bretagne est donc thatchérien pour les cinq prochaines années. « Cet adjectif sera considéré comme un compliment par les hommes du futur », déclare une Mme Thatcher qui ne s'est jamais signalée par une modestie excessive. Entourée des « meilleurs thatchériens d'Angleterre », c'est-à-dire d'hommes dont aucun ne lui fait de l'ombre – les autres ont été éliminés sans pitié, – « Maggie » joue son image dans l'histoire sur un troisième mandat périlleux. Le pays, en effet, ne se contentera plus des promesses de bonheur après l'effort, pas plus que les exclus du bien-être ne se satisferont d'un « aide-toi toi-même » souvent bien hautain.

Le président des Etats-Unis à Berlin-Ouest

M. Reagan met M. Gorbatchev au défi d'« abattre le mur »

Le président Ronald Reagan, en visite à Berlin-Ouest le vendredi 12 juin, devait, devant la porte de Brandebourg, prononcer un discours, dans lequel il met M. Gorbatchev au défi d'« abattre le mur ». Le président américain prévoyait de quitter Berlin-Ouest en fin d'après-midi en même temps que le chancelier Kohl, avec lequel il devait s'entretenir à nouveau, à l'aéroport de Cologne-Bonn, avant de regagner les Etats-Unis.



Lire nos informations page 2

A l'Assemblée nationale

Fonctionnaires : la majorité veut limiter le droit de grève

Après la décision de M. Jacques Chirac de donner l'aval du gouvernement au rétablissement, dans la fonction publique, de la règle du « trentième indivisible », qui consiste à suspendre intégralement le paiement de toute journée entamée par une grève, la CGT, la CFDT, la FEN et la Fédération générale autonome des fonctionnaires ont protesté et appelé à manifester contre cette mesure. Le texte limitant en fait le droit de grève des fonctionnaires devait être adopté par la majorité à l'Assemblée nationale, vendredi après-midi 12 juin.

(Lire nos informations page 32 et page 6 l'article de THIERRY BRÉHIER.)

Réduction des impôts et compression des dépenses : des promesses difficiles à tenir

Le casse-tête du budget 1988

Après deux années relativement favorables, le budget de 1988 est difficile à mettre au point. Le ministre de l'économie et des finances aura du mal à concilier les réductions d'impôts et la diminution du déficit.

par Alain Vernholes

Les années préélectorales se suivent et se ressemblent : on y fait généralement beaucoup de promesses pour s'apercevoir ensuite qu'elles sont difficiles, souvent même impossibles à respecter. 1987 n'échappe pas à la règle.

Le budget de l'Etat pour 1988, année de l'élection présidentielle, fièvreusement préparé au ministère de l'économie et des finances, est déjà plein d'engagements de toutes sortes. MM. Chirac et Balladur avaient promis de réduire les impôts d'une cinquantaine de milliards de francs en 1987-1988. Cette année, la baisse devant avoisiner 27 milliards de francs, il resterait 22 milliards de francs à supprimer en 1988.

Mais on n'en est pas resté là. Pour faire bonne mesure et prouver à l'opinion étrangère qu'en France, pas plus qu'en RFA on ne cède à la facilité, l'engagement a également été pris de réduire chaque année de 15 milliards de francs le déficit budgétaire. Celui-ci devrait donc revenir de quelque 129 milliards cette année à 115 milliards de francs l'année prochaine. Encore l'engagement vaut-il pour 1989. On se retrouverait donc, dans deux ans, à cent milliards tout juste de déficit.

Voilà pour les promesses chiffrées, celles qu'on énonce pour donner du poids aux idées lancées lors d'une campagne électorale. Avant sa victoire aux élections législatives de 1986, la droite avait en effet beaucoup polémiqué sur deux thèmes : les Français paient trop d'impôts et de cotisations de toutes sortes, ce qui explique leur manque de dynamisme ; la gauche a creusé trop le déficit, ce qui explique le manque de compétitivité de l'économie française, l'Etat accaparant une trop grande part des ressources financières du pays. Ces deux thèmes, on les retrouve au centre du programme RPR-UDF, la fameuse « plate-forme commune ».

Pour 1987, ce programme prévoyait 40 milliards de francs de réduction d'impôts, gagée par 40 milliards de francs d'économie. Les baisses d'impôts (27 milliards de francs) et les réductions de dépenses (une douzaine de milliards) seront cette année moindres qu'annoncé. Mais, dans l'ensemble, les choses se passent bien, car les rentrées fiscales sont abondantes. L'année 1988 devrait permettre de parachever l'œuvre entreprise. Tel était en tout cas le schéma.

Un schéma qui s'est vite révélé difficile à suivre, 1988 risquant fort de ne pas bénéficier des mêmes aubaines que 1986 et 1987.

La baisse des prix pétroliers et les économies qu'elle a fait faire (33 milliards aux ménages, 50 milliards de francs aux entreprises), si elle n'a pas eu toutes les conséquences heureuses qu'on en attendait – sur la croissance économique, notamment, qui ne s'est guère accélérée dans le monde, – n'en a pas moins eu quelques avantages appréciables.

(Lire la suite page 27.)

Les « Maîtres de l'art indépendant » au palais de Tokyo

Le Salon des ressuscités

Dans le cadre du cinquantenaire de l'Exposition universelle de 1937, l'exposition dite des indépendants – 130 artistes, 1500 œuvres – a été reconstituée en abrégé. Une excellente leçon d'histoire.

« Un tel rassemblement nous permet enfin de comprendre pourquoi l'école de Paris jouit d'un tel prestige à travers le monde. L'hégémonie artistique de la France est un fait que confirme splendidement l'exposition du Petit Palais. » Raymond Escholier, l'organisateur des « Maîtres de l'art indépendant » à l'été 1937, ne redoutait pas les affirmations catégoriques. Quitte à vexer à l'occasion telle ou telle nation, il professait la supériorité de l'art français, d'un art français élargi, il est vrai, aux artistes *« vivant ou ayant vécu en France depuis de longues années »*. C'est-à-dire élargi à Picasso, à Van Dongen, à Marcoussis, à Gris ou à Soutine, élargissement qui semble tout naturel de nos jours mais qui ne manqua pas de choquer alors.

Si Escholier se montrait tranchant et solennel, il le devait, il ne faut pas l'oublier. Il le devait pour défendre un art contemporain qui sans lui aurait eu à peine droit de séjour à l'Exposition universelle. S'il n'avait eu l'idée, en sa qualité de conservateur du Petit Palais, de profiter de la proximité de l'Exposition et du flux attiré par le voisin Palais de la découverte, l'art moderne n'aurait été représenté que par quelques-uns de ses décorateurs – et il aurait manqué aussi bien Matisse que Derain, Maillol que Gargallo.

Les « Maîtres de l'art indépendant », c'est d'abord cela : une étonnante opération de captation du public, soutenue par une campagne de presse organisée par le même Escholier ; autrement dit : la reconnaissance de l'art moderne en forme de coup de force et d'audace, en dépit des difficultés économiques et de l'opposition plus ou moins avouée des chers « corps constitués », Ecole des beaux-arts et Académie réunies.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 22.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

La visite du président des Etats-Unis à Berlin-Ouest

Des manifestations ont précédé l'arrivée de M. Reagan

Le président Reagan a fait vendredi 12 juin, une visite à Berlin-Ouest. Une manifestation hostile au président a dégénéré dans la nuit en affrontements avec la police. M. Ronald Reagan, après avoir prononcé un discours face au mur, devait quitter Berlin-Ouest en fin d'après-midi en compagnie du chancelier Kohl, avec lequel il devait s'entretenir une heure à l'aéroport de Cologne-Bonn, avant de regagner les Etats-Unis.

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

Le quartier de Kreuzberg, fief des alternatifs et des immigrés, ne pouvait pas laisser passer sans réagir la visite dont le président Reagan honore ce vendredi 12 juin Berlin-Ouest pour le sept cent cinquantième anniversaire de l'ancienne capitale allemande. On a une réputation à tenir, dès lors que quelques jours auparavant, juste de l'autre côté du mur, les jeunes amateurs de rock est-allemands avaient su faire entendre leur voix pour protester en quelque sorte contre l'absurdité du monde.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, quelques centaines de jeunes se sont livrés, côté ouest, dans leur quartier favori, à une partie de cache-cache avec les forces de police. Ces dernières avaient été soigneusement entraînées pour éviter que ne se renouvellent les scènes d'émeutes et de pillages qu'avait connues le quartier en mai dernier.

Rien de très nouveau finalement sous le ciel berlinois. Les « Hönker », comme se baptisent eux-mêmes les jeunes marginaux qui tiennent le pavé de Kreuzberg, ont bien eu leur heure, jeudi après-midi, à l'issue de la manifestation à laquelle avaient appelé toutes les organisations, des pacifistes aux communistes, hostiles à la politique du président Reagan.

Dans les quartiers huppés de Schöneberg, les vitrines du grand magasin de luxe KDW et les halls d'exposition de voitures offraient des cibles de choix. Quelques débuts de barricades vite dégagées par la police, des pavés arrachés, un spectacle assez habituel ici, et qui n'est pas l'effet d'une fièvre particulière.

La manifestation elle-même, qui a réuni quelques dizaines de milliers de personnes, est restée étonnamment bon enfant. Tout ce que Berlin compte de pacifistes, de féministes et de représentants de toutes les communautés contestataires s'était rassemblé pour protester contre la politique américaine.

Les négociations en cours sur le démantèlement des euromissiles rendaient pourtant l'exercice moins facile que de coutume. Les banderoles réclamaient donc que l'on signe le plus vite possible un accord sur la double option zéro — que les Américains ont déjà en principe acceptée. On dénonçait également pêle-mêle l'intervention américaine au Nicaragua, la guerre des étoiles et la mise en état d'alerte de l'US Navy dans le Golfe.

Il y a cinq ans, en 1982, la première visite de M. Reagan à Berlin-Ouest, à l'époque des grandes manifestations pacifistes, avait suscité une tout autre mobilisation. Jeudi, en revanche, le parti de la contestation, les Alternatifs n'a pas poussé les feux. Le terrain a été largement laissé aux autorités, qui avaient prévu de leur côté un impressionnant dispositif. Dix mille policiers quadrillaient la ville, dont mille venus spécialement en renfort de la République fédérale par le couloir de transit qui traverse la RDA.

Depuis jeudi, les alentours de la porte de Brandebourg, où Ronald Reagan devait prononcer vendredi un discours face au mur, ont été passés au peigne fin. Sur tout le parcours de sa visite, qui ne devait durer que trois heures et demie, des équipes de spécialistes ont ausculté les toits, repéré les endroits névralgiques ; aux entrées de Berlin-Ouest, les arrivées sont filtrées depuis plusieurs jours pour empêcher d'hypothétiques terroristes de se glisser parmi la faune berlinoise.

Rockers à l'Est

Tout ce remue-ménage a fait la joie des organes de presse de la RDA, qui dénonçaient jeudi les brutalités policières à Berlin-Ouest. On se rattrape comme on peut à l'Est après l'effet désastreux laissé par l'intervention de la milice au cours du week-end dernier contre les amateurs de rock locaux.

Du podium qui lui a été aménagé à la porte de Brandebourg, le président Ronald Reagan peut d'ailleurs voir l'avenue Unter-den-Linden, là même où les jeunes Allemands de l'Est réclamaient, dimanche et lundi derniers, que le mur tombe. Ce n'était pourtant pas son nom qui était scandé, mais celui de Mikhaïl Gorbatchev. En 1977, lors des batailles auxquelles avait donné lieu, à Berlin-Est, un concert de rock — officiel celui-là, — on réclamait le départ des Russes...

La flambée de révolte du week-end n'aura-t-elle été qu'une bouffée d'oxygène dans la grisaille de la scène journalière est-allemande ? C'est l'interprétation qu'on en fait le plus souvent à l'Ouest. Même si quelques responsables du mouvement pacifiste indépendant est-allemand ont bien tenté de tirer la couverture à eux, rien ne laisse penser qu'on ait assisté au réveil d'on ne sait trop quelle sensibilité politique nouvelle. Si on doit tirer de ces événements un enseignement, il semble plutôt qu'il faille chercher du côté de la nervosité manifestée par les autorités en la circonstance.

Ce qui est sûr, c'est que, des deux côtés du mur, les derniers développements de la politique internationale et les ouvertures de M. Gorbatchev obligent de part et d'autre à des ajustements. Dans ce contexte, la rivalité des deux parties de Berlin pour célébrer avec le plus de faste le sept cent cinquantième anniversaire de la ville, les dépenses extraordinaires engagées à cet effet dans les deux camps n'ont pu qu'accentuer l'absurdité de la séparation.

HENRI DE BRESSON.

Le discours devant la porte de Brandebourg

« M. Gorbatchev, abattez ce mur ! »

Lors du discours qu'il a prononcé, le vendredi 12 juin, à Berlin-Ouest, devant la porte de Brandebourg, c'est-à-dire face à l'endroit où de jeunes Allemands de l'Est s'étaient heurtés il y a quelques jours à la police aux cris de *« A bas le mur! »*, le président américain a mis au défi M. Mikhaïl Gorbatchev, d'*« abattre le mur »*.

« Secrétaire général Gorbatchev, a lancé M. Reagan, *si vous cherchez la paix, si vous cherchez la prospérité pour l'Union soviétique et l'Europe de l'Est, si vous cherchez la libéralisation, venez ici, à cette porte. M. Gorbatchev, ouvrez cette porte. M. Gorbatchev, abattez ce mur. »*

« Près du Reichstag, a-t-il ajouté, *on peut lire des mots peints sur le mur — peut-être par un jeune Berlinois — des mots qui fournissent la réponse à la question allemande : « Ce mur tombera. Les désirs deviennent des réalités. » « Oui, à travers l'Europe, ce mur tombera,* a renchéri M. Reagan. *Parce qu'il ne peut résister à la foi, il ne peut résister à la vérité. Le mur ne peut résister à la liberté. »*

Reprenant à sa manière la formule qui il y a vingt-quatre ans avait valu à John Kennedy l'acclamation des Berlinois, *« Ich bin ein Berliner »*, le président des Etats-Unis, précisant qu'il s'adressait également aux habitants de l'Est, a déclaré : *« Comme beaucoup de présidents avant moi, je viens ici aujourd'hui car, quoi que je fasse, où que j'aille, ich hab'noch ein Koffer in Berlin »* (j'ai toujours une valise à Berlin).

« Es gibt nur ein Berlin (Il n'y a qu'un seul Berlin), a encore déclaré M. Reagan. *Derrière moi se trouve un mur qui encercle les secteurs libres de cette ville, qui fait partie d'un vaste système de barrières divisant tout le continent européen. Depuis le sud de la Baltique, ces barrières coupent l'Allemagne avec une balafre de barbelés, de béton (...) et de miradors. »*

Evoquant le plan Marshall de 1947, le miracle économique allemand et les prédictions de M. Nikita Khrouchtchev, dans les années 50, selon lesquelles l'Est *« enterrerait »* l'Occident, M. Reagan a affirmé qu'aujourd'hui *« le monde libre est parvenu à un niveau de prospérité sans précédent »*. En revanche, a-t-il poursuivi, *« dans le monde communiste, nous voyons l'échec, le retard technologique, le déclin des services de santé et même l'insatisfaction des besoins les plus élémentaires (...). Encore aujourd'hui, l'URSS ne peut pas se nourrir elle-même. »*

« Tout en poursuivant les négociations sur la réduction des armements, a assuré M. Reagan, *je m'engage devant vous à maintenir la capacité de dissuader une agression soviétique, quel que soit le niveau de cette agression. »*

Il a enfin rappelé l'attachement de son pays à l'accord quadripartite de Berlin, a proposé de tenir un jour les Jeux olympiques à Berlin, à l'Est et à l'Ouest, et d'accroître les liaisons aériennes de la ville.

M. Chirac à Bonn

M. Jacques Chirac accompagné de M. Balladur s'est rendu à Bonn, le jeudi 11 juin, à l'invitation du chancelier Helmut Kohl, avec lequel il a eu un dîner de travail. Le premier ministre était accompagné de MM. François Bujon de l'Estang et Emmanuel Rodocanachi, ses conseillers diplomatique et économique.

Cette rencontre, qui était prévue depuis celle de Strasbourg du 3 mai dernier, a porté, indique-t-on, à l'hôtel Matignon, sur les problèmes communautaires, et particulièrement sur les problèmes agricoles.

Washington renonce à vendre des missiles antichars à Ryad

Washington. — Devant l'opposition du Congrès, le gouvernement américain a annoncé, jeudi 11 juin, qu'il renonçait à son projet de vendre mille six cents missiles air-sol Maverick à l'Arabie saoudite. Ce contrat aurait représenté un montant de 360 millions de dollars.

L'annonce du retrait du projet figure dans une lettre signée par le général d'aviation Philip Gast et qui a été remise à la commission des affaires étrangères du Sénat par le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires intergouvernementales, M. Edward Fox. L'un des membres de la commission, le sénateur républicain Jesse Helms, (Caroline du Nord), a estimé que la Maison Blanche avait *« réagi avec sagesse »*.

Au moins soixante-sept sénateurs s'étaient déclarés favorables à une résolution du sénateur Robert Packwood (républicain, Oregon) visant à bloquer la vente des missiles antichars à Ryad. Le Congrès a la possibilité de s'opposer à une vente d'armes à l'étranger en adoptant des résolutions les désapprouvant.

L'opposition du Congrès à ce projet de contrat avait été renforcée par le refus saoudien d'intercepter l'avion irakien qui a attaqué la frégate américaine *Stark* dans le Golfe, le 17 mai dernier. De nombreux parlementaires craignent également que ces armes puissent être utilisées contre Israël et reprochent à l'Arabie saoudite de se montrer réticente à fournir aux Etats-Unis une assistance militaire dans le Golfe. — *(AFP.)*

La session du Conseil atlantique à Reykjavik

Compromis franco-américain sur la négociation concernant le désarmement classique

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

Mission accomplie. Les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique, réunis, jeudi 11 et vendredi 12 juin, à Reykjavik, en Islande, auront ouvert la voie à la conclusion d'un accord américano-soviétique sur l'élimination des euromissiles à longue et à courte portées. Ils l'ont fait en évitant les manifestations trop intempestives des divisions que connaît l'alliance à propos de la manière dont il convient de répondre aux initiatives de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les Etats-Unis, maîtres d'œuvre de l'opération, sont parvenus, moyennant quelques gestes en faveur de la RFA et de la France, à écarter les obstacles qui auraient pu empêcher cette conclusion harmonieuse. Mais les différences d'interprétation du projet de communiqué qui apparaissaient jeudi soir portaient à penser que les formules choisies avaient surtout pour objet de permettre à chacune des délégations d'afficher sa satisfaction. Car, en réalité, le flou artistique domine.

Ainsi, M. Hans Dietrich Genscher s'est félicité de la *« compréhension »* dont ont fait preuve les alliés au sujet de la préoccupation particulière que pose aux Allemands le sort des armes nucléaires à très courte portée (moins de 500 kilomètres). Une fois la « double option zéro » accomplie, ces armes tactiques resteront les seules déployées en Europe, à vrai dire surtout en Allemagne, et visant des objectifs situés en RFA ou en RDA.

Bonn satisfait

Le gouvernement de Bonn souhaitait que l'alliance suggère une négociation sur ces armes après que l'accord sur la double option zéro aura été mis en œuvre. Plusieurs des partenaires de la RFA, au premier rang desquels les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, considérant qu'il faut stopper le processus de dénucléarisation de l'Europe, ne le voulaient pas, et plaidaient même pour qu'il soit explicitement indiqué qu'après l'accord sur les euromissiles on *« tirerait un trait »*, autrement dit qu'on remettrait à bien plus tard toute nouvelle négociation sur les armes nucléaires en Europe.

Afin d'apaiser les Allemands, on s'abstiendra de le préciser. Qui plus est, les armes nucléaires tactiques devraient être mentionnées, après les forces nucléaires stratégiques, les forces conventionnelles et les armes chimiques, comme devant par la suite être traitées dans le processus de désarmement.

Jeudi soir, M. Genscher, le ministre allemand faisait valoir aux journalistes qu'elles étaient citées sur un pied d'égalité avec les autres types d'armes dont devraient un jour s'occuper les négociateurs. Dans la pièce voisine, son collègue britannique, Sir Geoffrey Howe, affirmait pour sa part qu'il était tout à fait clair que le sort des armes tactiques ne pourrait être abordé le cas échéant que dans l'ultime phase du processus de négociation...

Autre satisfaction pour Bonn, le communiqué devrait faire apparaître que les Pershing 1-A, ces euromissiles à courte portée qui sont déployés par l'armée allemande, mais dont les ogives nucléaires sont détenues par les Américains, ne devraient pas être inclus dans le futur accord américano-soviétique. C'est là un point contesté par Moscou.

Quant au projet de conférence sur les forces conventionnelles de l'Atlantique à l'Oural, qui faisait problème entre la France et les Etats-Unis, il est apparu, à l'arrivée de M. Jean-Bernard Raimond, de Venise, que les entretiens tenus en marge du sommet, en particulier entre M. Carlucci, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, et, M. Bujon de l'Estang, le conseiller diplomatique de M. Chirac, avaient permis d'apaiser la polémique.

Dès le début de la réunion, jeudi, M. Raimond indiqua à ses collègues que la France resterait à l'écart de la future négociation sur les forces classiques s'il n'était pas décidé, comme elle le demandait, de l'entreprendre dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Les Américains lui ont donné partiellement satisfaction.

Le mandat de la future conférence sur la réduction des forces conventionnelles devra être adopté par les trente-cinq pays de la CSCE, y compris par les neutres et les non-alignés, qui seront par ailleurs informés du déroulement de la négociation. Celle-ci sera cependant réservée aux pays directement concernés, à savoir les seize membres de l'alliance atlantique et les sept pays du pacte de Varsovie.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le numéro un du Kremlin propose de limiter le nombre des essais nucléaires américains et soviétiques

Moscou *(AFP)*. — M. Mikhaïl Gorbatchev a proposé jeudi 11 juin de limiter le nombre d'essais nucléaires américains et soviétiques : deux à trois par an avec 1 kilotonne au maximum, a annoncé l'agence soviétique Tass.

Cette proposition est contenue dans un message au « groupe des six » pays qui font campagne pour le désarmement nucléaire.

Depuis l'expiration, en février dernier, du moratoire unilatéral portant sur ses essais pendant dix-neuf mois, l'URSS, dont l'objectif déclaré est l'interdiction de tout essai nucléaire souterrain, a procédé à six essais souterrains d'une puissance maximale de 20 kilotonnes. Les Etats-Unis ont, eux aussi, procédé à six essais nucléaires souterrains.

M. Gorbatchev a indiqué que son offre est une *« mesure pratique et immédiate »*. *« Nous invitons à nouveau les Etats-Unis à des pourparlers globaux pour une suppression totale des essais nucléaires sous un strict contrôle international incluant des visites sur place »*, a ajouté le numéro un soviétique.

M. Gorbatchev a, par ailleurs, réaffirmé son souhait que l'URSS et les Etats-Unis procèdent chacun à des essais nucléaires sur le territoire de leur partenaire. L'URSS, a-t-il ajouté, est favorable à un contrôle de ces expérimentations par les pays du « groupe des six », comme l'avait proposé ce groupe qui rassemble l'Argentine, la Grèce, l'Inde, le Mexique, la Tanzanie et la Suède.

Espionnage électronique sur le Transsibérien

Citant le journal les *Izvestias*, l'agence Tass annonce qu'une opération d'espionnage sur les *chemins de fer de l'URSS a été* mise en échec par *« les organes compétents soviétiques »*.

Selon l'agence, qui met en *cause* plusieurs sociétés japonaises et ouest-allemandes, un conteneur arrivé du Japon au port de Nakhoda (Extrême-Orient soviétique) avait été chargé sur le Transsibérien à destination de la RFA, *via* Leningrad. L'attention du personnel des chemins de fer fut attirée pendant le trajet par les bruits et les *« émissions lumineuses »* en provenance de cette caisse qui fut en conséquence ouverte en gare de Kountsevo, près de Moscou.

Toujours selon Tass, furent alors découverts à l'intérieur *« deux ordinateurs de conception spéciale, des capteurs enregistreurs de radioactivité et des caméras spéciales dont les objectifs étaient braqués vers l'extérieur »* permettant de filmer *« vingt-quatre heures sur vingt-quatre chaque mètre de voie parcourue »*.

Une enquête est en cours, ajoute Tass, et une protestation a été adressée au Japon et à la RFA, *« dont on attend les explications »*.

En Iran

Nouvelles expulsions de diplomates britanniques

Entre la Grande-Bretagne et l'Iran, la diplomatie du talion se poursuit à un rythme soutenu : *Téhéran a expulsé jeudi 11 juin* quatre nouveaux diplomates britanniques, en représailles à l'expulsion cette semaine de deux autres représentants iraniens à Londres. La réaction iranienne est intervenue au terme de deux semaines de crise grave entre les deux pays, déclenchée par l'enlèvement à Téhéran — durant vingt-quatre heures — du diplomate britannique Edward Chaplin. Depuis, les deux parties sont entrées dans un cycle ininterrompu de représailles et contre-représailles : neuf diplomates britanniques, au total, ont été expulsés par Téhéran, cependant que Londres ordonnait le départ de sept Iraniens.

On n'en restera vraisemblablement pas là, puisque le Foreign Office a déjà fait savoir que la dernière décision de Téhéran amènerait Londres à *« réexaminer »* le nombre de diplomates iraniens en poste en Grande-Bretagne. Alors qu'il reste encore treize diplomates britanniques en Iran, certains commentateurs de la presse londonienne estimaient vendredi que les deux pays sont au bord de la rupture pure et simple de leurs relations. — *(AFP, Reuter.)*

Le conflit du Sahara occidental

Une mission de l'ONU va étudier l'organisation d'un référendum

M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a annoncé, jeudi 11 juin à New-York, que trois responsables de l'organisation, parmi lesquels l'un de ses adjoints, M. Addulrahim Farah, se rendraient dans les jours qui viennent au Maroc et en Algérie pour examiner sur place tous les problèmes que pose l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. L'objet immédiat de cette visite sera de préparer l'envoi d'une commission technique chargée de faire des propositions en vue de « neutraliser » l'armée et l'administration marocaines pendant la préparation puis la tenue du référendum qui serait organisé et contrôlé par l'ONU.

D'autre part, une délégation de parlementaires soviétiques en visite au Maroc a évoqué, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi à Rabat, *« le problème du Sahara qui demeure l'un des héritages douloureux de l'époque coloniale »*. Moscou, qui ne reconnaît pas la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est « neutre » dans cette affaire et soutient l'idée d'un référendum, a dit M. Arnold Ruitel, vice-président du présidium du Soviet suprême cité par l'agence marocaine de presse MAP. — *(AFP.)*

M. Albert Pavec nommé ambassadeur à Bangui

Le porte-parole du Quai d'Orsay a annoncé, jeudi 11 juin, la nomination de M. Albert Pavec au poste d'ambassadeur de France à Bangui (Centrafrique), en remplacement de M. Jean-Jacques Mano.

[Né le 23 juillet 1936, licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Pavec était sous-directeur à l'administration centrale (Afrique du Nord et Moyen-Orient) depuis novembre 1983. Il avait auparavant occupé les postes suivants : premier secrétaire à Bangkok (1971-1973) ; chargé d'affaires à Phnom-Penh (1973-1975) ; deuxième conseiller à Sofia (1976-1978) ; premier conseiller à Brazzaville (1978-1981), enfin premier conseiller au Caire (1981-1983).]



Europe

GRANDE-BRETAGNE : la victoire des conservateurs aux élections

Le parti de Mme Thatcher conserve une large majorité aux Communes

LONDRES
De notre correspondant

A l'aube du 12 juin, Mme Thatcher se rend à Smith Square, au siège du Parti conservateur. Sur la place la foule est joyeuse, mais pas très nombreuse. Mme Thatcher est souriante, mais sans plus. Aucun signe d'exultation, ni de sa part ni de celle de son entourage. Certes le premier ministre déclare : « *C'est un jour merveilleux et historique.* » Elle ne peut dire moins. Elle entre en effet dans l'histoire nationale pour être, au cours de ce siècle, le premier chef de gouvernement à obtenir un troisième mandat consécutif.

« *... PLus grande est la confiance, plus grand le devoir* », poursuit Mme Thatcher. Faisant allusion à l'« *habileté* » — unanimement reconnue — de la campagne travailliste, elle déclare : « *Nous ne sommes pas un parti habile, nous sommes le parti qui apporte une politique saine et sûre.* » Au regard des discours tenus les jours précédents pour prédire notamment que les tories resteraient au pouvoir au-delà de l'an 2000, ce ton confine presqu'à la modestie. Puis, parlant de l'avenir, Mme Thatcher va même jusqu'à reconnaître implicitement l'une des principales lacunes de ses deux précédents gouvernements : « *Nous allons devoir fournir un gros travail à l'intérieur des grandes cités* », ces ghettos de pauvreté souvent peuplés en majorité d'immigrés, là où se sont produites en 1981 et 1985 de violentes émeutes.

Pas de triomphalisme donc. Dans sa retenue même, Mme Thatcher paraît vouloir donner l'impression que le conservatisme qu'elle incarne est sûr de lui et dominateur. Et quelle domination, compte tenu que les conservateurs ne pouvaient espérer préserver l'exceptionnelle et écrasante majorité acquise en 1983 !

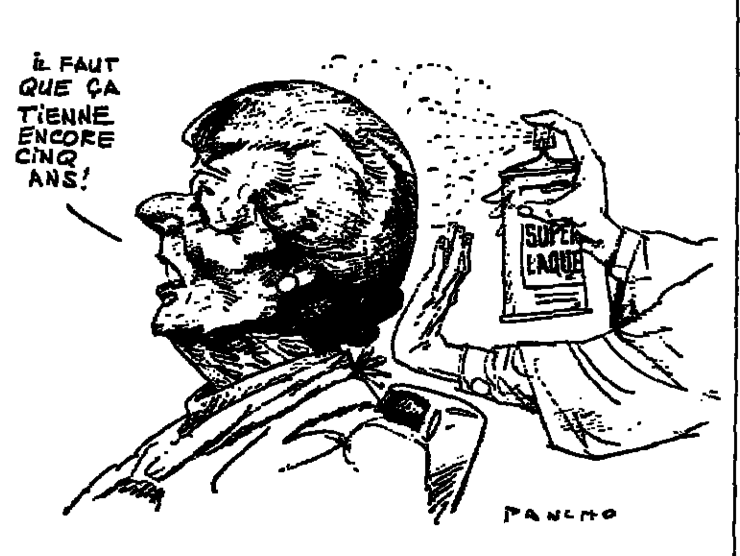
Cette fois pas d'« effet Malouines », plus question de tabler sur le désarroi d'un Parti travailliste tombé au plus bas voici quatre ans. Dans ces conditions, malgré une certaine usure du pouvoir que l'on a cru deviner durant la campagne et qui s'était manifestée très gravement l'an dernier après l'« affaire Westland », obtenir plus de 100 sièges de majorité (au lieu de 144 dans le précédent Parlement) sur l'ensemble de l'opposition est tout à fait étonnant. Beaucoup d'observateurs avaient émis des doutes quand Mme Thatcher avait annoncé le mois dernier un programme « radical », au lieu de choisir la modération, comme ses adversaires, convaincus de ne pouvoir gagner du terrain qu'au centre. Les élections ont confirmé qu'elle pouvait se permettre ce choix.

Roses rouges

Avant de regagner le 10 Downing Street, qu'elle va occuper pour quatre années encore, Mme Thatcher a reçu des mains de M. Norman Tebbit, le président du Parti conservateur, un gros bouquet de roses rouges. Tout un symbole pour de nombreux tories, car l'emblème du Labour depuis peu est une rose pâle.

Le Parti travailliste a vraisemblablement payé pour apparaître toujours trop rouge aux yeux de l'électorat flottant. M. Kinnock semble avoir insuffisamment maté cette « gauche dingue » qui sert de repoussoir aux conservateurs presque autant que sa politique de désarmement nucléaire unilatéral, handicap majeur du Labour selon tous les sondages.

L'excellente campagne menée de l'avis général par les travailleurs, et surtout par leur leader, n'a pas porté ses fruits. « *Je pense que nous avons souffert d'être partis de beaucoup trop loin* », a déclaré M. Kinnock, déçu et peu loquace. Le Labour éponge une partie de son énorme déficit de 1983, mais pas suffisamment pour éviter dans les mois à venir un réexamen de sa stratégie. Considérant les compliments qui lui



ont été adressés de toutes parts ces dernières semaines, M. Kinnock ne paraît pas devoir être remis en cause dans son poste, mais les efforts qu'il a déployés depuis quatre ans pour réorganiser le mouvement et tempérer les options de celui-ci dans le but de l'orienter vers le centre gauche devront être considérablement accrus.

La défaite de l'Alliance

Comme à son habitude, M. Tebbit a été tranchant : « *S'il est vrai que le Labour a réalisé une bonne campagne*, a-t-il dit, *alors il est clair que les travaillistes proposent un très mauvais produit.* » M. Tebbit estime que le meilleur atout de son parti aura été la bonne santé actuelle de l'économie britannique. M. Kinnock, lui, juge que « *le boom que connaît la Grande-Bretagne sera de courte durée, car il est artificiel* ». Plus d'un expert est prêt à partager peu ou prou cette opinion. Mais pour le moment il ne s'agit que d'un faible espoir pour le Parti travailliste.

Autre consolation pour M. Kinnock : la lourde défaite de l'Alliance, qui n'est pas parvenue à concrétiser la menace qu'elle représentait pour le Labour. Si les conservateurs préservent à peu près leur pourcentage de voix par rapport à 1983, les travaillistes regagnent plus de trois points, et ce essentiellement au détriment de l'Alliance.

Les centristes libéraux et sociaux-démocrates (particulièrement ces derniers), sont les grands perdants de ces élections. « *C'est la fin de la tentative du tripartisme* », a conclu un député conservateur. Fait marquant, le Parti social-démocrate (SDP), formé en 1981 par des dissidents du parti travailliste, enregistre l'échec spectaculaire de trois de ses principaux dirigeants, membres de la « bande des quatre » qui avaient fondé le SDP. M. David Steel, leader du Parti libéral, a admis sa « *déception* », mais il s'est déclaré néanmoins persuadé que l'Alliance « *qui représente toujours près d'un quart de l'électorat, continuera d'exister* ». L'Alliance en tout cas doit se préparer à des révisions déchirantes, et M. Owen, qui était réticent à cette idée, a dû laisser entendre qu'une « *fusion* » entre les deux partis devait être désormais envisagée.

Malgré une confortable victoire, le parti conservateur et Mme Thatcher ont de sérieux motifs d'inquiétude. Les divisions du pays sur le plan économique et social entre le Nord et le Sud, sont maintenant devantage soulignées par la très nette aggravation du partage politique de la Grande-Bretagne. Les tories ont réussi à conserver les acquis de 1983 dans les Midlands, et à consolider leur hégémonie dans le sud de l'agglomération londonienne notamment.

Mais dans le Nord, et surtout en Ecosse (où ils perdent la moitié des sièges qui leur restaient), c'est une catastrophe pour la majorité au pouvoir. Le nord de l'Angleterre, l'Ecosse et aussi le Pays de Galles sont plus que jamais travaillistes. Cela pose de surcroît le problème du régionalisme ou du nationalisme des Ecossais et des Gallois, dont les mouvements autonomistes obtiennent des gains appréciables.

Si Mme Thatcher a jugé bon de souligner la nécessité pour son gouvernement d'agir bien davantage en faveur des quartiers déshérités des grandes villes, c'est à coup sûr en raison d'une nouveauté : l'arrivée pour la première fois dans l'histoire parlementaire britannique de trois députés noirs, tous trois travaillistes et personnellement engagés dans la dénonciation de l'incurie du gouvernement lors des émeutes de 1981 et 1985.

FRANCIS CORNU.

Un scrutin uninominal majoritaire à un tour

Les élections générales du 11 juin étaient destinées à renouveler pour cinq ans les 650 députés de la Chambre des communes, au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Ce mode de scrutin favorise naturellement les deux principaux partis, en écrasant les formations intermédiaires.

L'Angleterre compte 523 circonscriptions, l'Ecosse 72, le Pays-de-Galles 38 et l'Irlande du Nord 17.

Au total, 2 324 candidats sollicitaient les suffrages de 43,66 millions d'électeurs. Sont admis à participer au scrutin tous les citoyens britanniques âgés de plus de 18 ans. En outre, les ressortissants du Commonwealth résidant en Grande-Bretagne, ainsi que les Irlandais dans le même cas, sont également autorisés à voter.

Le pape en Pologne

Mise en garde du gouvernement et énorme déploiement policier pour la visite de Jean-Paul II à Gdansk

Jean-Paul II passait la journée de vendredi 12 juin à Gdansk où, après une rencontre avec la jeunesse polonaise sur la presqu'île de Westerplatte, il devait célébrer dans l'après-midi, dans le quartier ouvrier de Zaspa, une messe solennelle en présence notamment de M. Lech Walesa, fondateur du syndicat dissous Sodidarité. En fin de journée, le pape devait se rendre au monastère de Jasna Gora à Czestochowa, où il passera la nuit. Jeudi soir, le souverain pontife avait prononcé à Gdynia, près de Gdansk, son plus important discours depuis le début de son voyage.

GDYNIA
de notre envoyé spécial

Cette fois le pape a mis les points sur les « i », allant aussi loin qu'il lui était possible dans son éloge de Solidarité. Et il l'a fait tout de suite, dès son arrivée, jeudi 11 juin, tard dans la soirée, dans la conurbation où le mouvement est né. Plus précisément devant la foule de cinq cent mille personnes rassemblée à Gdynia, un port créé entre les deux guerres, à proximité de Gdansk, pour donner à la Pologne d'alors un accès à la mer.

Dès que Jean-Paul II a commencé à parler de « solidarité » pour se féliciter que « *ce mot ait justement été prononcé ici d'une manière nouvelle, mais qui confirme son sens ancien* », les applaudissements ont naturellement éclaté. Mais le pape a demandé — comme il l'avait déjà fait souvent lors de son précédent voyage quand il abordait un sujet sensible — qu'on ne l'interrompe pas, ce qu'il avait à dire étant « *très important* ». Le ton s'est fait plus grave, la voix plus basse et Jean-Paul II, dans un silence de plomb, a expliqué que, « *au nom de l'avenir de l'homme et de l'humanité, il était bon d'avoir prononcé ce mot de solidarité qui, aujourd'hui, roule comme une large vague à travers le monde* (...). *Et le monde ne peut l'oublier, ce mot est tout à votre honneur, hommes de la mer polonaise, hommes de Gdynia et de Gdansk qui gardez vivants dans votre mémoire les événements des années 1970 et 1980.* » (La répression des manifestations de grévistes avait fait des dizaines de morts dans ces deux villes voisines en décembre 1970 et ces deux villes furent encore, avec Szczecin où le pape s'est aussi rendu, le moteur des grandes grèves d'août 1980.

Après quoi, il reste au pape à proclamer hautement qu'il « *prononce lui aussi, au bord de la Baltique* » ce mot de solidarité qui contient également celui de pluralisme, ajoute-t-il, s'écartant largement du texte de son discours diffusé précédemment à la presse.

Jean-Paul II explique encore que si la solidarité doit passer « *avant la lutte* », elle peut aussi justifier une lutte. Mais c'est « *une lutte qui ne traite pas l'homme comme un ennemi et tend à le détruire. C'est une lutte pour l'homme, ses droits, son progrès véritable* ».

Il raconte alors avec quelle émotion il a entendu, lors de son voyage en Inde, le petit-fils du Mahatma Gandhi le remercier « *pour son pays, pour la Pologne* ». Et le pape fait semblant de s'interroger sur les raisons de ce compliment exprimé « *par le petit-fils du défenseur infatigable des droits de l'homme et de l'indépendance de son pays* ».

Tout est dit mais pour que les choses soient encore plus claires, le pape ajoute, comme pour écarter tout reproche : « *Je crois que si le pape n'avait pas été polonais, il aurait dû aussi parler de cette manière.* » Le discours, car c'est un discours et non une homélie, se poursuit par un développement sur le rôle de la mer et des gens de mer et de Gdynia « *symbole de notre seconde indépendance* » (c'est-à-dire de la Pologne reconstituée après 1918). Après quoi le pape, comme il se doit, termine en évoquant un passage de l'Evangile, celui où Simon Pierre, à qui Jésus a dit de marcher sur les flots, prend peur et s'écrie : « *Seigneur, sauve-moi !* », tandis que le Christ lui répond : « *Pourquoi as-tu douté, homme de peu de foi ?* » Ce qui, évidemment, est une manière de dire à noveau : « *N'ayez pas peur !* ».

Mise en garde

En d'autres temps, le discours prononcé à Gdynia aurait pu apparaître comme un coup terrible porté au pouvoir, d'autant que, le soir même, le pape recevait Lech Walesa, le président de Solidarité. Mais tout cela ne venait-il pas bien tard, trop tard en tout cas pour changer le cours des choses près de six ans après la proclamation de l'état de siège et l'interdiction du mouvement dont le pape a fait un éloge si retentissant ?

Paradoxalement, c'est à Gdynia, ville pourtant combative s'il en est, que les drapeaux de Solidarité ont fait les apparitions les plus furtives au sein de cette foule qui se dispersait très calmement. Bien entendu, la surveillance policière était colossale, dans la foule, autour d'elle, sur les toits, partout, avec, parmi ces policiers de tout poil, des chefs (en civil) qui portaient au revers de leur veston le curieux nom d'« *organisateur* » et applaudissaient, goguenards, quand le pape fit pour la première fois allusion à Solidarité.

Ce vendredi, le pape est à Gdansk pour, entre autres, une grande cérémonie de masse dans le quartier de Zaspa, et il semble qu'un certain nombre de militants aient l'intention de tenter de montrer leur fidélité à leur mouvement, en dépit des dizaines de milliers de policiers présents et aussi du respect dû au pape.

« Recharger les accus »

En tout cas, ce n'est sûrement pas par hasard que le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a publié jeudi une très ferme mise en garde. Le prétexte en était les incidents de Cracovie, la veille, qui, selon la version officielle, auraient été provoqués par des fauteurs de troubles ayant lancé des pétards et des pierres sur les policiers.

Un repris de justice a été arrêté pour jets de pierres, et vingt-deux personnes ont été interpellées, a indiqué le porte-parole, « *pour avoir troublé l'ordre en scandant des slogans ou en déployant des banderoles* ». Mais le commentaire qui suit semble tout à fait disproportionné à ces incidents, d'ampleur très modeste et d'origine douteuse. Le porte-parole affirme en effet que « *les provocateurs politiques s'apprêtent à entreprendre de nouvelles actions pour compromettre la démocratisation et la réforme* » et par la même occasion « *rendre plus difficile l'activité de l'Eglise dans les pays socialistes* ».

En conclusion de sa longue diatribe, M. Urban annonce que les autorités « *auront recours à des moyens plus décidés contre les provocateurs avec la conviction que c'est là dans l'intérêt de l'établissement de rapports harmonieux entre l'Eglise et l'Etat* ». On peut difficilement proposer plus clairement une sainte alliance des deux institutions contre les trublions qui voudraient tout gâcher. Mais cela signifie aussi qu'au moment même où Jean-Paul II, sous la protection écrasante des services de la sécurité de l'Etat, prononce à très haute voix le mot de solidarité, ceux qui se risqueraient à le crier dans la rue seraient traités en ennemis publics.

Et, comme pour ajouter à la confusion et à la contradiction, lorsque M. Lech Walesa rend visite au pape, avec sa femme et ses huit enfants, son minibus est précédé et suivi par des voitures de police, gyrophare allumé, sans doute pour lui ouvrir la route... Ce qui de fait est indispensable dans une ville en état de siège, hérissée de barrages de police.

Tout cela n'a pourtant pas suffi à gâcher le plaisir de M. Walesa, enchanté de son entrevue d'un peu plus d'une demi-heure avec le pape qui, a-t-il déclaré, lui a permis de « *recharger ses accus* ».

JAN KRAUZE.

● **YOUGOSLAVIE : grève générale au port de Rijeka.** — Le plus grand port de Yougoslavie, Rijeka, qui emploie trois mille cinq cents personnes, est paralysé depuis le jeudi 11 mai par une grève des dockers. Ceux-ci protestent contre l'application de la loi sur le blocage partiel des salaires, promulguée fin février et qui a déjà engendré une vague de grèves sans précédent dans le pays. Si le mouvement devait se prolonger, comme le craignent les observateurs sur place, toute l'économie du pays serait sérieusement touchée. — *(AFP.)*

● **L'URSS « n'a pas l'intention d'inviter le pape ».** — L'URSS n'a pas l'intention d'inviter le pape Jean-Paul II l'an prochain à l'occasion du 600e anniversaire du catholicisme en Lituanie, a déclaré, jeudi 11 juin, à Moscou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Interrogé lors d'une conférence de presse sur les commentaires du souverain pontife, qui avait regretté, mercredi, à Cracovie, de ne pouvoir se trouver parmi les Lituaniens, M. Boris Piadychev a répondu : « *Nous n'avons pas le projet d'inviter le pape en Union soviétique.* » — *(AFP.)*

● **URSS : le chef du parti en Bachkirie accusé de corruption.** — Accusé le mois dernier par la *Pravda* d'avoir fait jeter en prison un collègue qui s'opposait à ses vues, Midkhat Chakirov, chef du Parti communiste de Bachkirie, a été dénoncé par la direction du parti de cette République autonome de l'Oural, qui a demandé son limogeage, a annoncé, mercredi 10 juin, l'agence Tass. Agé de soixante-dix ans, Chakirov avait été nommé en 1969 à son poste par Leonid Brejnev. — *(Reuter.)*

ESPAGNE : les élections du 10 juin

Le nationalisme radical a progressé au Pays basque

MADRID
de notre correspondant

Les enjeux électoraux au Pays basque ne sont traditionnellement pas les mêmes que dans le reste de l'Espagne. La triple consultation du mercredi 10 juin n'a pas failli à la règle. Elle s'est transformée, dans les trois provinces basques de Biscaye (Bilbao), Guipuzcoa (Saint-Sébastien) et Alava (Vitoria), en un règlement de comptes entre les différentes formations qui se réclament du nationalisme.

La consultation devait apporter une réponse à plusieurs questions. Le PVN (Parti nationaliste basque), traditionnellement prépondérant dans la région, allait-il perdre du terrain après la scission dont il a souffert l'an dernier ? La nouvelle formation née de cette scission, Eusko Alkartasuna, qui se veut plus radicale, allait-elle faire jeu égal avec le PNV ? La coalition Herri Batasuna, qui ne cache pas sa sympathie pour l'ETA militaire, allait-elle à nouveau progresser ?

Sur tous ces points, les résultats du 10 juin ne peuvent que préoccuper le gouvernement socialiste de Madrid. D'une part, parce que les formations nationalistes, globalement, augmentent encore leur implantation aux dépens des partis « espagnolistes ». Elles occupent désormais, ensemble, 69 % des sièges au conseil municipal de Bilbao (où les socialistes perdent trois sièges), 70% à Saint-Sébastien et 62% à Vitoria.

La « famille nationaliste » domine donc plus que jamais, et ce sont, en son sein, les formations les plus radicales qui progressent, aux dépens des modérés du PNV. La coalition Herri Batasuna est désormais la seconde force politique à la mairie de Saint-Sébastien, et la première pour l'ensemble du Guipuzcoa.

La formation Eusko Alkartasuna, plus radicale elle aussi que le PNV, réalise un excellent résultat.

Quant au PNV, c'est le grand perdant de la consultation : à Saint-Sébastien, où il constituait auparavant la première force politique, il arrive désormais... en sixième position. Il ne limite les dégâts que dans son fief traditionnel de la Biscaye, réussissant à conserver, malgré un recul, la majorité relative à la mairie de Bilbao.

THIERRY MALINIAK.

● **Vingt-cinq ans de prison pour un député.** — Un député indépendantiste basque, M. Juan Carlos Yoldi, membre de la coalition Herri Batasuna, a été condamné, jeudi 11 juin, à vingt-cinq ans de prison. Il a été reconnu coupable d'avoir participé à plusieurs attentats, notamment contre des biens français au Pays basque. Le 30 novembre 1986, alors en détention préventive, il avait été élu député au Parlement basque et désigné par son parti comme candidat à la présidence du gouvernement autonome basque. — *(AFP.)*

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Le secrétaire général des Nations unies évoque la possibilité de sanctions contre les belligérants

NATIONS UNIES (New-York)
de notre correspondant

« Je le répète, le conflit du golfe Persique ne sera pas résolu par la force [militaire], *mais plutôt par la force morale et la persuasion : c'est pourquoi il est important que le Conseil de sécurité parvienne à mettre au point une résolution globale, susceptible de faciliter la solution. »* S'exprimant au cours d'une conférence de presse, le jeudi 11 juin, le secrétaire général des Nations unies a pris ses distances à l'égard de la politique américaine de présence militaire accrue dans le Golfe. En même temps, il a souligné la responsabilité – primordiale selon lui – du Conseil de sécurité dans le processus en cours.

M. Perez de Cuellar n'a apporté aucune précision sur le contenu du projet de résolution mis au point, dans le plus grand secret, par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (*le Monde* daté 31 mai-1er juin), laissant ainsi aux cinq puissances permanentes (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne) l'entière responsabilité des négociations qu'elles mènent entre elles. Quant à l'irritation exprimée par les dix membres non permanents du Conseil de se voir écartés du processus, le secrétaire général a admis qu'il était lui-même tenu à l'écart par les Cinq : *« Une éventuelle résolution sera la leur et non pas la mienne »*, a-t-il dit.

Le projet existant – dont les dispositions sont présentées comme *« obligatoires »* – demande à l'Irak et à l'Iran de cesser les combats et de respecter les frontières internationales. Selon les Etats-Unis – les responsables américains l'ont répété lors du sommet de Venise – la résolution devrait être *« munie de dents »*, c'est-à-dire comporter une menace contre celle des parties belligérantes qui refuserait de s'y conformer. Le secrétaire général ne rejette pas ce raisonnement : *« S'il est souhaitable que l'on cesse de vendre des armes aux belligérants, il est également clair qu'à un stade quelconque il faudra bien en venir aux sanctions. »*

Pour l'instant donc, rien n'est encore décidé de la manière dont les Nations unies pourraient faciliter la paix dans le Golfe. M. Perez de Cuellar s'est félicité du rôle assigné, dans cette affaire, à l'organisation internationale par le sommet de Venise, mais les milieux diplomatiques onusiens attendent la clarification de la position américaine. Après avoir accepté un projet *« minimal »*, Washington critique désormais celui-ci, le considérant comme inefficace. Aussi est-il probable qu'une nouvelle série de consultations secrètes sera nécessaire, afin d'ajouter au projet existant, et à la lumière des conclusions du sommet de Venise, une menace de sanctions.

La question des sanctions divise toutefois profondément le groupe des Cinq et constitue la véritable difficulté : des sanctions obligatoires contre les deux parties ne frapperaient que Bagdad, estiment les amis de l'Irak, notamment la France, car l'Iran dispose déjà d'un réseau secret de fournisseurs. Quant aux sanctions sélectives, dirigées contre la partie qui refuserait le cessez-le-feu, elles frapperaient automatiquement Téhéran, qui occupe une parcelle du territoire irakien et dont le gouvernement refuse d'envisager l'arrêt des hostilités *« tant que l'ONU n'aura pas désigné l'Irak comme fauteur de guerre »*.

CHARLES LESCAUT.

● **Les Etats-Unis étudient l'installation de *Harrier* sur ses navires dans le Golfe.** – Les Etats-Unis pourraient installer des chasseurs-bombardiers à décollage vertical *Harrier* sur des navires de commerce et des bâtiments de l'US Navy chargés de protéger le trafic maritime dans le Golfe, a indiqué, mercredi 10 juin, le chef d'état-major interarmes, l'amiral William Crowe. Selon des sources proches du Pentagone, les *Harrier* américains seraient déployés dans un premier temps uniquement sur des navires de guerre, leur stationnement sur des bâtiments de commerce exigeant certaines modifications. – (AFP.)

La condamnation de Georges Ibrahim Abdallah

« Une seconde affaire Dreyfus » selon M. Joumblatt

Dans une interview à *Middle East Mirror*, lettre quotidienne publiée à Londres, M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP, à majorité druze) estime que la condamnation à perpétuité de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), est *« un peu une seconde affaire Dreyfus pour la France »*. *« On attend un jugement plus impartial*, affirme-t-il, *de Georges Ibrahim Abdallah, loin des passions de l'opinion publique, et cela pour la réputation de la justice française et pour maintenir un esprit de tolérance envers les Libanais et les Arabes en France, tout en condamnant les attentats qui ont eu lieu à Paris. »*

« Georges Ibrahim Abdallah n'est pas un terroriste, estime encore le leader druze. Je refuse les attaques contre les civils, mais c'est un militant à sa façon. Je remets en question le jugement de la justice française. »

M. Joumblatt, qui s'est entretenu de cette affaire avec M. Jacques Chirac lors de son récent voyage à Paris, venant d'Alger, refuse toutefois de dire quelle a été la réaction du premier ministre.

A propos de la situation au Liban, M. Joumblatt estime que la solution est *« la solution militaire »*. *« Il y a*, dit-il, *impossibilité de réconciliation entre le courant arabe que nous représentons avec la Syrie et le courant isolationniste chrétien axé sur Israël et l'Amérique. »*

Asie

CORÉE DU SUD : l'accroissement de la tension

La désignation de M. Roh Tae Woo comme candidat à la présidence a donné lieu à de violentes manifestations

Plusieurs centaines d'étudiants occupaient encore, vendredi 12 juin en milieu de journée, une cathédrale de Séoul encerclée par les forces de l'ordre. La veille, de véritables batailles rangées avaient eu lieu dans la capitale entre militants de l'opposition et policiers. Mercredi, plus de sept cents policiers avaient été blessés au cours d'affrontements qui ont coïncidé avec la désignation, par le Parti démocratique de la justice (au pouvoir), de M. Roh Tae Woo comme candidat à la succession du président Chun Doo Hwan (*le Monde* du 11 juin). La virulence de ce mouvement de protestation souligne la dégradation du climat politique depuis deux mois. La candidature officielle de M. Roh pourrait ressouder une opposition qui va d'une minorité de politiciens enclins au compromis aux étudiants radicaux.

Assurer la pérennité du système

TOKYO
de notre correspondant

La désignation de M. Roh, pour attendue qu'elle ait pu être, consacre en fait la pérennité d'un système qui fait des militaires les véritables tenants du pouvoir politique, même si ceux qui sont sur le devant de la scène ont renoncé à l'uniforme. M. Chun, fait-on valoir dans son entourage, sera le premier président à procéder à une passation du pouvoir conformément à la procédure constitutionnelle. Ce qui est exact : Syngman Rhee, le premier président d'une république fondée en 1948, fut chassé par des manifestations estudiantines, et son successeur, quelques mois plus tard, par le coup d'Etat du général Park Chung Hee. Quant à M. Chun, il a pris le pouvoir en 1979 à la faveur d'un putsch. Aujourd'hui, il ne fait que donner un vernis démocratique à une passation de pouvoir, certes pacifique, mais tout de même à un autre ancien général.

M. Roh est sans doute l'homme en qui le président actuel a le plus confiance. Ils sortirent en même temps de l'Académie militaire, en 1955 (classe 11). Puis ils complétèrent leur formation à Fort-Bragg aux Etats-Unis avant d'être affectés au Vietnam au commandement de deux bataillons de la trop fameuse Tiger Division coréenne, connue pour sa brutalité.

Commandant d'une unité de forces spéciales, le général Roh gagna sa deuxième étoile en 1978 lorsqu'il prit le commandement de la 9e division d'infanterie, stationnée sur l'estuaire de la rivière Han, au nord-ouest de Séoul. C'est de là qu'il envoya sur Séoul, dans la nuit du 12 décembre 1979 (et sans en référer au commandant des forces américaines), les troupes qui épaulèrent le général Chun dans son putsch. Celui-ci était alors chef des services de renseignement de l'armée. Son plan commençait à être connu, et il risquait d'être arrêté. Sans l'appui du général Roh, il n'aurait pu prendre le pouvoir.

Troïka d'ex-généraux

Une telle dette pour des hommes liés par des carrières parallèles et surtout (ce qui est essentiel en Corée) par des origines provinciales communes ne s'oublie pas. Aussitôt après le putsch, le général Roh prit le commandement de la garnison de Séoul, puis la direction des services de renseignement de l'armée, ce qui lui permit de rétablir l'ordre en évinçant les généraux hostiles au coup.

Le général Roh, au même titre que M. Chun et trois autres généraux, est tenu responsable par les Coréens du massacre de Kwangju (mai 1980 : au bas mot cinq cents personnes tuées par les unités spéciales). Une fois que le pouvoir de l'ex-général Chun, devenu président par l'entremise d'un collège électoral sur mesure, fut établi, M. Roh quitta également l'armée. Ministre à plusieurs reprises, il est devenu en 1985 président du Parti démocratique pour la justice. Dirigeant son parti avec l'aide d'un petit cercle de fidèles, M. Roh a mis du temps à prendre le contrôle d'une machine électorale fortement enracinée localement et créée du temps de Park Chung Hee. Depuis son arrivée, le nombre des politiciens du parti gouvernemental ayant un passé militaire a tendu à augmenter. Les postes-clés sont occupés par une troïka d'ex-généraux. La cohabitation entre militaires et politiciens professionnels n'est pas toujours aisée, comme en a témoigné, il y a un an, une empoignade dans un restaurant de Séoul entre membres de la majorité et hauts gradés.

Pour beaucoup de Coréens, l'existence de ce lobby militaire contrôlant le pouvoir politique empêche toute démocratisation du système. Tout en l'admettant, certains font cependant valoir que les militaires, dont le patriotisme ne fait pas de doute, sont aussi les plus capables, par leur formation, de tenir le pays en cas de crise. Même si l'armée n'entend pas intervenir dans la gestion quotidienne des affaires, *« il y a une sorte de division du travail entre ceux qui portent l'uniforme et ceux qui l'ont quitté, mais le système de pouvoir reste celui d'une junte »*, ainsi que le soulignait récemment un observateur. M. Roh peut donner toute garantie à l'armée. Plus effacé et plus souple que l'actuel président, il pourrait aussi être enclin à une certaine conciliation envers les opposants. On s'attend d'ailleurs que l'une de ses premières initiatives, au cours de sa campagne électorale, soit un geste en direction de l'opposition.

Au cours des mois qui viennent, il devra d'abord essayer de se dégager de l'héritage, quelque peu pesant et dans lequel il a sa part de responsabilité, de M. Chun, afin de se forger une certaine légitimité que ne pourra guère lui conférer son élection, en février prochain, par un collège de grands électeurs contrôlés par le pouvoir. Il devra, en outre, acquérir un poids politique sans porter ombrage au président encore en fonction et dont on ignore quel rôle il entend jouer. Beaucoup doutent qu'à cinquante-six ans M. Chun souhaite n'être qu'un simple « ancien président ».

PHILIPPE PONS.

● **SRI-LANKA : deux attentats font vingt-cinq morts.** – Un autobus a sauté, jeudi 11 juin, sur une mine près de Trincomalee, dans l'est du pays (douze morts). D'autre part, trois soldats et dix jeunes Tamouls, qui devaient être libérés, ont été tués lorsque leurs véhicules ont été détruits par des explosifs près de Jaffna. Enfin, selon New-Delhi, Colombo aurait répondu positivement à une proposition indienne d'envoyer de nouveaux secours dans la presqu'île de Jaffna, où les forces gouvernementales sri-lankaises ont mis fin à leurs opérations militaires et affirment avoir lancé une *« opération bonne volonté »* avec, pour objectif, la réinstallation d'une administration civile dans les zones reprises à la guérilla séparatiste tamoule. – (AFP, Reuter.)

● **PHILIPPINES : livraison de dix hélicoptères américains.** – Manille a reçu, jeudi 11 juin, dix hélicoptères de combat américains destinés à la lutte contre l'insurrection communiste. Les appareils de type Huey, d'une valeur unitaire de 400 000 dollars, font partie d'une commande de cent trente appareils passée par le gouvernement de Mme Corazon Aquino aux Etats-Unis. – (AFP.)

CHINE : le premier ministre en Europe de l'Est

M. Zhao Ziyang restaure formellement les relations « de parti à parti »

Arrivé jeudi 11 juin à Prague, M. Zhao Ziyang y a été reçu par M. Gustav Husak, chef de l'État et secrétaire général du PC tchécoslovaque. Selon l'agence officielle tchécoslovaque CTK, MM. Zhao Ziyang et Husak ont exprimé la conviction que *« cette visite sera à la base de nouveaux projets dans l'élargissement de l'amitié tchécoslovaco-chinoise, de la coopération au niveau des deux partis et des deux Etats »*.

La veille, à l'issue d'une visite de trois jours en Allemagne de l'Est, le premier ministre chinois avait déclaré à la presse que les perspectives d'un développement accru des relations économiques et politiques entre Pékin et la RDA étaient excellentes. *« Ce ne sont pas seulement les relations entre nos deux Etats qui se sont développées au cours des années récentes, mais les relations entre nos partis ont repris. Les contacts se sont développés dans ce domaine »*, avait-il déclaré.

Les relations entre Pékin et l'Europe de l'Est, gelées lors de la rupture entre Pékin et Moscou au début des années 60, se sont améliorées ces dernières années. Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on estime que ce changement a reçu l'assentiment tacite de Moscou. La *Pravda*, quotidien du Parti communiste slovaque, écrivait jeudi que *« la Tchécoslovaquie et la Chine développent (...) un dialogue politique, bien que les deux parties aient des points de vue différents sur certains problèmes internationaux »*. – (Reuter.)

PANAMA : les troubles et l'instauration de l'état d'urgence

Washington souhaite le rétablissement d'une « démocratie complète »

Panama. – Le président panaméen, M. Eric Delvalle, a annoncé que son gouvernement usera de *« tous les moyens pour réprimer toute tentative de déstabilisation »*.

Lors d'une allocution diffusée sur les ondes nationales le jeudi 11 juin, le chef de l'état a mis en cause en termes voilés les Etats-Unis pour leur rôle dans la campagne de désobéissance civile qui sévit à Panama depuis trois jours. Les agitateurs extérieurs sont ceux *« qui mettent en cause notre politique, dirigée vers l'obtention d'une solution pacifique en Amérique centrale, et ceux qui tentent d'empêcher la réalisation du traité Torrijos-Carter »*, qui donnera à Panama le contrôle du canal en l'an 2000, a ajouté le président.

Tout en repoussant les accusations de fraude électorale formulées par l'ancien chef d'état-major, le colonel Roberto Diaz, M. Delvalle a affirmé que les manifstations de rue contre son gouvernement étaient téléguidées par des *« forces extérieures »* et réalisées par ceux qui *« ont perdu aux élections de mai 1984 »*.

A cette date, la coalition menée par M. Nicolas Ardito, un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale, avait triomphé de 1 713 voix seulement sur le dirigeant conservateur, M. Arnulfo Arias, qui, selon l'opposition, aurait été victime d'une fraude électorale.

D'autre part, le président Delvalle a justifié la proclamation de l'état d'urgence, jeudi, comme une mesure nécessaire pour *« rétablir l'ordre et sauvegarder les institutions »*.

Malgré l'instauration de l'état d'urgence, l'agitation a continué jeudi dans les quartiers populaires de Panama.

Cette atmosphère laissait craindre de nouveaux affrontements, d'autant qu'en fin de journée un des principaux meneurs de la campagne de désobéissance civile décrétée par l'opposition, M. Aurelio Barria, a été arrêté alors qu'il s'apprêtait à participer à une réunion antigouvernementale. Il a été appréhendé devant le siège de la chambre de commerce de Panama, dont il est le président. ce bâtiment était étroitement surveillé depuis les premières heures de la matinée par les troupes gouvernementales.

Accusé par les autorités d'être le principal responsable des troubles, le président du petit Parti démocrate-chrétien, M. Ricardo Arias Calderon, a, quant à lui, été placé en résidence surveillée à son domicile. Des troupes anti-émeutes encerclent le domicile de l'ancien chef d'état-major de l'armée, le colonel Roberto Diaz, dont les accusations contre l'armée et le général Noriega ont déclenché la vague de troubles qui secoue le pays. L'ancien chef militaire, de crainte d'être l'objet d'un attentat, s'apprêterait à chercher refuge à la nonciature apostolique.

Des élections libres et sans fraude

Directement mis en cause par son ancien adjoint, le général Noriega, commandant en chef des forces armées, a affirmé, jeudi, après la proclamation de l'état d'urgence, qu'il n'avait pas la moindre intention de démissionner. Il semble qu'il puisse toujours compter sur les vingt mille hommes de la force de défense (ancienne garde nationale). Ceux-ci ont jusqu'à présent réussi à faire échec aux violentes manifestations de rues des dernières quarante-huit heures.

Jeudi matin, le centre de Panama était jonché de débris, et les habitants ont préféré ne pas se hasarder dans les rues, où les militaires multiplient les patrouilles. Dans les autres grandes villes du pays, la situation était calme. Les écoles et les universités sont restées fermées. Après la proclamation de l'état d'urgence, le patronat et les principaux responsables des mouvements d'opposition n'avaient pas confirmé leur mot d'ordre de désobéissance civile. Pourtant, les radios de l'opposition continuaient de lancer des appels en ce sens.

Le décret instituant l'état d'urgence doit être ratifié ou repoussé par l'Assemblée législative dans un délai de dix jours.

A Washington, le gouvernement a exprimé jeudi son soutien à la tenue à Panama d'élections *« libres et dépourvues de fraude »* et à la mise en place d'institutions militaires *« apolitiques »*. Le porte-parole du département d'Etat a également souligné la *« préoccupation »* des autorités américaines à la suite des manifestations des derniers jours dans ce pays. Il a, d'autre part, indiqué que trois Américains avaient été légèrement blessés au cours de ces incidents et que le département d'Etat allait publier une mise en garde recommandant aux citoyens américains de ne pas se rendre à Panama pour le moment. Le porte-parole a déclaré que Washington ne prenait pas position sur les révélations du colonel Diaz, mais a souligné que les Etats-Unis *« soutenaient fermement les efforts des Panaméens pour que toute la lumière soit faite sur ces faits »*.

Le porte-parole du département d'Etat a encore exprimé l'espoir d'un retour au calme *« d'une manière qui respecte les droits de l'homme et la liberté de tous les Panaméens »* et a appelé à une levée rapide de la suspension des garanties constitutionnelles décrétée par le gouvernement. Les Etats-Unis, a-t-il souligné, continuent à souhaiter le rétablissement à Panama d'une *« démocratie complète »*, objectif que se sont fixé les dirigeants du pays il y a environ dix ans. Le gouvernement américain se montre généralement discret sur ses sentiments à l'égard des dirigeants du Panama, en partie parce que ce pays abrite le commandement sud des forces américaines (couvrant l'Amérique latine). Les Etats-Unis doivent, d'autre part, remettre le contrôle du canal de Panama à ce pays en l'an 2000. – *(AFP, Reuter, UPI.)*



CHILI

L'opposition désire que le cardinal Silva Henriquez soit son candidat à une éventuelle élection présidentielle

Deux des quatre membres de la junte chilienne, le général Fernando Matthei, commandant en chef de l'armée de l'air, Jose Toribio Merino, ont estimé jeudi 11 juin, qu'une personnalité civile devait remplacer le général Pinochet à la présidence à la fin de son mandat en 1989. Ces déclarations interviennent au moment où manœuvres et intrigues se multiplient dans la capitale chilienne pour l'éventuelle succession du général Pinochet.

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Rompant un silence de plusieurs mois, le général Matthei a fini par se fâcher. Il est vrai que, au-delà du débat politique, le commandant en chef de l'aviation avait des raisons personnelles de sortir de ses gonds : le carnet du journal *El Mercurio*, en date du 5 juin, venait d'annoncer – en termes voilés mais transparents – l'hypothétique naissance d'un fils du général conçu hors des liens du mariage. Ce curieux faire-part avait été précédé d'une campagne des plus malsaines concernant la vie privée du membre de la junte, notamment sous la forme de lettres anonymes adressées aux journaux ainsi qu'aux responsables politiques du pays.

De retour en début de semaine d'un voyage privé en Europe et aux Etats-Unis en compagnie de son épouse, le général Matthei s'est rendu au palais de la Moneda où il eut un bref entretien avec le président Pinochet, alors en réunion avec plusieurs généraux de l'armée de terre. On ignore, bien sûr, ce que les deux hommes se sont dit. Mais, visiblement irrité, le général Matthei a ensuite convoqué les journalistes, s'en prenant d'abord à eux pour la façon dont ils avaient rendu compte de son voyage, puis mettant les choses au point en ce qui concerne le futur plébiscite présidentiel prévu en 1989.

« Il n'est pas convenable que des pressions s'exercent sur la junte, et que certains représentants du gouvernement et des forces armées prennent déjà position sans prendre en considération ce que pensent les membres de la junte des commandants en chef. C'est elle et elle seule qui désignera un candidat, et il reste encore plus d'un an pour cela. » Le représentant de l'aviation ne pouvait contredire plus clairement les proches du président de la République qui multiplient depuis plusieurs semaines les « petites phrases » allusives à un possible plébiscite dès l'an prochain, ainsi que les déclarations en faveur de la réélection du général Pinochet.

Manœuvres et intrigues

Avant que le général Matthei ne revienne au Chili, son voyage avait fait couler beaucoup d'encre. Dans un article très remarqué de *La Epoca*, le rédacteur en chef du principal quotidien d'opposition affirmait que celui-ci s'était rendu à Bonn, où il aurait été rejoint au début du mois par le général Stange, commandant en chef des carabiniers. D'origine allemande l'un et l'autre, et entretenant des relations d'amitié, les deux hommes y auraient eu une longue conversation. Le général Matthei a démenti cette information, sans toutefois dissiper le mystère qui a entouré son voyage à l'étranger.

Et cela d'autant plus que manœuvres et intrigues se succèdent en vue de la désignation du candidat au plébiscite. Si un candidat au sein de la junte ne pouvait être choisi par « consensus », et si l'on se trouvait dans une deuxième phase avec des candidatures « libres », l'opposition pourrait jouer une carte inattendue pour remonter la pente : le cardinal Silva Henriquez, archevêque de Santiago de 1962 à 1983, est proposé par différents secteurs pour servir de médiateur entre civils et militaires, voire même comme candidat à la présidence pour une courte période.

Le cardinal vient de recevoir l'appui discret de la conférence épiscopale après celui du Parti républicain (centriste), des socialistes modérés dirigés par M. Ricardo Nunez et du Parti communiste, dont le dirigeant, M. Luis Guastavino, a déclaré, il y a quelques semaines, qu'*« il s'agirait de la meilleure candidature d'unité pour l'opposition, puisque le cardinal est un grand démocrate qui a fait la preuve de son dévouement en faveur des droits de l'homme »*.

Malgré ses soixante-dix-neuf ans, Mgr Silva n'a rien perdu de son dynamisme ni de son sens politique. Beaucoup plus populaire que son successeur, le cardinal Fresno, il a fait preuve après le coup d'Etat d'une grande fermeté à l'égard du régime. Apparemment tenté par l'offre qui lui est faite, il est sans doute pour l'opposition la seule personnalité capable de mettre une sourdine à ses querelles.

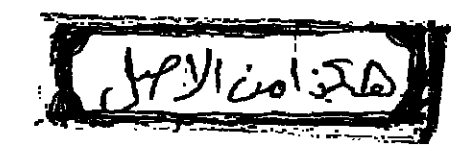
GILLES BAUDIN.

CUBA

« Rien d'autres que des rumeurs... »

La Havane. – Plusieurs dizaines des personnes ont été arrêtées à la suite d'incidents devant l'ambassade de France à La Havane, où de nombreuses personnes s'étaient rassemblées à la suite de rumeurs sur l'octroi de visa aux candidats à l'émigration, a annoncé, jeudi 11 juin, un communiqué officiel. Le *« désordre »* a été provoqué par des *« apatrides »* qui ont été repoussés *« par les passants et les habitants du quartier »*, précise le communiqué. Des renforts de police avaient été déployés mercredi autour de l'ambassade alors que des groupes de jeunes gens se formaient dans le quartier.

La rumeur selon laquelle L'ambassade de France allait accorder des visas d'immigration s'était répandue comme une traînée de poudre. Elle aurait été déclenchée par une émission de Radio-Marti, la station financée par le gouvernement américain qui émet à destination de Cuba. Dans une de ses émissions, Radio-Marti avait fait état de l'interview accordée par M. Fidel Castro au journal *l'Humanité*. Celui-ci déclarait : *« Nous sommes disposés à laisser partir ceux qui le souhaitent, si la France leur accorde un visa. »* Le communiqué publié par les autorités indique simplement que les responsables des incidents étaient *« frustrés dans leur aspiration à émigrer aux Etats-Unis »*. Cette frustration, poursuit le communiqué, est due à *« la politique retorse du gouvernement Reagan, qui continue à empêcher* [l'émigratin légale], *tout en encourageant l'émigration illégale »* Un diplomate français a simplement précisé que le mouvement était *« fondé sur des rumeurs, et rien d'autre que des rumeurs »*. – *(AFP, Reuter.)*



Politique

A l'Assemblée nationale, la majorité veut limiter le droit

M. Chirac et le Parti républicain

Pour montrer sa détermination, est-il nécessaire de confondre autorité et autoritarisme ? Pour tenter de satisfaire les électeurs de droite toujours ravis de voir réduits les « privilèges » des agents de l'Etat, est-il indispensable d'allumer un brasier qui risque d'embraser toute la fonction publique ? Vouloir faire un « coup » politique est une chose. Encore faut-il qu'il soit sérieusement préparé, afin d'éviter une improvisation qui fait éclater au grand jour – *une fois encore* – les divisions de la majorité et même du gouvernement.

La droite n'a su, le jeudi 11 juin, éviter aucun de ces pièges. Emportée par les plus durs des siens, elle a décidé de mettre en cause l'un des « acquis » de la gauche les plus sensibles pour les fonctionnaires : en cas de grève, leur perte de salaire n'est plus, depuis 1982, le prix d'une journée entière de travail, *quelle que soit la durée de leur arrêt de travail*, mais proportionnelle à celle-ci.

L'offensive est partie des rangs du PR, mais, M. Jacques Chirac *lui ayant donné personnellement son aval*, toute la majorité ne pouvait que s'y associer. Ce ne fut pas de gaieté de cœur, surtout de la part du principal ministre concerné : celui qui est chargé des rapports avec les syndicats, M. Philippe Séguin. Le

Pourquoi ne pas profiter du fameux (DMOS) projet de loi portant diverses mesures d'ordre social pour tenter de faire rentrer dans le rang les contrôleurs *aériens qui, depuis plus de neuf* semaines, mettent hors d'eux les habitués des liaisons aériennes ? D'autant que M. Jacques Douffiagues n'avait guère apprécié la « conduite de Grenoble » *qu'il avait dû subir mercredi* de la part des députés RPR, lesquels avaient dénoncé son manque de fermeté.

Dès le début de la journée de jeudi, il annonçait donc aux sénateurs que le Parlement devrait prendre les décisions qui s'imposent. Entre le ministre léotardien et M. Michel Pelchat, député PR de l'Essonne, la ligne est directe. L'élu dépose donc, vers 17 heures, un amendement au *DMOS rétablissant la* règle du « trentième indivisible » pour les contrôleurs aériens.

Si elle *en* était *restée* là, l'affaire aurait pu être facilement jouable. Mais, aux yeux de certains, ce n'était pas assez. M. Hervé de Charette, le ministre délégué à la fonction publique, n'avait jamais caché qu'il trouvait la loi *de 1982 « illégitime » et qu'il ne* la tolérait que tant qu'elle ne permettait pas *« des abus »* ; or, à ses yeux, les contrôleurs aériens abusent. Entre ce ministre giscardien et M. Alain Lamassoure, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, l'un des derniers proches de l'ancien président de la République, le contact est facile. M. Lamassoure fit donc savoir qu'il était prêt à sous-*amender M. Pelchat pour étendre* la suppression des dispositions de 1982 à toute la fonction publique.

Un saut rapide de M. de Charette à Matignon lui permit, avec l'aide de *Mme Marie-Hélène Bérard*, de convaincre M. Jacques Chirac qu'il fallait foncer. La décision fut prise sans que soit consulté M. Séguin, qui n'apprit la nouvelle qu'à 19 heures.

L'humeur du ministre des affaires sociales s'assombrit encore un peu plus. Le DMOS, que chacun s'employait à surcharger, lui pesait de plus en plus. Il *venait juste d'être averti que* le *premier* ministre avait cédé à M. Michel d'Ornano : sa proposition de loi organique, donnant un droit de regard au Parlement sur les finances de la Sécurité sociale, serait débattue *en même temps* que le projet de loi alourdissant les prélèvements en sa faveur.

Quant, à 22 heures, la discussion s'engagea à l'Assemblée nationale sur *les propositions* Pelchat-Lamassoure, les trois ministres RPR (M. Séguin, Mme Barzach, M. Valade) s'assirent ostensiblement à un banc différent des deux ministres PR (MM. Douffiagues et de Charette). Et quand le responsable de la fonction publique prit la parole pour y apporter l'appui du gouvernement, le ministre des affaires sociales quitta son siège pour se réfugier, avec son air furieux des mauvais jours, au milieu des attachés de cabinet qui, dans leur antichambre de l'hémicycle, ne perdaient rien du spectacle. Son désac*cord était ainsi public.*

L'atmosphère était surréaliste. Les centristes venus en force, avec même le soutien *physique* de M. Pierre Méhaignerie, pour défendre leurs positions contre la publicité politique mirent du temps à comprendre que la colère de M. Séguin à leur encontre n'était qu'un dérivatif. Mais M. Etienne *Pinte* (RPR, Yvelines) un proche du ministre des affaires sociales, n'était pas plus satisfait que les centristes de la tournure prise par les événements.

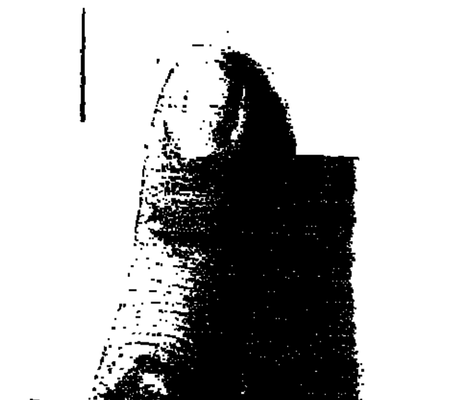
M. Jacques Barrot, le président de la *commission des affaires* sociales, *étant* camouflé dans la travée la plus haute, M. Pinte, vice-président de cette commission, se glissa entre les multiples rappels au règlement et demandes de suspension de séance de la gauche, pour s'étonner *que sa commission n'ait* pas *été* saisie d'un dossier aussi important. M. Séguin, de son côté, essayait d'avoir au téléphone le premier ministre pour lui expliquer tous les inconvénients de sa décision de l'après-midi. Sans succès. A 22 h 40, Mme Bérard arrivant pour voir comment se déroulait sa manœuvre, reçut une avoinée du ministre des affaires sociales. Elle y est habituée ; cela ne l'empêcha pas de s'asseoir dans l'hémicycle derrière les ministres pour manifester le soutien de Matignon.

Le temps *s'écoulait* inexorablement. D'autant que socialistes et communistes se relayaient pour hurler contre *« cette remise en cause du droit de grève »*, et exiger des suspensions de séance afin de donner à chacun le temps de la réflexion. Mais, fort de l'appui de M. Chirac, M. de Charette l'emporta sur M. Séguin.

Dépité, le ministre des affaires *sociales* quitta à *minuit* le Palais-Bourbon pour aller surveiller un débat plus serein au palais du Luxembourg.

La majorité peut voter ce qu'elle veut, mais l'opposition a les moyens d'en retarder le moment. A 0 h 40, quand fut mis au vote le sous-amendement de M. Lamassoure, M. Pierre Joxe – tiré de son lit par ses *amis* – demanda la vérification du quorum. Bien entendu, une demi-heure plus tard, il fallut constater que la moitié des députés n'étaient pas présents. Le vote devait être réglementairement renvoyé à la prochaine séance. *Le scrutin* n'aura lieu que vendredi dans l'après-midi après que la séance du matin aura été, comme le veut la Constitution, réservée aux questions orales.

THIERRY BRÉHIER.



Politique

de grève des fonctionnaires
contre M. Séguin

spectacle donné dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 juin, au Palais Bourbon, fut on ne peut plus révélateur. D'autant que, face à la détermination de la gauche, la droite fut incapable d'imposer sa volonté : les amendements, de dernière minute, au projet – toujours en discussion – portant diverses mesures d'ordre social qui supprimaient la législation de 1982 n'ont pu être votés. Ils ne devaient l'être que vendredi dans l'après-midi.

« Elle croit qu'elle est ministre... »

Autoritaire, le ton facilement cassant, Mme Marie-Hélène Bérard, conseillère sociale de M. Jacques Chirac à Matignon, s'est vite taillée une réputation de « dame de fer ». Les partenaires sociaux, qui se souvenaient des talents de conciliateur révélés par ses prédécesseurs, comme M. Raymond Soubie, qui l'avaient formée auprès de M. Barre, ou M. Bernard Brunhes (auprès de M. Mauroy), se sont souvent offusqués des méthodes énergiques de cette jeune énarque, peu disposée au compromis.

Les mauvaises langues lui attribuent nombre de ces conflits larvés qui ont encombré les relations sociales depuis mars 1986. Longtemps, elle n'a, par exemple, pas vu la nécessité de recevoir officiellement organisations syndicales et patronales. Et il a fallu attendre dix mois pour que M. Chirac, enfin, accepte de jouer *« la politique du perron »*.

Mais c'est surtout dans les rapports avec « son » ministre, M. Philippe Séguin, que le climat s'est détérioré au fil des dossiers et des arbitrages. Mme Bérard, dit-on, « *corrige* » imperturbablement la copie du ministre des affaires sociales, quand elle ne s'efforce pas de l'écrire elle-même. On a vu « sa patte » dans la suppression de l'autorisation administrative des licenciements économiques, comme dans le durcissement de l'ordonnance sur le temps de travail.

Depuis son entrée au gouvernement, M. Séguin a, pourrait-on dire, deux bêtes noires, le grand argentier, M. Edouard Balladur, et Mme Marie-Hélène Bérard, à laquelle il réserve ses phrases les plus assassines. En levant au ciel ses lourdes paupières, il vitupère *« les incompétents dont Jacques Chirac a la fâcheuse habitude de s'entourer »*.

L'affaire n'est pas secrète. Plus d'une fois avant la nuit dernière on a pu voir à l'Assemblée nationale M. Séguin s'entretenir « vivement » avec Mme Bérard, sur laquelle M. Chirac ne tarit pas d'éloges.

« Au fond, il n'y a pas vraiment de problème, a dit un jour M. Séguin. *Elle croit qu'elle est ministre des affaires sociales et de l'emploi et moi je sais que ce n'est pas elle »*. Mais il est des jours où, sans l'avouer, le ministre doit douter.

A. Le.

Le trentième irréductible

La règle du « *trentième irréductible* » avait été supprimée par la loi du 19 octobre 1982, défendue par M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, l'un des quatre ministres communistes du gouvernement de l'Union de la gauche.

Depuis cette date, le prélèvement sur le revenu d'un gréviste, agent de la fonction publique, était fonction de la durée de l'arrêt de travail effectué. L'objectif, selon le ministre était « *de rétablir le droit de grève des fonctionnaires dans sa plénitude* ». Le comportement des organisations syndicales en avait été modifié. pour faire valoir leurs revendications, elles avaient moins recours aux journées entières de grève, préférant appeler à des arrêts de travail temporaire avec pour conséquence la multiplication des mouvements de grève limités dans le temps et organisés par rotation dans plusieurs services.

Dans quelques cas, comme par exemple lors de la grève des centres de tri, on vit apparaître des arrêts de travail bloqués sur la dernière heure de service qui perturbaient l'envoi du courrier et avaient pour avantage de permettre une action prolongée sans que la répercussion financière soit élevée pour les personnels.

L'amendement présenté par M. Pelchat (UDF), concernant les aiguilleurs du ciel, et le sous-amendement de M. Lamassoure, concernant l'ensemble de la fonction publique, reviennent sur ces dispositions. En abrogeant une partie de la loi de 1982, les deux textes s'alignent sur les règles telles qu'elles étaient définies depuis 1977. Il n'est plus alors tenu compte de la durée de l'arrêt de travail pour évaluer le montant du prélèvement qui, même pour quelques minutes de grève, correspond au trentième du salaire et donc à une journée.

La réforme des prisons est adoptée

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, le jeudi 11 juin, le projet de loi relatif au service public pénitentiaire. La majorité et le Front national ont voté en faveur de ce texte, l'opposition de gauche contre. Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, voit ainsi s'achever un parcours difficile, qui l'avait conduit à abandonner l'idée de confier le gardiennage des détenus à des entreprises privées.

Ce projet de loi doit faciliter la construction de quinze mille places supplémentaires. Les entreprises, publiques ou privées, ne seront éventuellement sollicitées que pour la conception de la construction et l'aménagement des prisons. Les députés se sont ralliés à la disposition transactionnelle proposée par M. Chalandon et adoptée par les sénateurs en deuxième lecture : elle prévoit que les condamnés à moins de trois ans exécutent leur peine dans un établissement qui leur est spécialement réservé, et que les condamnés à des peines inférieures à cinq ans, et dont le reliquat de peine à purger est inférieur à trois ans, pourront être également incarcérés dans ces établissements particuliers.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Age

LES personnages subtils, il ne faut pas vouloir l'être plus qu'eux, mais moins ; en procédant à la manière d'Edgar Poe dans *la Lettre volée* : le mystère est qu'il n'y a pas de mystère.

Pour comprendre M. Mitterrand et la décision qu'il doit prendre pour son avenir, il convient peut-être d'abord d'oublier ce qu'en dit M. Mitterrand et de rappeler ce que fut le *souhait* (ostensible ou caché) de ses prédécesseurs en matière de réélection, quelle que soit la République.

Sous la Ve, M. Giscard d'Estaing et le général de Gaulle se sont représentés, et Georges Pompidou est mort avant que le sujet ne soit d'actualité. Sous la IVe, René Coty ne pouvait prétendre faire renouveler un septennat interrompu pour cause de général de Gaulle. Mais Vincent Auriol a bien cru qu'on allait faire appel à lui lorsque l'élection de son successeur prit l'allure d'une farce interminable.

Sous la IIIe République, Albert Lebrun s'est représenté, et a été réélu. Avant lui, Paul Doumer est assassiné (en 1932) après moins d'un an de fonctions. Gaston Doumergue se retire au terme des siennes... mais ne refusera pas de revenir aux affaires comme président du conseil après les émeutes de février 1934. Deschanel ne fait que passer, victime d'un train de nuit et des étangs de Rambouillet...

Millerand, poussé à la démission en 1924 en raison de ses options « présidentialistes », ne pouvait demander à rempiler. Poincaré (modèle de M. Giscard d'Estaing, avoue celui-ci) ne s'est pas représenté en 1920, mais il sera par la suite deux fois (1922-1924 et 1926-1929) président du conseil et refusera même de l'être une troisième fois. Ce qui ne signifie pas précisément renoncer au pouvoir.

Armand Fallières abandonne toute vie politique en quittant l'Elysée en 1913, à l'âge de soixante-douze ans. Il mourra nonagénaire, tout comme son prédécesseur Loubet qui, lui aussi, s'en tiendra à un seul septennat.

Auparavant, Félix Faure meurt dans les bras d'une belle. Casimir-Perier, élu après l'assassinat de Sadi Carnot, est contraint à la démission par la gauche. Cependant que Jules Grévy, au début de son second mandat, avait été acculé au retrait par le malheur d'avoir un gendre. Avant... c'était Mac-Mahon.

Bref, en dehors de Fallières et de Loubet, tous les autres ont souhaité conserver leur place... ou le pouvoir, mol oreiller qu'on ne quitte pas sans hésitation. Ces précédents ne constituent pas une preuve, mais une ambiance, celle de la tentation.

Que peut contre elle, pour M. Mitterrand, la certitude d'un départ glorieux, accompagné de l'affection générale, de l'unanime estime pour l'homme que les sondages encensent mais qui ne lui dictent pas sa conduite, pour l'homme qui s'en va au plus fort de sa popularité ? Rien. Qui ne sait que les retraites triomphales sont aussi des veilles d'enterrement ?

Comme le dit un de ses collaborateurs, *« voilà trois mois que le président fait comprendre à ses proches qu'il n'y a rien de plus beau qu'une campagne électorale »*. Somme toute, jusqu'alors, il n'avait pas décidé de ne pas se représenter. Désormais, il n'a pas encore décidé de se représenter.

Réserve faite de ses chances de réélection (qu'il jaugera sans doute plus lucidement que ne le fit son prédécesseur), c'est l'âge qui commandera tout. Comme pour d'autres. Le reste n'est que barbe à papa pour amuser la galerie.

∴

IL y a déjà quelques années, M. Mitterrand disait que s'il avait été élu dès 1974, il se serait représenté en 1981, mais que, élu cette année-là, il s'interrogeait. C'est en ce sens que son propos le plus important à Solutré est celui qui se réfère à *« la dernière fraction de* [son] *âge »*.

Il craint les défaillances de cette fraction-là. Il connaît et évoque parfois la débandade intellectuelle qui peut atteindre certains grands hommes ; par exemple, Winston Churchill, dont il cite volontiers la longue fin difficile. Or il est plus facile d'en masquer les manifestations les pinceaux à la main, comme Churchill, amateur de qualité, qu'au pouvoir sous le regard du public, adulateur aujourd'hui, cruel demain. Pour 1988, ce n'est pas un choix que fera M. Mitterrand, mais un pari, qu'il appartiendra à ses neurones de savoir gagner.

∴

QUE les socialistes ne viennent pas gémir parce que, majorité parlementaire oblige, le bureau de l'Assemblée nationale a rejeté leur demande de voir M. Charles Pasqua traduit devant la Haute Cour pour l'affaire du vrai-faux passeport de M. Chalier. Pour les socialistes, ce refus est pain bénit.

Imaginons l'hypothèse inverse. Elle eût été un cadeau empoisonné que les socialistes se seraient à eux-mêmes servi. Car, pour prétendument judiciaires que sont des poursuites devant la Haute Cour, elles sont avant tout politiques, pour ne pas dire partisanes, puisque chacun vote selon le camp qui est le sien.

Parce qu'elles sont de nature politiques, de telles poursuites auraient été jugées à la même aune. Or si M. Nucci, lui-même bel et bien engagé dans cet engrenage, est un inconnu pour le grand public et d'avance sanctionné pour ceux qui se soucient de son histoire, M. Pasqua est loin d'être dans ce cas.

Non seulement il est, comme il est normal pour la fonction qu'il occupe, fort célèbre, mais il est aussi populaire. Nombre de raisons expliquent qu'il en soit ainsi, même si un nombre égal justifie qu'on trouve cette faveur imméritée.

L'homme a du sang, il parle d'abondance, simple plutôt que subtil, à gros traits plutôt que nuancés, tripes plus que cervelle : il fait montre de ce qu'il faut de vulgarité pour que les foules le trouvent beau. Il peut aussi faire valoir les résultats de ses services dans la lutte contre le terrorisme. Quand, sur d'autres terrains, les résultats font défaut, il sait faire croire qu'ils sont pour demain.

Dès lors que M. Pasqua est populaire, ses assaillants auraient nécessairement été mal reçus, et avec eux tous ceux de leur famille, président de la République inclus. L'idée générale eût été qu'on cherchait noise à un homme qui faisait bien son travail. Les socialistes se seraient retrouvés dans la situation de l'arroseur arrosé, n'ayant pour seule issue, après, que de s'en prendre à eux-mêmes des coups qu'ils auraient reçus.

D'autant que le combat – au demeurant plus que fondé – qu'ils entendaient mener ne pouvait convenir à l'enceinte qu'ils avaient choisie, dans les termes que la Constitution et la loi leur assignaient.

Que le PS monte à l'assaut de M. Pasqua lors de séances d'actualité le mercredi à l'Assemblée nationale, fort bien. La polémique y a sa place sur des sujets dont l'enjeu et les règles du jeu sont immédiatement perceptibles. Mais s'il s'agit d'organiser une leçon de morale publique s'appuyant sur des gloses, le « message », comme l'on dit, n'a pas la moindre chance de « passer », comme encore l'on dit, au travers du labyrinthe (vocable égyptien avant d'être grec) parlementaire. L'opinion s'en lasserait avant d'être édifiée, sous réserve qu'elle le souhaite.

∴

TOUT autre eût été la situation si la justice n'avait pas obligeamment donné son blanc-seing au ministre de l'intérieur pour couvrir du label « secret-défense », au gré de son humeur et des opportunités du moment, la recette de la tarte aux prunes, le fonctionnement des casinos, le concours de Miss France et la fabrication des passeports.

Il est vrai que la justice ne peut pas se mêler de tout, avoir une opinion sur tout et contrôler au jour le jour les bonnes et les mauvaises actions d'un ministre, fût-il de l'intérieur, fût-il M. Pasqua.

Mais quand même ! A quelle pantalonnade la justice ne prête-t-elle pas son concours ! Tout le monde sait que M. Chalier, accusé et témoin à la fois de ce Carrefour du développement, a été en possession d'un vrai-faux passeport, tout le monde sait que celui-ci a été fabriqué par la DST, tout le monde sait qu'un haut fonctionnaire de police a été l'intermédiaire empressé de ces opérations ; personne ne voudrait croire que pareille embrouille aurait pu se faire à l'insu de M. Pasqua – un homme si sourcilleux, – mais personne ne doit en piper mot. C'est secret. C'est défense. C'est vertueux. Il y a plus grave qu'une justice dont on doute, c'est une justice dont on rit.

Pour sacrifier à la manie des références historiques, disons que l'« arrêt secret-défense » est le digne fils de l'arrêt Zola à propos de l'affaire Dreyfus. Une fois encore, la justice a dit : *« La question ne sera pas posée. » In memoriam.*

Politique

L'élection présidentielle de 1988

La conférence nationale du PCF devrait approuver la candidature de M. André Lajoinie comme candidat à l'élection présidentielle

La conférence nationale du Parti communiste devait s'ouvrir le vendredi 12 juin à Nanterre (*Hauts-de-Seine) et durer deux jours. Cette instance délibérative regroupe*, selon l'article 44 des statuts du PCF de 1979, les membres du comité central, *les délégués élus par les comités fédéraux* et d'éventuels invités avec voix consultative. M. Georges Marchais, le secrétaire général, devait lire le rapport introductif qui reprend les grandes lignes du long document qu'il a présenté aux membres du comité central le 18 mai (*le Monde* du 20 mai).

Ce document donnait le canevas du « *programme du Parti* » — le précédent, intitulé « Changer de cap », remonte à 1971 — qui devrait être adopté au prochain congrès (décembre 1987) *et proposait* la candidature de M. André Lajoinie, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, à l'élection pré*sidentielle*.

Cette proposition de M. Marchais, unanimement acceptée par le bureau politique, a été adoptée par le comité central à l'unanimité moins deux refus de vote (MM. Félix Damette et Claude Llabrès) baptisés « *abstentions* » par le secrétaire général. M. Pierre Juquin, chef de file des « rénovateurs », ne participait pas à cette *session du comité central*.

Au cours de la réunion hebdomadaire du bureau politique, jeudi, il a été indiqué aux participants que des réunions pour discuter de la candidature Lajoinie s'étaient tenues dans « 75 % des cellules ». Ce *taux est mis en doute par certains* contestataires. Au cours d'une réunion du groupe de travail chargé d'élaborer le prérapport du congrès, M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire à l'organisation et président du groupe restreint, a indiqué : *« Il faut s'en tenir au rapport de Georges Marchais, pas plus. »* Trois *sous-groupes ont été constitués* : l'un concernant « la crise » dirigé par M. Philippe Herzog ; l'autre sur le « programme » présidé par M. Gayssot, et le dernier intitulé *« une autre démarche politique »* animé par M. Pierre Blotin.

Un sondage SOFRES pour « le Monde »

Les sympathisants communistes sont en majorité sensibles aux thèses des rénovateurs

« Il s'agit d'une poignée de gens... » « Les rénovateurs, ça n'existe plus ! » Ces deux jugements, émis par des membres de la direction du PCF pour qualifier l'échec enregistré, selon eux, par les contestataires dans l'appareil du parti, ne trouvent pas de confirmation dans l'électorat communiste. Selon le sondage réalisé par la SOFRES pour *le Monde*, la défaite interne des rénovateurs cache un succès externe : ils ont l'accord de 55 % des électeurs communistes *dans leur contestation de l'équipe de* M. Georges Marchais. Une direction qui s'est déjà *« trompée pendant vingt-cinq ans »* peut-elle rester longtemps encore en place contre son propre électorat ? Depuis 1981, les différents échecs électoraux du parti ont apporté une réponse positive.

Pourtant, ce rapport de « faiblesse » inquiétera d'autant plus les dirigeants communistes que, parmi *les personnes interrogées ayant* l'intention de voter pour M. André Lajoinie lors du scrutin présidentiel de 1988, 54 % se déclarent en accord avec les amis de M. Pierre Juquin.

S'il provoque l'inquiétude des uns, ce sondage incitera les autres à la prudence. Avec 2 % des intentions de vote pour son entrée dans une *telle enquête, M. Juquin fait mieux* que l'extrême gauche (1,5 %), mais la moitié du résultat dont est crédité M. Lajoinie (4 %). Pour symbolique qu'il soit, ce cas de figure apparaît, dans l'état actuel des choses, comme un combat marginal au regard des véritables enjeux d'une élection présidentielle, pour laquelle le PCF a déjà largement perdu pied face à *quelque candidat socialiste que ce* soit.

A un pourcentage décourageant s'oppose un autre chiffre plutôt encourageant pour les rénovateurs : *40 % des électeurs communistes* (contre 44 %) sont *« favorables »* à une candidature Juquin. Même si ce taux, légitimisme et esprit de parti faisant loi, met en évidence une chute de 15 points par rapport à la sympathie dont bénéficient les hétérodoxes du Parti, *il* n'en apparaît pas moins considérable. Ce « mal Juquin » atteint, même, plus du tiers des électeurs potentiels de M. Lajoinie.

Une volonté unitaire

De plus, les défenseurs d'une can*didature de l'ancien porte-parole* du PCF auraient quelques arguments à faire valoir. Le plus important est, sans doute, que ce « non-candidat » pioche, déjà, au-delà du seul électorat communiste, en allant chercher des voix socialistes, d'extrême gau*che ou écologistes. Contrairement* à ce qu'affirment certains membres de la direction, M. Juquin, dont l'électorat est constitué à 43 % d'électeurs de trente-cinq à *quarante-neuf ans* (26 % pour M. Lajoinie) et à 42 % d'employés et de représentants de professions intermédiaires (27 % pour M. Lajoinie), ne feraient pas *« plus mal au PS qu'au PCF »* en se présentant. La première victime serait, bien évidemment, M. *Lajoinie* lui-même.

En dehors de l'épineuse question des « électeurs rénovateurs », ce *sondage fait surgir une volonté* unitaire, qui va jusqu'à la participation gouvernementale en cas de victoire du candidat socialiste l'an prochain. Si la direction du PCF prenait la *décision d'appeler à l'abstention* au second tour, elle serait suivie par un quart de son électorat : 61 % des électeurs communistes du premier tour voteraient pour M. François Mitterrand. Et *66 % d'entre eux souhaitent* une participation au gouvernement contre un petit quart — noyau irréductible, présent tout au long du sondage — qui refuserait de refaire l'expérience de *1981*. Cette dernière solution, à l'heure actuelle, semble avoir pourtant les faveurs de la direction.

Les dirigeants du Parti communiste auront au moins une consolation : ils ont raison de présenter un candidat à l'élection présidentielle. *Alors que la conférence nationale a*, précisément, pour but d'entériner la candidature de M. Lajoinie, 72 % des électeurs communistes estiment que le PCF a raison de présenter un *candidat, décision de principe*, prise au vingt et unième congrès de 1974, officialisée au suivant, en 1976, et mise à exécution en 1981. Ce raz de marée positif montre que l'électorat communiste admet cette démarche et considère logique de se différencier du Parti socialiste.

Dans un sondage globalement négatif pour la direction, cette seule consolation est bien maigre.

OLIVIER BIFFAUD.

Que pensez-vous du courant rénovateur qui conteste l'action de la direction au sein du Parti communiste ? Etes-vous tout à fait d'accord avec *ses idées, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou* pas d'accord du tout ?

	Ensemble des Français		Sur 100 électeurs du Parti communiste le 16 mars 1986	
Tout à fait d'accord	11	35	22	55
Plutôt d'accord	24		33	
Plutôt pas d'accord	7	23	7	23
Pas d'accord du tout	16		16	
Sans opinion	42		22	
	100 %		100 %	

Si le second tour de l'élection présidentielle oppose François Mitterrand et Raymond Barre et que la Parti communiste appelle à ne pas choisir entre les deux, quelle sera votre attitude ?

	Sur 100 électeurs du Parti communiste le 16 mars 1986
Je voterai François Mitterrand	61
Je voterai Raymond Barre	3
Je refuserai de choisir entre les deux candidats (abstention, vote blanc ou nul)	26
Sans réponse	10
	100 %

A l'élection présidentielle de 1988, il y aura un candidat désigné par le Parti communiste, probablement André Lajoinie. Vous-même, seriez-vous favorable ou opposé à ce que Pierre Juquin soit également candidat à l'élection présidentielle au nom des rénovateurs ?

	Ensemble des Français	Sur 100 électeurs du Parti communiste le 16 mars 1986
Favorable	36	40
Opposé	19	44
Sans opinion	45	16
	100 %	100 %

Si le candidat socialiste est élu à l'élection présidentielle de 1988 et propose la participation de quelques ministres communistes au gouvernement, pensez-vous que le Parti communiste devrait :

	Ensemble des Français	Sur 100 électeurs du Parti communiste le 16 mars 1986
Accepter pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique de gauche	37	66
Ou devrait refuser, car il n'aurait rien à y gagner	35	22
Sans opinion	28	12
	100 %	100 %

Intention de vote au premier tour de l'élection présidentielle dans l'hypothèse d'une candidature Juquin

(sur 100 suffrages exprimés)

André LAJOINIE (soutenu par le Parti communiste)	4
Pierre JUQUIN	2
Arlette LAGUILLER	1,5
François MITTERRAND	39
Raymond BARRE	24
Jacques CHIRAC	19,5
Jean-Marie LE PEN	10
	100 %

(N'ont pas exprimé d'intention de vote : 11 %)

La fiche technique de la SOFRES

- *Sondage effectué pour : Le Monde.*
- Date de la réalisation : du 4 au 26 mai 1987. En trois vagues du 4 au 7 mai, du 9 au 13 mai et du 21 au 26 mai.
- Échantillon national de trois mille personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus, interrogées en trois vagues d'enquêtes réalisées chacune auprès d'un échantillon national de mille personnes.
- Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

La mobilisation contre l'extrême droite à Marseille

« Le Pen raciste, on n'en veut pas »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

A l'appel du Parti communiste et d'une trentaine d'organisations, dont la CGT, plusieurs milliers de personnes ont participé, le jeudi 11 juin, à Marseille à la première des deux manifestations anti-Le Pen précédant la venue dans cette ville, dimanche, du président du Front *national*. Sous l'égide du collectif Marseille Fraternité regroupant les autres partis de gauche et *plus* d'une centaine d'organisations, la seconde de ces manifestations, *« de caractère national »*, aura lieu samedi. La désunion de la gauche contre l'extrême *droite a créé un malaise* dans les rangs de plusieurs associations et syndicats — notamment d'enseignants, — dont plusieurs ont invité leurs adhérents à répondre aux deux initiatives concurrentes.

En dépit — ou à cause — de la dualité des manifestations anti-Le Pen, le PC a beaucoup mieux mobilisé ses troupes — quatre mille personnes selon la police, vingt mille selon les organisateurs — que lors de précédents rassemblements sur le même thème à Marseille. La plus grande sobriété a marqué le défilé des manifestants *sur* la Canebière. Deux banderoles seulement avaient été déployées en tête du cortège, la première appelant à lutter *« contre la haine, l'intolérance et le racisme »* et *« pour la justice, la liberté, la paix »*, la seconde portant le nom des organisations participantes. Slogans les plus fréquemment repris : *« Le Pen raciste, on n'en veut pas ! »* et *« Le racisme est un crime, pas une opinion ! »*, entrecoupés de quelques *« Le racisme à la mer »*.

Autre *« cas de conscience »*, celui de la FEN, dirigée au plan national par la tendance Unité, indépendance et démocratie (proche du PS) et au plan départemental par celle d'Unité et action (proche du PC), qui avait finalement décidé elle aussi *de « doublonner »*. *Comme il* l'avait annoncé, enfin, M. Philippe Sanmarco, député PS des Bouches-du-Rhône, accompagné de Mme Edmonde Charles-Roux-Defferre et de plusieurs de ses amis du courant Socialisme et République, était venu saluer les organisateurs de la manifestation peu avant que celle-ci ne commence *« afin de démontrer qu'il ne se résignait pas à la division de la gauche »*.

G. P.

● ***Menaces de mort contre M. Le Pen.*** — Depuis plusieurs jours, M. Jean-Marie Le Pen est l'objet de menaces de mort. Le président du Front national a eu, le mardi 9 juin, un contact direct et personnel avec M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité. Celui-ci a confirmé à M. Le Pen qu'il faisait effectivement l'objet d'*« un contrat sur sa tête »*. Selon le ministère de l'intérieur, ces menaces seraient *d'origine libanaise et viseraient*, outre M. Le Pen, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud ainsi que *le* garde des sceaux, M. Albin Chalandon.

Nouvelles demandes socialistes de saisie de la Haute Cour de justice

Comme prévu, les députés socialistes ont déposé, le vendredi 12 juin, deux demandes de mise en accusation devant la Haute Cour de justice. Les deux ont *le même exposé* des motifs, qui est, au mot près, identique à celui de leur proposition de résolution qu'a rejetée le bureau de l'Assemblée mercredi.

La première vise M. Charles Pasqua, mais, comme souhaité par la droite, elle reprend dans ses articles le *détail des accusations* portées contre le ministre de l'intérieur ; elle évoque, entre autres, l'impossibilité pour la justice ordinaire de lever le « secret-défense » et fait remarquer que *le bureau de l'Assemblée* est tenu de n'apprécier que la forme de la proposition de résolution qui lui est soumise ; ni le fond, ni l'opportunité, ni la matérialité des faits reprochés au ministre accusé ne sont de son ressort.

La seconde demande vise M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité. Elle reprend les mêmes arguments que ceux développés *contre* M. *Pasqua, sauf* le « secret-défense », mais s'appuie en plus sur la déclaration de M. Pandraud à des journalistes du *Monde* reconnaissant qu'il était *« au courant »* de l'action de la DST dans l'affaire Chalier.

La date de réunion du bureau n'a pas encore été fixée. En revanche, la commission chargée *d'étudier* la proposition de résolution visant M. Christian Nucci s'est réunie jeudi. Elle a élu à sa présidence M. Jean-François Deniau, député *UDF* du Cher. Mais pour respecter scrupuleusement le règlement, son rapporteur n'a pas été désigné. Il le sera lors de sa prochaine réunion, mardi.

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Delors, président de la commission des Communautés européennes, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 14 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement Mauroy répondra aux questions d'André Passeron et Bruno Dethomas du *Monde*, Paul-Jacques Truffaut et Jacques Esnous de RTL, *le débat étant* dirigé par Olivier Mazerolle.

Société

Le procès de Klaus Barbie

M. Chaban-Delmas : « Nous savons bien, hélas ! que la bête immonde n'est pas morte »

LYON
de notre envoyé spécial

Toujours les témoins d'intérêt général. Avec ceux qui déposaient jeudi 11 juin, il s'agissait d'exposer à la cour d'assises du Rhône ce que fut la Résistance de la France occupée, de montrer la légitimité de son action contre cette *« politique d'hégémonie idéologique d'un Etat »*, constitutive, selon l'arrêt de la cour de cassation du 20 décembre 1985, du crime contre l'humanité.

Ce fut l'occasion de témoignages divers qui eurent, toutefois, en commun le souci de rendre hommage à la jeunesse des années 1940-1944 engagée dans ce combat. Mais, si Klaus Barbie n'était évidemment pas perdu de vue, puisque c'est son procès qui donne l'occasion de brosser de tels panoramas, il faut bien constater que l'audience a, tout de même, perdu en intensité et en émotion par rapport aux semaines précédentes.

A cette vingt et unième journée, M. Jacques Chaban-Delmas apparaissait en vedette. Président de l'Assemblée nationale, il mit une coquetterie certaine à ne pas faire état de cette *qualité, se présentant* seulement comme *« fonctionnaire à la retraite, détaché de l'inspection des finances au Parlement depuis 1946 »*. C'est qu'aujourd'hui ce n'était pas l'homme politique actuel qui déposait, c'était le résistant qui parlait, soucieux de se montrer didactique.

« La Résistance, comme vous le savez, commença-t-il, *est apparue dès le lendemain de la défaite de 1940, et l'appel du 18 juin du général de Gaulle n'y a pas été étranger. Nous ne fûmes d'abord qu'un poignée puis ce fut un développement incessant, différent, en zone dite libre, de celui de la zone occupée. Face à ces groupes qui se constituaient, il y avait l'ennemi, l'occupant, qui, lui aussi, a mis du temps à s'organiser, les plus cruels étant les SS. Il y avait aussi des Français collaborateurs qui ont fait plus que leur prêter la main. »*

Expulser l'occupant

A grands traits, M. Chaban-Delmas devait alors rappeler les principales étapes : l'action de Jean Moulin, qui, à partir de 1943, réalisa l'unité des différents mouvements issus des partis politiques au sein du Conseil national de la Résistance, le CNR, *« dont il fut, hélas ! le président éphémère, auquel succéda Georges Bidault »*. Il évoqua les deux objectifs du CNR : action civile et action militaire. Il parla de son programme politique, *« appliqué partiellement à la Libération et qu'il est toujours utile de consulter »*. Il donna les grandes lignes de l'action militaire avec la constitution d'un état-major national des Forces françaises de l'intérieur, dont le chef, nommé par le général de Gaulle, fut le général Kœnig. Lui-même, délégué militaire national en France, eut à discuter avec le comité d'action militaire du CNR *« pour peaufiner l'organisation matérielle à mettre en place en vue du débarquement allié »*.

« L'aide que nous avons pu apporter aux alliés à partir du 6 juin a été considérable. Le général Eisenhower l'a évaluée lui-même à l'équivalent, au début, de huit divisions, de seize à la fin. Quand on sait que, pendant des semaines, les troupes débarquées se sont trouvées bloquées devant Avranches, on peut se demander ce qu'il serait advenu sans ce concours, à l'arrière du pays, de la Résistance. »

Bien sûr, pour le président de l'Assemblée nationale, il ne s'agit pas de présenter une France tout acquise à la Résistance mythique et irréprochable.

« C'est vrai, dit-il. *Nous n'avons jamais été plus de quelques centaines de milliers. C'était déjà considérable, car on n'entrait pas facilement dans la Résistance. La prudence exigeait la méfiance. En face, il y avait l'ennemi et ses auxiliaires, comme je vous l'ai dit, et quelques dizaines de milliers de Français. Nous savions fort bien les risques encourus, car, rapidement, nous avons appris ce qui se passait dans les prisons. Pourtant, nous ne savions pas grand-chose, c'est vrai, de la déportation. Son abomination ne nous a été révélée qu'en 1945, à l'hôtel Lutetia à Paris, où arrivaient les premiers rescapés.*

» C'est que, dans les premières années, notre action était commandée par l'expulsion de l'occupant. C'est progressivement, en apprenant ce qui se passait, que nous avons pris conscience d'un phénomène qui nous avait échappé et qui était le nazisme, c'est-à-dire la malédiction, l'abomination, je le répète. »

Voici maintenant la réponse donnée par le témoin à *« certains qui, notamment à l'étranger, ont voulu, à l'occasion de ce procès, faire celui de la France durant l'Occupation »*. Car M. Chaban-Delmas a, de cette époque, son analyse. *« Dans leur grande masse*, explique-t-il, *les Français ont d'abord pensé que le maréchal de France qui se trouvait à Vichy les protégeait. Mais le phénomène de Gaulle et le phénomène Résistance sont apparus et insensiblement se sont combinés avec le phénomène Vichy pour finalement le dominer, le submerger. Ces Français, qui avaient à survivre, car la vie était difficile et rude, l'ont fait dans un sentiment de plus en plus vif contre l'occupant, et cela est essentiel. Car si nous sommes devant vous aujourd'hui, c'est que, parmi nous, il n'en est pas un qui ne doive son salut à l'aide d'un inconnu. Il a pu arriver que des portes ne s'ouvraient pas, mais ce fut vraiment l'exception. »*

Unité donc, et fraternité dans l'unité : *« Nous avions tous, alors, entre vingt et trente ans. Les autres, nos aînés, avaient combattu pendant la Première Guerre mondiale sous les ordres du vainqueur de Verdun. Nous leur apparaissions donc choquants, condamnables ou pour le moins surprenants. Mais entre nous se sont tissés, du même coup, des liens tels que rien ne peut les détruire. On a parlé de trahison. Oui, la trahison a existé, mais ce fut celle de collaborateurs ou agents de l'occupant infiltrés dans nos rangs. On a parlé aussi de ceux qui cédèrent sous la torture. Qui serait assez inconscient de lever la main si je demandais :* « Qui est capable de ne pas céder sous la torture ? *Pas moi en tout cas. Alors, de grâce, que cesse ce genre de discours. »*

> *Pour le président de l'Assemblée nationale, « les jeunes gens d'aujourd'hui doivent savoir que les Français se sont, au total, conduits honorablement ».*

Au coude à coude

Et puis, pour M. Chaban-Delmas, si des contradictions, des différences, ont pu apparaître entre les mouvements, ce ne fut jamais sur l'objectif à atteindre mais seulement sur les méthodes pour l'atteindre.

« C'est vrai, dit-il, *que l'on peut distinguer entre les mouvements d'obédience communiste, comme les FTP, qui se sont battus si fort, et les autres. Ce ne furent, en réalité, que des différences d'approche. Les uns privilégiaient l'action de masse, les autres préconisaient des opérations plus organisées. Mais tout s'est finalement terminé au coude à coude, comme l'a montré la libération de Paris. »*

Procès utile que ce procès Barbie ? Assurément, M. Chaban-Delmas le tient pour tel.

« Lorsque j'apprends que des élèves de lycée assistent à votre audience, je ne peux que m'en réjouir. Ils auront à méditer de manière à être très attentifs, très vigilants, très lucides, et à réagir, comme il conviendra, au moindre signe, car nous savons bien, hélas ! que la bête immonde n'est pas morte. Mais les jeunes gens d'aujourd'hui doivent savoir que les Français se sont au total conduits honorablement et qu'ils n'ont pas à rougir de leurs aînés. »

Tel fut le propos spontané. Il faut y ajouter la réponse à une question de Mᵉ Henri Noguères, qui était allusive mais significative. L'avocat de la Ligne des droits de l'homme pensait, en la posant, à la thèse répandue par Mᵉ Vergès depuis qu'il est l'avocat de Klaus Barbie sur les raisons de la mort de Jean Moulin : un suicide par désespoir de se découvrir trahi par les siens.

« A votre connaissance, demanda l'avocat à M. Jacques Chaban-Delmas, *est-il un seul de nos camarades parmi ceux qui se sont donné la mort aux mains de l'ennemi qui l'ait fait parce qu'il aurait été trahis ou, au contraire, simplement pour être sûr de ne pas céder à la torture ?*

— Je ne peux répondre que pour moi. Je sais seulement que la cause que nous défendions commandait effectivement de ne pas parler et que c'est pour cela que certains avaient sur eux des pilules de cyanure et en ont usé. »

Mᵉ Vergès a enregistré sans réagir.

Les autres témoins du jour n'avaient point la renommée du premier. Du moins ont-ils pu dire, comme M. Pierre-Yves Lesage, arrêté le 12 juillet 1942 par la Milice et détenu à Lyon dans ses locaux de la rue Sainte-Hélène, que Klaus Barbie venait là lui-même choisir les otages pour ce qu'on appelait des *« corvées de bois »*, en réalité la fusillade.

André le baroudeur

De leur côté, MM. Camille Labrux et René Roussel, victimes des arrestations de mai 1944 qui démantelèrent l'état-major des FTP de la zone sud, ont dit quelles furent leurs conditions de détention aux mains de Klaus Barbie.

« Toute la nuit, j'ai entendu des hurlements, a raconté M. Labrux. *A Montluc, quand je suis arrivé, j'ai vu mon camarade Chambonnet complètement ensanglanté et que nous avons vu sur le point de mourir. »*

Déporté à Neuengamme, M. Labrux fut de ceux qui, du 18 avril au 3 mai 1945, se retrouvèrent embarqués par les SS sur des cargos battant pavillon de la Kriegsmarine, et que l'aviation britannique coula dans la baie de Lübeck. C'est sur l'un de ces bateaux qu'a péri le fils de Mᵐᵉ Lise Lesèvre, arrêté comme sa mère et son père par Barbie, qui les fit tous déporter. Mᵉ Vergès fut-il alors bien inspiré en voulant tirer argument du fait que ces déportés se trouvaient aux mains de la Kriegsmarine et non des SS et qu'on les avait placés sur le pont des navires précisément pour que les aviateurs anglais voient bien qui ils étaient et ne lâchent pas leurs bombes sur eux ?

La journée s'acheva avec l'audition de MM. Henri Bailly et André Jarrot. Le premier, chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et secrétaire général de l'Association des combattants volontaires de la Résistance, a lui aussi évoqué l'image des jeunes gens qui adhérèrent à la Résistance pour *« rappeler, sans grands mots, les sacrifices qu'ils consentirent »*. Arrêté à Lyon, M. Bailly devait s'évader du train qui l'emmenait en Allemagne, mais il fut repris à Paris. A Dachau, où il se retrouva, c'est encore le comportement de ses plus jeunes camarades qui lui reste en mémoire, et c'est avec émotion qu'il a parlé de ceux qu'il vit refuser un morceau de pain que de plus âgés leur proposaient par pitié, pour ne pas paraître favorisés.

Quant à M. André Jarrot, bon pied bon œil à soixante-dix-neuf ans, sénateur de Saône-et-Loire, maire honoraire de Montceau-les-Mines, une des dix-sept villes médaillées de la Résistance, sa venue à la barre fut une occasion, pour lui, de rappeler le baroudeur qu'il fut. Parachuté maintes fois en France, instructeur ès sabotages, il a lui aussi *« apprécié les qualités de la jeunesse française »*, à laquelle il dispensait son enseignement sur la meilleure manière de manier le plastic, de saboter une usine et de faire sauter des voies ferrées.

« Je suis là, dit-il, *au nom de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui sont tombés. Je souhaite que la cour et le jury fassent maintenant leur devoir. Il vous faudra du courage, mais le Bon Dieu vous le donnera. »*

Le président André Cerdini lui fit comprendre qu'un tel conseil n'était pas de mise. Mais, finalement, quoi mieux que ce bref dialogue avec Mᵉ Guy Bermann peut dépeindre M. Jarrot ? Question : *« N'avez-vous pas reçu pour mission, pendant la guerre, d'abattre Klaus Barbie ? »* Réponse : *« Non, mais si je l'avais eue, il ne serait pas là. Parce que tous ceux que j'ai eu pour mission d'abattre, je les ai envoyés au ciel... »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Une lettre de M. Kriegel-Valrimont

« J'ai témoigné au procès de Lyon, étant le seul membre encore en vie du COMAC, le commandement des Forces françaises de l'intérieur. Seulement, après mon audition, j'ai pris connaissance de déclarations tendant à exonérer pour une part considérable Klaus Barbie de certains crimes, et particulièrement de nombreux crimes contre les résistants. C'est un moyen de défense qui, qu'on le veuille ou non, va à l'encontre des conclusions du tribunal international de Nuremberg qu'a confirmées récemment la Cour de cassation.

» Ces décisions ont retenu l'action constante du nazisme comme des crimes contre l'humanité.

» Aller à l'encontre de ce jugement est une manière de nier les aspects essentiels du nazisme et d'écarter de très nombreuses victimes du droit à la justice. »

MAURICE KRIEGEL-VALRIMONT
ancien député PC.

Protecteur de Paul Touvier

Mgr Charles Duquaire est mort

Mgr Charles Duquaire, qui fut le protecteur de Paul Touvier, l'un des responsables de la milice lyonnaise pendant l'Occupation, est décédé le 9 juin, à l'âge de quatre-vingts ans, dans une maison de retraite de Vernaison, près de Lyon. Ses funérailles devaient être célébrées vendredi 12 juin, en la primatiale Saint-Jean à Lyon, sous la présidence du cardinal Decourtray.

Né dans une famille de la bourgeoisie lyonnaise — son père fut bâtonnier du barreau de Lyon, — Charles Duquaire est ordonné prêtre en 1933 après des études de droit canonique. Vicaire de la paroisse Saint-Irénée, à Lyon, entre 1938 et 1945, il siège en même temps au tribunal ecclésiastique.

Une grâce présidentielle très contestée

Proche collaborateur du cardinal Gerlier, primat des Gaules qui s'était exclamé en chaire le 18 novembre 1940 : *« Pétain, c'est la France ! et la France, c'est Pétain ! »*, Mgr Duquaire devient son secrétaire particulier en 1950. Il le restera jusqu'en 1965 puis conservera les mêmes fonctions auprès de son successeur, le cardinal Villot. Ce dernier est nommé secrétaire d'Etat en 1967 et Mgr Duquaire le suit à Rome. Il reste au Vatican jusqu'en 1979, date de son retour à Lyon, où il prendra sa retraite en 1985.

Le nom de Mgr Duquaire a surtout été évoqué à l'occasion de l'« affaire Touvier ». Ancien chef des services de renseignement de la milice à Lyon, entre 1943 et 1944, Paul Touvier avait été condamné à mort par contumace par les tribunaux de Lyon (en 1946) puis de Chambéry (en 1947) pour trahison et intelligence avec l'ennemi. Il était notamment impliqué dans l'assassinat, en janvier 1944, de Victor Basch et de sa femme, ainsi que dans l'exécution de sept commerçants juifs à Rillieux en juin 1944. Ces exécutions avaient été exigées par la Gestapo de Lyon.

Paul Touvier, trouva, semble-t-il, refuge après la Libération dans des monastères de la région. Puis il vécut plus ou moins clandestinement à Chambéry, sous le nom de Paul Berthet.

Dès les années 50, Mgr Duquaire, alors secrétaire du cardinal Gerlier, commence à œuvrer pour la réhabilitation de Touvier. Il écrira en 1972 qu'il mène cette action *« sous sa propre responsabilité »* et par charité chrétienne. Une première tentative est faite en 1963 pour obtenir sa grâce auprès du général de Gaulle. Sans succès. En 1967, il y a prescription sur les condamnations de Touvier. Mais Mgr Duquaire poursuit ses efforts et, à la stupéfaction générale, l'ancien milicien bénéficie d'un décret de grâce du président Pompidou, le 23 novembre 1971, mettant un terme à son interdiction de séjour et à la confiscation de ses biens.

La réapparition au grand jour de Paul Touvier devait susciter de nombreuses protestations. Après une longue bataille juridique, l'ancien milicien est à nouveau, au début des années 80, sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour crime contre l'humanité. Annoncée en septembre 1984 dans la rubrique nécrologique du *Dauphiné libéré*, la mort de Paul Touvier n'a jamais pu être établie avec certitude.

Les auteurs de la fusillade de l'avenue Trudaine aux assises de Paris

Réclusion à vie requise contre Régis Schleicher

Vingt ans et dix ans de la même peine réclamés contre les frères Halfen

C'est presque aphone, la voix rompue par le combat qu'il venait de livrer et brisé par l'émotion, que l'avocat général, M. Gérard Guilloux, a conclu, jeudi 11 juin, son réquisitoire. Il venait de lire quelques lignes d'un texte d'Action directe affirmant : *« La guerre entre les éléments armés du prolétariat et les forces de l'Etat impérialiste est une guerre totale. C'est une expression de la guerre civile. »* Il se tourne alors vers le défenseur de Claude et Nicolas Halfen pour dire : *« Mᵉ Thierry Lévy, au début de ce procès, vous m'aviez lancé au cours d'un incident d'audience qu'il fallait me taire ou que c'était alors le signe que j'étais là pour un autre but que celui d'un magistrat. »*

Le souffle court, M. Guilloux a continué en ces termes : *« Eh bien, je voudrais vous le dire, mon but : 1) je suis ici pour que la justice triomphe de la terreur; 2) pour que mes enfants et mes petits-enfants ne connaissent jamais la guerre civile. »* Ces derniers mots tombent, rauques, murmurés. L'avocat général a déjà ses notes rassemblées sous le bras. C'est fini. Il quitte son fauteuil, se ravise soudain et requiert, comme on prescrit une ordonnance allant de soi : perpépuité pour Régis Schleicher, vingt ans de réclusion criminelle pour Claude Halfen et dix ans pour son frère Nicolas.

Durant une heure et demie, le ministère public avait clairement laissé entrevoir ses intentions, s'employant méthodiquement à démontrer la responsabilité de Régis Schleicher et Claude Halfen dans la fusillade de l'avenue Trudaine, le 31 mars 1983.

« Etait-il facile que Régis Schleicher devienne un militant de l'ultragauche ? Certes non. » Après ce préambule, l'avocat général décrit l'itinéraire de ce fils d'un ancien secrétaire national de la CFDT se transformant progressivement en autonome, puis s'impliquant dans le groupe Action directe, au point d'en devenir l'un des chefs. Le 31 mai 1983, il est donc là, avenue Trudaine, mobilisé comme les autres membres du groupe, pour participer, selon le ministère public, à un hol-up.

L'avocat général s'appuie sur les aveux de Frédérique Germain, la « repentie » d'Action directe, et deux autres témoignages : *« Régis Schleicher se vante d'avoir tué. Il tire sur Gondry et le brigadier s'écroule. Ce fait d'armes appartient d'ailleurs à la légende d'Action directe. Plus tard, il tire sur le gardien Thouvenin. »* M. Guilloux s'arrête, laisse passer un silence et se tourne vers Mᵉ Bernard Ripert, avocat de Régis Schleicher : *« Il a confié peu après : « Je risque la perpétuité. » Il s'est jugé lui-même. Pourquoi voulez-vous que je le déjuge ? »*

La fusillade, sans cesse évoquée depuis le 3 juin, reprend forme encore une fois. Moha[illegible] et Franco Fiorina sont interpellés par les gardiens de la paix Claude Caiola et Guy Adé. Hamami [illegible] jette à terre Claude Caiola et le tue de plusieurs balles sans lui donner le temps de réagir ; Franco Fiorina esquisse un mouvement de recul. C'est à ce moment-là, selon l'avocat général, quelques pas plus bas dans l'avenue Trudaine, que Gloria Argano et son ami Régis Schleicher tuent le brigadier Emile Gondry, alors qu'il cherche à rejoindre ses collègues.

C'est à ce moment-là aussi, toujours selon l'avocat général, s'appuyant sur une déclaration de Frédérique Germain, que Claude Halfen, sortant du café Le lycée 43, qui s'est glissé derrière Claude Caiola et Guy Adé, flairant quelque chose de suspect, fait feu sur ce dernier : *« Il y a deux personnes qui tirent sur Adé*, affirme M. Guilloux, *et le deuxième, c'est vous, Claude Halfen. C'est vous qui dites « je vais te flinguer » dans un français sans accent. C'est M. Claude Halfen que tout désigne et tout est cohérent. »*

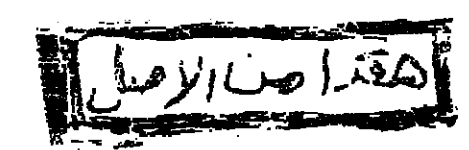
Pour l'avocat général, tout était dit — ou presque. Il lui restait encore à lancer quelques traits à Claude Halfen, qui assure n'avoir pas été présent sur les lieux de la fusillade. Sur un ton crispé, il lui rappelle qu'il a été traité de *« pétainiste de merde »*, dès la première [illegible]ience, pour ajouter : *« Il n'y a [illegible] dans votre famille que l'on [illegible] de la Résistance. »* Et à son tour, il lui lance : *« Vous savez comment Gramsci vous aurait appelé ? Un petit-bourgeois. »* Evoquant la grand-mère de l'accusé, grande résistante communiste, il lui assène : *« Vous avez trahi les idéaux de votre aïeule en sombrant dans les gesticulations grimaçantes du gauchisme. »* Claude Halfen se contentera de pousser un soupir.

Auparavant, Mᵐᵉ Christiane Sigaut-Corneveaux pour le gardien Guy Adé, Alexandre Martin-Commène pour la famille de Claude Caiola et Guy Nicolas pour Mᵐᵉ Gondry, avaient demandé une justice ferme. Mᵉ Nicolas devait insister auprès de la cour : *« La justice ne doit pas être exemplaire, mais juste. Etre juste ne veut pas dire être faible. »*

Les audiences des 12 et 13 juin seront consacrées aux plaidoiries de Mᵉ Bernard Ripert et Thierry Lévy.

LAURENT GREILSAMER.





Société

La garde à vue des joailliers Pierre et Jacques Chaumet

Les policiers de la brigade financière de Paris enquêtent en vue de l'ouverture d'une information judiciaire

MM. Pierre et Jacques Chaumet, propriétaires de la célèbre joaillerie de la place Vendôme, ont été interpellés, jeudi 11 juin, au lendemain du dépôt de bilan, par les policiers du 1er cabinet de délégation judiciaire de Paris agissant à la demande du parquet de Paris. Interpellés vers 14 heures, les deux frères ont été conduits dans les locaux de la brigade financière et placés en garde à vue. Ils pourraient être libérés au terme de celle-ci, soit vendredi 12 juin, soit le lendemain si une prolongation de vingt-quatre heures est demandée par les enquêteurs pour approfondir leurs interrogatoires.

Le parquet indiquait, vendredi, que les policiers agissaient dans le cours d'une enquête préliminaire. Leurs investigations devraient permettre de mieux cerner les éléments nécessaires à l'éventuelle ouverture d'une information judiciaire qui, en tout état de cause, ne devrait pas intervenir avant une dizaine de jours. C'est le temps nécessaire, selon le parquet, *« pour y voir plus clair »*.

La procédure utilisée à l'égard des frères Chaumet est classique dans les affaires financières. Moins classique en revanche est la « langueur » manifestée par les autorités judiciaires, qui ont attendu de longues semaines, malgré des bruits alarmants, avant d'intervenir (*le Monde* des 20, 22 et 28 mai). Le rapport de M. Hubert Lafont, administrateur provisoire nommé par le tribunal de commerce, remis à l'occasion du dépôt de bilan, a donné l'impulsion nécessaire.

Assez succinct – une dizaine de pages, y compris l'historique de la société, – il ne permet pas de comprendre l'ampleur du trou constaté dans la trésorerie des joailliers ni, surtout, la façon dont il s'est creusé.

Deux chiffres sont, sous toutes réserves, avancés par l'administrateur : 205 millions de francs pour les actifs, 597 millions pour le passif. Mais M. Lafont reconnaît lui-même dans son rapport qu'il ne s'agit que d'une évaluation partielle et qu'il est encore dans l'impossibilité d'obtenir tous les éclaircissements nécessaires. Le chiffre cité le plus souvent dans les milieux spécialisés d'un passif de 1,8 milliard de francs serait donc tout à fait fondé.

Comment en est-on arrivé là ? L'enquête de la brigade financière a précisément pour but de le découvrir. Au-delà des mauvaises affaires dues aux aléas du marché du diamant, il est probable que les activités financières occultes des frères Chaumet ont contribué à la mauvaise santé de leur entreprise... En 1983, déjà, une vérification fiscale avait permis de constater que les joailliers bénéficiaient de prêts financiers de la part de particuliers auxquels ils consentaient, en retour, une rémunération annuelle de 10 % à 12 %.

Comptabilité occulte

Cette pratique de prêts – qui n'est pas illégale – n'avait eu aucune suite judiciaire. Les prêts consentis aux frères Chaumet étaient d'ailleurs inscrits sur leurs livres de comptes, mais il n'est pas impossible que ces livres n'aient été que la partie émergée d'un iceberg. De source judiciaire, on n'exclut pas l'existence d'une comptabilité occulte, ni celle de prêts rémunérés à 20 %. Resterait alors à savoir comment les joailliers ont pu espérer rémunérer à un tel taux les capitaux placés chez eux.

Resterait aussi à connaître l'identité de ceux qui ont placé de l'argent place Vendôme ou dans une filiale étrangère de la maison française. Deux catégories de créanciers attendent leur remboursement. Il y a d'abord des professionnels du diamant qui ont confié à la maison Chaumet des pierres pour la vente et qui n'ont jamais été payés. A cette catégorie appartiennent les six personnes qui, ces jours derniers, ont porté plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Paris.

A la suite de ces plaintes, deux informations judiciaires, confiées à M. François Chanut, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, viennent d'être ouvertes pour « non-restitution de confiés », c'est-à-dire abus de confiance. Parmi ces créanciers dupés se trouveraient, selon *l'Express*, les maisons Reza, Raymond Bloch, Behar, et Marcel Rubel. Cinq plaintes pour abus de confiance ont été également déposées à Genève par des clients de la joaillerie qui n'auraient pas récupéré l'argent provenant de la vente des bijoux qu'ils avaient donné à vendre.

D'autres créanciers de la maison Chaumet seront vraisemblablement plus discrets : ce sont ceux qui, ne pouvant justifier fiscalement l'origine de certains capitaux, en auraient confié une partie aux joailliers pour qu'ils les placent et les rémunèrent à un taux intéressant. Selon les rumeurs du milieu des diamantaires, plusieurs de ces créanciers envisageraient d'intervenir par l'intermédiaire de sociétés financières suisses qui garantiraient leur anonymat.

L'affaire Chaumet ne ferait ainsi que commencer, avec cette particularité que les créanciers victimes des malheurs de la joaillerie se recrutent dans la haute société. Aux côtés du président zaïrois Mobutu, du roi marocain Hassan II, on trouve ainsi M. Albin Chalandon, actuel garde des sceaux, ou M. Jean Poniatowski, cousin germain de l'ancien ministre. Ce dernier assure que les frères Chaumet ont vendu, sans son accord, en novembre 1986, un bijou qu'il leur avait confié en 1979. Une vente dont il n'a jamais vu le produit...

G. M. et E. P.

A la cour d'appel de Bordeaux

Le procureur général demande des sanctions contre deux avocats

BORDEAUX
de notre correspondante

M. Claude Jorda, procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, a officiellement saisi, le 10 juin 1987, le bâtonnier, Me Alfred Peyrelongue, d'une demande de sanctions disciplinaires à l'encontre de Mes Daniel Lalanne et Denys Sutter, les défenseurs bordelais de l'ex-candidat RPR François Korber, accusé de trafic d'or et de devises avec le Luxembourg et du meurtre d'un de ses collaborateurs.

Le 11 mai 1987, devant la cour d'assises de la Gironde, les deux avocats et Me Thierry Lévy, du barreau de Paris, ont été récusés par leur client. Commis d'office, ils ont alors refusé de plaider, obligeant ainsi la cour à renvoyer l'affaire. Le procureur général les avait immédiatement menacés de sanctions disciplinaires (*le Monde* du 21 mai).

Il estime, en effet, que les avocats de François Korber ont commis à l'audience un manquement aux obligations que leur impose leur serment d'avocat en aidant un accusé à choisir le lieu, la date de son procès et ses juges. La sanction encourue peut être par ordre croissant : un avertissement, un blâme, une suspension pouvant aller jusqu'à trois ans, et au-delà la radiation.

Le conseil de l'ordre du barreau de Bordeaux doit statuer au plus tard le 25 juin. Le bâtonnier précise cependant que cette instance se réunira sous sa forme disciplinaire pour étudier l'affaire avant le 22 juin. Ce jour-là, en effet, François Korber, en principe assisté de ses trois avocats, doit comparaître de nouveau devant la cour d'assises de la Gironde.

GINETTE DE MATHA.

Société

Soixante-dix enfants victimes d'un gang organisé aux Pays-Bas

Les tristes clowns du « baby porno »

OUDE-PEKELA (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

« Après... après, il est arrivé des choses pas jolies pour les enfants. » Comme on la comprend, Tina Detmers, vingt-six ans, institutrice à Oude-Pekela, une ville de 8 000 habitants à l'extrême nord des Pays-Bas. Elle n'a pas envie d'entrer dans les détails.

Que s'est-il passé, en mai, à Oude-Pekela ? L'enquête est difficile puisqu'elle repose essentiellement sur le témoignage d'enfants de trois à six ans, tous traumatisés et qui manquent souvent de précision. Les enfants concernés sont environ 70 alors que la ville compte 168 enfants de cette tranche d'âge !

C'est l'institutrice Tina Detmers qui, la première, reçoit les confidences de trois d'entre eux. Deux portaient des traces de brûlures de cigarette et l'autre de pénétration anale avec un bâton. Le médecin du village constate les faits et les enfants commencent à parler. D'abord au médecin ou à l'institutrice, puis, plus difficilement, à leurs parents. Les « scénarios » diffèrent.

Méticuleusement — *« professionnellement »*, ajoutera un des policiers de la ville — trois ou quatre adultes, deux hommes, une ou deux femmes, ont attiré les enfants sans doute dans une des maisons du voisinage, pour des attouchements sexuels, des photos et des films pornographiques. Tous les enfants sont en effet formels : ils ont reconnu leurs camarades « à la télévision ». Parfois déguisés en clowns, parfois en simples ouvriers du bâtiment, les adultes attiraient les enfants qui jouaient près de chez eux : *« Venez chez le père du petit Jean. Il y aura des glaces, des limonades, on va bien s'amuser. »* Et le conte de fées tragique commençait. Transporté dans un minicar, les enfants, pas plus d'une dizaine à chaque fois, étaient menés dans une maison avec une piscine. Là, ils se déshabillaient *« pour nager dans la piscine ou pour se déguiser »*, leur disaient les adultes. Et les « jeux » se passaient sous l'œil de la caméra. Une demi-heure plus tard, trois quarts d'heure au maximum, c'était fini, les enfants étaient raccompagnés avec des menaces : *« Si tu parles, il arrivera des choses très graves à toi et à tes parents. »* Une explication du silence prolongé des enfants. Les « petits » affabulent-ils ? *« Impossible,* répond-on à Oude-Pekela, *sinon tous les enfants concernés ne seraient pas aujourd'hui aussi traumatisés. »* Marijke de Vries, trente-deux ans, mère de Paula, trois ans, raconte : *« Aujourd'hui, ma fille, qui adorait l'eau, pleure quand je veux l'amener à la piscine. Elle dort mal, me suit pas à pas ». « Pour nous aussi, c'est très dur,* poursuit Marijke, *nous ne faisons plus nos courses dans le village car chaque fois on nous parle de l'affaire. Au début, j'étais persuadée que cela n'était pas arrivé à mon enfant. C'était trop ignoble. Je lui ai quand même posé la question. Alors, un jour, elle s'est mise à pleurer et m'a raconté, mais petit à petit et pas tout de suite. Il a fallu attendre plusieurs jours. De toute manière, je n'en dirai pas plus. Paula m'a dit : « Maman, c'est un secret ! »*

Se sent-elle coupable ? *« Non, car ici nous avons l'habitude de laisser les enfants jouer dans les jardins des autres parents. C'est impossible de surveiller un enfant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ou alors il faudrait toujours être derrière lui et ce n'est pas bon non plus ! »* Dernier souhait de Marijke : quitter cette ville. Une ville qui, tout entière, se demande aujourd'hui : *« Pourquoi nous ? »*

Huit mille habitants, Oude-Pekela, à 30 kilomètres de Groningen, la grande ville du Nord, ressemble à tous les gros villages de cette région, mélange curieux de modernisme « à l'américaine » — rue principale avec centre commercial — et de tradition typiquement néerlandaise, comme ce moulin et ce canal où l'hiver tout le monde peut patiner. On y voit uniquement des maisons individuelles, le plus souvent en bois, ce qui donne cette impression mitigée de relative richesse et d'isolement. *« C'est une ville plutôt industrielle* explique M. Warchtmeester, porte-parole de la mairie, *mais beaucoup d'entreprises ont fermé. Le chômage touche maintenant près de 20 % de la population. Les gens d'ailleurs viennent s'installer ici pour quelque temps, ce qui a peut-être rendu possible cette affaire. Dans un village agricole où tout le monde se connaît, je pense qu'on aurait repéré le manège de cette bande. »*

Une bande que l'on soupçonne maintenant d'avoir opéré dans d'autres villes, à Haarlem, à Rotterdam, la police aurait été saisie d'affaires similaires mais impliquant toutefois moins d'enfants qu'à Oude-Pekela. Tout le pays commence à être traumatisé et se pose des questions. Les Pays-Bas, sous couvert de liberté des mœurs mais aussi souvent par goût du lucre, n'ont-ils pas permis trop de dérives ? L'affaire d'Oude-Pekela va sans doute réveiller certaines rancunes. Ainsi les Américains n'avaient-ils pas accusé en 1984 Amsterdam d'être au centre d'un trafic mondial de pornographie enfantine ? Ainsi des Britanniques demandent-ils que les Pays-Bas accèdent enfin à leur demande d'extradition d'un des responsables d'une publication spécialisée dans le « baby porno » arrêté il y a deux ans à Amsterdam. En Belgique, où le journal *le Soir* a récemment révélé l'existence d'un trafic d'« enfants loués », on sait que la filière passe aussi par les Pays-Bas. *« Notre situation centrale, l'existence de ports comme Rotterdam, qui est le plus important du monde, ce qui permet toutes sortes de trafics et attire toutes sortes de « commerçants », n'expliquent pas tout,* conclut un homme politique. *Nos lois aussi sont peut-être responsables. Elles sont trop laxistes en matière de drogue comme de pornographie. S'ils sont arrêtés, les bandits d'Oude-Pekela risquent au maximum trois ans de prison. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Les missions respectives de la police et de la gendarmerie

La FASP demande la création d'une commission indépendante de réflexion

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a demandé, jeudi 11 mai, le « retrait immédiat » de la circulaire qui fixe les circonstances et les conditions dans lesquelles les gendarmes peuvent porter « la tenue civile » (*le Monde* du 6 juin).

M. Deleplace, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse, a estimé que la circulaire de la direction de la gendarmerie témoignait de la « méfiance » dans laquelle le gouvernement tient la police nationale. *« Il faut en finir avec cette méfiance des responsables politiques envers les policiers,* a-t-il précisé, *alors que notre service public, parce qu'il est un service public où les syndicats peuvent jouer un rôle constructif, où les personnels peuvent s'exprimer, où les policiers eux-mêmes peuvent aider à améliorer l'efficacité et la rentabilité, est l'un des piliers de la République et des institutions démocratiques. »*

Après avoir ironisé sur l'impression de « désordre » que cette affaire donne de la gestion des affaires policières, le secrétaire général de la FASP a souhaité que ce dossier ne fasse pas *« l'objet d'une polémique stérile ». « Les gendarmes ne sont pas nos ennemis, mais nous sommes attachés à ce que la sécurité des villes reste la mission d'une police civile et non militaire »*, a encore insisté M. Deleplace, avant de poser la question : *« Comment adapter l'existence de deux polices à l'évolution du pays ? »*

En fait, l'organisation de M. Deleplace ne semble pas trouver nécessaire l'existence de deux polices, l'une civile, l'autre militaire, qui se font concurrence. C'est pourquoi elle demande la création d'une *« commission indépendante de réflexion sur les missions respectives de la gendarmerie et de la police nationale ».* Le gouvernement, pour sa part, a annoncé mercredi qu'une commission chargée d'harmoniser « en permanence » les actions des deux polices serait prochainement mise sur pied. Elle devrait être présidée par M. Daniel Videau, conseiller d'Etat. La création de cette commission fait suite à la vive polémique qui a opposé M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, à M. André Giraud, ministre de la défense, au sujet de cette circulaire.

Le Sénat adopte la réforme de l'apprentissage

Après sa séance mensuelle consacrée aux questions du gouvernement, le Sénat a adopté définitivement, le jeudi 11 juin, le projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail dans le texte mis au point en commission mixte paritaire et déjà voté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 juin). Ouvert en décembre 1984 par l'échec des négociations entre partenaires sociaux, le débat sur l'aménagement du temps de travail est désormais clos au Parlement. D'autre part, le Sénat a adopté (la gauche votant contre) dans la nuit du 11 au 12 juin, et après l'avoir amendé, le projet de loi modifiant le livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage dont, saisi en première lecture, il avait commencé l'examen le 10 juin (*le Monde* des 8 avril et 5 mai).

Relancer la formule de l'apprentissage, objectif de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, passe par l'idée que l'éducation professionnelle des jeunes relève de la responsabilité de l'ensemble de la collectivité nationale. Or les entreprises sont, aux yeux du gouvernement, trop faiblement impliquées dans cette formule et, d'autre part, l'apprentissage mérite d'être une *« voie complète »* de formation.

Les réserves exprimées par M. Ragot, rapporteur du Conseil économique et social, ont été abondamment reprises, amplifiées et complétées par la gauche. C'est en vain que les communistes ont tenté de faire voter, au Sénat, une exception d'irrecevabilité contre ce texte, puis une question préalable.

Défendant la première motion, **M. Hector Viron** (PC, Nord) reproche au gouvernement de *« poursuivre l'œuvre entreprise »* par ses prédécesseurs de *« destruction du droit du travail »* et d'*« asservissement de la formation aux intérêts patronaux ».* Pour lui, il n'est pas acceptable que l'apprentissage devienne, *« aux mains du patronat »*, une filière concurrente de l'enseignement public. Quant à l'inconstitutionnalité elle-même du projet, il estime qu'elle serait avérée dès lors que les apprentis toucheraient une rémunération ne correspondant pas au travail fourni. **Mme Hélène Luc** (Val-de-Marne), *présidente du groupe* communiste, qui plaide sans succès pour le vote d'une question préalable, reproche au gouvernement de porter atteinte à l'enseignement technique et technologique à tel point que *« plus aucun obstacle,* dit-elle, *ne s'opposera à la volonté du patronat de généraliser les « formations maison », facteurs de précarisation car inutilisables dans d'autres entreprises ».*

Du côté de la majorité, les préoccupations sont surtout d'ordre financier. Ainsi M. **Jean Madelain** (Un. cent., Ille-et-Vilaine), rapporteur de la commission des affaires sociales, regrette le silence du projet sur ce point et observe qu'une réforme de la taxe d'apprentissage est urgente, point sur lequel s'accordent tous les groupes. Lui, tout comme MM. **Jean Boyer** (RI, Isère), **Gérard Delfau** (PS, Hérault), **Louis Souvet** (ratt.-adm. RPR, Doubs), exprime également la crainte de voir l'Etat se défausser sur les régions pour le financement de l'augmentation du nombre d'heures de formation. **M. Séguin** affirme que l'Etat assumera ses responsabilités financières. Il n'empêche que c'est à l'unanimité que le Sénat vote un amendement prévoyant que la compensation des charges nouvelles, évaluées à 36 millions de francs par le gouvernement, incombant aux régions sera assurée par l'Etat, conformément à l'esprit et à la lettre des lois de décentralisation.

Tout en permettant aux entreprises de dispenser elles-mêmes des enseignements donnés par les CFA (centres de formation d'apprentis), après habilitation par l'inspection de l'apprentissage, les sénateurs suivent M. Gouteyron, qui offre à ces mêmes CFA la possibilité de conclure avec des lycées professionnels (publics et privés sous contrat) des conventions, pour que ces derniers les remplacent pour certains enseignements.

Sur la délicate question des rémunérations, la majorité suit la position de M. Madelin, qui rappelle que l'apprenti reçoit un salaire, précise que des dispositions plus favorables peuvent être prévues, non seulement par le contrat, mais aussi par des conventions ou des accords collectifs et réintroduit l'avis de la commission permanente du Conseil national de la formation professionnelle avant que ne soit élaboré le décret fixant le montant des rémunérations. Enfin, le gouvernement ne s'oppose pas à la revalorisation de la situation des inspecteurs de l'apprentissage qui, dès lors qu'ils seront fonctionnaires, seront intégrés dans le corps des inspecteurs de l'enseignement technique.

A. Ch.

Au tribunal de Paris

« Minute » condamné pour diffamation envers le bâtonnier Mario Stasi

La société éditrice de l'hebdomadaire *Minute* devra verser 100 000 F de dommages et intérêts au bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris, Mᵉ Mario Stasi, en réparation du préjudice causé par un article publié dans le numéro daté du 5 mars.

Un différend survenu entre un éditeur de musique et son avocat avait été soumis au bâtonnier de l'ordre, qui avait conclu, après enquête du conseil de l'ordre, en considérant qu'une poursuite déontologique n'était pas justifiée. Une partie de la réponse du bâtonnier avait été publiée par l'hebdomadaire *Minute* dans le cadre d'un article intitulé « De l'or à la clé », où l'auteur laissait entendre que des pressions auraient pu être exercées sur le bâtonnier Mario Stasi, qui se serait rendu coupable de faux en écritures.

Le jugement rendu, jeudi 11 juin, par la première chambre du tribunal civil de Paris relève : *« La société éditrice de* Minute, *qui ne se prévaut d'aucun élément pouvant justifier, atténuer ou faire disparaître le caractère diffamatoire des propos incriminés, a, par son attitude inadmissible envers le chef de l'ordre des avocats de Paris, commis une faute particulièrement grave. »* Outre les dommages et intérêts, la Société d'éditions parisiennes associées (SEPA) devra publier un texte précisant cette condamnation dans l'hebdomadaire *Minute* et dans cinq journaux.

ÉDUCATION

Un plan de formation pour mille sportifs dans les universités

M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, et M. Jacques Valade, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, ont présenté, mercredi 10 juin, à la presse, le « plan de formation » qui doit permettre aux sportifs de haut niveau de poursuivre des études universitaires (*le Monde* du 6 juin).

Ces athlètes pourront bénéficier d'un statut particulier et d'aménagements dans l'emploi du temps, le régime d'examen, les modalités d'enseignement... Près de mille étudiants sont concernés par ce dispositif mis en place dans cinq académies (Bordeaux, Grenoble, Lyon, Paris et Poitiers) et qui intéresse vingt et une disciplines sportives.

● **L'Université du Pacifique est créée.** — L'Université française du Pacifique vient d'être créée à Papeete et à Nouméa par un décret du premier ministre, publié au *Journal officiel* du 2 juin. L'idée en avait été lancée en septembre 1985 par le président de la République, qui y voyait un moyen de développer la présence de la langue et de la culture française dans le Pacifique sud, où trois cent mille francophones font face à vingt millions d'anglophones.

Cette création donne une existence propre à des formations universitaires de premier cycle existant déjà en Polynésie mais rattachées jusqu'à présent à des universités métropolitaines.

Mort du collectionneur Alexandre Iolas

Alexandre Iolas, propriétaire de galeries de tableaux et collectionneur réputé, est mort le 11 juin à New-York. Il était âgé de soixante dix-neuf ans.

Grec d'Alexandrie, Alexandre Iolas avait possédé des galeries à Paris, Milan, Zurich et Genève. Mais c'est à New-York qu'il ouvrit sa première officine en 1945.

Il avait commencé sa carrière comme danseur dans les ballets du marquis de Cuevas. Elle fut interrompue à la suite d'un accident. La découverte d'une toile de Chirico lui ouvrit un nouvel horizon. Il commença par exposer des artistes surréalistes comme Max Ernst, Matta et Brauner.

A la fin des années 50 et au début des années 60, il découvre le pop art et les nouveaux réalistes. Il soutient activement Andy Warhol, qui parlait de lui comme d'*« une sculpture vivante »*, et, en France, Tinguely, Martial Raysse et Niki de Saint-Phalle.

Installé depuis vingt ans aux portes d'Athènes, il avait peuplé sa villa d'œuvres de Chirico, Ernst, Braque, Magritte, Matta et Takis. Il y menait une vie fastueuse, mais ses dernières années furent assombries par ses démêlés avec le gouvernement grec. On ne sait ce que va devenir sa fabuleuse collection.

REPÈRES

Catholicisme

Une théologienne conteste la virginité de Marie

Parce qu'elle ne croit pas en la virginité de la Vierge Marie, Mᵐᵉ Uta Ranke-Heinemann, seule Allemande titulaire d'une chaire de théologie catholique en RFA, risque de ne plus pouvoir enseigner à l'université d'Essen.

Mᵐᵉ Ranke-Heinemann est la fille de l'ancien président de la République, Gustav Heinemann, qui était un membre influent de l'Eglise protestante. Son sort devrait être décidé dans les jours à venir, au retour de l'évêque d'Essen, Mgr Franz Hengsbach, actuellement en Pologne avec Jean-Paul II. — *(AFP, Reuter.)*

Cattenom

Un tribunal interdit des rejets radioactifs

Le tribunal administratif de Strasbourg, statuant sur des plaintes du Land allemand de la Sarre et de plusieurs dizaines de communes du Luxembourg et de RFA s'est prononcé, jeudi 11 juin, pour l'annulation des autorisations de rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux des tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle). Pour les tranches 1 et 2, le tribunal a préconisé un recours devant la Cour européenne de justice.

Mexico

70 % des nourrissons intoxiqués par le plomb

70 % des nourrissons âgés de un à douze mois et 22 % des enfants habitant Mexico ont dans le sang une concentration de plomb (10 microgrammes par litre) dépassant largement les normes acceptables et qui provoque des troubles neurologiques et du fonctionnement cérébral, a déclaré, le jeudi 11 juin, M. Luis Guerra, président de l'Institut autonome d'enquêtes biologiques, devant le Congrès mexicain. La pollution extrême qu'entraînent la surpopulation, la circulation automobile et le climat de Mexico est responsable de cette véritable intoxication.

Museum

Deux nouvelles salles de minéralogie

Le président de la République a inauguré, jeudi 11 juin, les deux nouvelles salles de la galerie de minéralogie du Museum national d'histoire naturelle (au Jardin des plantes de Paris). La première salle abrite définitivement l'extraordinaire collection de cristaux géants achetée par le Museum en 1983. La seconde, véritable chambre forte souterraine, permet de présenter enfin au public, dans le cadre de l'exposition « La pierre et l'homme », les plus précieuses pièces de pierres et de métaux du Museum et de son « annexe » le Musée de l'homme ainsi que quelques objets prêtés temporairement.

Depuis des décennies, la plupart de ces pièces étaient entreposées dans des coffres de banque, faute d'installations conçues pour la sécurité.

Pollution

Delphes sauvée

Le site naturel de Delphes et ses vestiges archéologiques sont sauvés des risques graves de pollution qui les menaçaient. Le gouvernement grec a en effet annoncé, le mercredi 10 juin, qu'il renonçait à l'installation d'une usine d'alumine qui devait être construite par les Soviétiques à Aghia-Euthimia, à 11 kilomètres du site.

C'est une victoire pour l'association « Sauvez Delphes » et pour l'écologiste suisse Franz Weber qui avait prévu d'organiser avec la presse grecque et internationale une importante manifestation sur le site de Delphes les 13 et 14 juin.

Sciences

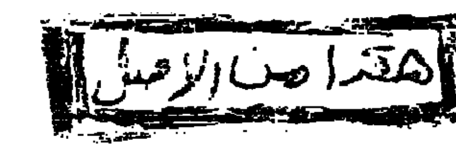
Inauguration de l'IN2P3 à Villeurbanne

Le centre de calcul de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2 P3) a été ouvert officiellement, jeudi 11 juin, sur le campus de La Doua à Villeurbanne (Rhône). La décentralisation de cet établissement, qui était auparavant à Paris, a coûté cent millions de francs. Sa mission principale est de « coordonner les recherches » de sept cents chercheurs français travaillant dans les seize laboratoires rattachés à l'IN2 P3. Des liaisons spécialisées permanentes sont en place pour assurer le transit des informations traitées à Villeurbanne par les plus puissants des ordinateurs IBM. Le central de calcul traite notamment les données enregistrées auprès des accélérateurs de physique nucléaire (« Ganil » à Caen et « Saturne » à Saclay) ou de physique des hautes énergies comme « Desy » à Hambourg et le « Cern » européen de Genève. — *(Corresp. rég.)*

Survie 87

Retraite aux flambeaux devant le Palais-Bourbon

Survie 87, organisation qui milite pour *« légitimer la lutte contre la faim »* et pour *« le refus de la fatalité »* appelait à une retraite aux flambeaux le vendredi 12 juin à 22 heures, de la place de la Concorde à la Chambre des députés, à Paris. Survie 87, qui a le soutien de cent deux Prix Nobel et de personnalités, organise cette manifestation pour obtenir le vote à l'Assemblée nationale d'une loi prévoyant qu'un millième du PIB français soit consacré à des actions pour la survie et le développement des régions les plus menacées par la famine.



Le Monde
SANS VISA

Enquête, près de Milan, aux sources de l'inspiration caravagesque, dans la ville qui vit naître le peintre et lui donna son nom.



FRANÇOIS LE DIASCORN

Le Caravage n'a cessé de faire son autoportrait sous les traits d'un adolescent, d'un pèlerin, d'un assassin, d'un témoin...

A Caravage, chez le Caravage

par Jean-Noël Schifano

COMMENT se trouver à Milan sans désirer voir Caravage, le bourg où est né le peintre et dont il a glorifié le nom ? Le Caravage, qui parcourut la péninsule du nord au sud, le pinceau et l'épée meurtriers au poing, pour en voler, dans sa rage de lumières, le cœur ténébreux. Le Caravage qui, de Milan à Rome, de Naples à Syracuse, et même au-delà puisqu'il signa à Malte, dans le sang de saint Jean, la plus cruelle décollation qui soit au monde, sema son génie vigoureux comme un miroir de la seule et suprême unité de l'Italie, celle de l'art, avant de mourir seul, sur une plage au sud de Rome, le 18 juillet 1610, à l'âge de trente-neuf ans.

Nul encore ne s'est avisé que Michelangelo Merisi ne serait pas devenu le Caravage sans sa naissance et ses années passées à Caravage : non seulement il y vécut jusqu'à treize ans, mais après son apprentissage à Milan et avant son errance tourmentée et féconde, il y passa les années 1589-1592.

Las ! ce bretteur impénitent, outre son œuvre révolutionnaire de peintre « selon la nature » qui poussa brutalement les saints de leurs nuages pour en faire des hommes aux pieds sales, n'eut pas le temps de nous laisser la moindre ligne d'un journal intime (comme Delacroix), ou l'histoire de sa vie (comme Benvenuto Cellini, qui mourut en 1571, l'année où naquit le Caravage : en somme, le passage du flambeau des forbans de l'art !) et encore moins des « mémoires d'outre-tombe », lui qui est mort jeune, les doigts tachés de sombres couleurs — *le Martyre de sainte Ursule*, son dernier tableau, retrouvé à Naples en 1980 et sans doute peint quelques semaines avant sa mort, est l'un des plus noirs de l'histoire de la peinture — et de sang...

Cependant, une journée passée à Caravage et dans le Bergamasque m'apprit qu'en changeant le lieu, on pouvait appliquer à Michelangelo Merisi et transposer sans se tromper les mots de Chateaubriand parlant des bois de Combourg : *« C'est dans le bourg de Caravage que je suis devenu ce que je suis. »*

Combats de condottieri

Nous sommes partis de Milan au petit matin, par la nationale 11, le long du *naviglio* de Martesana. C'est en flânant que nous fîmes les soixante kilomètres qui séparent Milan de Caravage. Nous contournâmes Gorgonzola, plus connu et apprécié dans le monde goulu des critiques d'art que le bourg du Caravage, et fîmes une première halte au château viscontien de Cassano qui domine le fleuve Adda : la guivre dévoreuse d'enfants, emblème de la noble famille milanaise, se devine encore sur les murs de la forteresse devenue une énorme ferme. Autour de Caravage, entre l'Adda et l'Oglio, les deux fleuves qui forment sur la carte un entonnoir où coulent une infinité de canaux d'irrigation, nous en verrons des dizaines de ces châteaux des treizième, quatorzième, quinzième siècles, en ruine, miraculeusement conservés, tel le château de Romano, ou transformés en exploitations agricoles : ils témoignent des « siècles d'or » des condottieri qui, sur le dos des populations spoliées et massacrées, se livraient de féroces batailles.



L'évêque au fouet à l'entrée de la cathédrale.

Qui ne se souvient, ici, en passant à côté de son fier château de Malpaga, du grand condottiere vénitien Colleoni — Coglioni de son vrai nom, qu'on peut lire dans les actes officiels du quinzième siècle : si grande était sa force d'homme de guerre et de trousseur de femmes, qu'il portait trois paires de testicules sur ses armes et deux gueules de lion unies par deux langues de feu — lequel, à soixante-douze ans, combattit contre Milan de l'aube au couchant, en plein mois de juillet ? Et c'est dans cet entonnoir de toutes les violences que naît, un siècle plus tard, Michelangelo Merisi.

« Pais dè cunfì, o lader oasasi » : pays de frontière, ou voleurs ou assassins, dit le proverbe local ; et le Caravage a été, jusque dans ce proverbe, digne de son bourg : il se couvrit de mille forfaits et fut l'assassin, à Rome, le 29 mai 1606, de Ranuccio Tomassoni, son compagnon de jeu, qu'il cloua au sol d'un coup d'épée... Toutes les armées, les bandits, les proscrits, les mercenaires passent par Caravage qui marque la frontière entre les deux Etats en guerre perpétuelle, Milan et Venise. Par les plaines muettes et dont la terre renversée rougit au soleil, on aborde à Caravage plein de ressouvenances farouches.

Que disent les guides touristiques les plus complets ? Caravagio : bourg agricole de 13 600 habitants, pays natal de Michelangelo Merisi et de Polidoro Caldara. (C'est tout pour le Caravage, mais pas pour Caravaggio.) Le célèbre Santuario della Madonna di Caravaggio se trouve à 2 km au sud-ouest du centre, au milieu d'une vaste place entourée de portiques ; il commémore une apparition de la Vierge au quinzième siècle. La fontaine miraculeuse est située sous le somptueux autel...

D'autres guides ajoutent que nous sommes à 111 mètres d'altitude et que, près du sanctuaire, quelques chambres sont disponibles à l'auberge des Trois Rois ; en revanche, au Coq d'or on ne peut espérer que le couvert et point le gîte : mais, apparemment, ni Rois, ni Coq à Caravage même. Sans ce monumental sanctuaire et la source sacrée, saurait-on encore que le bourg de Caravage existe ? Lourdes avec quatre siècles d'avance...

L'important, c'est que le jeune Michelangelo ait vu, chaque année, ces foules dépenaillées de pèlerins fondre sur les campagnes, envahir le bourg, et, avec leurs groupes de « hurleuses », implorer grâce dans le malheur et le dénuement où elles se trouvaient, ainsi que l'avait fait la pauvre femme battue par son mari, Giovannetta, le lundi 26 mai 1432, jour où la Vierge vint la consoler... Et puis, sur le chemin qui mène au sanctuaire, il se sera arrêté plus d'une fois dans la douce et belle église de San-Bernardino bâtie de brique rousse, où Fermo Stella peignit ses célèbres fresques retraçant, en quatre épisodes et une immense *Crucifixion*, la vie du Christ.

« Rage » et « Ravage »

Si, dans Caravage, en français il y a « rage » et « ravage », ce que fut au vrai la vie du bourg et la vie de Michelangelo Merisi, en nous dirigeant vers la tour et les cinq clochetons de la cathédrale San-Fermo-e-San-Rustico aux pierres saumonées, nous avions présent à l'esprit la *Conversion de saint Paul* qui se trouve dans Rome, à Santa-Maria-del-Popolo. Quel est en effet le personnage qui domine toute la scène ? Un cheval. Un de ces bourrins trapus, de robe claire, que nous croisions, attelés à une charrette, descendant de ceux que, en grands troupeaux, l'enfant Michelangelo voyait sillonner son bourg et entendait hennir dans les longues nuits d'hiver.

En 1776 (le plus ancien recensement dont nous disposons), il y avait quatre mille quatre cent soixante et onze chevaux dans le Bergamasque, deux mille sept cent onze mulets et barbots, deux mille deux cent soixante-dix-neuf ânes ; quant au nombre de bipèdes, il est incertain. *Carra vadum*, dit l'étymologie, autrement dit : gué des chariots ; et encore : *caballatium*, lieu de rassemblement des palefreniers et des charretiers... un de ceux, grossiers, et brutaux, qui racontaient parfois leurs courses à travers les marais et l'histoire de la mystérieuse Carraca, cette ville disparue pour laisser place au bourg qui, selon les légendes, était alors un île surgie au milieu d'une mer immense.

Dès l'automne et jusqu'au printemps, non seulement Caravage redevient une île, mais, certains jours d'hiver, une nuit qui n'en finit pas s'abat sur le bourg et tout le Bergamasque : c'est la fameuse *borda*, un brouillard si épais que chacun devient, des jours durant, une île noire pour l'autre. L'été, en revanche, un soleil en poussière blanche tombe sur le sol et vous aveugle ; et, dès les beaux jours, les mottes de terre vous envoient dans les yeux des reflets d'acier.

Faut-il chercher ailleurs l'origine du ténébrisme caravagesque, la violence de son monde nocturne aux rais de lumière qui forent les chairs crucifiées, martyrisées, assassinées ? David tient la tête sombre et coupée et exsudant le plaisir et le sang du Caravage qui, sur l'éclair blanc de la lame, signe son nom. Le Caravage n'a cessé de faire son portrait, sous les traits d'un adolescent, d'un pèlerin, d'un assassin, d'un témoin : il est présent, jusqu'au dernier moment, au martyre de sainte Ursule. Dans tous les lieux où il passe, se bat, peint, même à Naples, la ville des ardents contrastes et des sommets de son art, c'est d'abord la lumière et la nuit du bourg natal qui lui élance l'âme, qu'il jette sur ses toiles.

Sur la place de la cathédrale, le café Torre fait face au parvis. Vert et rose pastel, charmante tonnelle : le café est grand ouvert mais fermé au public, ce jour-là. Nettoyage de printemps oblige : yeux bleu vert, jupes noires que le mouvement des hanches tire au-dessus du genou, renversée dans un rire nerveux, une femme jeune et belle, assistée de sa vieille mère qui tient la chaise où elle est perchée, frotte les vitres comme on étrille une jument.

« Vous n'êtes pas de Carias, me dit cette madone des palefreniers, *d'où venez-vous ? »* Ainsi, les habitants du bourg nomment-ils leur Caravaggio : Carias au rire carné, Carias qui agresse et siffle dans la nuit des cœurs. Une putain retrouvée noyée et le ventre gonflé d'eau servit de modèle au peintre de toutes les transgressions pour le tableau qu'on peut admirer au Louvre, *la Mort de la Vierge*.

Un œil globuleux et féroce

Dans le chœur de la cathédrale, tel que le voyait l'enfant Michelangelo Merisi, si un frisson nous parcourt devant la tragique *Déposition* de Francesco Prata, et ses fresques — un obscène *Paradis* d'aîles et de rondeurs fendues couvre la coupole à la Bramante de la chapelle du Corpus Domini —, ce sont surtout les fresques de Bernardino Campi, d'un réalisme éclatant, qui nous requièrent : et, entre autres, ce très caravagesque jeu de mains et de muscles à nu d'où semble émaner la lumière.

Soudain, comme nous nous retournons, dans l'angle gauche de l'entrée, un évêque mitré se dresse, surgi là, dirait-on, pour nous barrer le chemin, en pied, d'une taille humaine mais hissé sur un piédestal qui le gigantifie, sculpté dans le plâtre et peint à fresque par le même Campi : le prélat paraît figé dans sa cruauté, l'œil globuleux et féroce, et, dans sa main droite, il serre pour les abattre sur les fidèles agenouillés, les lanières de fer d'un fouet levé. Verges ou épées, combien de fois le Caravage répétera-t-il ce geste dans sa vie ou sur ses toiles, lui qui fit ses premiers pas quand la peinture séchait sur les murs et l'évêque rageur ?

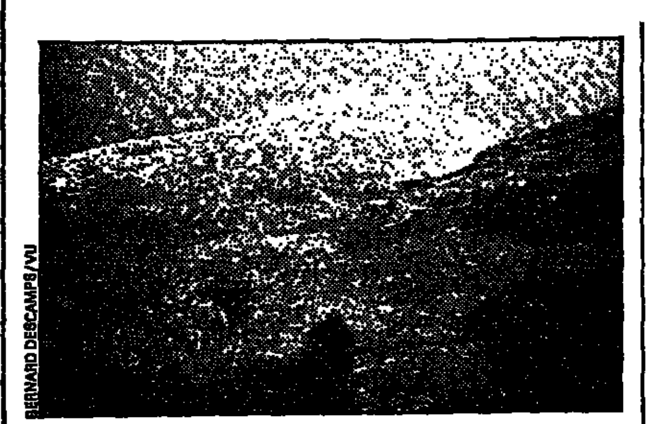
Quant aux jeunes Bacchus, au sourire coquin et narquois de l'Amour vainqueur, aux joueurs de chalumeaux et bergers alanguis ou farouches, nous les avons rencontrés, le 7 avril 1987, à Caravage. En sortant de San-Fermo-e-Rustico, et en descendant sur la gauche, on arrive bien vite à l'ex-couvent de San-Giovanni, devenu hôpital au seizième siècle, aujourd'hui en partie transformé en école primaire. Le côté sud, qui donne sur un champ d'herbes folles et un canal d'eau fangeuse, est en voie de restauration.

Trois jeunes tâcherons, noirs comme des gamins napolitains, se trouvaient là, dans les gravats ocre-rouge, sous une arcade plein cintre, pour dégrossir ou couper de vieilles poutres : l'un, ployant de tout son corps sur la scie circulaire ; l'autre, avec une tronçonneuse dont il jouait au-dessus de sa tête autant que dans le bois vermoulu : quand il nous vit, il arrêta le hurlement démoniaque de son instrument et, dans un bel éclat de rire, nous proposa, tout en se dirigeant derrière un pan de mur éboulé où couraient des lézards, de nos couper, zzziiip !, la jambe du milieu...

Le troisième était allongé sur un haut tas de planches, une jambe repliée sous lui, l'autre pendant dans le vide : débraillé, la braguette ouverte, le cou renversé en arrière, les yeux mi-clos sur de long cils, le visage et le corps un peu replets, un peu mous : il se laissait dorer par le soleil et offrir aux regards... Tel qu'en lui-même enfin Caravage le change.

(Lire la suite page 14.)

ESCALES


BERNARD DESCAMPS/VU

Baptême du feu

Depuis plus de vingt siècles, le *Stromboli* est en éruption permanente, et la découverte des volcans n'est pas réservée aux spécialistes... C'est sous la conduite d'un vulcanologue que la FNAC Voyages (6, bd de Sébastopol, 75004 Paris, Tél. : 42-71-31-25) propose d'aller bivouaquer au bord du cratère pour y observer et y photographier le spectacle. Si cette balade insolite ne présente aucune difficulté, *mieux vaut, cependant, être* en bonne condition physique.

Un circuit de huit jours (6 950 F par personne de Paris à Paris, en pension complète et chambre double) qui permet également de goûter au charmes des îles Lipari. Départs en juillet et septembre. Renseignements dans les FNAC Voyages de Paris (Forum des Halles et Montparnasse) et de Lyon, ou par correspondance.

La route Pakistan-Sinkiang

Ouverte l'an dernier, la fameuse route Pakistan-Sinkiang s'est, depuis, quelque peu refermée pour ne laisser, désormais, les nombreux groupes qui se bousculent au portillon ne l'emprunter qu'au compte-gouttes. Non seulement le *col de Kunjerab n'est* franchissable que six jours par mois, mais il faut avoir obtenu préalablement le feu vert des autorités locales, qui souhaitent éviter ainsi *la* saturation de possibilités *d'hébergement* plutôt limitées.

Un des premiers à avoir franchi ce col, Peuples du monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : 42-72-50-36) s'est vu accorder le précieux *sésame* pour le 16 juillet. Aussi *propose-t-il un circuit qui*, au départ de Swat, au Pakistan, conduit, par le Karakorum Highway, à Kashgar, au Sinkiang, puis à Urumchi et Turfan, avant de rallier Pékin via Lanzhou et Sian. Du 11 juillet *au 8 août : 28 750* F.

A ce prix-là, on peut *s'offrir en prime les Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, du Père Huc, un passionnant récit que rééditent Peuples du monde et la librairie Astrolabe (46, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : 42-85-42-95). Jusqu'à fin juin, 240 F les deux volumes achetés sur place et 290 F frais d'envoi inclus.

Safari suisse

C'est un safari pour pieds *tendres. Bouquetins*, chamois et marmottes, hermines, lièvres variables et bartavelles. Et si l'on a l'œil, le renard, l'aigle royal et, plus discret, le chevreuil : les « trésors » de la réserve *naturelle du Mont-Pleureur*.

C'est en Suisse, dans le *Valais, sous* la *conduite* d'un guide diplômé, à raison de huit heures de marche par jour, en terrain moyennement accidenté. Le soir, réconfort à l'hôtel de Mauvoisin, à Verbier.

L'organisateur est M. François Perraudin, *guide, Ch 1936 — Verbier*. Tél. : (19) 41-267-54-91. Une semaine coûte 720 francs suisses, soit 2.900 F. Les safaris sont organisés à partir des 21 juin, 5 juillet, 12 juillet, 16 *août* et *30 août*.

Musique à l'ancre

Le bateau quitte La Rochelle à 9 h 30. Deux heures plus tard, concert à l'île d'Aix. L'après-midi, promenade commentée *dans* l'embouchure de la Cha*rente, à l'île Madame*, à Port-des-Barques : concert à Rochefort, dans la somptueusement restaurée Corderie royale. Retour à La Rochelle en autocar.

Ces croisières musicales (réservations dans les agences locales, tél. : 46-41-02-86 à *La Rochelle*, et renseignements à la Maison *Poitou-Charentes*, 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-96-01-88) sont organisées les vendredis 10 juillet et 7 août, et le dimanche 13 septembre. Elles permettront d'entendre le Trio à cordes de Paris (Charles Frey, violon, Michel Michalakakos, alto, et Jean Grout, violoncelle) donner *des œuvres de Mozart*, Beethoven, Milhaud, Dusapin et Schönberg notamment, le Quatuor de saxophones contemporain, et l'Ensemble Ars Nova.

Une formule « fluviale » (les samedis 11 juillet, 8 août et 12 septembre) à *partir de Saint-Savinien*-sur-Charente, avec un concert au château de Panloy, à l'abbaye aux Dames et dans l'église de Chaniers, est également proposée aux amateurs.

La participation est fixée, pour l'une comme pour *l'autre*, à *240* F *par personne*, ce prix ne comprenant pas le déjeuner.

Robert Enrico et Tahiti

Dix-neuf nations, dont la Chine, la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis, *le Canada, la* Roumanie, et onze régions *françaises ont participé*, du 31 mai au 5 juin, à la vingt et unième édition du Festival international du film de tourisme à Tarbes.


D.R.

Le jury a décerné le Pyrène d'or à Robert Enrico pour son film *Parfum d'aventure, présenté par l'Office* du tourisme de Tahiti.

« J'ai toujours manifesté un intérêt pour les courts métrages, devait déclarer le lauréat, *mais, pour moi, il n'est pas question de me lancer dans les films-catalogues. Je traite ces réalisations comme un long métrage, avec un scénario et une part de fiction. »*

Patchwork américain

Huit ouvrages se disputaient cette année *les* suffrages de la vingtaine de *journalistes* réunis à l'hôtel Marriott d'Amman par Jumbo, filiale d'Air France, pour décerner le septième Grand Prix des voyages. Un prix destiné à couronner un auteur dont le livre constitue *« une invitation à la découverte d'une région, d'un pays ou d'un peuple »*. Une définition suffisamment claire pour que l'on se soit étonné de trouver dans la sélection des ouvrages aussi « hors sujet » que les *Amours océanes* de Jean-*Michel Barrault ou* la vie cosmopolite de *Léon l'Africain* d'Amin Maalouf (chez Lattès).

Au terme d'une succession de votes qui écartaient notamment le roman de Michel Croce Spinelli *Bois d'épave*, ainsi que deux ouvrages collectifs — *l'Irlande* et *Buenos Aires* — des éditions Autrement, *Léon l'Africain* n'en parvenait pas moins en finale, où il s'inclinait devant *l'Amérique passionnément* de Laurette de Soultrait (chez Carrère, 197 p., 135 F.).


FRANÇOIS LE DIASCORN

Juste retour à la logique. Etait ainsi distingué *l'ouvrage qui non seulement* correspondait le mieux à l'esprit du prix mais illustrait assez bien la vocation d'un voyagiste qui entend privilégier avant tout le voyage individuel.

Récit d'une errance solitaire mais chaleureuse, ce livre nous fait découvrir à la fois des grands espaces et *des faits quotidiens*. Une Amérique patchwork où se côtoient businessmen et Amish, francs-maçons et anciens combattants, notables et prêcheurs, villes fantômes et églises pour *mariage* express. *Un livre* pour embarquement immédiat.

Alésia, allons-y

Ne cherchez pas Bibracte ou Alésia dans le dictionnaire des communes ou dans l'indicateur des chemins de fer. Si vous décidez de participer à la randonnée entre *les deux sites gaulois* organisée du dimanche 16 au samedi 22 août par l'Association bourguignonne de randonnée (parc naturel régional du Morvan, Saint-Brisson, 58230-Montsauche. Tél. : 86-78-70-16), il vous faudra rallier *d'abord* Etang-sur-Arroux (Saône-et-Loire) et le site du mont Beuvray.

La promenade à pied, à bicyclette, à cheval ou en calèche vous laissera, six jours *plus tard*, à Venarey-les-Laumes (Côte-d'Or), où se trouve le mont Auxois, site du siège fameux.

Des animations sont prévues au long du parcours (*soirée botanique*, repas gastronomique et bal à Saulieu, visite archéologique du mont Beuvray, reconstitution du siège d'Alésia et visite du musée).

Les forfaits — *comprenant le carnet de route, l'animation, l'hébergement et les repas* — varient de 1 000 F pour un cycliste à 1 200 F pour un randonneur pédestre, 1 550 F pour un attelage, 1 600 F pour un cavalier indépendant (avec gîte et nourriture de son propre cheval), et 2 600 F si l'on doit louer une monture.

Un forfait de 200 F est demandé à ceux qui voudraient suivre l'itinéraire et participer aux animations en conservant pour le reste une autonomie digne de leurs ancêtres les Gaulois.

A Caravage, chez le Caravage

(Suite de la page 13.)

Le soir même à Milan, nous rejoignîmes Leonardo et Maria Sciascia au Manzoni. La canne dans une main, sa cigarette dans l'autre, l'œil pétillant de malice, notre grand Sicilien se plut à éclaircir pour nous un de ces crimes dont il a l'art de dévoiler la trame, d'estomper le mystère.

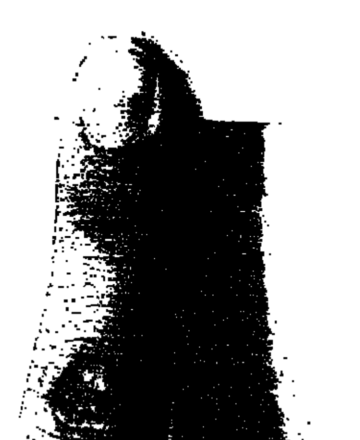
Il s'agit, cette fois, d'un vol célèbre : le dernier tableau, peint en 1609 et portant la signature du Caravage qui, en 1969, disparut de l'*oratoire de San-Lorenzo*, à Palerme. Le monde entier fut ému : mais personne n'eut plus jamais aucune nouvelle de la *Nativité*. Nulle demande de rançon auprès des autorités. Inestimable, invendable sur le marché de l'art, on pouvait supposer qu'un collectionneur sans scrupules en a commandité le vol, et que le tableau se trouve, outre-Atlantique peut-être, dans la *caverne* d'Ali-Baba d'un *milliardaire*. En fait, la *Nativité* n'aurait pas quitté Palerme et, voilà le crime : on l'aurait détruite. Mais alors, *cui prodest ?...*

Il y a quelque temps de cela, Leonardo Sciascia voyageait dans un train qui l'emmenait de Sicile vers le continent. Il était seul dans son compartiment. Un monsieur très bien de sa personne vint s'asseoir en face de lui, et, sans se présenter, émit cette hypothèse : bien avant le vol, on avait reproduit, hors des frontières italiennes, deux, trois, quatre... *Nativité. Lorsque le faussaire eut* donné à ces tableaux toute la patine nécessaire pour qu'on les croie vrais, l'ordre fut imparti de voler et détruire l'original.

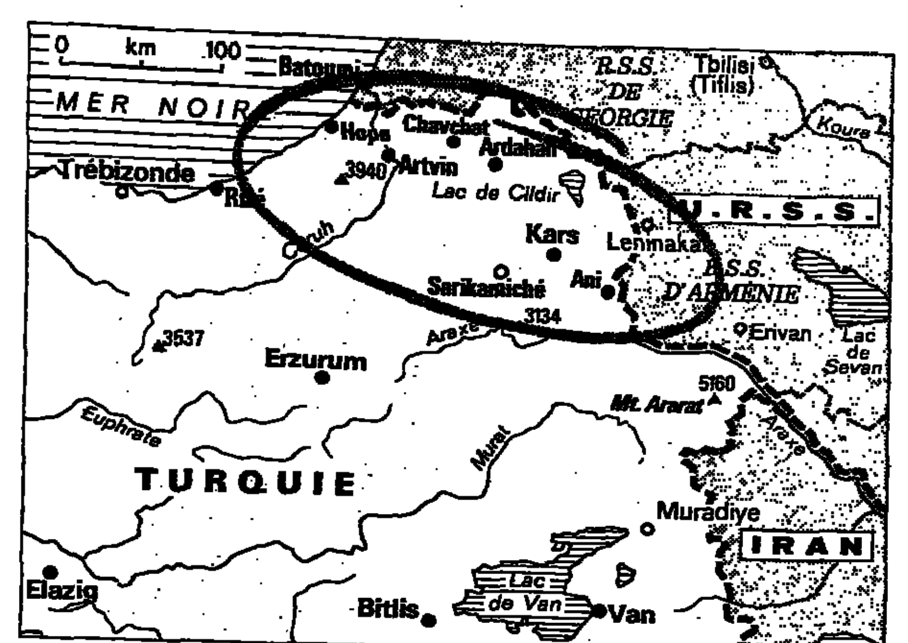
Ainsi, le bénéfice du vol se multiplia-t-il, au cours des ans, en autant de faux vendus chaque fois pour authentiques à des amateurs qui dépensèrent, et dépensent peut-être encore aujourd'hui, des fortunes pour contempler une habile copie. S'ils apprennent maintenant la nouvelle, aucun recours ne leur sera permis contre le faussaire. Et, pour une fois, le crime parfait n'a pas tout à fait payé : les indélicats collectionneurs, qui furent ou non les commanditaires — l'appât était lancé avec la nouvelle retentissante du vol — ont bel et bien été grugés...

Et Leonardo Sciascia, qui vit disparaître son informateur anonyme comme il était apparu, sourit en coin à cette « hypothèse » pouvant bien se révéler la solution d'une de ces énigmes qui entourent la vie hors la *loi et les œuvres ténébreuses du* Caravage.

JEAN-NOËL SCHIFANO.



Ani, mille ans après



Capitale des Bagratides au Xe siècle, Ani, la cité aux mille et une églises, aujourd'hui en ruine, veille sur une frontière infranchissable, celle qui sépare la Turquie du Nord-Est de l'Union soviétique.



Eglise en ruine dans la citadelle d'Ani.
Photo extraite de la série « Documents d'architecture arménienne » édités par la Faculté polytechnique de Milan et l'Académie des sciences d'Arménie soviétique.
Editions Arès à Milan.
Librairie Samuelian à Paris.

« *UN train pour Moscou ? Oui. Le mercredi...* » C'est faux, bien sûr, et ces paysans dans la salle d'attente de la gare de Kars n'iront pas plus loin que leur village, quelque part entre cette ville et la frontière soviétique. Pourtant, l'Anatolie du Nord-Est semble garder la nostalgie de l'époque où la frontière qui court de la mer Noire au mont Ararat n'en faisait pas un bout du monde, une région en impasse.

Comme autrefois les caravanes, on peut partir de Trébizonde, encore langoureusement superbe du souvenir d'avoir abrité les fastes d'une capitale en exil. Sagesse de la dynastie des Comnènes, ces empereurs contraints à l'exil après la prise de Byzance par les croisés latins en 1204 et qui ne reproduisirent ici que la dédicace de leur fameuse basilique : intime, stoïque dans les embruns, Sainte-Sophie de Trébizonde semble arrachée de Saintonge.

En suivant la rivière d'Or, l'Altin-Dere, on remonte vers le monastère de Soumela. Derrière la façade incendiée, béante sur l'abîme, le gardien, maçon revenu de Saint-Etienne, raconte en français la superposition des fresques heureusement bientôt restaurées, la vie des moines et leur départ en 1923.

Itinéraire gastronomique ? Ce serait sans doute pousser loin les charmes culinaires de la route côtière. Pourtant, où trouver ailleurs cette fondue au fromage de montagne servie avec du pain de maïs, avant des croquettes ou un ragoût d'anchois ? Dans l'étrange lucarne de la gargote, une bien sombre histoire de bureaucrate pervers : c'est un programme de la *télévision* de Géorgie soviétique.

On est déjà, ici, un peu dans le Caucase : après Rizé et jusqu'au-delà de la frontière, c'est le pays des Lazes, un peuple caucasien converti à l'islam, qui parle une langue apparentée au géorgien. Minorité sans problème, pourvoyeurs de thé d'un pays qui en consomme beaucoup, les Lazes ne se plaignent même pas d'occuper en Turquie le rôle ailleurs dévolu par les bêtisiers nationaux aux Belges ou aux Polonais.

Hopa... c'est la fin de la route : ces fumées, un peu plus loin, appartiennent au port soviétique de Batoumi.

A Artvin, à la mi-juin, cafetiers et restaurateurs délaisseront leurs commerces à flanc de montagne pour s'installer trois jours durant sur la prairie où se déroulent les combats de taureaux. Ce sera aussi la saison pour explorer les ressources archéologiques de la région. Plusieurs ruines d'églises géorgiennes peuvent être atteintes depuis Chavchat qui disperse sur l'alpage chalets de bois sculpté et greniers sur pilotis.

Dans cette solitude grandiose et enneigée la moitié de l'année, un professeur de français « purge » sa première nomination. Pour les futurs prédicateurs de mosquée, ses élèves, le contact avec notre littérature se fera par *Quatre-vingt-treize*, de Victor Hugo. A défaut du reste, la date sera certainement parlante : la guerre de 93 (1293 selon l'Hégire) est encore ici dans toutes les mémoires : la débâcle, l'exode vers l'Ouest, une armée tsariste commandée par un général arménien, et le rattachement de la province de Kars et Ardahan à la Russie par le traité de Berlin en 1878, jusqu'à la Révolution d'octobre.

Haute chrétienté d'Orient

Kars, qu'on rejoint en été au milieu des bergers transhumant par une piste qui emprunte, à 2600 mètres, l'un des plus hauts cols du pays, a gardé, dans le damier de ses longues bâtisses de pierre, l'allure d'un relais sibérien. Muni des autorisations nécessaires délivrées par la police, et après avoir déposé ses appareils photo au poste militaire, on atteint, à la frontière russe, Ani, devenue au dixième siècle la capitale de la seigneurie arménienne des Bagratides, la ville aux mille et une églises.

Derrière les murailles intactes, les ruines s'étendent sur un éperon rocheux fortifiant deux ravins : dans ce « désert des Tartares », la ville a attendu, trois siècles durant, ce Tchamarghan qui l'a mise à sac en 1239, anticipant de peu sur le déclin qui suivit, lors de la « paix mongole », le détournement des routes commerciales vers le nord de la mer Noire.

Artisans de l'une des plus prestigieuses écoles de l'architecture arménienne, les constructeurs d'Ani se sont efforcés de réinterpréter tous les styles des premières époques du christianisme : des églises de forme circulaire et coiffées d'une coupole amortie en cône dont on retrouve les lignes dans les monuments funéraires turcs seldjoukides, les *turbé* d'Anatolie.

D'autres, plus monumentales, sur plan rectangulaire, comme la cathédrale ruinée, rappellent la puissance et le rayonnement du catholicosat d'Ani, riche de plus de cinq cents villes et villages à son apogée. Même dans les édifices les plus humbles, on est saisi par l'élégance des lignes, la finesse des reliefs ; les rayons de soleil répondent, par l'ouverture des coupoles effondrées, à l'ascension des colonnes vers le ciel.

Pas d'iconoclastie dans l'Eglise arménienne. Simplement une réticence à l'égard des images révérées par les Grecs de Byzance. Les magnifiques fresques de saint Grégoire de Honentz sont donc dues à des artistes géorgiens : elles racontent, dans les tons fauve qui sont encore ceux des tapis de la région, toute l'histoire de la chrétienté orientale, avec les vies de saint Grégoire et saint Nino, évangélisateurs de l'Arménie et de la Géorgie, et celles des deux saints Siméon stylites de Syrie représentés sur leurs colonnes.

Du haut des minarets de la mosquée construite par les Turcs seldjoukides, maîtres de la ville au douzième siècle, la vue plonge vers l'Arpa-Cayi, impétueuse rivière frontière avec l'URSS. Le pont qui l'enjambe est aujourd'hui en ruine, et d'en face, derrière les miradors et la ligne de barbelés, ne parviennent que des bruits mal identifiables. Un train peut-être qui vient d'Erivan, tout près, derrière les sommets de l'Arménie soviétique ? Jusqu'en haut du minaret, des graffitis en arménien, remontant aux premières années d'occupation russe, témoignent à leur façon de la fin complexe d'une cohabitation séculaire.

Retour à Kars, pour plonger dans les vapeurs de l'un des deux hammams de la ville, au pied de la citadelle. Surprenante ambiance à la grande brasserie Hanedan (Dynastie). La longue salle, décor idéal d'un roman russe, s'orne de fresques fantastiques refaites tous les ans par un artiste local. Ataturk, ailleurs sévère, est ici un fringant Brummell bondissant hors de son cadre. Des maximes vantent « *la boisson qui calme les braves et donne du cœur aux lâches* », et avertissent les consommateurs que « *le plaisir ne se consomme pas à crédit* ».

Le soir, l'étranger se voit dédier une ode improvisée au café Cobanoglu, où les *ashik*, les bardes, s'affrontent en des joutes poétiques en s'accompagnant au *saz*, long instrument à cordes de la tradition populaire anatolienne. A 50 kilomètres au sud, on atteint Sarikamiché, pour ceux qu'attire le ski parmi les loups.

Au bout de la route, la très urbaine Erzurum, l'ancienne porte de la Perse, citadelle aujourd'hui du nationalisme antirusse, ne semble plus mériter sa réputation d'austérité. Vous rencontrerez peut-être le pacha du coin dans un restaurant : la salle reprendra, pour cette gloire locale, les mélopées de la musique classique turque, invitant à la rêverie dans l'ombre du double minaret et des mausolées illuminés d'Erzurum.

MICHEL FARRÈRE.

Repères

- **Moyens d'accès**
  - Vols quotidiens pour Trébizonde ou Erzurum au départ d'Istanbul et d'Ankara.
  - Bateaux-ferries hebdomadaires pour Samsun et Trébizonde au départ d'Istanbul (deux jours de voyage, départ le lundi).
  - Nombreux bus au départ des grandes villes.
- **Circulation**
  - Services d'autobus locaux.
  - On peut louer une voiture à Trébizonde.
- **Hébergement**
  - Hôtels confortables à Trébizonde, Artvin, Kars, Sarikamiché, Erzurum ; beaucoup plus rudimentaires ailleurs.

ENQUETE

Braderie en plein ciel

Depuis 1980, les casseurs de prix ne sont plus les compagnies charters mais les régulières. Un nouveau métier est né : bradeur de billets d'avion.

Départs Departures

PIERRE MICHAUD

ILS en ont, du travail, les candidats au voyage, pour s'y reconnaître dans le tourbillon des tarifs aériens alléchants qui leur sont proposés ! Sur les affiches des couloirs de métro, dans les pubs en quadrichromie des magazines, au fil des catalogues des agents de voyages, ce ne sont que Paris-New-York cassés, Hong-Kong pour pas cher et droit au voyage aérien à la portée de toutes les bourses. Pour guider un choix aussi malaisé, il est précieux de savoir que ces billets mirifiques sont les fruits de magouilles officielles.

Dans les années 70, les prix les plus bas du voyage aérien étaient consentis par les transporteurs aériens à la demande, les compagnies charters. Le principe en est simple : un ou plusieurs agents de voyages achètent les places d'un avion sur un vol donné. Le taux de remplissage à 100 % – et même à plus de 100 % – permet une recette maximale et donc de pratiquer des prix plus bas que ceux qui doivent tenir compte d'un vol régulier, en moyenne plein à *60 %-70 %. Services à bord spartiates* et appareils anciens contribuent à réduire l'addition.

Depuis 1980, les casseurs de prix ne sont plus les charters, mais les compagnies régulières. Celles-ci sont obligées d'en passer par là parce que les sièges de leurs avions ne peuvent être stockés. Les compagnies baissent leurs prix quand elles ont des difficultés financières et quand elles doivent absolument faire du chiffre d'affaires : par exemple, British Airways en 1980. Elles baissent leurs prix quand elles savent qu'elles auront inévitablement des sièges vides : par exemple, aujourd'hui Cathay Pacific entre Paris et Rome. Elles les baissent lorsqu'elles veulent s'approprier une part supplémentaire du marché : par exemple, en ce moment, American ou Continental sur l'Atlantique Nord.

Ces baisses sont illégales. Elles contreviennent aux autorisations de vols qui ont été données à un prix minimal officiel, par les administrations des différents pays. C'est ici que les maquillages interviennent. Pour ne pas se voir retirer le droit de desservir la destination concernée, la compagnie passe des accords verbaux avec l'agence qui revend ses billets. (Encore que les Américains – depuis le scandale Lockheed – couchent par écrit la moindre de leurs contraventions au règlement !)

Fausses factures

L'avion de la compagnie régulière sera ainsi rempli d'une foule où personne n'aura payé le même prix. Il y aura la première, puis la classe affaires, la classe économique plein tarif, puis les tarifs APEX ou Super-APEX officiels avec des contraintes de durée et de remboursement et enfin une kyrielle de sièges bradés, chaque agence de voyages ajoutant sa propre commission.

La clandestinité pousse les compagnies et les agences de voyages à des contorsions cocasses vis-à-vis des passagers. Telle agence vend le billet d'avion sec en l'accompagnant de faux bons d'hôtel, car il s'agit alors d'un forfait touristique pour lequel les prix exceptionnellement bas sont autorisés. Telle autre porte sur le billet le prix officiel, mais ne fait payer qu'un montant bien moindre. Il s'agit, ni plus ni moins, de fausses factures ou de faux en écriture privée, comme disent les hommes de loi.

Toutes les compagnies régulières trichent un jour, mais aucune ne reconnaît ses pratiques répréhensibles : ni Air France, ni Philippines Airlines, ni PanAm, ni Iberia. En revanche, les bons revendeurs sont connus, car il leur faut avoir pignon sur rue pour attirer le client et être crédibles pour le retenir. Nouvelles Frontières est le plus connu de cette bande de *brokers* où figurent en bonne place le Point Mulhouse, Go Voyages, Jumbo Charter (marque de la Sotair, filiale d'Air France), Air Havas et Inter-Chart'air, qui appartient aux Wagons-Lits.

Ecoutons René Chadoutand, directeur d'Inter Chart'air, expliquer en toute discrétion comme il en est venu à vendre, cet été, le meilleur tarif français entre Paris et Los Angeles : « *Il y a quelques années nous faisions comme tout le monde, c'est-à-dire que nous mettions sur notre publicité les prix des vols charters en gros et ceux des vols réguliers en petit, avec le sigle des Wagons-Lits à côté. Ça marchait. En cherchant des compagnies pratiquant de bons prix sur un nombre suffisant de départs, je suis tombé sur le problème des vols bidons, ces vols sur lesquels il n'existe que quelques sièges – ou même zéro – au prix annoncé. Il me fallait une compagnie qui casse les prix à mort et qui dispose de sièges en quantité pas trop ridicule. J'ai passé un très bon accord, en 1981, avec la compagnie X, qui était en pleine déconfiture. Je lui ai promis que ma main gauche ignorerait ce que ferait ma main droite et que les hommes d'affaires ne bénéficieraient pas de ces prix.*

» *La compagnie X m'a dit que sa consœur Y était prête à me faire des conditions comparables. C'est alors que j'ai vraiment démarré pour parvenir en 1986 à 17 000 clients. Nous ne faisons appel qu'à des vols réguliers : en cas de pépin, le passager y est normalement pris en charge, nourri, logé à l'hôtel et ses bagages acheminés. Nous utilisons peu les compagnies du tiers-monde : certaines ont une flotte très réduite et, en cas de problèmes mécaniques, un touriste peut perdre plusieurs jours pour rentrer des Seychelles ; d'autres sont sérieuses, mais ne disposent que d'un seul vol par semaine pour Manille.*

Qui se cache derrière WG78R ?

» *Je choisis donc des compagnies offrant des prestations convenables et une bonne régularité. Il n'y a pas de secret : celles qui permettent de bonnes correspondances et qui ne vendent pas plus de billets qu'il n'y a de sièges dans leurs avions sont européennes, nord-américaines et asiatiques.*

» *En septembre dernier, je suis allé faire le tour des compagnies pour leur demander leurs prix 1987 entre Paris et Los Angeles. La compagnie Z m'a offert un tarif aller-retour record de 3 640 F jusqu'au 31 mai, 3 890 F en juin et 4 070 F en juillet-août (1) pour un séjour de plus de sept jours et de moins de soixante et sur vingt-deux vols par semaine, à condition que je ne leur casse pas le marché en vendant aux hommes d'affaires. J'ai dit : OK, car rien n'est écrit.*

» *Je n'ai pas un nombre fixe de places. C'est leur système électronique de réservation qui m'indique si la vente est possible au coup par coup. Le client sait, en achetant son billet chez nous ou par le canal de nos deux mille revendeurs, l'heure, le numéro du vol, le nom de la compagnie et le type d'appareil.* » Pour connaître quel transporteur se cache derrière la référence WG78R du catalogue d'Inter Chart'air, il suffit de téléphoner et la réponse sera immédiate. Hypocrisie...

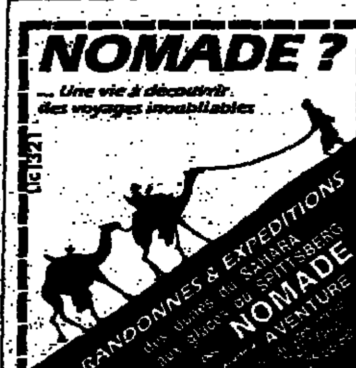
René Chadoutand s'amuse comme un petit fou. Il s'est lancé maintenant dans le marché des prix cassés pour l'homme d'affaires. Sur trente-cinq destinations, il offre la première classe jusqu'à 30 % de moins que les prix officiels, et la classe affaires jusqu'à 28 % de moins. A condition de ne pas baisser la qualité des prestations et de préciser les règles du jeu dans la brochure, le marché s'annonce prometteur : les entreprises surveillent de plus en plus leurs frais de déplacement.

Pour faire son choix dans cette grande braderie, il est donc indispensable de comparer des billets comparables. Le prix est l'un des critères ; mais doivent autant entrer en ligne de compte les durées minimales et maximales de validité du billet, la fréquence des vols (très important : un billet cassé n'est valable que sur la compagnie qui l'a émis), le nombre d'escales, le type d'appareil (on est moins fatigué en descendant d'un Boeing 747 que d'un Boeing 707), les correspondances possibles, les retenues en cas d'annulation (100 % du prix ou rien) ou de modification (600 F ou rien), les suppléments sur certains vols (100 F le dimanche) et toutes les « fleurs » comme « *bébé gratuit, si l'achat du billet intervient plus de quinze jours avant le départ* ».

Occasions à saisir uniquement après vérifications.

ALAIN FAUJAS.

(1) Sur vol régulier : 5 250 F à Nouvelles Frontières, 5 380 F au Point, 5 200 F à Go Voyages.





VOYAGE

Qui est Malte ?

Aucun coin de terre n'a aussi souvent changé de maître. L'île, qui a assimilé les apports les plus divers, véritable carrefour méditerranéen, accueillera en juillet l'Université d'été euro-arabe.



FERDINANDO SCIANNA/MAGNUM

La statue du patriote Manuel Dimech devant la superbe auberge de Castille édifiée par les Chevaliers de Malte et devenue siège du gouvernement.

« UN piccolo paese della grande storia ! » Etonnant destin, en effet, que celui de ce caillou de 27 km de long sur 14 km de large dont l'histoire se confond avec la mer qui le réfléchit. *« La Méditerranée est au centre de la civilisation et Malte est au centre du centre »*, nous disait Richard England, architecte, peintre et poète qui, comme son nom ne l'indique pas, est maltais et appartient à l'illustre famille des Testaferrata.

Aucun coin de terre n'a aussi souvent changé de maître et chacun a laissé sa trace : Phéniciens, Grecs, Carthaginois, Romains, Byzantins, Arabes, Normands, Angevins, Aragonais, Castillans, Français, Anglais... Seuls les Turcs ont été tenus en échec par l'ordre des hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, plus connus sous le nom de chevaliers de Malte. Tant de vagues culturelles auraient pu engendrer un patchwork ; or ce qui frappe le visiteur, c'est la cohérence de l'archipel : au carrefour de la Méditerranée, il a réussi la synthèse de ses vicissitudes.

« A Malte, la terre semble s'être effacée au profit de la pierre », écrit Anne-Marie Delcambre (1). Le génie des Maltais est d'avoir su tirer parti de ce handicap. Des carrières, où on l'extrait, aux fortifications, en passant par les palais et les simples maisons, la pierre tendre et blanche qui durcit et dore au soleil donne à l'île son unité et son harmonie. L'architecture, malgré la diversité des styles, réalise ainsi la synthèse entre la sobriété arabe et le baroque européen. Tout comme la langue : d'origine sémitique, sa syntaxe et 65 % du vocabulaire sont arabes, mais elle est transcrite en caractères latins.

La vie courante offre aussi d'étonnantes juxtapositions, mais le résultat final est typiquement maltais. Ainsi, presque toutes les maisons anciennes sont joliment ornées de moucharabiehs : or, venus de Damas *via* l'Andalousie et la Sicile, ces balcons qui, en Orient, permettent aux femmes de voir la rue sans être vues grâce à des panneaux de bois ajourés, ont été, ici, rebaptisés *gallerias* et garnis de vitres.

En partant, les Anglais ont légué leurs cabines téléphoniques rouges si caractéristiques, leurs pubs, leurs clubs et leur sens du confort, mais si le Maltais, marqué par la réserve britannique, est moins exubérant que les autres Méditerranéens, il est resté profondément catholique. Saint Paul était venu prêcher l'Evangile et aujourd'hui Malte compte 313 églises et chapelles, presque trop pour moins de 400 000 habitants. On comprend qu'ici *« les flèches et les dômes tiennent lieu d'arbres »* (2) quand on sait que les paysans on dû rapporter par sacs entiers de la terre de la Sicile voisine pour faire pousser la célèbre orange... maltaise !

Depuis peu, Malte devient à la mode chez les touristes français. Ils étaient 25 487 sur un total de 560 000 — dont la moitié d'Anglais — à y avoir séjourné en 1986 et, cette année, quelque 35 000 sont attendus sur un total espéré de 850 000. Ceux que nous avons rencontrés sont le plus souvent étonnés — et ravis — de découvrir combien leurs illustres ancêtres ont marqué les lieux — et d'abord sa capitale — car l'ordre de Malte fut militaire sur mer et bâtisseur sur terre.

Bataille à un contre cinq

Après la prise de Jérusalem par Saladin (1187), puis la perte de Rhodes (1522), l'ordre s'installe à Malte, peuplée alors de moins de 15 000 habitants. Le grand-maître Villiers de l'Isle-Adam y entre solennellement le 13 novembre 1530, et son premier soin est de restaurer les fortifications. Mais c'est Jean Parisot de la Valette qui donnera son nom à la ville dont il ordonne la construction après avoir résisté au grand siège turc de 1565.

Aidés des Maltais, les chevaliers se battent à un contre cinq car les Ottomans alignent 38 000 hommes dont 6 000 janissaires — le corps d'élite du sultan — et une flotte commandée par l'intrépide Dragut. Le siège durera du 19 mai 1565 au 8 septembre 1566 et fera 9 000 morts chez les chrétiens et près de 20 000 chez les musulmans. Ce *« Verdun du XVI[e] siècle »*, selon l'expression d'un historien, donnera un coup d'arrêt décisif à l'expansion ottomane en Méditerranée occidentale.

Les Français, qui ont la prééminence — 44 grands-maîtres sur 68 et et 400 chevaliers sur 600, — ont eu une profonde influence dans tous les domaines. Ainsi, en 1782, le grand-maître Emmanuel de Rohan instaure le code qui porte son nom, introduisant nombre de coutumes du droit français qui sont encore en vigueur. L'Angleterre jette alors son dévolu sur Malte pour remplacer Minorque, perdue en 1783. Elle est devancée par Bonaparte, qui rêve de conquérir l'Orient et connaît l'importance de cette place, qui est la mieux fortifiée d'Europe. En route vers l'Egypte en 1798, il met fin au règne des chevaliers, qui cèdent leur fief à la République française.

La semaine qu'il passe à La Valette est un souvenir cuisant pour les Maltais, car la législation moderne dont il dote le pays est occultée dans leur mémoire par ses mesures antireligieuses. Surtout, ils déplorent les pillages : il a fait charger le trésor de l'Ordre, évalué à 3 millions en or et en argent, sur deux navires qui seront coulés par Nelson au large d'Aboukir où ils gisent toujours. Le Dr Censu Tabone, ministre des affaires étrangères, ne nous a pas caché qu'il est fort désireux de récupérer ce patrimoine, ce qui suppose un arrangement avec l'Egypte et peut-être, aussi, avec la France.

La défaite de Bonaparte à Aboukir favorise les convoitises de Londres : au début du XIX[e] siècle, Malte devient une colonie de la Couronne. Irremplaçable bastion ! Pendant les guerres napoléoniennes, c'est un entrepôt qui sert à tourner le blocus continental en attendant de devenir une escale sur la route des Indes. Pendant la guerre 1914-1918, ses 27 000 lits lui valent le surnom d'« Hôpital de la Méditerranée » tandis qu'au cours de la seconde guerre mondiale elle devient un porte-avions insubmersible. Les Britanniques installent dans les souterrains creusés sous La Valette leur grand QG que l'on peut toujours visiter : 3 215 raids ont, en effet, détruit 25 000 maisons mais l'ont laissé intact.

La guerre a profondément transformé les habitants. Le paysan est devenu ouvrier, et la bourgeoisie, méprisée et tenue à l'écart des affaires par les chevaliers puis par les Anglais qui lui interdisaient ses clubs, s'est trouvée en contact avec le monde entier. Les émigrés — presque aussi nombreux que les habitants de l'île — redevenaient fiers de leurs racines, même s'ils s'étaient assimilés dans d'autres pays où ils ont généralement bien réussi. Ainsi pourrait-on citer, en France, l'écrivain Jacques Ellul, l'ancien ministre Edgard Pisani ou le politologue Hugues Portelli.

Retour du pendule

Jusqu'à l'indépendance, acquise le 21 septembre 1964, le destin de Malte aura donc toujours été d'appartenir au maître de la mer, à la notable exception des Turcs. Depuis, deux formations se sont partagé le pouvoir. Le Parti travailliste de Don Mintoff a consolidé l'identité nationale en rompant brutalement les liens avec Londres et en se rapprochant du tiers-monde ; il a également accéléré l'émancipation des femmes en luttant résolument contre une Eglise toute puissante. Mais il a sécrété une lourde bureaucratie et fait régner un climat de suspicion qui a facilité, en mai dernier, la victoire du Parti nationaliste.

L'arrivée de la nouvelle équipe a décrispé l'atmosphère. Le nouveau premier ministre, M. Eddie Fenech-Adami, a ramené le pendule vers l'Europe ; contrairement à ses prédécesseurs, il veut éviten le dialogue presque exclusif avec la Libye pour entretenir de bonnes relations avec l'ensemble du monde arabe. *« Nous sommes depuis toujours, et à tous les points de vue, des Européens. Il est donc normal que Malte veuille trouver sa place légitime au sein de l'Europe et cherche à devenir membre de la CEE »*, nous a-t-il déclaré. C'est aussi pour *« affirmer sa vocation de trait d'union »*, selon l'expression de M. Ugo Mifsud Bonnici, ministre de l'éducation et de la culture, que Malte accueille, du 13 juillet au 8 août, la deuxième session de l'Université d'été euro-arabe *(voir encadré)*, considérée comme le principal événement culturel de la saison.

PAUL BALTA.

(1) *L'Evolution du droit de la terre à Malte*, thèse de doctorat d'Etat soutenue à Paris-V, en 1986. A paraître.

(2) Nicolas Sandray : *Dieu est-il gentilhomme ?* Editions du Seuil, 1986.

Carrefour

La deuxième session de l'Université d'été euro-arabe, organisée avec les concours du gouvernement maltais et de la Fondation pour les études internationales (La Valette), se tiendra à Malte du 13 juillet au 8 août, avec la participation de quelque quarante universités et d'une dizaine de coopérateurs, comme le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Paris, Bari, Montpellier, Barcelone) et l'Institut européen des hautes études internationales (Nice).

La première semaine (13-18 juillet) sera consacrée au Carrefour de la pensée, des savoirs et des comportements sociaux. La deuxième (20-25 juillet) aura pour thème le carrefour des cultures et comportera trois ateliers : littérature, architecture et artisanat, arts plastiques. La troisième (27 juillet-1[er] août) traitera des sciences et des techniques ; elle donnera lieu au lancement de la « Fusée de l'amitié » par l'Association nationale (française) sciences, techniques et jeunesse, sous le contrôle du Centre national d'études spatiales. La quatrième semaine sera axée sur les relations euro-arabes d'hier à demain.

★ Renseignements au 42-39-13-25 les lundis et vendredis, et au 42-41-93-93 les autres jours. Pour les inscriptions, le billet d'avion et le séjour, contacter Air Malta (82, rue Vaneau, 75007 Paris. Tél. : 45-49-06-50).

JEUX

échecs

Nº 1232

LA MANŒUVRE ETAIT TROP LENTE

(Tournoi zonal de Bath, 1987)

Blancs : FLEAR

Noirs : CONDIE

Gambit - D. Variante de Vienne

1. d4	d5	15. Cf6+!! (j)	Rh8 (k)
2. ç4	dxç4	16. Txd8+	Dxd8
3. Cf3	Cf6	17. Cg5!! (l)	Dé7
4. Cç3	é6 (a)	18. Dd3! (m)	g6
5. é4	Fb4 (b)	19. Fxé6!! (n)	Fé8
6. Fg5 (ç)	h6 (d)	20. Dh3	Rg7 (o)
7. Fxf6	Dxf6	21. Cxé8+	Dxé8
8. Fxç4	ç5 (é)	22. Cxf7	h5
9. é5	Dé7 (f)	23. Fb3 (p)	Cç6 (q)
10. 0-0	çxd4 (g)	24. Dé3! (r)	Rf8
11. Cé4! (h)	0-0	25. Td1	Dé7
12. Dxd4	Td8	26. Dh6+	Ré8
13. Dé3	Fd7 (i)	27. Dxg6 (s)	aban.
14. Ta-d1	Fç6		

NOTES

a) Les Noirs ont le choix entre plusieurs réponses, 4..., a6 ; 4..., ç6 ; 4..., Ff5 ; 4..., é6 et 4..., ç5. Sur 4..., a6 et 4..., ç6, la réplique 5. é4 donne aux Blancs un jeu actif ; par exemple, 4..., a6 ; 5. é4, b5 ; 6. é5, Cd5 ; 7. a4!, Fb7 ; 8. é6!, fxé6 ; 9. Cé4 et 4..., ç6 ; 5. é4, b5 ; 6. é5, Cd5 ; 7. a4, a6 ; 8. axb5, Cxç3 ; 9. bxç3, çxb5 ; 10. Cg5!, f6 ; 11. Df3, Ta7 ; 12. é6, Db6 ; 13. d5 sont deux suites qui exigent des Noirs une défense extrêmement précise.

b) Ou 5..., ç5 ; 6. d5, éxd5 ; 7. é5, Cf-d7 ; 8. Fg5!, fé7 ; 9. Fxé7, Dxé7 ; 10. CxdS, Dd8 ; 11. Fxç4, 0-0 ; 12. Dç2, Té8 ; 13. 0-0-0 Cxé5 ; 14. Th-é1, Cb-ç6 ; 15. Cxé5, Cxé5 ; 16. Fb5! et l'attaque des Blancs est irrésistible. On peut jouer aussi tranquillement sur 5..., ç5 comme Hubner contre Radulov (Leningrad, 1973) : 6. Fxç4, éxd4 ; 7. *Cxd4, Cb-d7* (si 7..., a6 ; 8. é5, Dç7 ; 9. Dé2) ; 8. 0-0, Fç5 ; 9. Cb3, Fé7 ; 10. Dé2, é5 ; 11. Fé3.

ç) Retour à la « variante de Vienne » élaborée par Becker, Kmoch et Grunfeld et pratiquement absente des tournois depuis plus de trente ans.

d) Trois défenses sont à envisager : 6..., h6 ; *6..., b5 ; 6..., ç5. C'est* à cette dernière contre-attaque, dont Alekhine pensait qu'elle entraînait d'extraordinaires complications *mais* vraisemblablement favorables aux Blancs que Karpov eut récemment recours (Memorial Euwe, Amsterdam, *1987)* contre *Timman* : après 6..., ç5 ; 7. é5, çxd4 ; 8. Da4+, Cç6 ; 9. 0-0-0, h6 ; 10. éxf6, hxg5 ; 11. fxg7, Tg8 ; 12. Cxd4, Fxç3 ; 13. bxç3, Da5 ; 14. Dxa5, Cxa5 ; 15. h4, g4 ; 16. h5, Txg7 ; 17. h6, Th7 ; 18. Fé2, b6 ; 19. Fxg4, Fb7 ; 20. Cf3, Ré7 ; 21. Cg5, Th8 ; 22. h7, Fxg2 ; 23. Th6, Fç6 ; 24. f4, Fé8 ; 25. f5, éxf5 ; 26. Fxf5, Td8 ; 27. Té1+, Rf8 ; 28. Fé4, Rg7 une position pénible pour les Noirs, ce qui confirme le jugement d'Alekhine. Timman poursuivit par 29. Th2, alors que 29. Th4 conduisait probablement au gain et, après une défense acharnée de Karpov, n'obtint que la nulle au 56ᵉ coup.

é) 8..., 0-0 est, sans doute, meilleur ; par exemple, 9. 0-0, Cd7 ; 10. é5!, Dd8 ; 11. Dé2, Cb6 ; 12. Fd3, Cd5, bien que les *Blancs* aient une position avantageuse comme le montre la partie Averkhine-Nikolic (Sotchi, 1983) : *13. Fç2, ç5 ; 14. Cxd5!, éxd5 (si 14...,* Dxd5 ; 15. a3, Fa5 ; 16. Fé4 et 17. dxç5) ; 15. a3, Fa5 ; 16. dxç5, Fç7 ; *17. Cd4!, Dé7 ; 18. Dd3, g6 ; 19. Ta-é1,* Dxç5 ; 20. é6, Dd6 ; 21. g3, Fb6 ; 22. Cf5!, gxf5 ; 23. Dxf5, Rg7 ; 24. Dh7+, *Rf6 ; 25. Dxh6+, Ré7 ;* 26. Dg5+, Ré8 ; 27. Fa4+, abandon.

f) Ou 9..., Dd8 ; 10. 0-0, Fxç3 (si 10..., çxd4 ; 11. Cé4!) ; 11. bxç3, çxd4 ; 12. Dxd4, Cç6 ; 13. Dg4, 0-0 ; 14. Tb1!

g) Une inexactitude. 10..., Fxç3 est nécessaire, même si les Blancs ont une bonne position après 11. bxç3, 0-0 ; 12. Dé2, Cç6 ; 13. a3, Td8 ; 14. Dé4.

h) Avec la menace 12. a3, Fç5 ; 13. b4 et 14. Cd6+.

i) Un plan inexact qui ne tient pas compte de l'absence de forces défensives autour du R noir. Les Noirs veulent jouer Fd7, Fç6 et Cd7-f8 mais la manœuvre est trop lente.

j) Une attaque foudroyante.

k) Le C ne peut être pris : si 15..., gxf6 ; 16. Dxh6, fxé5 ; 17. Txd8+, Dxd8 ; *18. Cg5* ou bien 16..., Df8 ; 17. Txd8, Dxd8 ; 18. éxf6, Ff8 ; 19. Dg5+ suivi de Dh5+ et de Cg5. Le R est nu ; il lui manque un C défenseur, mais celui-ci est resté sur sa case de départ.

l) Un second C s'offre, imprenable lui aussi. Une figure esthétique et efficace.

m) Force un nouvel affaiblissement.

n) Le F se sacrifie mais, lui aussi, est tabou : si 19..., fxé6 ; 20 Dxg6 forçant l'abandon.

o) Si 20..., h5 ; 21. Cxh5.

p) Reculant avec un butin de deux pions de plus et une position gagnante.

q) Enfin !

r) Le coup de grâce.

s) Avec la menace 28. Ch6+, Rf8 ; 29. Dg8 mat.

Solution de l'étude nº 1231.
H. Mattison. 1929.

(Blancs : Rh2, Td6, Pb6 et ç6. Noirs : Rg7, Tç5, Fh3, Ph4.)

1. b7, Tb5 ; 2. Td8, Fg2 ; 3. b8=D! (et non 3. ç7?, Fxb7 ; 4. Tb8, Tç5! ; 5. Txb7+, Rg6 *nulle*), Txb8 ; 4. ç7!! (si 4. Txb8, Fxç6 nulle), Tb2+ ; 5. Rç1!! (et non 5. Rç3?), Tb6 (si 5..., Fh3 ; 6. Rxh2, Rf6 ; *7. ç8=D, Fxç8 ; 8. Txç8,* Rg5 ; 9. Rç3, h3 ; 10. Rd2, Rg4 ; 11. Ré1, h2 ; 12. Th8, Rg3 ; 13. Rf1) ; 6. Tg8+, Rh7 (si 6..., Rxg8 ; 7. ç8=D+ suivi de 8. Dç7+ et de 9. Dxb6) ; 7. Txg2, Tç6+ ; 8. Tç2 (justifiant le recul 5. Rç1!) et les Blancs gagnent.

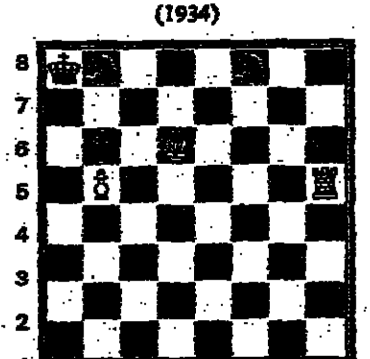
CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

Nº 1232

M. LIBURKINE

(1934)



BLANCS (3) : Ra8, Th5, Pb5.

NOIRS (4) : Rd6, Cb8 et f8, Pb6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1230

GOURMANDISE MORTELLE

Si vous présentez cette donne à un débutant ou même à un joueur moyen en cachant les mains adverses, il chutera et sera aussitôt furieux contre lui quand il comprendra que, en résistant à une certaine tentation, il aurait « assuré » son contrat.

	♠ R 10 9 5 4 ♡ A D 3 ♢ V 6 3 ♣ 6 4	
♠ 8 2 ♡ *10 9 8 5* ♢ R 9 7 ♣ R V 8 3	N O E S	♠ V 6 ♡ V 7 4 2 ♢ A 10 2 ♣ 10 9 5 2
	♠ A D 7 3 ♡ R 6 ♢ *D 8 5 4* ♣ A D 7	

Ann. : S. don. Tous. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
I SA	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 SA	passe
4 ♠	*passe*	*passe*	*passe*

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur, *comment Kesley propose-t-il de gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Si le déclarant fait *l'impasse à Trèfle,* c'est la chute ! En effet, après le Roi de Cœur, deux coups d'atout, As et Dame de Cœur (pour *la défausse* du 7 de Trèfle) et le 4 de Trèfle vers la Dame, Ouest va prendre avec le Roi et il va s'empresser de rejouer Trèfle. Le déclarant sera alors *obligé de jouer Carreau de sa main,* et il perdra trois levées dans cette couleur en plus du Roi de Trèfle.

Or il y a un moyen tout simple d'assurer le contrat : après deux tours à Pique, deux à Cœur (pour jeter un Trèfle), le déclarant *tire l'As de Trèfle et rejoue Trèfle !* L'adversaire qui prendra devra contre-attaquer Carreau pour ne pas jouer dans coupe et défausse, et le déclarant fera le Valet ou la Dame.

Même en tournoi par paires il faudra jouer ainsi car on ne perdrait aucun Trèfle si le Roi de Trèfle est *bien placé,* mais on donnerait ensuite trois Carreaux.

DONNE EXTRAORDINAIRE

Les donnes qualifiées d'« extraordinaires » ne se comptent plus, même si on est sévère pour les conditions d'entrée dans la fameuse Galerie des Donnes Extraordinaires. En voici une assez récente. Elle a *été* distribuée au cours de la Coupe de *France* il y a deux ans.

	♠ A ♡ A ♢ A 7 6 4 3 ♣ A 6 5 4 3 2	
♠ — ♡ 9 4 ♢ R D 10 9 5 ♣ R D 10 9 8 7	N O E S	♠ V 8 6 5 4 3 ♡ V 7 6 5 ♢ V 2 ♣ V
	♠ R D 10 9 7 2 ♡ *R D 10 8 3 2* ♢ 8 ♣ —	

Quand vous regardez les quatre jeux, quel est le PETIT CHELEM *que vous préférez jouer en Sud ?*

Voici en tout cas ce qui s'est passé à l'une des deux tables :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	2 SA	contre	passe
3 ♡	passe	4 ♣	passe
4 ♡	passe	5 ♢	passe
5 ♡	passe	6 ♡	passe

Ouest (Jean-Paul Meyer) entama le Roi de Carreau. Le déclarant mit l'As, puis il tira l'as de Cœur et l'as de Pique, mais Ouest coupa, *et* le déclarant dut encore concéder le Valet d'atout et le Valet de Pique, le chelem à Cœur étant infaisable.

Note sur les enchères

Les enchères sont normales, même celle de « 4 Piques » et de « 5 Carreaux », qui sont des... cue-bids puisque Ouest a montré un bicolore de mineures en faisant la surenchère de 2 SA.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

Nº 269

LA CHAIRE EST FAIBLE

Le deuxième tirage de la partie d'aujourd'hui CEHIRS ? n'a rien de stressant *malgré le joker. En donnant* par exemple à celui-ci la valeur d'un A ou d'un E, vous trouverez facilement, selon vos affinités ou vos fantasmes : CHAIRES, CHÉRIES ou CHIERAS.

Vous avez correctement marié le C au H : sur les quelque six cents mots jouables comportant ces deux *lettres, les neuf dixièmes* les accolent. Cette fréquence est étymologique car le C latin est généralement « palatalisé » en CH : CHAIRE vient de *cathedra,* CHÉRI de *carus et* CHIER de *cacare.*

Revenons à la partie. Pour trouver le top, il faut quadrupler en s'appuyant sur un A déjà placé, *c'est-à-dire que sur les vingt-huit* mots en huit lettres que génère le tirage ACEHIRS ?, il faut trouver le seul ayant un A en quatrième ou cinquième position. Comme dans ce *mot le C est séparé du H, voici un* exercice pour vous habituer à ce divorce : pour chacun des mots « *chuintants » suivants,* il existe une anagramme sans le phonème CH. Exemple : DÉCHAINA, HACIENDA. 1. CHATRERA. – 2. ÉTANCHA (ou ENTACHA). – 3. BACHAS. – 4. *RACHETA.* – 5. TACHETER. – 6. ROCHIERS. – 7. CHATIER (ou CHARITÉ). – 8. CHEPTEL. – 9. ÉCHOTIER. – 10. PSYCHOSE. Solutions en fin d'article.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Il reste des places au Festival de Preveza (Grèce), du 11 au 18 juillet. Individuel et paires. 4 070 F tout compris. Agence : Le voyage en Grèce, tél. : 42-60-30-20.

★ Solution des anagrammes : 1. CATARRHE. – 2. ACANTHE. – 3. CASBAH. – 4. CATHARE. – 5. CATHETER. – 6. CIRRHOSE. – 7. CITHARE. – 8. CLEPHTE. – *9. COHERITE. – 10. CYPHOSES.*

MARATHON DE L'ÉTOILE
sixième partie
15 février 1987

Scrabble Etoile
7, rue Le Sueur, 75116 Paris.
Tournois les lundi, vendredi à 21 h, samedi à 20 h 30, mercredi, vendredi et samedi *à 14 h 30 et 17 h.*

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage *signifie* que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ACEEINS			
2	CEHIRS?	CASÉINE	H 4	74
3	DEMORSV	CI(T)HARES	5 D	98
4	*D+DEITUU*	*MORVES*	*11 C*	30
5	U+AFLNUX	DÉDUIT	4 J	23
6	FL+AILLP	NUCAUX	D 3	54
7	–AEMOSTT	FAIX	8 A	48
8	EEMNVWY	MOTTATES	G 1	131
9	MVY+AAIZ	(T)WEEN (a)	F 5	33
10	AAMY+ELT	VIDEZ	J 2	46
11	AT+EEEHK	AMYLE	1 F	64
12	EEE+BGNP	KHAT	C 1	38
13	EGNP+AOU	BÉKÉ	1 A	48
14	AGO+LLNO	PNEU	12 A	25
15	AGLN+ETU	POLO	A 12	18
16	AGILOSS	ENGLUAT	N 8	76
17	GIOS+BIJ	SALES	K 1	28
18	GIS+LQRR	BIJOU (b)	12 J	28
19	–ADEFRT?	QUI	M 3	28
20	GILORSU	DÉFI (I) BRAT (c)	J 8	73
21	LO+ENPRR	SURGIT	15 E	21
22		ORNERA	13 I	29
				1005

(a) ou DEY, J 4. (b) ou JOUG. (c) DÉFRISAT, K 8, perd un point.
1. M. Duguet, 1004 ; 2. P. Lorenzo, 999 ; 3. B. Cohen-Bacrie, 984 et F. Pinven, 984.

mots croisés

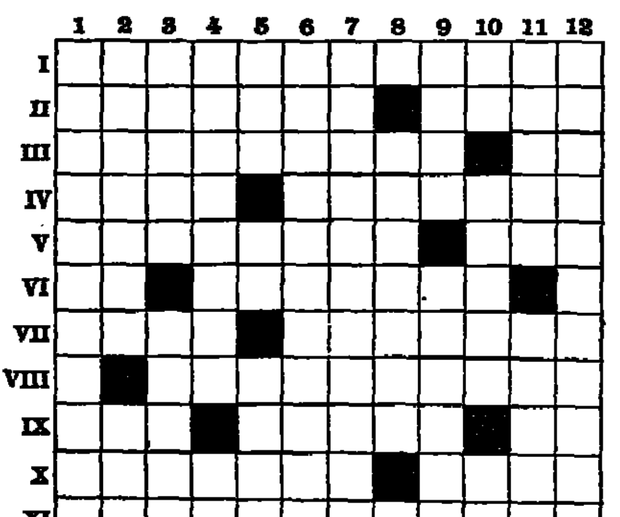
Nº 461

Horizontalement

I. On n'en parlera plus pendant un an. – II. Ne doit pas fréquenter *les buissons. Pour trouver celle du* bois, faites un tête-à-queue. – III. Ne travailla pas que sur le bois. Reste un verre vide. – IV. Prendrai la route. Entre Reagan et Gorbat*chev.* – V. On peut la prendre. Fut sans crainte, avec quelque hauteur. – VI. A la mode. Pressent. – VII. En Suisse. Manque de tranchant. – VIII. S'occupe de la veuve et de l'orphelin. – IX. S'il se tait, tant mieux. Portugais. Note. – X. Travaillait jusqu'à l'excès. Va dans le troupeau. – XI. Prirent leur dû.

Verticalement

1. Diabolicus. – 2. Fait une drôle de petite musique. Au cœur du X. – 3. Fis compliment. Commence à gratter. – 4. On peut l'apprécier sans se sentir supérieur. Possessif. – 5. N'accepte pas. Un dieu la tête en l'air. A bien besoin d'aide ! – 6. Mettrais quelque désordre. – 7. Réclament la graisse. – 8. Rétrécit. – 9. Beuglai. Soie. – 10. Ile. Guer*rier littéraire. Méridional.* – 11. Ronds. Ou il doit recevoir une greffe, ou il risque d'en provoquer. – 12. Firent du bien ou du mal, c'est selon.



SOLUTION DU Nº 460

Horizontalement

I. Prédominantes. – *II.* Retira. Aperçu. – III. Ut. Snobs. Pour. – IV. Drapé. Ravel. – V. Hivernale. Léa. – VI. Obérais. La. Ni. – VII. Murs. Assolées. VIII. Métissée. Emis. – IX. *Eniom. Uropode.* – X. Sténographies.

Verticalement

1. Prud'hommes. – 2. Rétribuent. – 3. Et. Avertie. – 4. *Dispersion.* – 5. Ornera. SMO. – 6. Mao. Nias. – 7. Brasseur. – 8. Nasal. Sera. – 9. Ap. Vélo. Op. – 10. Nepe. Aleph. – 11. Troll. Emoi. – 12. Ecu. Enéide. – 13. Surbaissés.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 461

Horizontalement

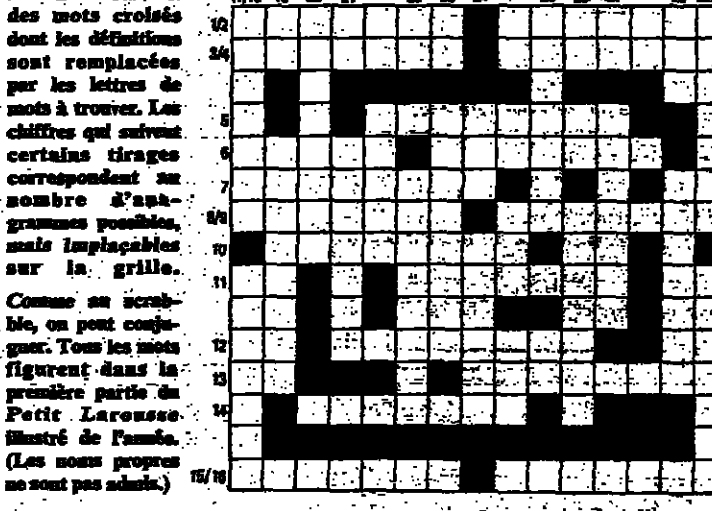
1. ADEMRRU. – 2. IILNOOP. – 3. AEINSTU (+ 2). – 4. AAFIILS. – 5. EFGIINRU. – 6. AEIMNNU. – 7. AEIMNQSU (+ 1). – 8. EHNRSTU (+ 1). – 9. DELORSU (+ 2). – 10. EEIRSSTU (+ 2). – 11. AEGRSSU (+ 1). – 12. ACEEGNRU. – 13. AEEFINTX. – 14. AEENSSV (+ 1). – 15. EEILLPS (+ 2). – 16. ACEEGLO.

Verticalement

17. CMNORSU. – 18. ACCEHNU. – 19. AAHIORSU. – 20. DEIIQSTU. – 21. EENQUUU. – 22. AEEGMRSU (+ 3). – 23. EGINORSU (+ 1). – 24. AAGIST (+ 2). – 25. AEEINPT. – 26. ADERRST (+ 1). – 27. EEIMOPS (+ 3). – 28. ABCLOUX. – 29. ADNNOSU. – 30. EEINNST (+ 2).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, *mais implaçables* sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 460

1. DIPLOME. – 2. CAFARD. – 3. *ELEATES (ETALEES).* – 4. *LETTONS.* – 5. PHRASER. – 6. INERME, sans épines ou aiguillon. – 7. PIONNIER. – 8. IAMBIQUE. – 9. ONEREUSE (ENROUEES, RENOUEES). – 10. DERIDES (DIEDRES). – 11. TOREERAI. – 12. STENOSE, rétrécissement. – 13. *PINGRE.* – 14. *TRACTEUR* (RECRUTAT). – 15. ALEOUTE. – 16. ASIENTO, contrat autorisant la traite des Noirs (ATONIES, OSAIENT). – 17. TITANS (TINTAS). – 18. CARTERS (CASTRER). – 19. DECLIVE. – 20. TOPANT (OPTANT, PONTAT). – 21. ILIENS. – 22. CHENIL (LICHEN). – 23. TRIODES *(DROITES).* – 24. *OTTOMANE.* – 25. NEMERTE, ver plat marin. – 26. BRIONS (BORINS, ROBINS). – 27. PIEDROIT (DIOPTRIE). – 28. APIQUEES. – 29. HOUSSEE. – 30. FOURNEE. – 31. LIBYENNE. – 32. DEREELS. – 33. NARREES (ENSERRA). – 34. AERONS.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.





Fourchettes anglaises

OUI, la cuisine anglaise existe. Et même – n'en déplaise aux ironiques, qu'ils soient mal informés où mal intentionnés – elle doit séduire le gourmet. C'est une cuisine sérieuse, que je dirais « gothique » par rapport aux fanfreluches latines dont Catherine de Médicis et ses cuisiniers enjoliveront et trahiront notre vraie cuisine française du Moyen Age.

N'oublions pas que le gigot bouilli dont se moque notre stupide chauvinisme régalait déjà il y a huit siècles les habitants d'Yvetot ; que le bacon est notre lard et les pies nos fasteux pâtés du temps de Villon ; que l'apple sauce (pour ne parler que d'elle) reste le symbole du sucré-salé de la cuisine du Moyen Age qu'aujourd'hui la prétendue nouvelle cuisine retrouvera pour l'ébahissement des médias.

Et à propos de sauces, on cite Talleyrand : *« L'Angleterre a deux sauces et trois cents religions, la France au contraire a deux religions mais plus de trois cents sauces. »* Si l'Angleterre avait trois cents religions, cela, me semble-t-il, se saurait. Mais on peut énumérer, en cuisine, l'anchovy sauce, l'apple sauce, sans compter les sauces Worcestershire, Gloucester, Cumberland, etc. Il n'y a pas que la femme de Talleyrand qui était... d'Inde !

Au lieu de moquer, on pourrait, aussi, réfléchir sur l'ordre des repas britanniques, bien plus diététiquement sages que les nôtres.

Le « morning tea », quelquefois remplacé par un jus d'orange, est la boisson du réveil, mais, toilette faite, on passe à la salle à manger pour le breakfast qui, littéralement, rompt le jeûne (ce qu'on appelait autrefois chez nous le déjeuner, devenu un hâtif et inconsistant petit déjeuner). Sagement, l'Anglais en fait un vrai repas, solide prélude à une journée de travail. Ce qui permet un lunch, nécessairement moins important, une coupure moins néfaste de la journée de travail.

Passons, mais non sans avoir au passage salué les sept fromages anglais, le stilton (bleu de vache, un des meilleurs du monde) ; le cheddar, recherché depuis les Tudor ; le caerphilly ; le leicester à la saveur piquante ; le wensleydale au goût mielleux unique en son genre ; le gloucester moelleux, et enfin le cheshire, dont la forte teneur en crème permet la cuisson au gril (et qui est à la base du fameux welsh rarebit).

Le geste auguste du trancheur

Ce cheshire, que déjà les légions romaines occupantes de la luxuriante vallée de la Dee faisaient griller sur la pointe de leurs glaives, a donc donné ce welsh rarebit (que l'humour fit rebaptiser lapin gallois – welsh rabbit) que le gourmet préférera aux meilleurs fondues et qui, nous arrivant des brouillards de Londres avec un parfum d'aventure, eut grand succès il y a un siècle. Alphonse Allais s'en régalait au Weber, Mac Orlan au Chatham ou au Critérion, arrosé de l'ale en pintes d'étain.

Et puis le welsh disparut mystérieusement des cartes.

L'autre mois, Michèle Champenois entraînait à Londres les lecteurs de ces pages. Cela me donnait envie d'y retrouver cette cuisine. De vous y convier. Las ! le Michelin 1987 du Grand Londres, s'il donne l'adresse de 61 restaurants de cuisine française (dont 9 étoilés), de 25 indiens-pakistanais, de 58 italiens, de 12 japonais et de 58 chinois, n'indique que 6 restaurants de cuisine anglaise !

N'est-ce pas prendre les touristes pour des imbéciles ? Je ne pense pas qu'un Français gourmand puisse aller à Londres pour manger chinois (comme si les restaurants asiatiques manquaient à Paris !) plutôt que découvrir la cuisine autochtone. Ne serait-ce que pour mieux comprendre les Anglais en vertu du proverbe : *« Dis moi ce que tu manges... »*

De ces restaurants-découverte, en tête bien évidemment le *Simpson's in the Strand* (100 Strand, tél. : 836-91-12 – fermé dimanche). Comme son voisin *le Savoy* (tél. : 836-43-43 – fermé samedi midi et dimanche), c'est le temple de la côte de bœuf. *Simpson's* est un peu le Lipp de Londres.

Ah ! ce train de côtes de bœuf ! Accompagné du Yorkshire pudding, n'est-ce pas une merveille ? Et avec quel respect est-il servi ! Ce n'est pas Rossini le maestro, c'est Eddie, le trancheur du *Savoy* ! Le geste auguste du trancheur, plein de dignité, de noblesse, de « largeur », de sérénité aussi. Face au baron de bœuf, c'est un adoubement en quelque sorte. Une seconde consécration après celle d'Henri VIII : *« Sir loin, baron of beef ! »*

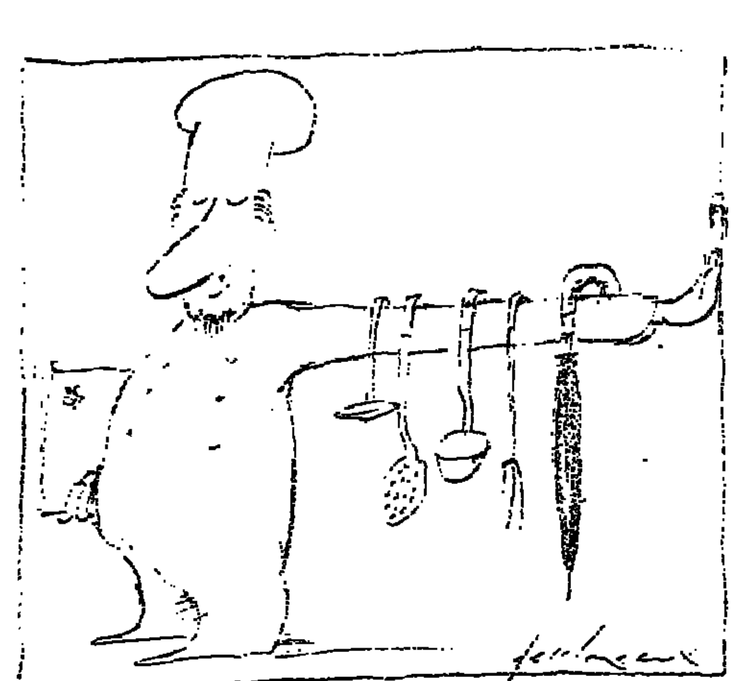
Autre restaurant cité, le *Lockets* (Marsham Court, tél. : 834-95-52 – fermé samedi midi et dimanche). Par sa situation mais aussi par ce je ne sais quoi de « réservé » et de sage, *Lockets* est le restaurant des parlementaires. Vous serez – si c'est jour de séance au Parlement voisin – surpris, à 14 h 30, d'une sonnerie ramenant au légalisme les esprits égayés par la table. Après une « stilton soup » suivie d'un « soft harring roes with mustard sauce » (accompagné de multiples « vegetables » – ah ! ce respect des légumes là-bas, qui ne sont pas « petits » ni mal cuits !), très dignes, les députés réclament leur addition, prennent parapluie et chapeau et s'en vont au travail.

Vous irez vous « pénétrer » de la cuisine anglaise familiale à l'*English House* (3, Milner Street, à Chelsea, tél. : 584-30-02), dont la carte propose des recettes régionales tirées des ouvrages anciens de cuisinières ayant nom Elizabeth Cromwell, Anne Peckham, Agnes Marchall « and others ». Peut-être vous laisserez-vous tenter par le « John Farley's veal chop », une recette de veau londonnienne du dix-huitième siècle servie, explique avec humour la carte, avec une sauce tomate du dix-neuvième. Enfin, la troisième course (car le repas se compose de trois courses) sera la « Burn't cream », une recette du Trinity College de Cambridge d'après un ouvrage de 1769. Plongés ici dans cette cuisine britannissime, choisissez un vin anglais comme le lamberhurst priory du Kent.

Michelin signale encore l'*English Garden* (10, Lincoln Street, tél. : 584-72-72).

A défaut de restaurants de cuisine anglaise à Paris, pouvons-nous du moins l'apprendre, cette cuisine, dans les livres ? Et à défaut de traductions d'Elizabeth Cromwell où d'Agnes Marshall, que lirons-nous ? Peut-être *la Cuisine franglaise* de Mme Mary Henderson, qui fut la femme de l'ambassadeur en France et qui savait si bien recevoir faubourg Saint-Honoré. Avec son chef James Viaëne, qui, malgré son prénom, est né à Crépy-en-Valois, elle donne aussi d'authentiques et savoureuses recettes d'outre-Manche (Yorkshire pudding, pie de dinde, kedgeree de haddock, pie de Mr. Pickwick, trifles de Cambridge, welsh rarebit, etc.).

On n'en dira pas autant de l'absurde bouquin paru sous le titre *Lady Di chez elle*, bien fait pour époustoufler les médias et subjuguer les amateurs de scandales dynastiques. Ils y apprendront (mais s'en apercevront-ils seulement ?) que l'on utilise à Buckingham le bouillon de volaille en cubes, le crabe congelé, les asperges en boîte, la vanille ersatz, etc. Et que Lady (Di, comme ils écrivent) préfère acheter le homard cuit chez le poissonnier. Pour le servir dans une sauce faite de concentré de tomate (en boîte), citron, vin rouge, confiture d'abricots et mayonnaise ! Good appetite, Charles !



Du moins se réjouira-t-on de l'ouverture, à Paris, d'un *Saint James's Club* (5, place du Chancelier-Adenauer, Paris-16e, tél. : 47-04-29-29). A l'image du *Saint James's* de Londres, avec toutes les prestations possibles et dans le cadre rénové de la Fondation Thiers, ses membres et leurs invités trouveront là un chef venu du *Taillevent*, un premier maître d'hôtel venu de *Maxim's*, un bar cossu, une salle à manger splendide et une cuisine... où malheureusement les plats d'Angleterre ne dominent pas la cuisine du marché. Mais du moins ceux-ci sont-ils excellents et non tirés des recettes de Lady D.

Et, petit à petit, espérons-le, la cuisine anglaise, celle qui existe et est succulente, s'imposera. On trouve à Paris toutes les cuisines ou presque, alors pourquoi pas la « vraie » cuisine anglaise ?

LA REYNIÈRE.

PS. Ils sont plus heureux, les Lyonnais. Là-bas, Tom Higgins, à l'enseigne *Mister Higgins* (16, rue Dumenge, tél. : 78-30-10-20), sert le Durham squad pie, le Lancashire hot pot, le meat loaf en croûte, etc.

SEMAINE GOURMANDE

Le premier Festival des toques et étoiles se poursuit jusqu'au 21 juin dans le VIIe arrondissement. Outre des dégustations dans la rue (véhicules EDF-GDF) le 13 juin (angle rue du Bac – boulevard Saint-Germain) et le 18 juin (angle rue Saint-Dominique – avenue Bosquet), les restaurateurs participants proposeront un plat (ou un menu) « Festival » offrant, avec un accueil très personnalisé, apéritif ou digestif.

Au nombre de ces bons restaurants, le *Bellecour* (22, rue Surcouf), le *Beato* (rue Malar), l'*Arpège* (84, rue de Varenne), *Chez Françoise* (aérogare des Invalides), la *Cantine des gourmets* (avenue de La Bourdonnais, et dont j'ai parlé la semaine passée), bien d'autres, et notamment :

Le Divellec

Il n'est pas facile de venir de province et de conquérir Paris en quelques mois. C'est le fait d'un excellent cuisinier, inventif sans trop de fantaisie, travaillant en virtuose la fraîcheur de tout ce qui vient de la mer. Donc, depuis La Rochelle, nous retrouvons ici les huîtres « frémies », la salade de morue aux fèves et olives, et bien d'autres merveilles, à commencer par les huîtres du Perthuis-de-Ré. Décor clair ouvrant sur l'esplanade des Invalides. Compter 500 F.

LE DIVELLEC,
107, rue de l'Université.
Tél. : 45-51-91-96.
Fermé dimanche et lundi.
Parking Invalides.
AE-DC-CB

La Ferme Saint-Simon

D'ici s'est élancé Francis Vandenhende jusqu'à son *Manoir de Paris* (rue Pierre-Demours). Mais il y revient jeter le coup d'œil du maître ; et, en ces petites salles amusantes et rustico-modernes, on se presse d'autant plus que la cuisine est bonne, originale (raviolis d'huîtres, aiguillettes de bœuf à la crème de raifort), les petits vins pas chers et les desserts merveilleux. Compter 250-300 F.

LA FERME SAINT-SIMON,
6, rue Saint-Simon.
Tél. : 45-48-35-74.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking rue du Bac. CB.

D'Chez eux

Bien entendu, ni Michelin ni Gault-Millau n'en parlent. Rustique en son décor comme en sa cuisine, c'est ici le terroir sacré. Les cochonnailles à discrétion, la poule au pot, le cassoulet, l'avalanche des desserts « de bonne femme » et des petits vins de pays. Pignocheurs s'abstenir. Pour les autres, compter 300 F.

D'CHEZ EUX,
2, avenue de Lowendal.
Tél. : 47-05-52-55.
Fermé dimanche.
DC-AE-CB.
Salon 30 couverts.

Isabelle et Muriel (Le Maupertu)

Un boudoir pour Comus ! Isabelle, au « piano », et Muriel, en salle, avec l'enthousiasme qui convient à ceux qui veulent réussir, sont deux jeunes personnes se mettant en quatre.

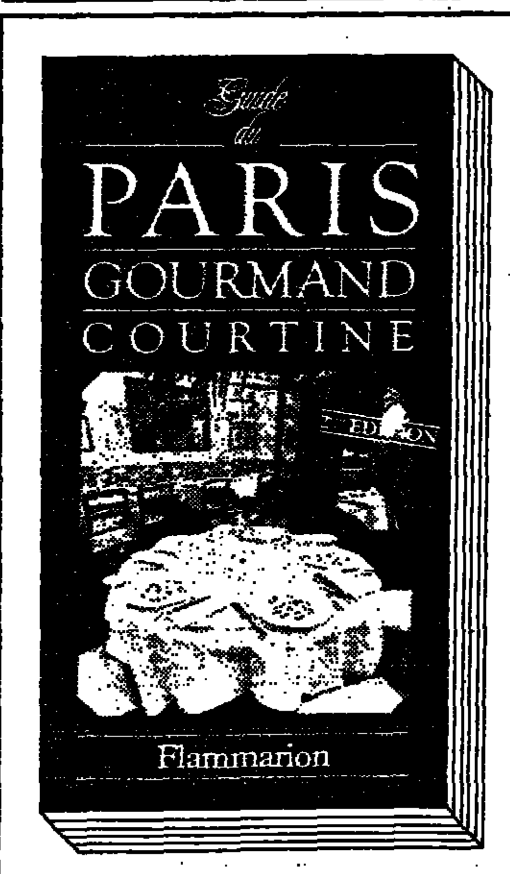
Il en résulte un steak de thon aux deux poivrons, une aile de raie au vieux pineau, le lapereau moutarde et pruneaux, la crème brûlée à la cannelle, le nougat glaçé aux fruits rouges, que sais-je ? Tous plats mitonnés avec amour et, eût dit Curnonsky, cuisinés *« comme l'oiseau chante »*. Muriel, qui sait apprécier les vins, vous conseillera avec le sourire.

A la carte, compter 250-300 F. Avec un menu-carte à 170 F (choix de deux plats, fromage, dessert et demi de vin) et, aux déjeuners, le « repas spontané » : une entrée et un plat, ou un plat et un dessert, quart de vin, pour 100 F. Petite terrasse au calme sur les Invalides.

LE MAUPERTU,
94, boulevard de Latour-Maubourg.
Tél. : 45-51-37-96.
Fermé samedi et dimanche.
Parking Invalides. CB.

L. R.

● **Histoires de pieds.** – A la suite de mon article sur les pieds de cochon à la sainte Menehould (« le Monde sans visa » du samedi 9 mai), M. de Singly, créateur du *Pied d'Or*, qui, en son *Auberge du Soleil d'Or* (aucun guide ne la signale, notons-le en passant), propose huit recettes de pieds de porc, m'assure avoir une nouvelle recette qui garantit l'os friable. Et un correspondant milanais me signale qu'en Piémont ces pieds sont appelés « batsua » (contraction des mots français « bas de soie »). Quant à lui, n'en trouvant pas au restaurant, il les cuisine lui-même (cuisson cinq heures, désossement, panage à l'œuf double avant réchauffement leur donnant la couleur dorée des bas de soie).





Le Monde
SPORTS

RUGBY : Coupe du monde

Alan Jones met les Wallabies dans sa poche

Lorsqu'il évoque le rugby australien, contre lequel se battront les Français, samedi 13 juin, à Sydney, lors de la demi-finale de la Coupe du monde de rugby, Jacques Fouroux distingue deux périodes : avant et après *« l'avènement »* d'Alan Jones, l'entraîneur des Wallabies. *« Auparavant,* estime l'entraîneur français, *les Australiens avaient un jeu qui laissait une grande part à l'improvisation, ce qui offrait la possibilité de les prendre en contre. Aujourd'hui, le pragmatisme semble régner. Cette équipe cherche davantage à faire perdre l'adversaire qu'à gagner le match. »* Ce jugement est partagé en Australie par les détracteurs de Jones, dont l'encombrante personnalité suscite des jalousies. A ceux qui l'accusent d'avoir trahi l'esprit du jeu australien, l'entraîneur répond depuis trois ans par une impressionnante série de succès sur les meilleures équipes du monde.

SYDNEY
de notre envoyé spécial

SA secrétaire vient de tourner les talons, emportant, avec le sourire de l'habitude, une tonne de travail pour le lendemain. Depuis son retour de l'entraînement, Alan Jones n'a pas eu le temps d'ôter son survêtement. Dans un verre oublié sur une table, des glaçons sont en train de noyer le whisky qu'il avait cru pouvoir s'accorder. On l'attend déjà quelque part pour dîner avec les joueurs. Pourtant, l'entraîneur australien accueille les journalistes avec cordialité, s'excusant d'être *« trop fatigué pour parler français »*.

Alan Jones n'a jamais refusé d'interview. C'est l'un des multiples détails qui font la légende de ce personnage peu commun. Il est avant tout un homme de communication, doublé d'un travailleur forcené. *Chaque matin, il se lève à 3 h 30* pour préparer le *talk show* de trois heures qu'il anime quotidiennement sur la station de radio qu'il possède à Sydney.

Un soir sur deux, on le retrouve dans des dîners-conférences, où il exerce au prix fort ses talents d'orateur sur les sujets les plus variés. Ces deux activités insolites ne déparent pas son curriculum vitae. Professeur de français et d'anglais après des études de bel canto, Alan Jones a subitement bifurqué vers Oxford, où il a obtenu une maîtrise de sciences politiques. D'orateur en Australie, il est devenu président du patronat de Nouvelle-Galles du Sud. Puis, pendant trois ans, il a rédigé les discours de l'ancien premier ministre conservateur, Malcolm Fraser. On lui prête aujourd'hui des ambitions politiques qu'il se garde bien de démentir.

Son itinéraire sportif est tout aussi pittoresque. A quarante-trois ans, il est l'un des experts du rugby les plus écoutés ; sans avoir jamais pratiqué ce sport. Pas plus, en tout cas, que le football ou le criquet, et plutôt moins que le tennis, où il fut jadis classé. Mais le jeune Jones a été saisi très tôt par le virus de l'entraînement. Depuis qu'il a pris la responsabilité de l'équipe nationale en 1983, l'Australie vole de succès en succès.

Le redressement du rugby australien, amorcé par son prédécesseur Bob Dweyer, s'est transformé en marche conquérante, après les victoires de 1984 sur l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles. Au cours d'une tournée mémorable dans les îles Britanniques, les Wallabies ont confirmé, en battant la France, et surtout les All Blacks sur leur propre terrain. S'autoproclamant favori, Alan Jones a abordé la Coupe du monde sans appréhension. Il est sûr de ses joueurs comme de ses méthodes.

Un jeu minoritaire

Le Quinze australien s'appuie en effet sur une génération de joueurs exceptionnels. *« Nous avons réussi à conserver nos meilleurs éléments, au lieu de les voir partir au Treize »*, explique Alan Jones. Sport amateur minoritaire en Australie (12 000 licenciés), le rugby à quinze est pillé par les richissimes clubs de rugby à treize (500 000 joueurs) ou par cet autre sport de balle ovale, typiquement local et d'une violence difficilement exportable, l'Australian Rules (450 000 pratiquants). Grâce à ses nombreuses relations dans le monde des affaires, Alan Jones a pu procurer des emplois à ses joueurs. Il a surtout réussi à créer un climat unique dans le monde du rugby. Non content de réunir tous ses sélectionnés chaque mercredi soir depuis le mois de janvier dernier, il ne cesse de les bombarder de coups de téléphone, les consultant sur les problèmes les plus divers et les informant de ses moindres décisions. Depuis le début de la Coupe du monde, l'intensité des échanges a redoublé. *« Chaque détail est discuté avec les joueurs, y compris la composition de l'équipe. Il n'est pas question qu'ils la découvrent en lisant le journal »*, explique le coach australien.

Sur le plan technique, Jones est un méticuleux. Pendant les matches, il noircit des carnets de notes. A l'entraînement, il démonte poste par poste, toutes les situations de jeu : *« Nous les répétons inlassablement »* dit-il, convaincu que *« la clé du rugby moderne n'est plus seulement de conquérir le ballon, mais de savoir l'utiliser »*. Sous sa férule, le pack australien, piètre manieur de ballon en 1983, a acquis une dextérité phénoménale.

Toutefois, l'obsession d'Alan Jones, qui avoue s'être inspiré de l'exemple néo-zélandais, c'est la condition physique. Celle des Australiens s'est nettement améliorée au fil des matches depuis le début de la Coupe, tandis que certaines équipes, notamment britanniques, se sont effondrées. L'entraîneur australien est sévère pour les formations qui, selon lui, étaient mal préparées. *« Les blessures trop nombreuses ont cassé la continuité du jeu,* déplore-t-il. *Ces interruptions incessantes ont nui au spectacle, et nuisent au public. Le fossé entre les équipes était trop large. Il faut en particulier que l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles arrivent à prendre le rythme. » « Si l'on veut que cette Coupe du monde survive face à la concurrence du football et du jeu à treize, nous devons être des missionnaires de notre sport. Nous devons pouvoir le vendre, grâce à la qualité du jeu produit. Pour ça, il faut que nos joueurs soient en forme. »*

Décidément très sévère pour la Grande-Bretagne, à qui il reproche son conservatisme frileux, Alan Jones décrète que *« derrière l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et la France il n'y a rien »*. L'équipe de France, constamment préoccupée par sa fraîcheur physique, après une saison interminable, n'aura pas la faveur du pronostic samedi, sur la pelouse de Concord Oval, malgré la qualité que lui reconnaît le coach australien. *« Elle est imprévisible. C'est une force. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Hommage à Ferrari



M. ZURINI/OPPI

Quarante-cinq voitures des collections de Pierre Bardinon (Mas du Clos) et de Jack Setton, depuis la 166 Corsa de 1950 à la dernière formule 1 de Niki Lauda, exposées dans un parc de 15 hectares, les reportages spécialement réalisés pour la circonstance par onze photographes de renom, les moteurs V12 et V8, la maquette d'une chaîne de montage de l'usine de Maranello avec le processus *de fabrication de la fabuleuse Testarossa, des figurini (dessins originaux)* de Pininfarina, le plus prestigieux des carrossiers : la Fondation Cartier pour l'art contemporain rend un « Hommage à Ferrari » jusqu'au 26 juillet. Cette exposition est ouverte tous les jours de 11 heures à 19 heures avec des nocturnes les samedis et dimanches jusqu'à 21 heures.

★ **Fondation Cartier pour l'art contemporain, 3, rue de la Manufacture,** ***Jouy-en-Josas, tél. 39-56-46-46.***

GOLF : Open de France

La balle sort du green britannique

Aucune réjouissance particulière de la part des organisateurs n'a salué, le jeudi 11 juin, le parcours de 64 au deuxième tour de l'Open de France Peugeot de l'Américain Joey Sindelar. Pourtant cette carte le propulsa au troisième rang ex-aequo avec l'Africain du Sud Baiocchi et à deux coups du Britannique Clark, leader à mi-parcours de cette 71e édition de l'Open.

Sindelar est devenu ainsi un vainqueur potentiel de l'épreuve. Mais parmi la foule qui arpentait les 6 145 mètres trempés du parcours de Saint-Cloud, peu de spectateurs suivaient Sindelar ou son compatriote Dan Pohl à cinq longueurs du leader, mais encore bien en course. Tous les deux sont d'excellents golfeurs comptant chacun deux victoires sur le circuit américain. Pohl, lui, termina à la cinquième place sur la liste des jeunes aux Etats-Unis, l'année dernière. Du solide, des talents bien au carré, rien à voir avec leur compatriote de quarante-sept ans, Lee Trevino, dit *« Supermex »*, artisan de génie qui « bricole » ses coups d'audace en bavardant avec la foule et en déridant ses partenaires. D'où les mines tristes devant le tableau, jeudi soir, au moment où Trevino rata le « cut » dans un tournoi européen, pour la première fois de sa carrière.

A l'Open de France, il y a cinq ans, le truculent Brian Barnes déclarait : *« Pourquoi jouer le « French » ? Parce que l'avenir est ici. Nous sommes plusieurs à en être convaincus : d'ici le golf décollera comme Concorde. Nous voudrions y participer, aider, et, bien sûr, en récolter les fruits. »* Et de lever l'immense chope qu'il transportait partout avec lui et de proposer un toast à l'avenir du golf continental.

Barnes, avec sa silhouette de Falstaff, s'est retiré du circuit. Mais il avait vu juste. Depuis, à Saint-Cloud, les dotations ont presque doublé en un an, un village de sponsors est sorti de terre et l'Open de France fait partie d'une série d'épreuves qui montrent désormais la voie. Si le circuit européen est en pleine expansion, cela est dû surtout au *« continental golf »*.

Si l'on écarte l'Open britannique et la Coupe Dunhill, une épreuve par équipes montée par l'IMG de Marc McCormack et dotée de 1 million de dollars (autant que l'Open), les super-séries ont lieu aujourd'hui hors du Royaume-Uni : l'Open de Suisse (3,3 millions de francs), le Trophée Lancôme (2,9 millions de francs) et, dans un mouchoir, l'Open d'Allemagne, le Masters allemand et l'Open de France-Peugeot avec 2,5 millions de francs de prix.

Bientôt, nous serons obligés d'ouvrir un bureau actif et non plus une simple antenne sur le continent même, déclare John Paramore, coordinateur général pour le circuit à la PJA (association de golfeurs professionnels européenne).

Depuis le 1er janvier 1986, l'association de golfeurs professionnels a créé sa propre arme commerciale, PJA-Entreprises, qui s'occupe activement de l'exploitation du circuit et de la promotion des tournois (les Opens d'Espagne et de Barcelone, le Johnny Walker Open à Monte-Carlo, entre autres).

Ces deux organismes imbriqués l'un dans l'autre ont été calqués sur ceux de Dean Beman, aux Etats-Unis, et sur ceux de la Fédération française de golf, qui a créé Promogolf.

Très actif, ambitieux et riche, le *« continental golf »* mène-t-il pour autant la danse ? Pas autant qu'on pourrait le croire. Sur le circuit européen, *« le circuit le plus cosmopolite du monde »*, fait observer avec raison M. Paramore, *les joueurs britanniques* sont toujours les plus nombreux. Sur les cent premiers du classement actuel, cinquante-huit détiennent un passeport du Royaume-Uni. Viennent ensuite l'Australie avec neuf joueurs, l'Espagne et les Etats-Unis (huit joueurs), l'Afrique du Sud (cinq joueurs), la Suède (quatre joueurs), la Nouvelle-Zélande (deux), le Canada (deux), l'Argentine, le Danemark, le Zimbabwe (un). Bernhard Langer, dans son splendide isolement de vedette, représente à lui seul l'Allemagne de l'Ouest. Mais on peut mieux juger de l'essor du golf sur le continent en constatant son succès grandissant auprès des joueurs amateurs. Ce phénomène est plus révélateur que les sommes mises en jeu sur le circuit professionnel. Des golfeurs de talent se font connaître ici et là. La Finlande, le Danemark, la Suisse, par exemple, sont devenus des pépinières de golfeurs.

MARC BALLADE.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Meeting de Dijon. Samedi 13 juin..

Paris-Colmar à la marche. Arrivée samedi 13.

Automobilisme

24 Heures du Mans. Samedi et dimanche. TF 1, départ (15 h 45) et arrivée (en direct).

Basket

Championnat d'Europe. Jusqu'au dimanche 14 juin à Athènes.

Escalade

Internationaux de France. Thonon-Le Biot. Samedi 13 et dimanche 14 juin. FR 3 dimanche à partir de 14 h 50.

Football

Championnat d'Europe des Nations. *Norvège-France,* mardi 16 juin à Oslo. TF 1 à *18 h 45.*

Golf

Open de France. Saint-Cloud jusqu'au 13 juin. A 2 samedi à 14 h 25. **US Open.** San-Francisco du *18 au 21 juin.*

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Yougoslavie à Grobnik. TF 1 en direct à partir de 14 h 30.

Rugby

Coupe du monde. Demi-finales. Antenne 2 en direct, samedi 13 à 7 h, Australie-France ; dimanche 14 juin, Nouvelle-Zélande-Pays-de-Galles. Petite finale pour les perdants des demi-finales, jeudi 18 juin, A 2 à 5 h.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

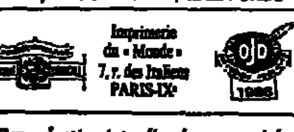
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

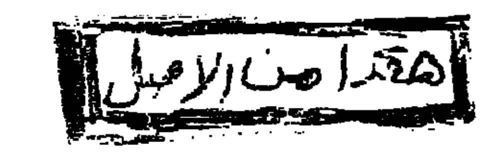




Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





Culture

DANSE

Hommage à Janine Charrat

Mémoire...

Le Centre Georges-Pompidou rend hommage à l'ex-prodige devenue sa conseillère pour la danse.

Janine Charrat fut l'enfant prodige qui, à sept ans, improvisait sur des musiques orientales. A douze ans – en 1936 – elle était Rose Souris, le petit rat d'Opéra du film de Benoît-Levy, *la Mort du cygne*. A l'aube des Ballets des Champs-Elysées elle créait un chef-d'œuvre architecturé et plein d'esprit, *Jeu de cartes*.

Dans les années 50-60 elle fut avec Roland Petit et Maurice Béjart l'un des trois chorégraphes « modernes » de l'après-guerre. Puis c'est l'accident de 1961. Transformée en torche vivante sur un plateau de télévision, elle lutte pendant des mois contre la mort. En 1963 elle redanse. Responsable du Ballet de Genève, elle propose sa version personnelle de *Tristan et Yseult*.

Mais dans les années 1968-1970 un décalage s'est produit. Les dieux de Janine Charrat sont morts. Une autre mythologie est née qui lui est étrangère. En 1979 elle est nommée conseillère pour la danse au Centre Georges-Pompidou et se trouve confrontée brutalement à la jeune génération.

Le cycle organisé aujourd'hui à Beaubourg, c'est la fête à Janine. Les amis la retrouvent dans des films ou à travers un ballet, *les Liens* (1957) interprété par les danseurs des J.M.F. Sollicitée par Alain Germain, elle a accepté de participer à l'inventaire de son passé en compagnie de Jean Babilée.

Tout cela est sympathique, familial. Mais comment réagit la chorégraphe ? A-t-elle encore quelque chose à dire ? Sa nouvelle création, *le Palais des glaces*, composée sur un argument de Pierre Rhallys, met en scène d'inquiétants fantasmes – obsession de la beauté, désir de séduire – vécus à la limite de la vulgarité par Martine Harmel.

Désireuse de renouveler son écriture, la chorégraphe s'égare dans un univers de minets et de poupées gonflables vaguement inspiré (à cause de la robe conçue par Aline Ribière) de l'univers sado-maso de Karine Saporta. Loin, très loin dans les mémoires flotte le souvenir d'un thème voisin qui lui avait inspiré *Adame Miroir*, la danse du matelot avec son reflet. En 1948.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Pompidou, grande salle : *le Palais des glaces*, 12 juin, à 18 h 30 ; *Inventaire*, 12 juin, à 20 h 45 ; *les Liens et Inventaire*, 13 juin, à 20 h 45 ; 14 juin, à 16 heures.

THÉATRE

« La Nuit même », de Joseph Danan, à Rouen

Trompeuse illusion

Au Théâtre des Deux-Rives, à Rouen, Alain Bezu met en scène la première pièce de Joseph Danan : la Nuit même. Une fable sur le rêve, le théâtre et la vie.

Qu'un directeur de théâtre parie sur la création, l'engagement est sympathique. C'est le cas d'Alain Bezu, au Théâtre des Deux-Rives à Rouen. Après avoir fréquenté les classiques, Corneille notamment, il crée, dans le cadre du Festival d'été de Seine-Maritime *la Nuit même*, première pièce de son dramaturge favori, Joseph Danan, professeur de lettres de trente-cinq ans, qui n'est pas un néophyte de l'écriture : il est l'auteur d'une étude sur Queneau parue aux *Cahiers de l'Herne* ainsi que de poèmes et nouvelles publiés à l'Instant perpétuel.

Il a travaillé, pour *la Nuit même*, en complicité avec Alain Bezu. C'est à double tranchant, car ni l'un ni l'autre n'ont eu le recul suffisant pour tailler, soustraire, alléger, autant d'opérations qui auraient été tout à fait salutaires à *la Nuit même*. Non que le propos soit à jeter aux orties : la pièce tente de cerner le désordre amoureux, la confusion des sentiments quand tout se mêle, le rêve, le théâtre, la vie. Cette réflexion sur l'illusion, construite en cinq actes, prend pour héros un écrivain égaré dans le labyrinthe de ses souvenirs : il a jadis aimé une femme, assassinée dans cette maison même où il est de retour, avec sa nouvelle compagne. Il erre la nuit dans la ville, croise dans une boîte une jolie streap-teaseuse, une comédienne, un loubard, un barman fou, moine défroqué qui, soudain, avoue sur le ton de la confidence poétique les viols sadiques qu'il a commis, sans omettre les détails les plus horribles.

On se perd, on décroche, on pense en tout cas vivre dans le rêve de Simon, comme nous le suggère le jeu de double perspective du décor (Denis Couchaux) : des toiles peintes en trompe l'œil, qui reproduisent les objets installés sur la scène. Erreur. Au dernier acte tout bascule : tout était théâtre... nous n'avons assisté qu'à la répétition d'une pièce de Simon. Pas seulement, toutefois, car la passion de l'auteur pour le théâtre lui vaut des problèmes conjugaux, et, dans sa tête, tout s'embrouille : *« La vérité*, dit-il, *est obscure comme les rêves. »*

Mis à part Philippe du Janerand (Simon), qui balade dans ces arcanes le même petit personnage de grand faible, les comédiens – pris entre le grossissement du trait qu'impose le rêve et le jeu du théâtre dans le théâtre – ont bien du mal à être crédibles. La pièce porte ce flou, et compte bon nombre de déclarations d'amour pour la scène assez naïves.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 13 juin, 21 heures, Théâtre des Deux-Rives, Rouen.

Au Studio des Champs-Elysées

« Beau Rivage » (bis)



En raison du succès rencontré à la Comédie de Paris, *Beau Rivage*, le dernier spectacle de Jean Bois, qu'il interprète en compagnie de Dominique Constantin, est prolongé au Studio des Champs-Elysées. Une chance de plus de découvrir l'un des spectacles les plus simples, beaux et émouvants, de cette saison. En huit tableaux, Jean Bois et Dominique Constantin nous convient à rencontrer seize personnages qui ont en commun la quête d'une manière d'aimer. Rythmée comme une revue de music-hall expressionniste, cette quête, entre tendresse et humour, travestissement et sauvagerie, s'imprime sur la rétine et sur l'esprit.

O. S.

★ Studio des Champs-Elysées. A 21 heures, du mardi au samedi.

Printemps du théâtre à Paris

Zazou fait un flop

Les spectacles du troisième Printemps du théâtre ne se ressemblent pas. A La Villette, Hector Zazou et son oratorio moldave font un flop.

Un an après l'attentat qui a causé la mort du compositeur David Klimberg, l'Association des Moldaves en exil et un prétendu ami intime du disparu organisent à la grande halle de La Villette un concert d'hommage à la victime autour de son œuvre ultime, un oratorio moldave dans sa version définitive. Voilà pour l'intrigue.

Hector Zazou, compositeur et metteur en scène, a rassemblé, à deux pas de la Cité des sciences, l'harmonie des Chemins de fer du Nord, l'ensemble Stringendo, quelques percussionnistes et deux chanteuses sur l'immense plateau de l'espace nord augmenté, pour l'occasion, d'un écran vidéo, de deux écrans de cinéma, d'un cercueil et de six écrans de télévision placés autour de celui qui diffuse les images des bouquets funèbres. Voilà pour la scénographie.

Six comédiens, sur scène ou sur les écrans, vont s'échiner, pendant une heure et trente minutes, à nous raconter la vie et l'œuvre du compositeur « assassiné » sur un texte d'Elie Lassaigne, abondamment inspiré de Hergé et du *Sceptre d'Ottokar*, catalogue de clichés sur la critique musicale, sur la dissidence à l'Est et sur on ne sait trop quoi d'autre. Voilà pour la dramaturgie.

Rien ne vient sauver ce spectacle des méfaits de la « fast culture » dont on ne dira jamais assez de mal. Ni la musique d'Hector Zazou – qui a fait mieux par ailleurs, – ni le jeu, caricatural mais sans drôlerie, ni les participations filmées, telle celle de l'actuel ministre de la culture, François Léotard, plus vrai que nature dans son apologie ennuyée du disparu. On oubliera bien vite cette *Version définitive*.

OLIVIER SCHMITT.

★ *La Version définitive*, par la Compagnie Décor. Grande halle de La Villette. A 21 h 30 jusqu'au 20 juin.

● **PRÉCISION.** – Le conte de Diderot, *Madame de la Carlière*, joué actuellement au Petit Odéon (*le Monde* du 6 juin) a été adapté pour la scène par Elisabeth de Fontenay.

ROCK

Simply Red au Zénith

Doré sur tranche

Voici comment Mick Hucknall, un rouquin de Manchester amoureux de soul et de rhythm'n'blues, a fondé son groupe, Simply Red.

A Liverpool, les Beatles ont fait école, c'est une tradition. A Manchester, c'est plus compliqué, il y en a pour tous les goûts : on écoute de la soul depuis toujours et des groupes locaux (The Smiths, New Order) qui ont fait une percée au sommet national. Dans les deux villes, l'alternative est réduite : rock ou football d'un côté, travail à la chaîne de l'autre et le chômage entre les deux. Le chômage fait un tabac.

Dans le port de Manchester, comme dans tous les ports, il y a des marins qui boivent et dans leurs bagages des cigarettes américaines et des disques inédits de soul et de rhythm'n'blues pour ceux que ça intéresse. Ils sont nombreux, mais Mick Hucknall était plus intéressé que les autres. Il a découvert le rock avec les Beatles, pourtant ses premiers chocs ce sont James Brown, Otis Redding, Sly Stone qui les lui ont procurés. Au fil des années et des recherches, il a réuni l'une des plus belles collections de disques dans ce domaine. Voilà, *grosso modo*, le tableau de départ.

Dans la grisaille de Manchester, Mick Hucknall tranche par l'excentricité de ses mises, ses cheveux poil de carotte et son visage aux taches de rousseur. Un original, toujours flanqué d'une canne à pommeau, et que tout le monde en ville finit par reconnaître. On le surnomme Red. Il est disc-jokey dans un club et on ne sait pas où il va dénicher les disques inconnus qui remplissent illico la piste de danse.

En 1977, Manchester n'échappe pas à l'explosion punk. Les groupes poussent comme des champignons. Pour Red, c'est la perspective de l'accès à la scène. Il avait une voix, il va se découvrir chanteur avec les Frantic Elevators, qui tentent la symbiose entre rhythm'n'blues et punk-rock. Sur le papier, ça semble intéressant ; en réalité, ça frôle la catastrophe. Après quatre 45 tours, aujourd'hui introuvables, le groupe disparaît, mais le pas franchi, un autre va naître qui puise cette fois directement dans les racines de la soul, sans maniérisme. Le nom est choisi : Simply Red (Simplement Rouge).

Quelques concerts brûlants et la rumeur se propage vite. Les enchères montent et les maisons de disques se l'arrachent. *Money's Too Too Tight To Mention*, le premier 45 tours grimpe aussitôt dans les hit-parades. Un album (*Picture Book*) suit dans la foulée et les tubes s'enchaînent (*Come To My Aid, Look At You Now*), dorés sur tranche, chaloupés en souplesse. Des mélodies entêtantes, des rythmes instantanés, une émotion palpable dans la voix : on danse.

On est en 1985, le rock britannique fait de l'œil au jazz avec Style Council et surtout Sade qui bat les records de vente. Mais Mick Hucknall, lui, tient magnifiquement la scène. Moins surprenant, parce que peut-être plus attendu, *Men and Women*, le second album sorti récemment, sonne pourtant un peu trop comme la réplique du précédent.

ALAIN WAIS.

★ Le samedi 13 juin à 20 heures au Zénith. Disques chez WEA.

Culture

EXPOSITIONS

Les « Maîtres de l'art indépendant », au palais de Tokyo

Le Salon des ressuscités

(Suite de la première page.)

En 1937, *montrer* un cubiste dans un musée de la Ville pouvait encore passer pour scandaleux – et il faut rendre grâce à Escholier, par ailleurs excellent analyste de Matisse, d'avoir été l'homme de ces indépendants *inattendus. Il méritait un* hommage, et les indépendants dans leur version actuelle, abrégée, condensée, mais fidèle aux choix de 1937 sont cet hommage.

L'exposition d'aujourd'hui, pas plus que son modèle, ne réunit un panorama de tout l'art moderne du premier tiers du vingtième siècle. On aurait tort de s'en offusquer, dans la mesure où le parti a été pris de suivre jusque dans l'accrochage et la composition des salles le style d'autrefois. Si, des quinze cents *œuvres rassemblées*, il n'en demeure plus qu'un cinquième, les proportions par artiste ont été respectées, *comme l'a été l'équilibre relatif* entre peinture et sculpture, et comme l'ont été les préférences d'Escholier.

Celles-ci, confortées par un sens très sûr de la diplomatie – il fallait surprendre sans révolter... – l'avaient conduit à bannir l'abstraction, à l'exception de celle de Delaunay et du Léger de 1920, et à exclure presque absolument dadaïsme et surréalisme, esthétiques jugées « extrémistes ». En 1937, ces refusés s'étaient réfugiés au Jeu de paume dans *une exposition* appelée « Origine et développement de l'art international indépendant », qu'il n'a pas été possible de reconstituer de nos jours.

On le regrette, tout en sachant qu'aux yeux d'un visiteur de l'époque les 170 toiles géométriques, les Mondrian et Kandinsky du Jeu de paume existaient à peine, en comparaison des légions françaises du Petit Palais, *des 60 Matisse, des 52* Despiau ou des 47 Zadkine. Ceux-là étaient l'art moderne, sans contestation possible alors, un art moderne dont on aurait presque oublié de nos jours l'apparence, tant il a été depuis négligé au bénéfice d'une histoire rectiligne, celle des purs et durs de l'abstraction.

On l'a si bien oublié que ces indépendants-*bis* prennent des airs *de Salon des ressuscités, et* qu'il faut s'y rendre autant pour les petits maîtres que pour les grands, les nécessaires. *Ces derniers peuvent* difficilement surprendre. Il y a donc, comme prévu, des Matisse, des Picasso, des Derain, dont l'étrange *Offrande*, revenue d'Allemagne, des Braque de l'entre-deux-guerres, d'estimables Bonnard et d'admirables Rodin. Des Denis proches d'un pompiérisme symbolard gênant, des Vuillard nets et roux, des Maillol luisants. Et Soutine, et Utrillo, et Modigliani.



Pablo Gargallo.
David*, *1934. Bronze.

Apprivoisés et bien élevés

Rien de très singulier là-dedans, si ce n'est la préférence accordée aux toiles les plus « faciles », aux Matisse mondains, aux Picasso néo-classiques et aux Braque post-cubistes, les plus « lisibles ». A l'évidence, ces « indépendants » ne plaisaient jamais autant qu'apprivoisés et *moins indépendants que* bien élevés. Un Vlaminck éprouvant, monumentale côte de bœuf sanglante, sur fond noir, incarne à elle seule cette manière tendancieuse de déguiser les novateurs en pères tranquilles, trop tranquilles, de la nature morte bien figurative. Mais quoi ? Il fallait convaincre, et donc séduire, fût-ce au prix de quelques compromissions.

De manière à confirmer cette tendance, dite alors du retour « à l'ordre » ou « à l'humain », Escholier choisit de faire figurer aux *côtés des grands premiers* rôles les seconds et troisièmes couteaux du réalisme et de l'expressionnisme d'entre les deux guerres. Et c'est grâce à eux, parce qu'ils ont été, eux aussi, réexposés comme autrefois, que l'exposition actuelle est passionnante.

Le charitable oubli

Elle permet de voir – ce qui ne signifie pas d'admirer – La Patellière, Bossingault, Favory, Lotiron, Luc-Albert Moreau et d'autres, coqueluches de la mode dans les années 20, et dont il ne reste plus que les noms dans des revues du temps. Et pourtant ils étaient célèbres et admirés... Tous *impressionnés par le cubisme*, tous, aussi, passés par la guerre, ils étaient convaincus qu'ils devaient peindre avec clarté et sérieux, dans des gammes sombres, des sujets quotidiens.

Les uns s'empêtrent dans le pâteux à la suite de Segonzac, d'autres cherchent un dessin roide et dur, comme Waroquier. Il en est de pathétiques (Gromaire) et d'intimistes (Maria Blanchard), de futiles et d'éloquents. Des *charmeurs à la Marcoussis et* des sévères à la Desvallière. Certains ont une force qui arrête, tels Dufresne ou Desvallière encore. D'autres semblent ne mériter que trop le charitable oubli des générations futures. Mais il n'importe : leur rassemblement vaut par sa simple densité, par ce qu'il révèle et ce qu'il contraint à regarder.

Telle quelle, clairement disposée, sobrement mise en scène, sans grands effets d'architecture à perspectives, cette seconde version des indépendants de 1937 contient en puissance l'analyse point encore accomplie de trente ans d'art en France. C'est dire sa *richesse*.

PHILIPPE DAGEN.

★ *Musée d'art moderne de la Ville* de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, jusqu'au 30 août. Un catalogue exhaustif accompagne l'exposition et lui tient lieu de mémoire (285 pages, 250 F).

Dufy l'électrique

C'est en 1937 que Dufy a exécuté sa gigantesque *Fée Electricité* : grâce aux dessins et maquettes conservés au MNAM, il est possible de reconstituer la genèse de l'œuvre. Dufy met en place ses couleurs et ses grandes masses, puis il entre dans le détail des figures et des objets. Tantôt il se documente sur les accumulateurs et les transformateurs, tantôt il réunit sa galerie des héros de l'*alternatif/continu*. Sur des feuilles, il esquisse leurs figures à l'encre, avant de reporter croquis et expressions au pinceau sur le panneau final.

Dans cet exercice, la virtuosité de Dufy fait des merveilles. A l'*évidence, il ne prend son sujet* qu'à demi au sérieux. Il s'amuse d'avoir à croquer les plus vénérables scientifiques, d'avoir à représenter leurs pensées et leurs calculs par un jeu complet d'airs songeurs et de mines renfrognées. *On connaît le résultat :* un hémicycle dessiné et colorié d'une alacrité plus électrique que *pédagogique. Reste un mystère*, que l'exposition de ces études préparatoires confirme sans *l'éclaircir : pourquoi* donc Dufy a-t-il donné à Goethe l'attitude gauche et le visage ahuri d'un paysan de Molière ?

Ph. D.

★ *Musée du Jeu de paume*, jusqu'au 28 septembre. Une petite exposition d'œuvres fauves a *été organisée parallèlement : on* y voit des Dufy de jeunesse et d'excellents Derain.

MUSIQUE

La mort de la pianiste Monique Haas

La pianiste Monique Haas est morte, le 9 juin, dans un hôpital parisien. Elle était âgée de soixante-dix-sept ans.

Née à Paris le 20 octobre 1909, Monique Haas fait au Conservatoire des études complètes : outre le piano avec Lazare Levy et la musique de chambre avec Charles Tournemire, elle étudie l'histoire de la musique avec Maurice Emmanuel et l'harmonie avec Suzanne Desmarquez. Après son prix de piano remporté à dix-huit ans, elle se perfectionne auprès de Robert Casadesus, Rudolf Serkin et Georges Enesco. Avec lui, et avec Pierre Fournier, elle interprète de nombreuses sonates tout en poursuivant une carrière de soliste que la guerre interrompt brutalement, et qu'elle reprend à la Libération, la doublant d'une activité pédagogique qui la conduit à enseigner au Conservatoire de Paris en 1968-1969.

Parallèlement, elle réalisera une série d'enregistrements marquants pour la *firme* Erato parmi *lesquels* une intégrale Debussy, une intégrale Ravel, en 1969, dominée par le souci de respecter la volonté expresse de l'auteur : *« N'interprétez pas mon œuvre, jouez-la. »* Et, plus récemment, les *Etudes*, de Chopin, dont on loua la clarté et la précision.

Monique Haas, qui réservait toujours une place privilégiée dans ses programmes à la musique contemporaine, était la dédicataire de la *Sonate nº 2*, de Darius Milhaud, et des *Enfants*, de Florent Schmitt. Elle créa naturellement les œuvres pianistiques – *Toccata pour piano et orchestre*, *Ricercari* – du compositeur Marcel Mihalovici, son époux, dont la disparition, en août 1985, l'a profondément affectée.

Elle laissera le souvenir d'une artiste exigeante dont la probité, le sens architectural des œuvres qu'elle interprétait, étaient exemplaires.

GÉRARD CONDÉ.

Lettres

L'Académie française et l'Académie du Maroc sous la même coupole

L'Académie française innove. Fait sans précédent dans son histoire, elle a procédé, jeudi 11 juin, sous la coupole, à la réception solennelle d'une académie étrangère *in corpus* : celle du royaume du Maroc. Avec l'autorisation de son fondateur et protecteur, le roi Hassan II, cette dernière était venue tenir à Paris sa première session hors frontières avant de rejoindre sa grande aînée quai Conti. La cérémonie s'est déroulée sous la direction de M. Léopold Sédar Senghor, membre associé de l'Académie chérifienne ainsi que de trois de ses confrères, MM. Jean Bernard, Edgar Faure et Maurice Druon, secrétaire perpétuel.

M. Druon a souligné l'importance géoculturelle autant que stratégique du Maroc, *« point de passage le plus étroit, point de jonction peut-on dire, entre l'Europe et l'Afrique, en même temps que verrou de la Méditerranée »*, pays de double culture.

« Ajouterais-je que le Maroc (...) est à la tête des nations en train de sauver l'islam, l'islam auquel certaines de ses fractions fanatiques et intégristes font courir le risque de dresser contre lui une hostilité générale. » M. Senghor a, pour sa part, évoqué la place de la civilisation afro-arabe *« dans la francophonie que nous sommes en train d'édifier »*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Communication

Achat de films, quotas de diffusions, coproductions

Canal Plus veut modifier ses relations avec le cinéma

Canal Plus ne cédera pas devant les revendications des professionnels du cinéma. M. André Rousselet, président de la chaîne payante, affiche une fermeté sereine et avance quelques arguments de poids. Frappée de plein fouet par la baisse de fréquentation, la profession cinématographique veut retirer à Canal Plus les privilèges consentis en 1985, au moment où la chaîne était au creux de la vague. Canal Plus avait obtenu de diffuser un plus grand nombre de films et de les programmer à des heures plus favorables.

« *Il est vrai*, rétorque M. Rousselet, *que nous devions renégocier cet accord dès que la chaîne atteindrait son équilibre. Mais nous n'avons pas encore récupéré toutes nos pertes et renégocier ne signifie pas revenir à la case départ. De plus, je ne pense pas que nous soyons responsables de la désaffection des spectateurs du cinéma.* »

Deuxième point de contentieux : la chaîne payante avait promis de consacrer 25 % de ses ressources à l'achat de films. Pourtant, le budget d'achat pour 1987 plafonne à 500 millions de francs, alors que le chiffre d'affaires de Canal Plus devrait atteindre 3 milliards de francs. Calculette à la main, les professionnels du cinéma demandent le strict respect du cahier des charges. M. Rousselet répond en brandissant une lettre. Celle que lui a signée, le 20 février 1986, M. Georges Fillioud, alors secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Le ministre autorisait Canal Plus à calculer l'assiette de sa contribution cinématographique en déduisant de ses ressources la gestion des décodeurs et les sommes versées aux sociétés d'auteurs et au compte de soutien. Un sensible allégement des charges de la chaîne négocié, semble-t-il, à l'insu des professionnels du cinéma. La même lettre demandait, toutefois, à la chaîne payante de consacrer 60 % de ces sommes (au lieu de 50 %) aux films français. Une obligation que M. Rousselet prétend avoir respectée.

Le président de Canal Plus ne se contente pas de camper sur la défensive derrière ses documents officiels. Il veut porter le débat au fond et repenser les rapports de la chaîne payante avec le cinéma. Contrainte de programmer 50 % de films français, la télévision cryptée se voit obligée d'acheter la quasi-totalité de la production française qui est tombée à cent trente-quatre films par an en 1986. Pour le cinéma, c'est une sorte de financement automatique : chaque producteur peut, en montant son budget, compter sur 1 ou 2 millions versés à titre de pré-achat par la chaîne payante. Mais pour Canal Plus cette obligation devient un handicap : la production française n'a pas chaque année la même qualité et n'est pas toujours capable de séduire les abonnés.

« *Nous ne remettons pas en question la programmation des 50 % de films français*, affirme M. Rousselet, *mais nous ne voulons pas devenir la caisse-maladie du cinéma. Si on nous oblige à acheter la totalité de la production nationale, il faut nous donner les moyens de l'améliorer. Pourquoi ne pas permettre à Canal Plus d'intervenir en co-production, d'utiliser une partie de sa contribution cinématographique à aider certains films, ceux qui correspondent le mieux à l'attente de nos abonnés ?* » La revendication de M. Rousselet ne semble pas excessive. TF 1, Antenne 2 et FR 3 coproduisent déjà, depuis des années, une partie des films diffusés sur leurs antennes.

Mais les professionnels du cinéma sont-ils prêts à la négociation ? Devant des recettes en salles qui ne cessent de diminuer, ils cherchent leur salut dans la vente des films aux télévisions et repoussent toute modification de la réglementation. Une opposition que Canal Plus retrouve sur son projet de chaîne européenne par satellite. Pour M. Rousselet, ce projet aurait l'avantage incontestable de faire bénéficier l'industrie cinématographique française d'une audience élargie à l'Europe. Mais il serait irréaliste, selon lui, d'exiger que cette chaîne diffuse 50 % de films français.

M. Rousselet propose que l'on fixe pour sa chaîne cryptée un quota de 50 % de films européens dont 30 % à 35 % seraient français. Une proposition qui, face aux habitudes des spectateurs du cinéma en Europe, témoigne déjà, estime-t-il, d'« *une politique volontariste* » de la part de Canal Plus. Les professionnels du cinéma ne l'entendent, toutefois, pas ainsi, leur refus de compromis aboutissant à bloquer la sortie du décret sur la réglementation des chaînes cryptées. M. Rousselet reste, pourtant, optimiste car, dit-il, « *Canal Plus et le cinéma ont besoin chacun l'un de l'autre* ».

ANITA RIND et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« Une chaîne sur les bras », de M. Hervé Bourges

Les règlements de comptes d'un baroudeur des médias

Le personnage peut irriter. Par ses certitudes arrogantes et par son goût immodéré de l'autocélébration. Cette immodestie éclate à chaque *page d'Une chaîne sur les bras*, le livre qu'Hervé Bourges vient de consacrer à ses quatre années de présence à la tête de TF 1. L'auteur s'y dépeint allégrement comme le centre des bouleversements audiovisuels, un personnage-clé du Paris politico-mondain, cite complaisamment ses relations avec les grands de ce monde et les jugements louangeurs adressés à sa propre personne. « *La télévision rend fou* », avoue-t-il. On ne peut que l'approuver.

On peut discuter aussi le bilan du président de la Une. M. Bourges se dit le sauveur d'une chaîne à l'article de la mort, le précurseur des mutations de la communication. On peut dire plus simplement qu'Hervé Bourges a « dopé » TF 1 en appliquant à une *télévision publique* les bonnes vieilles recettes d'une chaîne commerciale. Et ce, malgré les carcans administratifs, les réticences du gouvernement socialiste, les injonctions de la Haute Autorité.

Mais il faut reconnaître à M. Bourges – même ses détracteurs les plus acharnés le concèdent – la séduction du combattant. L'ancien président de TF 1 s'est battu avec succès contre l'inertie de sa chaîne, l'agressivité de ses concurrents, les pressions politiques, les pièges de la privatisation. Un tel homme ne dépose pas les armes, et *Une chaîne sur les bras continue*, de fait, le combat. Hervé Bourges « déballe » les dessous de la privatisation, les grandes manœuvres secrètes du pouvoir et de la CNCL, les obscurs tractations des repreneurs. Il ne faut pas manquer ces morceaux d'anthologie que sont, par exemple, la rencontre du PDG de la Une avec M. Robert Hersant, le vote des treize « sages » sur l'attribution de la sixième chaîne ou la réunion des « résistants » socialistes au domicile de Françoise Sagan.

Surtout, M. Hervé Bourges règle ses comptes avec le petit monde de l'audiovisuel en quelques portraits d'une talentueuse férocité. Sur son prédécesseur à la tête de TF 1, M. Michel May : « *Je sais qu'il s'intéresse surtout aux bandes dessinées – les Pieds-Nickelés notamment – et au café-théâtre.* » Sur Gabriel de Broglie, président de la CNCL : « *Il appartient à cette catégorie des défenseurs de l'ordre moral pour qui les médias doivent être tenus en main par des hommes sûrs, du sérail.* » Sur Patrick Sabatier : « *Il est difficile de parler avec lui d'autre chose que de télévision, de carrière et de gros sous.* » Ou sur Francis Bouygues : « *Cet Auvergnat pour qui un sou est un sou et qui pratique néanmoins la magnificence, cet autocrate au pouvoir enveloppant qui vous traite avec une cordialité désarmante, ce magnat qui ne supporte pas le moindre concurrent est un redoutable partenaire. Dès le départ, je crains que sa méconnaissance de la télévision ne le conduise à de graves erreurs.* »

M. Hervé Bourges ne va pas se faire que des amis. Visiblement, l'homme s'en moque. Il rêve déjà à de nouvelles aventures : la direction du *Matin de Paris* ou celle de la chaîne européenne de M. Robert Maxwell. Pour le baroudeur des médias, le combat continue.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ *Une chaîne sur les bras*. Editions du Seuil.

Devant le blocage des négociations

« Le Matin de Paris » en danger de mort

Le Matin de Paris vit-il son agonie ? En grève depuis le début de la soirée du jeudi 11 juin, le personnel semble veiller un titre exsangue.

Le quotidien vit, vendredi 12 juin, la journée la plus critique de ses dix ans d'existence. Une journée qui devrait être ponctuée, une fois encore, d'assemblées générales et d'attentes. Attente d'une rencontre qui pourrait tout débloquer, attente d'un ballon d'oxygène qui regonflerait une rédaction à la fois découragée et furieuse. « *On nous a menés en bateau* », dit un journaliste.

Depuis une semaine, l'intersyndicale du *Matin de Paris* négocie des suppressions d'emplois avec M. Jean-René Poillot, actuel PDG du journal, et Mᵉ Claude Levet, l'un des deux administrateurs judiciaires nommés après le dépôt de bilan de mai. Il y a deux jours, les deux parties étaient parvenues à un accord : la nouvelle société éditrice du *Matin de Paris*, (dont la mise en place est prévue la semaine prochaine) devait conserver 96 des 156 postes. Il ne restait qu'à régler le problème des salaires impayés du mois de mai. Depuis plusieurs jours, l'un des actionnaires du *Matin*, le groupe italo-luxembourgeois Interpart, sollicité pour ce versement, faisait la sourde oreille. Et voilà que, jeudi soir, les salariés apprennent qu'ils ne seraient payés qu'à condition de se contenter du maintien de 70 postes.

Ce « *chantage au salaire* », comme le dénonce la rédaction, met le feu aux poudres. La grève et l'occupation du journal sont votées. « *Nous sommes décidés à finir au moins avec dignité* », explique-t-on. Le Livre CGT, avec lequel le consensus est pour une fois réalisé, propose à la rédaction de fabriquer, pour vendredi 12 juin, un journal de huit pages – sous le titre « *On se bat* » – qui retrace l'histoire du quotidien et celle du conflit.

A Lille, M. Hervé Bourges, ancien patron de TF 1, pressenti pour prendre les rênes du journal, indique « *ne pas être sûr que le* Matin *puisse continuer à vivre* » et avoir « *posé des conditions draconiennes* » à sa venue : pleins pouvoirs au PDG, constitution d'un conseil d'administration « de combat », indépendance totale.

Depuis jeudi, le comité d'entreprise du quotidien réclame une rencontre avec les actionnaires. Mais M. Giancarlo Paretti (Interpart), M. Paul Quilès (Médias-Presse-Communication) et M. Max Théret restent muets... Le personnel, réuni en assemblée générale dans la matinée du 12 juin, a décidé de faire paraître le journal samedi tout en continuant la grève.

Y.-M. L.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

INVENTAIRE, Centre Pompidou (42-77-12-23), 20 h 30.

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), relâche jusqu'au 19 juin.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 20 h : Concert, les solistes de l'Opéra : dir. H. Le Floch (Mozart, Haendel).

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), relâche annuelle.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), 18 h 30 ; à 19 h, Fragment d'une pièce en train de s'écrire.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres ; 19 h : la revue *Aires* ; Cinéma-vidéo : cycle du cinéma brésilien, se reporter à la rubrique cinéma-cinémathèque ; Vidéo-information : 16 h, Louis Knie et ses tigres, de J.-L. Koenig, F. Gentet ; à 19 h, la Rue d'à-côté, de J.-J. Peché ; Vidéo-Musiques : 16 h, Idomeneo, de Mozart ; 19 h, le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; Cinéma du musée : à 15 h et 18 h : Jean Dubuffet ; vendredi : Jean Dubuffet ; Barry Flanagan ; Gérard Garouste ; Concerts-spectacles : danse ; 18 h 30, le Palais des glaces ; 20 h 45, Inventaire.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Orchestre national de France, Seiji Ozawa ; Léon Fleisher.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ballet de Hambourg, John Neumeier.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; 20 h 30 : Mozambique (ensembles musicaux et chœurs).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : les Criminels.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 15 h 30 : Bambino Bambino ; à 20 h : la Croisade ; à 22 h : Caoutchouc.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : les Heures blanches ; Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Sente étroite du bout du monde-Akihai.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit.

ESSAÏON (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), 20 h : Macbeth.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do! I Do!

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phelès.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Jeu de Robin et de Marion.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire. — II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PORTE SAINT-MARTIN (40-15-00-15), 20 h 30 : Esther.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodiade ; 21 h : Ulrich Elger.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30, 21 h : Beau Rivage.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : TSF ; 22 h : les Privés.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A Pied.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, 21 h : Marion ; Maison internationale de théâtre 21 h : Récital Petique F. Amaurial.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre ; 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin.

TH. DE LA VILLA (40-26-56-41), 20 h 30 : E. Bathory.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

La danse

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), à 20 h 30 : Kalaana.

ESCALIER D'OR (voir th. subventionnés).

18-THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 45 : Angoissé, l'éclate de rire.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), à 20 h 45 : Suzanne au bain.



Vendredi 12 juin

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : La vie est un grand toboggan ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, On lui donna un fusil, de W.-S. Van Dyke (v.o.) ; 19 h, Un certain regard : la Poursuite du bonheur, de L. Malle (en présence de l'auteur) ; 21 h, Perspectives : les Enfants retrouvés, de M. Daquin ; le Jupon rouge, de G. Lefèbvre.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, le Rayon de la mort, de L. Koulechov ; 17 h, Suzy dis-moi oui, de E. Buzzell ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs : Mascara, de P. Conrad.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien.

14 h 30, Mito e metamorfose das maes nago, de Juana Elbein dos Santos ; Aopçao, ou as rosas da estrada, d'O. Candeias ; 17 h 30, Copacabana me engana, d'A. C. Fontoura ; 20 h 30, O rei da vela, de J. Celso Martinez Correia et Noilton Nunes.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ARIA (Brit., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATOMIC COLLÈGE (*) (v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 4e (42-72-94-56).

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BACKLASH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LE DESTIN DE MADAME YOKI (Jap. v.o.), 14 juillet. Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-79-08). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GOLDEN CHILD (A., v.f.) : Rex, 2e (43-36-83-93).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LAPUTA (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) mat. ; UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 6e (45-62-20-40)) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50)) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67)) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01.

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) St-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

REBEL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TRÉSOR DE SAN LUCAS (A., v.o.) Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandy, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAMBRE DE MARIAGE. Film turc de Bilge Olgac, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS. Film américain de Jonathan Demme, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRES FANTASTIQUES. Film collectif américain de Bob Zemeckis, Steven Spielberg, ... v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA RUE (*). Film américain de Jerry Schatzberg, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

XVIe Festival international du film fantastique et de science-fiction, v.o./v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 JUIN

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (I. Hauller).

« Van Gogh, Gauguin et Cézanne au musée d'Orsay », devant l'éléphant, face au 1, rue de Bellechasse (D. Bouchard).

« Au musée Picasso », 12 heures, 5, rue de Thorigny (Arcus).

« Le musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris livre d'histoire).

« Promenade botanique au jardin des Plantes », 10 h 30, entrée du jardin, rue Cuvier (Les Amis de la Terre de Paris).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (C. Merle).

« Gauguin et l'école de Pont-Aven », 13 h 30, musée d'Orsay (Mme Caneri).

« L'Opéra », 13 h 45, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rue de Belleville/rue Piat (Les Flâneries).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny, entrée cour (D. Bouchard).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« L'ancien couvent des Carmes sous la Terreur », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Pygma).

« D'Alphonse Allais à Suzanne Valadon, les célébrités du cimetière de Saint-Ouen », 14 h 45, entrée du cimetière (V. de Langlade).

« Le vieux quartier Saint-Merri/Quincampoix », 15 h, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (Présence du passé).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 h, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 15 h, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Exposition : un nouveau regard sur le Marais », 11 h, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Bâtiments anciens transformés en musées : la gare d'Orsay », 13 h, 1, rue de Bellechasse (Monuments historiques).

« La maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis », 15 h, portail de la basilique (Paris et son histoire).

« Prestige du Marais. De la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 15 h, métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« Le séminaire d'Issy-les-Moulineaux », 15 h, 33, avenue du Général-Leclerc (La France et son passé).

« Histoire de la franc-maçonnerie dans le musée du Grand Orient de France », 15 h, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Du Palais-Royal aux grands boulevards », 15 h, grilles du Conseil d'Etat (Lutèce-Visites).

« Les salons du ministère des finances », 16 h, 93, rue de Rivoli (I. Hauller).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 h, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

— Créteil, université Paris-Val-de-Marne, de 9 h 30 à 16 h : « Scènes de la vie future de Georges Duhamel » (Les Amis de Georges Duhamel et de l'abbaye de Créteil).

— Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 h : « Le calendrier aztèque. Les fils des cinq soleils » (Association gnostique d'anthropologie et sciences A.C.).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 juin

TF 1

20.35 Variétés : La vie de famille. Emission-jeu de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Alain Delon, la Compagnie créole, Dorothée, François Valéry, Canada, Bibi, Pierre Perret, Simply Red, Cure, Niagara. **22.30 Série : Une occasion en or.** Le frénétique. **23.25 Journal. 23.40 Magazine : Premier balcon.** De Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale. **0.05 Télévision sans frontière (TSF).** Spécial Zaïre.

A 2

20 h 30 : Deux flics à Miami. On connaît la musique. **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les livres du mois : Hervé Bourges (*Une chaîne sur les bras*) ; Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut (*Enquête sur un carrefour dangereux*), Jean Dieudonné (*Pour l'honneur de l'esprit humain*), André Giresse (*Seule la vérité blesse*). **22.35 Journal. ▶ 22.45 Ciné-club : A travers le miroir** ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1960). Avec Gunnar Bjornstrand, Max von Sydow, Harriet Andersson, Lars Passgaard (v.o.). *Un écrivain, son fils, sa fille et son gendre passent leurs vacances dans une île du golfe de Finlande. La jeune femme souffre d'étranges hallucinations. Elle est victime d'une hérédité pathologique et cherche à rompre, par tous les moyens, la solitude. Premier volet de la trilogie des « films de chambre », où Bergman reprenait, dans un style dépouillé, austère, sa recherche fondamentale des rapports humains et son interrogation sur Dieu. Parfois très douloureux, toujours magistral.*

FR 3

20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château. 5e épisode : Les énarques aux champs. Avec Annie Girardot, Jean-Luc Bideau. **21.30 Portrait.** Invitée : Annie Cordy. **22.25 Journal. 22.50 Magazine : Pare-chocs. 23.20 Prélude à la nuit.** Quatuor en ré mineur K 421 de Mozart, interprété par le Quatuor Talich.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Macadam ■■ Film français de Marcel Blistène (1946). Avec Françoise Rosay, Paul Meurisse, Simone Signoret. *Une femme de tête tient à Montmartre un hôtel louche. Un truand vient lui confier une grosse somme, fruit d'une escroquerie. Elle cherche le moyen de s'en emparer. Etres en marge, climat noir et pessimiste, romantisme de l'amour purificateur : ce film porte la marque du réalisme français des années 30. Etonnante composition de Françoise Rosay, Simone Signoret à ses débuts.* **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Le dernier secret du Poséidon** □ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine. **0.40 Cinéma : Brazil** ■■ Film anglais de Terry Gilliam (1984). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro, Michael Palin. **3.00 Cinéma : Une femme nommée désir** (classé X). Film français de Michel Barny (1986). Avec Sabina K, Christophe Clark, Melissa Braco. **4.30 Cinéma : Hors-la-loi** □ Film français de Robin Davis (1984). Avec Clovis Cornillard, Wadeck Stanczak. *Une bande d'adolescents français et maghrébins, évadés d'un centre de redressement, sont poursuivis par des paysans furieux. Scénario d'un simplisme extrême.* **6.15 Série : Les monstres.**

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.40 Série : Serpico. 22.40 Cinéma : L'héroïque Monsieur Boniface □ Film français de Maurice Labro (1949). Avec Fernandel. *Un étalagiste timide trouve un cadavre dans son lit et est enlevé par des gangsters. Fernandel en benêt qui devient héros. Le nanar, quoi ! De 0.30 à 3.50 Rediffusions.* **0.30 Série : Laurel et Hardy. 1.05 Série : Kung-fu. 2.00 Série : L'inspecteur Derrick. 2.55 Série : Hôtel.**

M 6

14.00 20.30 Série : Dynastie. Machiavélisme. **21.20 Série : Cagney et Lacey.** L'informateur. **22.30 Ciné-Club : La Belle et la Bête** ■■ Film français de Jean Cocteau (1946). Avec Jean Marais, Josette Day, Marcelle André, Mila Parely, Michel Auclair. *Pour sauver son père, la fille d'un marchand, que ses sœurs ont réduite à l'état de servante, accepte de prendre sa place dans le château d'un monstre au corps d'homme et au mufle répugnant. La propre magie, la propre mythologie de Cocteau dans l'adaptation du conte de Mme Leprince de Beaumont. Les extérieurs réels, les décors de Christian Bérard, les éclairages d'Henri Alekan et l'extraordinaire composition de Jean Marais ont fait de ce film un splendide poème fantastique.* **0.10 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. La fabrique du corps humain et les droits de l'homme. **21.30 Musique : Black and blue.** Les musiques de Zool Fleifcher. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de Les quatre quartiers de solitude. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

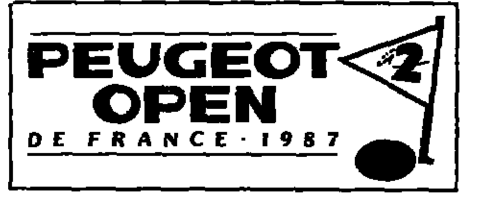
20.30 Concert (donné le 17 mai 1987 à Baden-Baden) : Die Braut Messina, ouverture en ut mineur op. 100 ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur ; Symphonie nº 2 en ut majeur op. 61, de Robert Schumann, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Christoph Eschenbach, sol. Thomas Zehetmair, violon. **22.20 Les soirées de France-Musique.** A *22.30 Les pêcheurs de perles ; à 0.30 Mélimélodame.*

Samedi 13 juin

TF 1

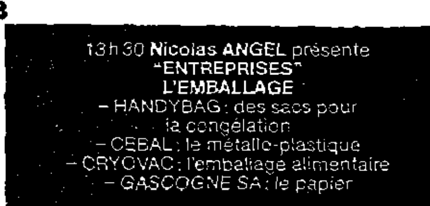
▶ **14.30 Magazine : L'aventure des plantes.** Emission de Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 1. Le plus faible des deux. **15.00 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 15.30 Tiercé à Evry. 15.45 Automobile : 24 Heures du Mans. 16.15 Magazine : Temps X.** Emission d'Igor et Grichka Bogdanov. *17.05 Mini-mag, de Patrice Drevet.* **17.30 Feuilleton : Cogne et gagne** (11e épisode). **18.30** *Série : Agence tous risques. Vacances en Floride.* **19.20 D'accord, pas d'accord. 19.35 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Série noire : Noces de soufre.** Téléfilm de Raymond Vouillamoz. Avec Agnès Soral, Claude-Inga Barbey, Jean-Luc Bideau, Hugues Laudenbach. *Un escroc victime d'un accident de voiture alors qu'il s'enfuit avec le fruit de son larcin, une veuve pas trop éplorée, une championne de fleuret et un curieux inspecteur de police...* **22.15 Droit de réponse.** Emission de Michel Polac, thème : La magistrature. **0.00 Journal. 0.25 Série : Les incorruptibles. 1.05 Automobile : 24 Heures du Mans.**

A 2



14.25 Les jeux du stade. Rugby : Coupe du monde ; Golf : Open de France à Saint-Cloud. **17.30 Série : Le juge et le pilote.** Le comptable *en savait trop. 18.20 Les carnets de* **l'aventure.**Paul-Emile Victor : Retour vers le futur. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres,** d'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales.19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker, avec : Michel Sardou, Georges Moustaki, Maxime Leforestier, Adamo, Frédéric Chateau, Dédé Saint-Prix, Paul Pichet, Robbie Nevil, Berlin, Jean-Pierre Rampal, Claude Bolling, Schumacher, *Maria et François Pacôme* pour la pièce *les Seins de Lola.* 21.55 Feuilleton : Nana, de Maurice Cazeneuve, d'après Emile Zola. Avec Véronique Genest, Guy Tréjan, Patrick Préjean, Albert Simono (3e épisode). *Description de la société de la fin du Second Empire.* **23.35 Les enfants du rock.** Musicalifornia ; Hit parade à Los Angeles ; Reportages : Concrète blonde, Dream syndicate, Fire hose ; Music news : Fleetwood Mac. **0.05 Journal.**

FR 3



14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.35 Théâtre : Henri VIII. Cycle William Shakespeare (v.o.). *17.00* **Les géants de la musique.** Cycle Vivaldi. Concert par l'orchestre I Solisti Veneti, sous la direc*tion de Claudio Scimone.* **18.00 Emissions régionales. 19.00 Flash d'informations. 19.15 Actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **20.35 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Une partie de pop-corn, Le vieux séquoia, Donald Chasseur ; à 21.00, un épisode du Renard des marais. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Invitée : France Roche. **22.45 Série : Dynastie.** La justice est faite. **23.35 Magazine : Espace francophone.** *Cinq bougies pour cinq continents.* **0.05 Prélude à la nuit.** Trois études d'après Paganini de Liszt (Prélude ; les Gammes ; la Campanelle) par France Clidat, piano.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Une affaire meurtrière. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Mr Gun. 16.15 Cabou cadin. 16.40 Série : Espion à la mode. 17.25 Documentaire : Les allumés du sport. *17.50 Téléfilm : Profession, mannequin. 19.30* **Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : La mort n'a pas de couleur. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Documentaire : Lions dans la nuit africaine. 23.10 Cinéma : Cocaïne.** ■■ Film américain de Paul Morrissey (1985). Avec Marilia Pera. *Dans les bas quartiers de New-York, deux gangs de la drogue s'opposent. L'un, commandé par une Brésilienne implacable, est composé de jeunes Latino-Américains, l'autre de Portoricains. Tous les détails sont vrais mais Paul Morrissey a pris ses distances avec le réalisme, piqué d'humour extravagant les scènes de bagarres, de meurtres, de tueries collectives.* **0.40 Cinéma : Surprise party.** □ Film français de Roger Vadim (1982). Avec Caroline Cellier. **2.15 Cinéma : Emmanuelle IV.** □ Film français de Francis Leroi (1983). Avec Sylvia Kristel. *Une journaliste qui ne peut plus supporter un amant trop possessif change d'apparence au Brésil, grâce à la chirurgie esthétique, et devient Emmanuelle, femme libre. Un voyage touristique et une initiative érotique. Version « soft » ou version « hard », c'est tout aussi mauvais.* **3.50 Cinéma : Sauve qui peut (la vie).** ■■, Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1980). Avec Isabelle Huppert, Jacques Dutronc.**5.15 Cinéma : Feu sur le gang.** ■, *Film américain de Gordon Douglas* (1951). Avec J. Cagney (v.o.).

LA 5

14.10 Téléfilm : A cœur perdu. 15.50 Série : K 2000. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Jaimie. 20.30 Série : Supercopter. 21.25 Série : Kojak. 22.20 Série : Mike Hammer. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Supercopter. 1.40 Série : Mike Hammer. 2.35 Série : Hôtel.

M 6

14.30 Série : L'île fantastique. Cowboy et la deuxième *épouse.* **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm : Cap au large. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Les grands frères (1re partie). **18.30 Série : Vegas.** Quelle auberge ! **19.30 Journal. 19.55 Infoprix. 20.00 Magazine : Turbo.** Les 24 Heures du Mans : la 405 Peugeot ; meeting aérien à La Ferté-Alais ; Stadium-Cross à Charlety. **20.30 Téléfilm : Les marais de la mort.** *Folle poursuite dans des marais de* Floride. **22.00 Musique : Rythmix.** Concert : France Gall au *Zénith en 1984.* **23.00 Série : Section 4.** La justice privée. **23.50 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand Guignol. Jack l'Eventreur, d'André de Lorde, Pierre Chaine et Henri Bauche : Le marquis de Sade, de Charles Mère. **22.10 Démarches.** Bernard *Fischer.* **22.30 Musique : Ricercare.** La pratique du silence. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 décembre 1986 à Ettlingen) : Caprice pour quatuor à cordes en mi mineur, op. 81 nº 3, de Mendelssohn ; Quatuor à cordes nº 3 en ré mineur, de Cherubini ; Quatuor à cordes en si bémol majeur, op. 130, et Grande fugue en si bémol majeur, op. 133, de Beethoven par le *Quatuor* Melos. **23.00 Nuits parallèles.** Radio amateur.

Dimanche 14 juin

TF 1

7.45 Automobile : 24 Heures du Mans. 8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean-Claude Bourret. **9.00 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Dites-moi docteur Eka ; *Dodu Dodo* ; La vache Noiraude ; Antivol ; Les Buzuck ; La maison de Toutou ; James Hound ; Satanas et Diabolo ; Calimero. **10.00 Série : Tarzan.** Le cirque. **11.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Alphonse Boudard : La méthode à Mimi ; Les beaux carrosses ; Gros plan : le cairn-terrier.**11.30 Magazine : Auto-moto. 12.15 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Enquête en tout genre. **14.20 Variétés : A la folie pas du tout et Sport dimanche.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot. Automobile : 24 Heures du Mans. **16.25 Tiercé à Chantilly. 16.35 Variétés : A la folie pas du tout.** (Suite.) Avec Consuelo De Haviland, Gloria Lasso, Philippe Bouvier, Cecilia Noah. **18.00 Série : Pour l'amour du risque.** Trois cœurs pas ordinaires. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances. *19.55 Tirage du Loto sportif.* **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Pinot simple flic.** ■, Film français de Gérard Jugnot (1984). Avec Gérard Jugnot, Fanny Bastien, Patrick Fierry, Jean-Claude Brialy, Pierre Mondy. *Un gardien de la paix pas très malin, attaché à une brigade de police-secours, se trouve mêlé à une histoire de drogue à cause d'une délinquante dont il est tombé amoureux.* La première réalisation – réussie – de Gérard Jugnot.

22.00 Sport dimanche soir. 23.00 Journal. 23.20 Magazine : C'est à lire. Emission de Luce Perrot, avec Jean Dutourd.

A 2

6.55 Rugby : Coupe du monde, demi-finale, en direct de *Brisbane.8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître* **l'islam. 9.15 Emissions israélites.** A Bible ouverte ; Le livre des *nombres* : L'ange et le prophète ; La source de vie : l'hébreu pour tous. **10.00 Présence protestante.10.30 Le jour du Seigneur.11.45** Messe, célébrée au foyer de charité de Tressaint dans les Côtes-du-Nord. **12.05 Dimanche Martin.** Entrez, les artistes. **13.00 Journal. 13.20 Tout le monde le sait.** Invités : Gold, Jean-Louis Aubert, Carmel, The Wild Ones, Claude Barzotti, Dani, Norma Cohen, l'Ensemble orchestral de Paris, les Petits Chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly.**14.30 Série : Les deux font la paire.** La mangouste. *15.20 L'école des fans. Invité : Pierre Amoyal. 16.25 Le* **kiosque à musique.17.00 Série : Banacek.** La croix de Bayonne. *18.20 Stade 2.* Automobile ; basket ; rugby ; cyclisme ; athlétisme ; judo ; marche ; golf. **19.30 Série : Maguy.** Epouse et maire. Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin. **20.00 Journal. ▶ 20.30 Téléfilm : Je tue à la campagne.** De Josée Dayan, d'après le roman de Paul Clément. Avec François Marthouret, Gérard Desarthe, Roger Dumas, Sylvie Fennec. *La vengeance d'un homme défiguré dans un accident de la route.* **22.05 Rugby : Coupe du monde. 22.45 Musiques au cœur.** Emission d'Eve *Ruggieri. Invité : Georges Prêtre, chef* d'orchestre français. **23.50 Journal.23.50 Jazz : Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1986.** Weather Update.

FR 3

9.00 Debout les enfants. Zorro ; Croqu'soleil ; Ulysse 31. **10.00 Magazine : Mosaïque. 11.30 Allegoria.** Rubens. **11.33 Feuilleton : Flipper le dauphin. 12.00 Cheval, mon ami. 12.30 Espace 3 :** Confédération nationale du Crédit mutuel. *12.45* **Espace 3 :** Le grand écran.**13.00 Flash d'informations. 13.04 Magazine : D'un soleil à l'autre.** *13.30 Forum RMC-FR3.* **14.30 Sports-loisirs.** Ski nautique à Marignane ; Escalade à Thonon ; Course de camions au Castelet. **16.55 Amuse 3 :** Demetan.**17.20 Dessins animés :** Lucky Luke ; La famille Duloch. **17.55 Série : Yao. 18.20 RFO Hebdo. 18.50 Amuse 3** (suite). Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.40 Jeu : Cherchez la France. 20.00 Série : Benny Hill. 20.35 Série : Sur la piste du crime.** *21.25* **Série : La France à la carte.** Première émission d'une série de treize, 1. La cuisine en fête : Paul Bocuse. *21.55* **Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Marie-Martine.** ■■ Film français d'Albert Valentin (1942). Avec Renée Saint-Cyr. *Un romancier fouineur et maître chanteur retrouve, dans une petite ville de province, une jeune femme mystérieuse dont il n'a connu qu'un moment de la vie et sur laquelle il a écrit un livre où elle passe pour une fille perdue. Un excellent scénario « à tiroirs », le secret d'une attachante héroïne peu à peu révélé, une mise en scène s'inspirant du réalisme poétique d'avant-guerre, une troublante composition de Renée Saint-Cyr, des rôles très bien tenus : ce film français tourné sous l'Occupation n'a jamais été diffusé à la télévision.* **0.10 Prélude à la nuit.** Comment le roi alla à la guerre, de Kemelen et Chanson des ivrognes, de Chrennikov, par N. Guzelen (basse) et N. Evrov (piano).

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 8.00 **Cinéma :** *Loose connections, film* anglais de Richard Eyre (1966). Avec Stephen Rea, Lindsay Ducan, Jan Niklas. *Une jeune femme de la classe moyenne se trouve obligée de voyager en voiture, de Londres à Munich, avec un ouvrier de Liverpool. Cet « incroyable périple à travers l'Europe », comme dit le bulletin de Canal Plus, est resté strictement inconnu.* **9.30 Cinéma : Brazil.** ■■ Film anglais de Terry Gilliam (1984). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro, Michael Palin, Kim Greist. **12.00 Dessin animé.** *12.05* **Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Un singe en été. 15.35 Documentaire :** Hiver à Yellowstone. **16.00 Série : Les monstres. 16.20 Basket professionnel américain. 17.55 Cinéma : Les bidasses au pensionnat.** □ Film français de Michel Vocoret (1978). Avec Jean-Marc Thibault, Jacques Jouanneau, Jacques Chazot. *Des soldats cantonnés dans une caserne et les jeunes filles d'un pensionnat creusent un souterrain qui doit réunir les deux établissements. Et le film atteint les bas-fonds du comique troupier.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Intérieurs.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1978). Avec Kristin Griffith, Mary Beth Hurt, Richard Jordan, Diane Keaton. *A soixante-trois ans, un homme, père de trois filles, décide de divorcer et de se remarier avec une femme qui est l'antithèse de sa première épouse. Un film de Woody Allen, où il n'apparaît pas. Un film sérieux, dramatique, où il est question du sens de la vie, où frémissent les ondes d'une réalité intérieure captée par la mise en scène. Un film magnifiquement joué.* **21.50 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Tirez sur le pianiste.** ■■ Film français de François Truffaut (1960). Avec Charles Aznavour, Marie Dubois, Albert Remy, Nicole Berger. **23.20 Cinéma : Réaction en chaîne.** ■ Film australien de Ian Barry (1980). Avec Steve Bisley, Anna-Maria Winchester, Ross Thompson, Ralph Cotterill. **0.50 Cinéma : Une femme nommée désir** (classé X), film français de Michel Barny (1986). Avec Sabina K., Christophe Clark, Melissa Braco, Laura Lancelot.**2.20 Série : Winchester à louer.**

LA 5

7.35, 8.25 Dessin animé : Princesse Sarah. 8.00, 9.20, 10.15 *Dessin animé :* **Cathy la petite fermière.** *8.55* **Dessin animé : Robotech. 9.50 Série : Arnold et Willy. 10.40 Série : Jaimie. 11.35 Série : Supercopter. 12.30 Série : Laurel et Hardy. 13.05 Série : Hôtel. 14.00 Série : Mike Hammer. 14.55 Série : Kung-fu. 15.50 Série : Jaimie** (rediff.). **16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy la petite fermière. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days.19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Flics à Hollywood. 20.30 Cinéma : Et la tendresse, bordel !** □ Film français de Patrick Schulmann (1978). Avec Jean-Luc Bideau, Evelyne Dress, *Bernard* Girardeau, Anne-Marie Philippe. *Histoires croisées de trois couples. Un romantique, un tendre et le troisième dominé par un phallocrate. Une comédie semblant défendre les élans du cœur conte les abus ou les hypocrisies de la permissivité sexuelle, mais sombrant dans le grivois. Déjà passée deux fois sur FR 3.* **22.15 Série : Mike Hammer. 23.10 Série : Mission impossible. 0.05 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Kung-fu. 1.30 Série : Kojak. 2.25 Série :** *Hôtel.*

M 6

11.15 **Variétés :** *TM 6.* **11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Laredo.** Le revers de la médaille. **14.00 Jeu : Hou la la ! 15.00 Série : L'île fantastique.** *Le* parc d'attractions et la vedette de rock. **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. **18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Les grands frères (2e partie). **18.30 Série : Vegas.** Le meurtre du policier (1re partie). **19.30 Journal.19.55 Infoconsommation. 20.00 Magazine : Carabine FM. 20.30 Téléfilm : Le coup de la nuit.** Un shérif à la recherche d'un sadique. **21.40 Journal et supplément sport. 21.55 Magazine :** *Images et dessert. Magazine des gastronomes de l'image.* **22.55 Musique : Concert.** Concerto pour piano ; Symphonie nº 88 *de Haydn* ; *Concerto pour piano nº 12 de Mozart.* **0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE MUSIQUE

19.30 Concert (en direct de Vienne) : Une barque sur l'océan, Alborada del gracioso, Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, Shéhérazade, Valses nobles et *sentimentales, La valse, de Maurice Ravel* par l'Orchestre national de France, dir. Seiji Ozawa. **23.00 Les soirées de France-Musique.** A 23.05, *Climats : musique* sacrée byzantine, par l'Ensemble Théodore Vassilikos ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

FRANCE CULTURE

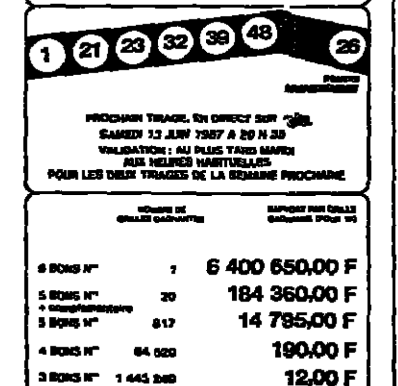
20.00 Musique : Repérages. Nadège, auteur, compositeur, interprète. **20.30 Atelier de création radiophonique. 22.30 Musique. Jazz bivouac :** Christian Vander Trio ; François Mechali Quartette. **0.05** *Clair de nuit.*

Audience TV du 11 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.9	Santa Barbara 18.7	Actual. région. 11.4	Actual. région. 2.8	Zenith 1.6	Laurel et Hardy 5.2	Vegas 1.6
19 h 45	44.6	Cocoricoboy 17.1	Théâtre Bouvard 18.1	Actual. région. 3.6	Zenith 0.5	Wonder Woman 5.2	Journal 0.0
20 h 16	57.0	Journal 15.0	Journal 23.8	La classe 8.8	Athlétisme 2.8	Wonder Woman 5.7	Filles et garçons 0.5
20 h 55	65.6	Colombo 18.2	Hôtel Amérique 13.0	Le Jour long 22.3	Athlétisme 0.0	Triple Cross 10.4	Commandos 3.6
22 h 08	59.6	L'enjeu 8.3	Hôtel Amérique 11.4	Le Jour long 28.9	Athlétisme 0.0	Triple Cross 10.4	Commandos 4.7
22 h 44	54.9	L'enjeu 6.7	concert 8.7	Le Jour long 30.1	Footloose 1.0	Mike Hammer 11.4	Falcon Crest 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

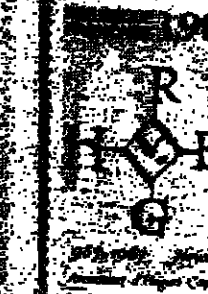




Informations « services »

PHILATÉLIE

Avalanche...


Entre le vendredi 19 et le lundi 22 juin, pas moins de trois timbres seront mis en vente générale.

● **Transports à câbles.** – Le 19 juin, un timbre sera émis à l'occasion du sixième congrès international des transports à câbles de Grenoble, qui a lieu du 15 au 20 juin. La France, dont les installations de remontées mécaniques représentent le plus important parc mondial, a été choisie pour le sixième congrès de l'OITAF (sigle correspondant au titre italien Organizzazione internazionale dei trasporti a fune), qui a pour vocation de regrouper toutes les organisations, services, sociétés et personnes qui, à travers le monde, s'intéressent aux transports à câbles ou aux remontées mécaniques.

Le timbre, d'une valeur faciale de 2 F, au format vertical de 26 X 40 mm (nº PTT 1987-27), est dessiné par René Dessirier et imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée les 17 et 18 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall d'entrée de Grenoble Alpes Congrès, avenue d'Innsbruck, à Grenoble (Isère) ; de 8 heures à 18 h 45 au bureau de poste de Grenoble RP.

Souvenirs philathéliques : Club timbrophile de Grenoble, M. François Nocca, 2 *ter*, rue des Violettes, 38100 Grenoble.

● **Avènement d'Hugues Capet.** – Le 22 juin sera mis en vente générale un timbre célébrant le millénaire du sacre d'Hugues Capet.

Petit événement : cette figurine sera le premier timbre français imprimé entièrement en offset à l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux sur machine japonaise Komori. Cette presse n'autorise que le tirage feuille à feuille. La numérotation et la perforation des feuilles constituent deux manœuvres supplémentaires. Les lettres « OFF » dans la marge signalent l'impression offset. Le tirage ne constitue pas, à l'évidence, un progrès : la quantité de timbres à imprimer a imposé de nombreuses sujétions au personnel technique, habitué jusqu'à maintenant au tirage rapide des presses rotatives.

En effet, les timbres *Arc de triomphe*, émis par le gouvernement provisoire en 1944 étaient bien imprimés en offset mais venaient des Etats-Unis. Les timbres *Conseil de l'Europe* émis en décembre dernier, imprimés eux aussi en offset, ne peuvent être utilisés que dans l'enceinte du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

La France a déjà émis un timbre célébrant Hugues Capet, en 1967, dessiné et gravé par Albert Decaris, qui représentait l'élection du duc des Francs à la royauté. Le timbre dessiné par Alain Rouhier reproduit le monogramme d'Hugues Capet avec pour fond la cathédrale de Noyon, où se déroula son sacre le 3 juillet 987, après le décès, le 22 mai précédent, du carolingien Louis V.

Le timbre, d'une valeur faciale de 1,90 F, au format vertical de 26 x 40 millimètres (nº PTT 1987-25), est dessiné par Albert Rouhier et imprimé en offset en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée les 20 et 21 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au théâtre municipal, place Aristide-Briand à Noyon (Oise) ; le 20 juin, de 8 h 30 à 12 h 30, au bureau de poste de Noyon.

● **Prytanée national militaire.** – Le 22 juin sera émis un timbre consacré au Prytanée national militaire de La Flèche. L'église de cette ville apparaît déjà sur un timbre émis à l'occasion de la Journée du timbre de 1946 reproduisant les traits de Guillaume Fouquet (1560-1616), contrôleur des postes sous Henri-IV.

Henri de Navarre confia aux jésuites le soin d'ouvrir dans le château de sa grand-mère, Françoise d'Alençon, situé à La Flèche, un établissement d'éducation dont les premiers élèves franchirent la porte en 1604. Fermé en 1794, le collège rouvrit ses portes en 1808 pour y recevoir le Prytanée militaire, fondé en 1800, et, d'abord, installé à Saint-Cyr. Le mot Prytanée est de Lucien Bonaparte : le prytanée était le lieu où se réunissaient les édiles des cités grecques, les prytanes. On y éduquait gratuitement les fils de citoyens morts pour la patrie.

Ouvert d'abord aux fils d'officiers, le recrutement s'est ensuite démocratisé. Le prytanée accepte les jeunes filles depuis 1984.

★ Le timbre, d'une valeur de 2,20 F, au format vertical 26 x 40 millimètres (nº PTT 1987-26), est dessiné et gravé en taille-douce par Marie-Noëlle Goffin et imprimé en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée les 20 et 21 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall d'honneur du Prytanée national militaire à La Flèche (Sarthe) ; le 20 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de La Flèche.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Bureaux temporaires.** – L'assemblée du 168e district de Polio Plus se tiendra le samedi 20 juin au gymnase de Cattenom (Moselle). Un bureau temporaire des P et T muni d'un cachet grand format illustré sera ouvert de 8 h 30 à 12 heures (souvenirs et renseignements : Rotary Club, BP 121, 57103 Thionville Cedex).

Pour la Fête de la musique, un bureau temporaire doté d'un cachet grand format illustré sera ouvert le 20 juin, de 14 heures à 16 heures, 23, rue Tramassac, 69005 Lyon. Aux mêmes heures aura lieu une exposition philatélique et cartophile (souvenirs et renseignements : Association philatélique Les Canuts, 6, rue Grataloup, 69004 Lyon).

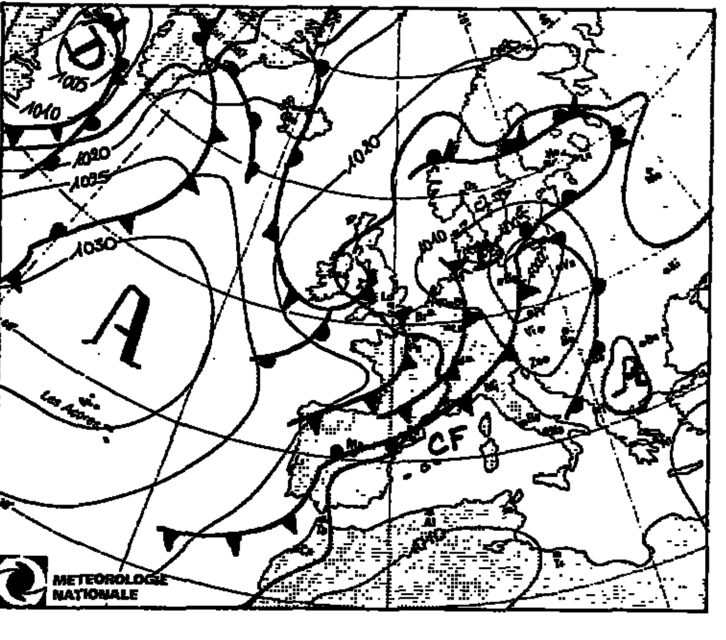
● **Flamme.** – Le premier jour de la flamme d'oblitération célébrant le cinquantenaire de la cave-coopérative de Saint-Pargoire (Hérault) aura lieu le samedi 20 juin (souvenirs : Amicale philatélique de Saint-Pargoire, 10, avenue de Campagnan, 34230 Saint-Pargoire).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 JUIN 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 juin à 0 h et le dimanche 14 juin à 24 h.

Autour de la dépression qui persiste sur les îles Britanniques, le courant perturbé de sud-ouest perdure de l'Espagne à la Belgique tandis que le vent de nord-ouest souffle de l'Irlande à la côte atlantique.

Samedi : en début de matinée temps très nuageux en toutes régions. Des Pyrénées à la Méditerranée, aux Alpes et au Nord-Est le temps sera très nuageux avec des pluies orageuses et de fortes averses plus fréquentes l'après-midi. Les orages pourront être violents avec de fortes rafales.

Du nord de l'Aquitaine et de la Vendée au Bassin parisien, à la Champagne, au Nord, des passages nuageux et des averses devenant orageuses.

Une amélioration se développera en fin d'après-midi sur la Vendée, le Poitou et les Charentes.

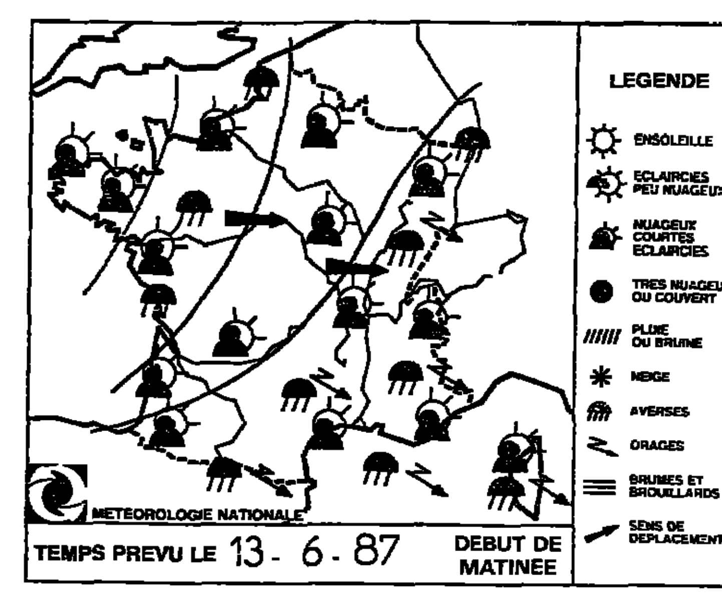
En Bretagne, en Pays de Loire, en Basse-Normandie des ondées le matin et des averses l'après-midi.

Les températures seront dans l'ensemble en légère baisse.

Dimanche : sur la moitié nord-ouest, le ciel sera variable le matin avec des brumes locales, puis il y aura des averses orageuses.

Sur la moitié sud-est temps très nuageux et pluvio-orageux.

Les températures seront en baisse sur le Nord-Ouest.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-6 à 6 heures TU et le 12-6-1987 à 6 heures TU — le 11-6-1987

FRANCE

AJACCIO	27	20	O
BIARRITZ	23	15	C
BORDEAUX	22	13	B
BOURGES	22	13	P
BREST	16	6	D
CAEN	17	7	N
CHERBOURG	15	6	D
CLERMONT-FERR.	24	14	O
DIJON	21	13	O
GRENOBLE St-M-H	28	14	D
LILLE	19	10	C
LIMOGES	19	12	O
LYON	23	14	C
MARSEILLE-MAR.	26	17	P
NANCY	18	13	P
NANTES	20	7	N
NICE	23	17	O
PARIS-MONTS.	19	13	B
PAU	26	12	C
PERPIGNAN	23	13	D
RENNES	19	8	C
ST-ÉTIENNE	23	13	P
STRASBOURG	23	14	P
TOURS	20	8	D
TOULOUSE	26	15	O
POINTE-A-P.	32	23	N

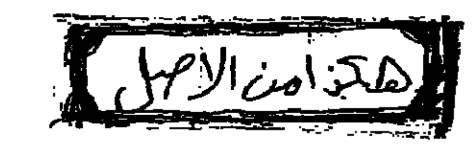
ÉTRANGER

ALGER	23	21	C
AMSTERDAM	16	4	B
ATHÈNES	32	21	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	23	14	N
BELGRADE	26	14	D
BERLIN	24	11	N
BRUXELLES	18	10	N
LE CAIRE	38	35	D
COPENHAGUE	18	10	A
DAKAR	30	26	P
DELHI	38	28	N
DJERBA	28	23	D
GENÈVE	23	11	N
HONGKONG	26	25	P
ISTANBUL	30	18	N
JÉRUSALEM	28	17	D
LISBONNE	24	13	N
LONDRES	17	7	D
LOS ANGELES	21	15	C
LUXEMBOURG	17	11	P
MADRID	29	11	D
MARRAKECH	30	16	D
MEXICO	26	14	P
MILAN	26	16	N
MONTRÉAL	23	11	C
MOSCOU	24	13	N
NAIROBI	19	16	C
NEW-YORK	26	14	N
OSLO	17	9	P
PALMA-DE-MAL.	30	15	D
PÉKIN	26	19	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	28	20	C
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	17	9	C
SYDNEY	20	14	P
TOKYO	25	16	C
TUNIS	35	19	O
VARSOVIE	23	12	N
VENISE	24	15	C
VIENNE	26	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Applications Spatiales
. INGENIEUR D'AFFAIRES — Ref. Vm 20/1894 F
Toulouse

Une grande banque recherche des
. FUTURS DIRECTEUR D'AGENCES — Réf. Vm 37/839 D
Paris - Lyon - Bordeaux

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

PROFESSEUR DE PHYSIQUE

EXPÉRIMENTÉ pour cours de vacances, 3 semaines août. Ecrire sous n° 7.061 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

propositions diverses

Je recherche personnes désirant augmenter leurs revenus en diffusant : pafums, cosmétiques et bijoux.
– 26 % sur la vente.
– Pourcentage fin de mois.
M. G. LEMOINE.
T. 48-09-39-54 à part. 19 h.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à *tous les Français*, hommes et femmes. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOI

Cadre généraliste de haut niveau. Femme de contact et d'organisation, votre bras droit ou votre secrétaire général. 47-84-04-07 ou 43-29-05-50.

Etudiante en BTS de secrétariat 1re année, 20 ans, parlant couramment anglais, cherche job pour les mois de juillet et août. Tél. au 48-58-56-99.

Normalien, 26 a., agr. de lettres, form. sup. en Hist. de l'Art. Etud. ttes propos, tps plein ou partiel Tél. : 48-05-70-96, apr. 18 h.

travail à domicile

Cherche frappe tous documents à domicile, travail soigné et rapide. Tél. : 45-55-91-71, poste 4068 h. burx.

capitaux propositions commerciales

Total Investment Planning Corporation Zuerich/Suisse Conseiller Financier Telex 825 791 PACO CH CH-8700 Kussnacht/Suisse.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

VENDS
BX 19 TRD 1986
Parfait état – 30 000kms
Direction assistée
Vitres teintées
Peinture métallisée
65 000 francs
16 47-01-11-02

FIAT UNO 55 S Mod. 84. 70 000 km. TBE. nbses options. 22.500 F. Tél. 39-54-68-73.

Part. à part. de préfé. vend RENAULT Nevada TD Jan. 87, 6 cv, 2 000 km, blan., glac. tein., es. gls. arr., gal. chro., lib. fi. juin. Prix 82 000 F Téléphone : 45-48-14-21

plus de 16 C.V.

RANGE-ROVER blanc 1979
Toit ouvrant, glaces électriques, protections latérales, grilles de protection de feux, calandre 4 phares. 68 000 F. Tél. : 46-05-44-17 (après 18 heures).

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS-BEAUBOURG imm. XVIIe siècle, superbe studio, pied-à-terre. Idéal. 460.000 F. 29, r. des Gravilliers, code 1385 B Sam. 12-16 h. 46-44-98-07.

4e arrdt

RARE CITÉ VUE NOTRE-DAME plein soleil, superbe liv., + 1 chbre, gd charme, 1.720.000 F. 26, RUE CHANOINESSE Sam. 13-17 h ou 42-50-04-28.

6e arrdt

Mo ST-GERMAIN-DES-PRÈS bon imm. rénové s/rue, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bns, w.c., poutres, cheminée, 3,5 m. haut. plaf., chf cent. ind. 28, RUE DE L'ÉCHAUDÉ Samedi, lundi 14 h 17 h.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

7e arrdt

239, BD SAINT-GERMAIN
PRÈS CHAMBRE DES DÉPUTÉS
IMM. PIERRE DE TAILLE ascenseur en cours d'installation. Réfection hall et cage d'escalier à la charge du vendeur.
4 P. 100 m²
2e ÉTAGE, BALCON
TRAVAUX A PRÉVOIR
SUR PLACE SAMEDI 13 JUIN DE 14 H A 17 H 30.

ÉCOLE-MILITAIRE
2e étage, imm. ancien, STUDIO TT CFT. CAVE. 420.000 F.
F. FAURE - 45-44-17-05

11e arrdt

A SAISIR
– 3 pièces occupé dame *86 ans, 340 000 F.*
– 2 pièces libre, 310 000 F. ascenseur, rue Jean-Macé. Tél. 42-80-64-74 poste 235.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE (près)
dans immeuble rénové
STUDIOS et 2 PIÈCES
en DUPLEX à aménager. Me voir ce jour et demain *de 14 heures à 19 heures.* 17, r. MOULIN-DES-PRÉS.

14e arrdt

MÉTRO ALÉSIA
6 p., cuis., bains + sal. d'eau, 2 w.-c., balc., 1 850 000 F. sam. *14-17 h, 10, r. Loing.*

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
Mo LA MOTTE-PICQUET imm. pierre de taille, s/rue calme, 3 p., entrée, petite cuisine, bains, bien aménagé, chf. central, 7 ter, r. du Général-de-Larminat, sam.-dim. 14 h-17 h.

15e, 2 PIÈCES CONFORT S/JARDIN PUBLIC Px 650.000 F. 43-27-28-60.

16e arrdt

Propriétaire vend directement
Mo PASSY
Imm. récent, tt cft, 5e étage, living, 2 chambres, entrée, cuisine, salle de bains + douche, w.-c., placards, REFAIT A NEUF, 2, RUE RAYNOUARD. Samedi-dimanche 15 h – 18 h.

20e arrdt

A SAISIR 499 000 F
Pierre de taille, ascenseur, rue des Pyrénées. Occupé dame seule, valeur libre 800 000 F, T. 42-80-64-74, poste 235.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE RER
APPTS NEUFS 2-4 et 5 pièces, Immeuble façade pierre de taille, chauffage électrique individuel. APPARTEMENTS ENTIÈREMENT TERMINÉS.
THUMAL 48-83-12-11.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage
2 p. 54 m² + balc. 320 000
4 p. 85 m² + balc. 550 000
6 p. 139 m² + balc. 820 000
Propriétaire : 42-60-29-61.

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e, PAIE. COMPTANT. T. 48-73-57-80.

maisons individuelles

Au cœur de la forêt landaise VIELLE-SAINT-GIRONS à 5 mn de la mer, votre maison sur un terrain de 1 000 m². T3 à part. 238 000, clé en m. Ecr. SOCOFIT, av. de la Gare 40100 DAX (16) 58-90-00-98.

locations non meublées offres

Paris

A louer appts neufs. *Mo GAITÉ, 14e* 8 et 16, rue de l'Ouest reste un 2 p. 49 m², 3e ét. 4.790 F c.c. un beau 5 p. duplex avec terrasse, 111 m², 5e ét. 9.925 F c.c. Plusieurs 3 p. de 69 à 74 m², loyers charges et parkings compris de 6.512 à 7.100 F, chf mixte. S/pl. le sam. de 10 à 18 h le mer. et jeu. de 14 à 18 h. *Tél. 43-27-51-54.*

A louer appts neufs. Mo Gambetta 20e. 107, r. Villiers-de-l'Isle-Adam 3 P. de 69 à 70 m² Loyers de 4608 à 5349 F c.c. 4 p. de 83 à 87 m². Loyers de 5.650 à 5.977 F c.c. Chf individuel. S/pl. le sam. de 10 à 18 h. le lundi et mer. de 14 à 18 h. Tél. 43-60-98-82.

MONTPARNASSE part. loue 2 pces cuis., s. de bns, 3.300 F. 47-34-50-05.

Région parisienne

VILLEPREUX (78) Maisons individuelles à louer *avec jardins privatifs* et cheminées. 4 p. 101 m², 5.382 F c.c. 5 p. 93 m², 5.078 F c.c. 6 p. 121 m², 6.055 F c.c. Chauffage individuel. Permanence s/pl. le sam. de 12 à 16 h, 61, rue de la Croix-au-Moyne. Autoroute de l'Ouest, direct. Chartres sortie Bois-d'Arcy direc. Fontenay-le-Fleury et Villepreux.

locations meublées offres

Province

ITALIE, FLORENCE, villa, jardin panorama, juillet, août, 7 personnes, gd cft. 12.000 F quinzaine. 19 (39) 55-68-89-89 *de 14 h à 18 h.*

locations meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat., vente, gestion. 5, rue Berryer, 75008 Paris, rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.
Tél. 42-89-12-52.

villas

Villa de grand standing entre Cavaillon et St-Rémy-de-Provence, 190 m² hab. dont 60 m² de plain-pied. 1 500 m² clôturé et arboré, tt cft. 1.250.000 F. 90-73-18-44.

Direct. propriétaire BOIS DE MEUDON et MAIRIE DE CLAMART. Villa exceptionnelle. 5.200.000 F. Urgent. Tél. week-end 46-44-56-50.

pavillons

SUPERBE PAVILLON 6 p. ppies, 2 s. de bains, cuisine aménagée, cave, garage, dépendances. Sarcelles village, 2' gare, résidentiel, s/500 m², avec 2e pavillon à rénover. Idéal *pour profession libérale,* 1 300 000 F. 46-63-09-97.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. T. 43-55-17-50.

L'AGENDA

Musique

STAGES ADULTES PIANO Juillet et août. Début. et perfectionnement. Petite Académie de musique. *Tél. 45-24-63-93.*

Jeune fille au pair

Famille française Bogota, Colombie ch. j. f. française au pair, sérieuse, parlant Espagnol pour garder enfant *d'août à déc. 87.* Tél. : 76-87-56-10.

Stages

AVIGNON, Pavé des Papes, stages, dessin, peinture, sculpture, bronze. Rens. : ROBERT. LA ROUVIÈRE, 84210 VENASQUE.

Enseignement

Cours de vacances, séjours de révision et perfectionnement. MATHS, FR., ANGL., de la 7e à la seconde JUILLET AOUT en Bretagne à Saint-Lunaire (près de Dinard). Demander doc. à Vacances *éducatives, 320, r. St-Honoré,* Paris-1er ou tél. 43-40-52-33.

Vacances - Tourisme - Loisirs

RÉSERVEZ DÈS A PRÉSENT

PARIS/NEW-YORK ....AS 1 250 F / AR 2 350 F
PARIS/LOS ANGELES ......
PARIS/SAN-FRANCISCO ...AS 1 850 F / AR 3 650 F
PARIS/MEXICO ....AS 1 950 F / AR 3 900 F

– Offre réservée aux étudiants (– 32 ans) et aux jeunes (– 26 ans).
– ACHAT/RÉSER. AVANT LE 16 JUIN 1987

USIT VOYAGES 6, r. de Vaugirard, Paris-6e, 43-29-85-00
LIC A969 12, rue Vivienne, Paris-2e, 42-96-15-88
10, r. de Belgique, 06000 Nice, 93-87-34-96

A LOUER CAP D'AGDE (HÉRAULT)
Studio 2/3 personnes entre mer et port, dans quartier commerçant et piétonnier, tout confort, parking privé. Location : juillet ou août Prix pour une sem. : 1 300 F. Téléphone : 39-85-28-18 *(après heures de bureau).*

Espagne ALTEA (près Benidorm). Loue juill.-août maison indépendante : gd séj., s. à manger avec cheminée, 1 ch. (lit 140), 1 ch (2 lits 90), cuis. éq., s. d'eau, 8 000 FF TTC. Tél. : 48-45-21-40 entre 18 h et 20 h.

Loue mais. Quimper (29) juill., août, 6 000 F/m., pr 6 p., jdin. 12 km mer. 98-52-02-56.

Vacances d'été dans le Haut-*Doubs (alt. 900 m). Rando* pédestres, tennis. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle restaurée, chambre avec salle de bains, cuisine mijotée, pain maison au feu de bois. Rando avec Yves dans gorges du Doubs et sommets franco-suisses. Possib. tennis sympa. Prix 1 980 F. sem./pers. Pen*sion complète + vin + accom*pagnement. 16 (81)38-12-51.

D 7570 BADEN-BADEN GOLF HOTEL*****
Vacances idéales en Forêt Noire, grand parc, piscine couverte + plein air, sauna, tennis, 18 h. golf, prix spécial 1/2 pension. A partir de 330 F par personne en *chbre dble,* avec bns ou dche, w.-c.- (19-49/7221) 23-691. Télex 781174.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Juliette, Angèle, Clémence, Jacques et Marie Soria, née Manarthon, sont heureux d'annoncer la naissance de

Louise,

le 10 juin 1987.

172, avenue du Président-Wilson,
93100 Montreuil-sous-Bois.

Décès

– M. H.-J. Bouchaud,
M. et Mme Jean Bouchaud
et leur fils Nicolas,
M. et Mme Jacques Thoridnet
et leur fils Jean-Michel,
M. Philippe Delaugerre,
M. et Mme Michel Delaugerre
et leur fils Robinson,
Mlle Frédérique Delaugerre,
Mme Maria Le Tendre,
Les familles Bouchaud, Thoridnet, Le Tendre, Thébault, Dirou, Seunanèche, *Goss, Lapierre,* Delaugerre et Rouffio,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Hélène BOUCHAUD-LE TENDRE

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et amie, survenu le 11 juin 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Gaillon-sur-Montcient (78) dans le caveau de famille, le lundi 15 juin 1987, à 11 h 30. Rendez-vous à l'entrée du cimetière.

H.-J. Bouchaud, 4, rue de Ridder,
75014 Paris.
« Clos Taillefer » 55, Grande-Rue,
Gaillon-sur-Montcient,
78250 Meulan.

– Les familles Clavier et alliés
ont la *profonde douleur* de faire part de la mort du

professeur de théologie
des *facultés* de Montpellier
et de Strasbourg
Henri CLAVIER,

à *tous ceux qui l'ont connu et aimé.*

Mme Hélène Clavier,
812, rue du Père-Prévost,
34100 Montpellier.

– L'éminente pianiste

Monique HAAS-MIHALOVICI,
chevalier de la Légion d'honneur,

est décédée le 9 juin, à Paris. *Le Monde de la musique* et ses proches lui rendront le dernier hommage, le 16 juin, à 9 heures, au columbarium du Père-Lachaise.

(Lire page 22.)

– Le Père
Claude-François LEDAN

est décédé le 4 juin, à Bruxelles, à l'âge de soixante-quatre ans.

La messe de funérailles sera célébrée au couvent des Franciscains, 7, rue Marie-Rose, Paris (14e), lundi 15 juin, à 10 heures.

De la part de sa famille et des franciscains de la province de Paris.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont le regret d'annoncer le décès de

Mme Jean LEISSEN,
née *Marguerite Gathoye.*

Les obsèques ont eu lieu à Caudan (56), le 29 mai, dans l'intimité.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Ses amis,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Paul LEUILLIOT,
directeur d'études.

– Hélène Libeskind,
son épouse,
Jean-Yves et Michèle Libeskind,
Micheline et Jean-Jacques Oerlemans,
ses enfants,
Jérôme et Frédérique Libeskind,
Emilie, Tiphaine et Céline Oerlemans,
ses petits-enfants,
Simon Libeskind,
ses enfants et petits-enfants,
Jeanne Koutchouk,
ses enfants et petits-enfants,
Maurice Kiffin,
ses frère, belle-sœur, beau-frère, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

David LIBESKIND,

survenu le 11 juin 1987 dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 juin 1987. On se réunira à 15 h 30 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

306, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

– Mme Alice Marin,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre MARIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 4 mars 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année.

15 *ter,* rue des Tournelles,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

– Mme Raymond Morel,
son épouse,
M. et Mme Frédéric-Jean-Pierre d'Allest,
M. et Mme Jean Morel,
M. et Mme Roland Morel,
ses enfants,
Laurence, Pierre, Jean-Raphaël, Vincent, Christophe, Agnès, Nicolas et Mathieu,
ses petits-enfants,
M. et Mme Albert Morel,
son frère et sa belle-sœur,
M. Alain Morel
et ses enfants,
M. et Mme Marc Morel
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
M. et Mme Jean Brille,
Ainsi que tous ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Raymond MOREL,
ancien médecin,
directeur
du centre de cure Chantoiseau,
à Briançon,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Meudon-Bellevue, le 10 juin 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le samedi 13 juin, à 11 heures, en l'église de Fayence, 83440.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, boulevard Thiers,
06130 Grasse.

– Mme Margarita Rado,
Léonard et Claire De Selva,
Marc et Andrée Rado,
Guenrida De Selva,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ladislas RADO,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu à Boulogne (Hauts-de-Seine), le 9 juin 1987, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 15 juin, à 10 h 15, en la chapelle du funérarium des PFG, 19, rue de Balzet, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Suresnes 2000.
9, rue Benoît-Malon,
92150 Suresnes.

Remerciements

– (27) Evreux. Les Ventes.

Mlle Danièle Buet,
sa fille,
M. Denis Régnault,
son père,
Et leur famille,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Mme veuve Charles BUET,
née Denise Régnault,

prient de recevoir leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 13 juin 1977,

Olivia FRÉGOSI

nous a quittés.
Amis, pensez à elle !

– Il y a trente ans, le 13 juin 1957, disparaissait

Mme Georges FRIEDMANN,
née Hania Olszewska.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée. Qu'ils l'associent dans leur souvenir à

Georges FRIEDMANN,

disparu le 15 novembre 1977.
De la part de leur fille.

– A l'occasion du centenaire de

Colette et François GILLET,

leurs nombreux amis vous prient d'avoir une affectueuse pensée à leur intention.

Meylan (38).
Les Pananches (05).

– Ses amis auront une pensée à la mémoire de

Françoise PEPIN-LEHALLEUR,
née Ducassé.

– Il y a six ans disparaissait

Salomon PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.
13 juin 1987.

Communications diverses

– Grand Palais, porte principale, Biennale 87 : Lucien Fontanarosa et La Méditerranée. Souvenirs d'Yvette Alde.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-IV.* – Le lundi 15 juin, à 9 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. Mlle Béatrice-Colette Godart : « Les paradoxes sui-falsificateurs ».

– Université Paris-III. – Le lundi 15 juin, à 13 h 30, 17, rue de la Sorbonne, salle Bourjac. M. Peter Stockinger : « De la structure conceptuelle. Essai d'une description sémio-linguistique des situations dynamiques et statives dans le langage ».

– *Ecole des hautes études en sciences sociales.* – Le lundi 15 juin, à 14 heures, 44, rue de la Tour, 75116 Paris, salle 7. Mlle Marie-Alexandrine Martin : « *Une société traditionnelle forestière : les paysans du massif des Cardamomes* ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne. – Le lundi 15 juin, à 14 heures, 17, rue de la Sorbonne, salle Louis Liard. M. Jean-Michel Vienne : « Le naturel dans la pensée de John *Locke* ».

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 13 juin

Bois de Boulogne, 15 heures : Marines (*Me Gillet* à Nanterre) ; **Rambouillet,** 10 heures et 14 heures : vins ; **Corbeil-Essonne,** 14 h 30 : objets d'art, mobilier, art nouveau ; **Sceaux,** 14 heures : tableaux modernes.

Dimanche 14 juin

Versailles Chevau-Légers, 10 heures et 14 heures : orfèvrerie, 16 heures : bijoux ; 14 h 15 : dessins et cartes anciennes, mobilier ; **Saint-Germain-en Laye,** 14 heures : vins ; **Chartres,** 14 heures : appareils de TSF ; **Fontainebleau,** 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Rambouillet,** 10 heures et 14 heures : vins ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : montres de collection, *bijoux, argenterie* ; **Vernon,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Meaux,** 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; **Provins,** 14 heures : timbres ; 17 heures : mobilier ; **Beauvais,** 14 h 15 : argenterie, tableaux, mobilier ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Sceaux,** *14 h 30 : objets* d'art, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 13 juin

Fontenay-le-Comte, 14 heures : Bibliophilie ; **Besançon,** 14 heures : affiches de cinéma ; **La Roche-sur-Yon,** 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Angers,** 14 heures : armes anciennes ; **Lyon,** 14 heures : collection de montres, bijoux ; **Vichy,** 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Périgueux,** 14 heures : *tableaux modernes* ; **Bergerac,** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Marseille (Prado),** 11 heures et 14 h 30 : livres ; **Parthenay,** 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Villefranche,** 14 h 30 : jouets anciens.

Dimanche 14 juin

La Flèche, arts d'Asie ; **Tonnerre,** 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Saint-Quentin,** 14 h 30 : Objets d'art, argenterie, mobilier ; **Rouen,** 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; **Caen,** 14 h 30 : objets d'art, mobilier, argenterie ; **Saint-Etienne,** 14 h 30 : timbres ; **Rouen (Palais des congrès),** 14 h 30 : céramiques, orfèvrerie, mobilier, objets d'art ; **Nevers,** 14 heures : mobilier, argenterie, bijoux ; **Honfleur,** 14 heures : argenterie, bibelots, mobilier ; **Avranches,** *14 h 30 : mobilier haute* époque, céramiques, objets d'art ; **Saint-Omer,** 14 h 30 : bibelots, mobilier ; **Moulins,** 14 heures : mobilier, tableaux ; **Manosque,** 14 heures : armes, collection de boutons, mobilier ; **Lyon,** 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Tarbes,** 14 h 30 : linge, tableaux, mobilier ; **Noyon,** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Arles,** 14 heures : tableaux modernes ; **Brive-la-Gaillarde,** 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Marseille (Prado),** livres.

FOIRES ET SALONS

Paris, place Saint-Sulpice Decazeville (12) ; Bernay, Montgeron (91). Dimanche : Reuilly (Bois de Vincennes).

Une vente de voitures de collection aura lieu lundi 15 juin à 20 heures au Palais des congrès (Porte Maillot). Exposition sur place samedi et dimanche toute la journée.

C. H.

JOURNAL OFFICIEL

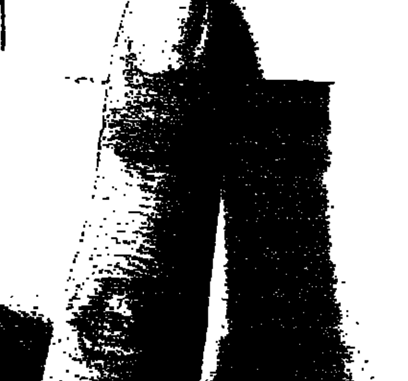
Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 11 juin :

DES ARRÊTÉS

● Du 1er juin 1987 homologuant le règlement de la Commission des opérations de bourse relatif au prospectus établi par les émetteurs de billets de trésorerie à plus de deux ans.

● Du 11 février 1987 relatif aux immeubles à loyer moyen dans les départements d'outre-mer modifiant l'arrêté du 24 mars 1972 relatif aux *conditions de location des logements* primés bénéficiant de prêts à la construction.

● Du 12 mai 1987 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1987 pour l'entrée à l'Ecole normale supé*rieure (section des sciences,* groupes A, B et C).




Le casse-tête du budget 1988

(Suite de la première page.)

En améliorant nettement le pouvoir d'achat des Français – de 3,5 % en 1986, – en grossissant les revenus des entreprises, qui ont payé moins cher leur énergie et leurs approvisionnements, elle a élargi la matière imposable. Malgré des taux réduits, le rendement de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu des personnes a beaucoup progressé. Il en a été de même pour la TVA, du fait d'une consommation en hausse.

Mais ces facteurs ont cessé de jouer cette année, et les effets s'en feront sentir l'année prochaine.

L'impôt sur les sociétés, qui apportera presque 120 milliards de francs cette année dans les caisses de l'Etat, avec une progression de plus de 15 % par rapport à 1986, va se ralentir. Il en sera de même pour l'impôt sur le revenu (plus de 210 milliards de francs cette année) du fait de la très faible progression du pouvoir d'achat des Français (+ 0,5 % en moyenne cette année), – l'INSEE prévoyant même une baisse de 0,8 % au second semestre.

La TVA, qui, avec 500 milliards de francs, fournit 45 % des rentrées fiscales, va voir son rendement baisser du fait de la réorientation de la croissance en France, beaucoup moins tirée par la consommation des ménages, davantage par l'investissement, qui, lui, ne supporte pas cet impôt.

A toutes ces raisons qui contribuent au freinage des recettes de l'Etat s'en ajoutent deux autres importantes. Les prélèvements effectués sur les recettes de TVA pour financer le budget de la CEE (46 milliards de francs cette année) et les subventions de l'Etat aux collectivités locales (une centaine de milliards de francs) progressent au rythme de 15 % l'an. Et ce rythme n'a aucune raison de se ralentir l'année prochaine.

Coûteuses promesses

Il y a tout d'abord l'engagement pris fin juin 1984 au sommet de Fontainebleau d'augmenter – à partir de 1988 – les prélèvements opérés sur ressources budgétaires nationales au bénéfice de la CEE. Ceux-ci passeraient de 1,4 % à 1,6 % (1), ce qui représenterait 5,5 milliards de francs supplémentaires. Depuis cette date la Commission a modifié ses propositions, avançant l'idée d'un prélèvement de 1,4 % calculé cette fois sur le PNB, qui entraînerait une ponction plus importante qu'actuellement mais ne s'appliquerait sûrement pas avant 1989. Quoi qu'il en soit, la CEE, qui veut disposer d'un véritable budget, comme en ont tous les pays, a besoin de plus d'argent. Des engagements ont été pris et le financement du budget communautaire coûtera de plus en plus cher. Déjà, cette année, notre participation (46 milliards de francs, risque fort d'être majorée de 5 à 6 milliards pour boucler les comptes européens.

Une seconde raison interdit d'espérer un ralentissement de la progression des prélèvements opérés sur les recettes de l'Etat. Les subventions accordées aux collectivités locales – une centaine de milliards de francs – progressent plus vite que les recettes fiscales. Cette dérive s'explique : la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui est la principale aide accordée aux collectivités locales, est indexée sur le rendement de la TVA, un des rares impôts dont les taux n'aient pas été réduits ces dernières années. C'est la raison pour laquelle la DGF (70 milliards de francs) doit progresser de plus de 5 % cette année par rapport à 1986 et d'au moins 4 % l'année prochaine.

Si l'on ajoute à tous ces motifs de pessimisme la faible croissance économique qui tarit les rentrées fiscales, l'on comprend pourquoi la progression des recettes de l'Etat, généralement à peu près parallèles à la croissance de la production nationale en valeur, sera plus lente l'année prochaine.

Ce changement est fondamental. La facilité avec laquelle le budget de 1987 avait été mis au point à l'automne dernier tenait précisément, et pour l'essentiel, à une croissance spontanée des recettes sensiblement supérieure à la croissance du produit national (effets de la manne pétrolière et du redressement des entreprises). Malgré une trentaine de milliards de francs de réduction d'impôts cette année, les recettes de l'Etat progresseront de 4 % par rapport à 1986. En 1988, c'est le contraire, qui va se produire.

Dans l'hypothèse où les impôts progresseraient de 4 % – avant tout allégement, et sans prendre en compte les nouveaux prélèvements sociaux – les recettes de l'Etat atteindraient quelque 1 005 milliards de francs (2). C'est cette somme qu'il faudrait amputer de 20 à 22 milliards de francs pour respecter les promesses gouvernementales.

Des promesses qui, pour l'essentiel, ont déjà été précisées : moins 2 milliards de francs d'impôts sur les sociétés, dont le taux passera de 45 % à 42 % ; moins 2 milliards de francs sur la taxe frais généraux, et sur celle frappant le fuel lourd ; moins 6 milliards de francs dont bénéficieront les entreprises du fait de l'extension de la TVA déductible aux communications ; moins 2 milliards de francs sur la taxe d'habitation (3) ; moins 1,5 milliard du fait de la suppression de la retenue à la source sur les revenus d'obligations.

A ces promesses s'ajoute une baisse de l'impôt sur le revenu, uniforme pour tous, qui coûte 2 milliards de francs le point et ne pourra guère être inférieure à 3 % (on a renoncé à une nouvelle réduction du taux le plus élevé du barème) ; les premiers effets du plan épargne-retraite et ceux du plan Méhaignerie pour encourager la construction de logements locatifs ; enfin, la possibilité donnée à certains contribuables de déduire de leurs revenus les sommes versées pour l'emploi d'une aide à domicile.

On est déjà au-delà des 20 à 22 milliards de francs promis, même si le gouvernement, voyant venir le danger, a avancé sur 1987 – sous forme d'acomptes remboursables en 1988 – la baisse d'impôts sur les sociétés, ce qui allège de 6 milliards de francs les pertes de recettes de 1988.

Il n'empêche : les promesses contenues dans la plate-forme commune, puis celles qui ont été faites par MM. Chirac, Balladur et Juppé ramènent à moins de 1000 milliards de francs (985 milliards) les recettes prévisibles de l'Etat en 1988, soit une progression de 2 % seulement.

Dans ces conditions, pour réduire le déficit d'une quinzaine de milliards de francs, il faudrait que les dépenses progressent de moins de 1 %, chiffre qu'a d'ailleurs a peu près confirmé M. Balladur, le 3 mai dernier, au cours de l'émission « Le Grand-Jury RTL-*le Monde* » : « *Les dépenses ne devront augmenter que de 1 % en valeur au lieu de 5 %* », avait précisé le ministre.

Reste à savoir si le gouvernement peut comprimer les dépenses de l'Etat au point de les faire baisser en valeur réelle (1 % d'augmentation en francs courants correspond à une baisse de 1 % en valeur réelle, puisque la hausse des prix envisagée est de 2 %). Pour répondre à une telle question, c'est-à-dire pour mesurer l'effort d'économies à accomplir, il faut s'interroger sur l'évolution spontanée des charges de l'Etat d'une année sur l'autre. Par spontanée, entendons le rythme auquel auraient augmenté les dépenses publiques si le gouvernement s'était contenté de reconduire en 1988 le budget de 1987 sans rien retrancher ni ajouter.

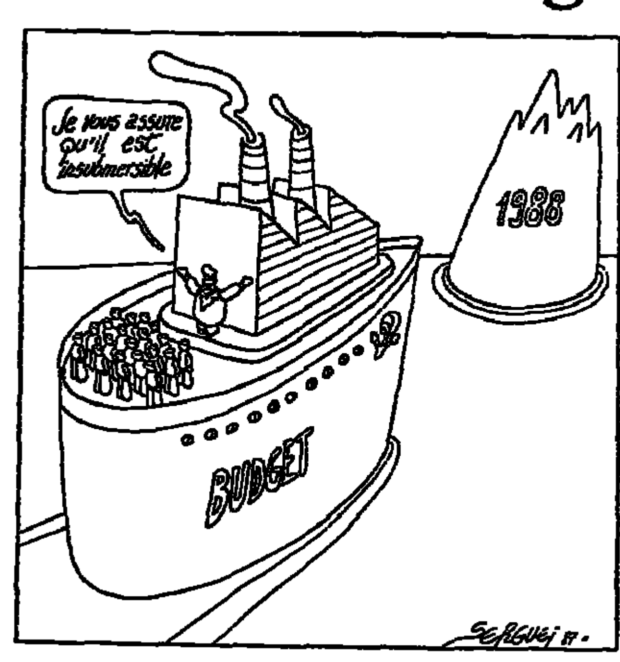
Plus vite que prévu

A partir de 1978, les dépenses ont progressé plus vite que la production nationale. Cette évolution a été particulièrement nette au cours de la période 1980-1983. Mais une véritable rupture s'est produite en 1984, année au cours de laquelle les dépenses publiques ont – après des coupes sévères et quelques astuces de présentation – augmenté de 8,1 % pour une production nationale qui croissait de 8,7 %. Même si les débudgétisations opérées ont artificiellement minimisé une partie de la dépense réelle, les faits sont là : depuis trois ans, les charges de l'Etat augmentent de moins en moins vite, le point de départ de cette nouvelle tendance étant un profond changement d'attitude des socialistes vis-à-vis de la politique budgétaire.

Nous enregistrons maintenant les effets de ce retournement qui a porté notamment sur un freinage des rémunérations des fonctionnaires, sur des réductions d'effectifs (moins dix mille durant les deux années 1984 et 1985), sur une réduction des bonifications d'intérêts consenties par l'Etat.

Dans le budget 1987, les dépenses progresseront – malgré les économies réalisées – à peu près comme les prix, c'est-à-dire d'un pourcentage compris entre 3 % et 3,5 %, soit sensiblement plus vite qu'il n'avait été prévu dans le texte de loi voté à l'automne 1986 (1,8 %). Il semble donc que la tendance spontanée – avant toute économie nouvelle – soit à une progression de la dépense supérieure à la hausse des prix, mais un peu inférieure à celle de la production nationale. Soit, pour 1988, une progression qui se situerait aux alentours de 4 %.

En effet, si l'on sépare dans les dépenses de l'Etat celles qui progressent comme les prix (2 % prévue en 1988) – ou moins vite qu'eux – de celles qui augmentent plus vite, on voit que les secondes représentent un volume nettement plus important que les premières.



Progresseront très faiblement ou stagneront les dépenses d'équipement civil (80 milliards de francs environ sur un budget de 1 100 milliards) entraînées par les grands chantiers de la capitale, les aides et dotations à l'industrie, à la recherche ; les interventions économiques (une centaine de milliards de francs), grâce notamment aux économies importantes réalisées sur les bonifications d'intérêts consenties par l'Etat.

Restent les dépenses augmentant plus vite que les prix. Le budget militaire (200 milliards de francs si l'on prend en compte les pensions), dont la croissance risque d'atteindre 6 % l'année prochaine à cause de la forte progression des dépenses d'équipement prévues dans la loi de programme 1987-1991. Enfin, la dette publique – une centaine de milliards de francs, – dont la progression est conditionnée par l'évolution des taux d'intérêt, qui se révèlent sensiblement supérieurs à ce qui avait été prévu (plus de 8 % actuellement contre 6,5 %).

Si l'on retient une progression spontanée de la dépense publique d'environ 4 % en 1988, on voit que le gouvernement va devoir économiser une trentaine de milliards de francs (4). Cela pour ramener à 1 % l'augmentation des charges de l'Etat, qui, progressant moins vite que les recettes, permettrait une réduction du déficit.

Tout cela est-il possible ? Probablement non, pour au moins trois raisons. La première est que de telles compressions n'ont jamais été réalisées, et l'exécution du budget 1987, qui prévoyait 40 milliards de francs d'économies, n'apportera pas la preuve contraire. Deuxième raison : ce n'est pas en année préélectorale qu'un gouvernement peut sabrer dans les dépenses, les électeurs étant souvent également des utilisateurs de fonds publics. Troisième raison : plus le temps passe, et plus il est difficile d'économiser massivement, sous peine de remettre en cause des fonctions essentielles de l'Etat, comme on l'a vu pour les prisons, par exemple (5), pour l'aide au logement et à l'agriculture, comme on le voit pour les collectivités locales, qui, malgré les textes de décentralisation, continuent de coûter très cher au budget de l'Etat.

Le budget de 1988 s'annonce donc extrêmement difficile à mettre au point après deux années de facilité qui ont pu donner bien des illusions. La tentation sera donc grande pour les pouvoirs publics d'utiliser plus amplement qu'il n'est prévu les recettes de privatisation pour financer des dépenses en capital que le budget de l'Etat assume traditionnellement. Cela va être fait pour les armées, mais aussi pour les autoroutes, pour l'aéronautique (SNIAS, et SNECMA), pour le TGV...

Le problème posé par l'ampleur des économies que le gouvernement peut – au-delà des artifices de présentation – véritablement imposer au budget de l'Etat n'est pas secondaire. Il conditionne fondamentalement la poursuite de la réduction du déficit budgétaire. Il conditionne aussi et surtout le sérieux d'une politique de baisse des impôts tous azimuts, dont nous n'avons probablement pas les moyens.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Ce pourcentage est calculé sur l'assiette de la TVA.

(2) Dans ces chiffres sont comprises une partie des recettes tirées des privatisations. Les seules recettes fiscales nettes prévues fin 1986 pour 1987 sont de 862 milliards de francs.

(3) Les exonérations accordées pour la taxe d'habitation dépendent de celles qui sont accordées sur l'impôt sur le revenu (deux millions de contribuables ont été exonérés de l'IR). C'est l'Etat qui supporte en la remboursant aux communes la perte de la taxe d'habitation.

(4) M. Balladur parle de 35 milliards de francs, car s'ajoutent 5 milliards de francs de dépenses nouvelles (déclaration de M. Juppé de décembre 1986).

(5) La construction des prisons sera généreusement dotée mais en 1989, 1990 et 1991. En 1988, les crédits de paiement ouverts seront faibles...

Economie

AFFAIRES

La privatisation de la Société générale

L'action à 407 francs

M. Edouard Balladur a fixé le vendredi 12 juin les conditions de la privatisation à 407 francs le prix de chacune des 20,9 millions d'actions mises en vente entre le 15 et 27 juin. La composition du « groupe des actionnaires stables » (noyau dur) qu'a retenu le ministre d'État comprendra 19 investisseurs qui se partageront 20 % du capital de la banque. Parmi ceux-ci, on retrouve les deux compagnies d'assurances encore publiques, les AGF et le GAN, la Compagnie électro-financière (du groupe Compagnie générale d'électricité) et la Compagnie financière pour l'industrie chimique (du groupe Rhône-Poulenc). Chacun de ces quatre actionnaires aura droit à 2 % du capital. Ils achèteront les actions à un prix supérieur de 5 % à celui proposé au public mais devront les conserver au moins deux ans.

A la veille de cette privatisation, on apprenait que la *Société générale faisait l'objet* d'un contrôle fiscal. D'après le quotidien *Libération* du 12 juin, celui-ci pourrait aboutir à un redressement fiscal pour la Société mère de quelque 600 millions de francs. Au siège de la banque, on rappelle que les grands établissements bancaires font l'objet de contrôle de de redressements fiscaux réguliers. Le dernier en date à la Société générale remonte à 1981. On souligne *également* que des *provisions* sont régulièrement constituées à cet effet. Enfin, on ajoute que « *tous les éléments chiffrés concernant ce contrôle ont été portés en leur temps à la connaissance des organes de contrôle et d'audit externe de la Société Générale* ».

REPÈRES

Fonctionnaires

Ralentissement de la croissance des frais de personnel

Selon une enquête de l'INSEE, « *de 1982 à 1985, les dépenses de personnel des services civils de l'Etat sont passées de 211 milliards de francs à environ 268 milliards de francs, soit une progression de 27 %* ». En francs constants, elles ont crû de 2 % de 1982 à 1985. En 1983 et 1984, les salaires bruts (charges patronales incluses) ont progressé davantage que les prix, alors qu'à partir de 1985 les dépenses de personnel de l'Etat ont enregistré une progression inférieure à celle du coût de la vie. L'INSEE explique ce « *ralentissement de la croissance des frais de personnel de l'Etat* » par la stabilisation des effectifs, dès 1984, et le freinage des hausses de salaires. De 1982 à 1985, « *le coût salarial individuel moyen (salaire brut augmenté des prestations et des charges patronales) a augmenté de 25,3 % de 1982 à 1985, titulaires et non titulaires réunis et de 24,5 % pour les seuls titulaires* ». L'INSEE précise qu'en masse le pouvoir *d'achat du salaire net moyen par tête a* baissé de 1 % dans les services civils de l'Etat, entre 1982 et 1985, « *alors que le pouvoir d'achat du salaire brut moyen a augmenté de 0,9 %* ».

Revenu national

Baisse de 0,5 % au premier trimestre en RFA

Le produit national brut ouest-allemand s'est contracté de 0,5 % durant le premier trimestre 1987, indique, dans des statistiques provisoires, l'Office fédéral des statistiques. Non corrigée des variations saisonnières, cette baisse atteint 1 % en raison d'un *hiver particulièrement rigoureux*, qui a provoqué une quasi-paralysie dans la construction et a entraîné une baisse des achats de voitures nouvelles. Durant le dernier trimestre 1986, le PNB avait déjà fait apparaître une stagnation par rapport aux trois mois précédents. L'Office des statistiques de Wiesbaden souligne, toutefois, que les résultats de janvier à mars 1987 sont supérieurs de 2,4 % à ceux du premier trimestre 1986.

Le capital d'EGT pourrait être ouvert au privé

Après les *privatisations*, la « respiration » du secteur public. Tout en poursuivant son programme de dénationalisations (voir *le Monde Affaires*), le gouvernement *s'apprête à organiser* l'ouverture du capital d'entreprises publiques à des intérêts privés. L'une des premières opérations de ce type pourrrait concerner, à l'automne prochain, la *société EGT* (*Entreprise générale* de télécommunications), dans l'orbite de la direction générale des télécommunications. Les ministères de l'économie, de l'industrie et des *P et T y travaillent, conseillés dans* ce dossier par la banque Arjil, créée au début de cette année par M. Jean-Luc Lagardère.

Dépendante de la Compagnie générale de communication (Cogecom), société holding détenue totalement par l'Etat français, qui regroupe les filiales de l'État dans les télécommunications, EGT est une entreprise moyenne (quatre cents personnes) qui commercialise des *répondeurs* téléphoniques, des téléphones de voiture, Eurosignal et des *télécopieurs*. Intervenant dans un secteur très concurrentiel et où les producteurs étrangers se font de *plus en plus offensifs*, cette entreprise d'État a opéré depuis 1983 un redressement important de sa rentabilité. Son chiffre d'affaires a atteint l'an dernier 522 millions de francs, en progression de *10,6 %* par rapport à 1985, et son bénéfice après impôt 64 millions (+ 8,6 %). La perte avait été en 1983 de 131 millions de francs.

Souhaitant, « *pour des raisons stratégiques* », ouvrir depuis plusieurs années *son* capital (totalement détenu par l'Etat), M. Jacques Daucet, le président d'EGT, pourrait obtenir gain de cause. Le gouvernement envisage, en effet, de vendre environ *30 %* du capital de la société à des partenaires de l'entreprise et au public. Les actions de la société pourraient être introduites sur le second marché de la Bourse de Paris en octobre ou novembre prochains. Dans le schéma finalement retenu, la Cogecom, holding totalement possédé par l'Etat, devrait rester publique. Elle devrait être amenée à vendre partiellement certaines de ses filiales. Après l'EGT, ce pourrait être au tour de Télésystèmes, société de services *informatiques*.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

SOCIAL

La grève des contrôleurs aériens

Vive l'arbitrage !

Les contrôleurs aériens sont en *train de mettre en péril* le droit de grève en menant une guerre d'usure de huit semaines, afin d'obtenir l'intégration des primes dans le calcul de leur retraite. M. Michel Ghazal, consultant en management et négociation, pronostique cette montée des dangers en apprenant que des passagers excédés ont voulu prendre d'assaut la tour de contrôle d'Orly le 21 mai, et que les députés sont prêts à retenir une journée de salaire pour toute heure de grève.

En décembre dernier, il estimait que le conflit de la SNCF était le fruit d'erreurs typiquement françaises (*le Monde* du 30 décembre 1986) : épreuve de force, positions rigides, chantage, culpabilisation de l'adversaire, etc. M. Ghazal n'en défend pas moins le droit de grève en le légitimant aux yeux des usagers qui pâtissent de son exercice.

Comment ? « *En France, le processus de négociations fonctionne à l'envers*, répète-t-il. *Normalement, revendication, négociation et conflit s'enchaînent dans cet ordre. Chez nous, le conflit vient avant la négociation. Les deux parties refusent* a priori *les propositions de l'autre. Les syndicats de la navigation aérienne demandent-ils l'intégration de leurs primes ? La direction de l'aviation civile s'y oppose au nom de la grille de la fonction publique. La direction propose-t-elle à son tour de créer un établissement public pour sortir du carcan budgétaire ? C'est au tour des syndicats de s'y opposer. On aboutit à une guerre de position que les protagonistes essayent de tenir le plus fermement possible. En fait, la négociation n'en est pas une, car elle a pour but d'amener l'autre à composition. Le compromis inévitable qui résultera de cette affrontement stérile ne satisfera personne parce qu'il sera fondé sur les positions respectives et non sur les intérêts profonds qui sous-tendent ces positions.* »

M. Ghazal verrait un tout autre processus. Devant les revendications des aiguilleurs du ciel, la *direction* de l'aviation civile répliquerait que le *statut* de la *fonction* publique rend impossible de les satisfaire car tous les fonctionnaires en profiteraient pour exiger l'intégration de leur prime dans le salaire. La création d'un établissement public serait une intelligente façon de tourner la difficulté. Malheureusement, les syndicats s'accrocheraient au statut de la fonction publique parce qu'ils ont peur d'en perdre les avantages. Il faudrait alors leur demander d'énumérer ces avantages et de dire les garanties *qui leur permettraient* de se sentir en sécurité dans un établissement public. Et si l'impasse persistait, ne pourrait-on inventer un système de plan d'épargne-retraite qui aboutisse à revaloriser les retraites des contrôleurs ? De l'imagination, que diable !

L'opinion jugera

« *Il faut moraliser le droit de grève en y introduisant une clause protectrice, un fusible*, insiste M. Ghazal. *Avant toute grève, les partenaires sociaux devraient être obligés par la loi de passer devant une commission d'arbitrage composée d'une personnalité unanimement reconnue, d'un spécialiste de l'objet du litige et d'un expert du processus de négociation. Cette commission aurait deux buts : d'abord, faire sortir les véritables enjeux et non les faux-semblants et les amours-propres ; ensuite imaginer des solutions inédites. La commission aurait le droit de publier ces propositions en cas de refus d'application par l'une des parties. L'opinion jugerait de la légitimité des positions en présence.* »

La proposition d'arbitrage légalement obligatoire n'est pas si insolite qu'il y paraît. Un système comparable existe aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. En France même, la convention collective de la Fédération nationale des coopératives laitières contient une clause de conciliation préalable obligatoire et deux *conflits sur trois n'atteignent* pas le stade de l'arrêt de travail, grâce à cette procédure.

Le gouvernement et les contrôleurs aériens *ne pourraient-ils* se prêter à un essai ?

ALAIN FAUJAS.

PTT

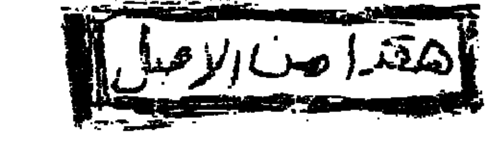
Grève assez peu suivie

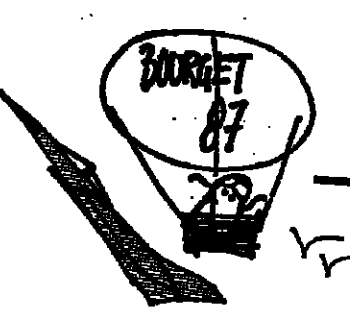
La grève lancée par la CGT, la CFDT et la CFTC dans les PTT a été relativement peu suivie le jeudi 11 juin : le ministère estimait à 16 % le taux de participation, avec un taux plus fort dans les télécoms (*19 %*) qu'à la poste (*14 %*). *Les* syndicats avancent des chiffres proches et notent une participation plus élevée en province qu'à Paris.

Les syndicats avaient appelé dans le désordre à ce mouvement : la CGT protestait contre la privatisation et la filialisation du secteur public, les atteintes aux garanties statutaires, et réclamait l'amélioration du pouvoir d'achat et la création de dix mille postes, notamment. La CFDT entendait défendre le service public, le statut du personnel et le pouvoir d'achat. La CFTC limitait ses revendications aux salaires et aux effectifs.

FO, qui n'a pas pris part au mouvement, attend de connaître les projets du ministère sur l'ouverture de la concurrence dans les télécoms à l'automne avant, éventuellement, d'appeler à une grève, mais pas de vingt-quatre heures. – (*AFP*.)







Aéronautique

Arbitre de la controverse Giraud-Dassault

M. Mitterrand parie sur l'avenir du Rafale

« Voilà un bel avion dont j'attends beaucoup et dont nous avons le plus grand besoin. » Cet éloge vise le Rafale, le nouvel avion de combat conçu par Dassault pour l'armée de l'air et l'aéronavale françaises, et il émane de M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat venait d'assister, jeudi 11 juin, à une présentation en vol de ce biréacteur de démonstration au Salon du Bourget. *« Le Rafale existe et il existera sur le plan militaire,* a-t-il ajouté. *Ce n'est pas la peine de parier sur le Rafale et, si cela était nécessaire, je le ferai. »* C'était la première fois que cet avion était présenté au président de la République.

Les propos de M. Mitterrand, qui était entouré par six ministres du gouvernement de M. Chirac, ont paru satisfaire totalement les dirigeants de la société Dassault-Breguet où l'on s'irrite des tergiversations du ministère de la défense à passer commande des prototypes pour une mise en service en 1996.

Les services de M. Giraud veulent, apparemment, prendre leur temps face à un programme qui, coût de développement et dépenses de série additionnés, représente un engagement financier de l'ordre de 175 milliards de francs, c'est-à-dire l'équivalent de ce que la marine nationale a déjà consacré pour mettre au point sa flotte actuelle de sous-marins nucléaires lance-missiles (armement nucléaire non compris).

Au début de cette année, les responsables de Dassault-Breguet s'étaient réjouis des déclarations du premier ministre, à Toulouse, selon lesquelles le dérivé opérationnel du Rafale devait entrer en service en 1996. M. Serge Dassault, notamment, avait estimé que cette date était d'autant plus raisonnable qu'il aurait du mal à occuper sa société, durant la décennie prochaine, avec des ventes de Mirage 2000 à l'exportation compte tenu de la difficulté à emporter des marchés extérieurs. Depuis la commande, l'an dernier, de neuf Mirage 2000 par l'Inde, Dassault-Breguet n'a signé à ce jour aucun autre contrat d'avion de combat à l'exportation, et il est même arrivé qu'un client, le Pérou, décide de diminuer presque de moitié son ordre d'achat.

En dépit des assurances de M. Chirac, le sort du Rafale n'était pas scellé définitivement. Le nouvel avion de Dassault n'est pas seulement une cellule que l'on peut essayer de rendre plus ou moins discrète face à la détection des radars adverses, mais c'est aussi un radar, des armements, des réacteurs et des équipements qui devront rester modernes après l'an 2000.

Pour ces raisons, le ministère de la défense veut y regarder à deux fois avant de passer commande de quoi que ce soit. Et l'opinion de ses experts est que la date de 1996, sans être totalement irréaliste, est peut-être optimiste et que la prudence peut faire envisager 1998 comme date raisonnable de mise en service si l'on veut être sûr du rendez-vous technologique.

Dans cette hypothèse, la marine nationale serait placée face à un problème délicat : le remplacement de ses intercepteurs Crusader sur ses porte-avions, qui devrait commencer dès 1993, soit trois ans, voire cinq, avant l'arrivée du Rafale.

Une solution, mise récemment en évidence par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Boyon, consisterait à commander (éventuellement en location) un avion intérimaire comme le F-18 américain, le temps de pouvoir remplacer, après l'an 2000, par des Rafale « navalisés » les Super-Etendard de l'aéronavale. Trop vieux et ne pouvant attendre leurs successeurs, les Crusader seraient relevés, après 1993, par une vingtaine de F-18 Hornet.

Soupçonnant M. Giraud de partager cette analyse, les dirigeants de Dassault font pression auprès du chef du gouvernement pour que le recours à la technologie étrangère, qui n'est pas forcément *« une mauvaise action »*, selon le ministre de la défense, soit écartée au profit d'une solution nationale. *« Il faut couper les pattes à ce F-18 américain,* dit M. Dassault. *Depuis que l'on a rebaptisé* Charles-de-Gaulle *notre futur porte-avions nucléaire, on ne va pas y laisser poser un avion américain. »*

Le constructeur du Rafale propose donc de moderniser provisoirement le Crusader, même si la marine pousse les hauts cris en faisant valoir qu'elle ne répond plus de la sécurité des vols. La cellule du Crusader a subi la corrosion de la mer et le risque est de ne plus avoir suffisamment d'avions de ce type en ligne.

Au salon du Bourget, M. Mitterrand n'a pas tranché. Cependant, les responsables de Dassault ont noté que le chef de l'Etat a rejoint le premier ministre en estimant que *« la date de mise en service du Rafale pouvait difficilement être avancée en deçà de 1996 »*. Ce qui est une pierre dans le jardin du ministre de la défense. Mais, par ailleurs, le président de la République a reconnu qu'il existait un problème de *« soudure entre 1993 et 1996 »* et que des solutions étaient à l'étude. Il a aussitôt ajouté : *« Si je suis tout à fait partisan des arrangements et des coopérations internationales, cela ne peut se faire au détriment de notre technique qui, de ce point de vue, est incomparable. Nous devons d'abord servir notre industrie et notre aviation. »* Ce qui est un sentiment largement partagé chez Dassault-Breguet.

« Mitterrand-Chirac, même combat », en a-t-on conclu dans le camp des partisans d'un lancement rapide du programme Rafale.

En principe, le premier ministre devrait préciser ses choix lors du discours qu'il prononcera, samedi 20 juin, au déjeuner offert en l'honneur des délégations étrangères présentes au Bourget. Les industriels l'attendent. Tout comme la clientèle possible du nouvel avion de combat de la gamme Dassault-Breguet.

Car ce salon international de l'aéronautique et de l'espace marque, aussi, l'affrontement entre le Rafale et son principal concurrent, l'Eurofighter, présenté par la société British Aerospace en association avec des firmes ouest-allemandes et italiennes et avec la participation, toujours en discussion, des Espagnols. Des pays, comme la Belgique ou les Pays-Bas, par exemple, pourraient dès lors se tourner vers l'un ou l'autre de ces deux projets européens. Sans un Rafale à temps, c'est la survie de Dassault-Breguet qui est en jeu et, avec elle, la menace d'une *« sidérurgite »* de l'aéronautique française n'est pas exclue.

JACQUES ISNARD.

Sur le marché des long-courriers

Bras de fer Airbus-Boeing

Le lancement des deux nouveaux Airbus A-330 et A-340, confirmé le vendredi 12 juin par les ministres des transports ouest-allemand, britannique, espagnol et français, est une petite déclaration de guerre. La vieille Europe ne brille pas dans un si grand nombre de secteurs de haute technologie qu'elle puisse se rendre aux arguments des Etats-Unis qui lui demandaient d'arrêter les frais et de renoncer à concurrencer leurs constructeurs aéronautiques. Fort de ses succès commerciaux, le consortium Airbus a décidé de défier l'Oncle Sam en s'attaquant au dernier domaine où celui-ci règne sans partage : les avions à très long rayon d'action, les long-courriers.

En vérité, Airbus n'avait guère le choix de la stratégie. Aucun avionneur n'est crédible en dessous d'une certaine part du marché mondial des avions civils. Il ne lui suffit pas de dépasser les 20 %, et Airbus s'est fixé un objectif de 30 % des ventes d'appareils de plus de 100 places à l'horizon des années 90. Pour y parvenir, le consortium européen devait, comme un constructeur automobile, offrir à ses clients une gamme complète d'avions adaptée aux besoins en matière de capacité, de rayon d'action, de prix et de coût d'exploitation.

Le petit génie

La famille Airbus était, jusqu'à ce jour, trop étroite. Il y a le « vieux » A-300 conçu en 1969, biréacteur de 267 places et d'un rayon d'action de 6 800 kilomètres ; l'A-310, conçu en 1978, biréacteur de 218 places et d'un rayon d'action de 8 500 kilomètres, et, enfin, le « petit génie » A-320 conçu en 1983, biréacteur de 150 places et d'un rayon d'action maximum de 4 800 kilomètres.

L'A-320 connaît un franc succès commercial, puisqu'il a été commandé à 270 exemplaires, auxquels il convient d'ajouter 160 options pour seize compagnies. Il empiète sur le territoire des « best sellers » américains, les MD-80 de McDonnell-Douglas et les 737 de Boeing, qui concourent dans la même catégorie que lui.

Il ne restait plus qu'un monopole : celui de Boeing avec son 747 de 400-500 places. Grâce à ce géant, le constructeur de Seattle réalise 30 % de bénéfice sur la vente de chacun de ses jumbos, c'est-à-dire de 200 à 250 millions de francs par avion !

C'est ce créneau qu'Airbus a choisi d'attaquer avec l'A-340 quadriréacteur proposé en deux versions : l'une pourra transporter, à partir de 1992, 295 passagers sur une distance de 12 700 kilomètres, et l'autre, 262 passagers sur une distance de 14 250 kilomètres.

Malheureusement, les ventes prévisibles de 500 appareils de ce type ne permettaient pas de rentabiliser le programme. Airbus a donc trouvé le moyen de sortir de ce dilemme en lançant un avion jumeau, l'A-330 biréacteur, de 328 passagers sur une distance de 9 250 kilomètres et livrable en 1993. A-330 et A-340 auront la même aile, la même partie centrale du fuselage, le même cockpit, les mêmes chaînes d'assemblage à Toulouse. Du coup, Airbus prévoit de vendre un millier d'avions des deux types, le point d'équilibre s'établissant à 600 exemplaires. Si l'on en croit le consortium, l'affaire n'a pas mal pris puisque à l'ouverture de Salon du Bourget, on dénombrait des commandes fermes ou des déclarations d'intérêt pour 130 appareils (89 A-340 et 41 A-330) émanant de dix compagnies.

A quoi serviront ces appareils ? L'A-330 conviendra aussi bien à Air-Inter pour effectuer des Paris-Marseille aux heures de grande affluence qu'aux compagnies effectuant des vols transocéaniques de Londres à San-Francisco. L'A-340, lui, est déjà prévu chez Air-France et Lufthansa pour effectuer des vols sans escale sur des destinations pas trop fréquentées où il est difficile de remplir les 400 places d'un Boeing-747. Les A-340 d'Air-France pourraient être équipés uniquement en classe affaires et en première classe à l'exclusion de tout siège « économie », tant la demande des hommes d'affaires sera forte pour ces vols non-stop.

Qui fabriquera ces nouveaux avions ? Comme pour l'A-320, British Aerospace (20 % du capital d'Airbus) est chargé de l'aile ; l'espagnol CASA (4,2 %) de l'empennage horizontal ; l'allemand MBB (37,9 %) du fuselage et le français Aérospatiale (37,9 %) du poste de pilotage, des commandes de vol, de certaines parties du fuselage et de l'assemblage final. Fokker (Pays-Bas), Belairbus (Belgique) et Fiat (Italie) apporteront leur contribution.

Qui paiera leur développement ? Chacun des partenaires en proportion de sa part de production. D'ores et déjà, on sait que les deux programmes coûteront environ 36 milliards de francs. Sur cette somme, les Etats concernés ont accepté de prêter plus de la moitié. La RFA a annoncé 10 milliards de francs d'avance remboursable, la France 5,8 milliards de francs et la Grande-Bretagne 4,5 milliards de francs. Le reste devra être trouvé auprès des banques et sur les marchés financiers.

Concurrence déloyale

La participation des Etats européens au lancement de l'A-330 et de l'A-340 est surveillée de près par les Etats-Unis, qui estiment qu'Airbus est, en réalité, porté à bout de bras par les contribuables des quatre pays membres du consortium. Boeing a calculé que l'A-300 et l'A-310 auraient reçu de 45 à 60 milliards de francs de dons déguisés, car le rythme de commercialisation des deux plus anciens modèles a été trop lent pour permettre une rentabilité. Malheureusement pour les Américains, ils ne peuvent accuser ces avions de concurrence déloyale, l'*« accord relatif au commerce des aéronefs civils »* datant de 1979 et étant postérieur au lancement des deux avions.

Pas de chance. Le modèle suivant, l'A-320, se vend comme des petits pains et, selon toute vraisemblance, il sera placé à un millier d'exemplaires, dégageant de solides profits. Les gardiens de la libre entreprise d'outre-Atlantique ne peuvent espérer appliquer qu'aux deux nouveaux Airbus lancés en ce mois de juin l'article 6 de l'accord, qui stipule : *« Les signataires sont convenus que la détermination du prix des aéronefs civils devrait se fonder sur une perspective raisonnable de couvrir tous les coûts. »* Et, puisque les menaces de la Maison Blanche n'ont pas empêché le programme A-330 et A-340 de devenir réalité, Washington a décidé de demander à un bureau d'études privé de radiographier les comptes d'Airbus pour y trouver les subventions déguisées et les coups de pouce budgétaires qui avantageront injustement l'A-340 par rapport à ses deux concurrents, le 747 de Boeing et le MD-11 de McDonnell Douglas.

Qu'on ne s'y trompe pas. Les Américains ne sont pas des parangons de libéralisme. Ils ont tout simplement une autre façon d'aider leurs constructeurs par le biais de la recherche et des programmes militaires. Il est frappant de constater qu'on réagit outre-Atlantique à des programmes aéronautiques européens menaçant la production nationale, mais qu'on ne semble pas choqué que le « motoriste » français SNECMA ait reçu de son gouvernement 900 millions de francs d'avance remboursable pour développer le nouveau réacteur de l'A-340. Il faut dire que SNECMA le construira à part égale avec l'américain General Electric.

La riposte « atomique »

Les Etats-Unis ont parfaitement compris qu'Airbus était désormais un rival complet et présent dans toutes les catégories du jeu, qui entend conserver la maîtrise de ses produits et non pas devenir un sous-traitant des avionneurs américains. Il y a gros à parier que l'on caresse, à la Maison Blanche, l'idée d'utiliser la section 301 du code du commerce américain autorisant le président des Etats-Unis à prendre toute mesure d'interdiction et de taxation.

Pour éviter cette riposte « atomique », Airbus n'aura pas d'autre solution que de diviser. Puisque l'ennemi est le géant Boeing avec ses 64 % de parts de marché, il sera de sage politique de s'associer avec l'autre américain, McDonnell Douglas, pour construire un « énorme » avion ou l'hypersonique du futur.

ALAIN FAUJAS.

● La compagnie Air Inter vient de commander ferme cinq court-moyen courriers bi-réacteurs A 330 capables de transporter environ deux cent quatre-vingts passagers. Elle a pris en outre quinze options sur le même modèle d'avion.

Accord franco-américain sur les matériaux composites

La Société européenne de propulsion (SEP), qui fabrique des moteurs d'Ariane, a signé, jeudi 11 juin, avec l'Américain Du Pont de Nemours, un accord de cession de licence sur certains matériaux composites à haute tenue mécanique et thermique. Ces matériaux — des céramiques armées par des fibres de carbone ou de céramique — développés ces dix dernières années par la SEP pour les besoins des programmes militaires sont, en effet, promis à un bel avenir. La construction des moteurs d'avion, celle des propulseurs à poudre et à liquide des fusées, la réalisation des protections thermiques de la mini-navette européenne Hermès, y feront demain largement appel, tout comme le futur avion spatial que les Américains envisagent de construire.

Devant l'ampleur du marché ouvert à ces produits nouveaux, les deux sociétés ont décidé de conclure un accord qui, au-delà de la cession de licence proprement dite, les engage dans une coopération à long terme. En effet, indépendamment des « royalties » que la société américaine réglera pendant dix ans à son partenaire français, Du Pont coopérera financièrement pendant cinq ans avec la SEP pour lui permettre d'accroître son effort de recherche et développement. Pour la firme française, ce soutien est un atout d'autant plus important qu'il devrait lui permettre de conserver son avance technologique tout en s'appuyant sur les points forts de l'industriel américain la fabrication des fibres, les produits chimiques de base et son réseau commercial.

C'est le troisième accord de ce type que la SEP signe en quelques semaines avec des firmes américaines. En mai, elle avait cédé à BF Goodrich une licence sur l'utilisation d'un matériau — le Noveltex — pour la fabricatioin des disques de freins d'avion et, début juin, une autre à Kaiser Aerospace sur le même matériau pour la réalisation de tuyères de moteurs de fusée.

J.-F. A.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 10,60 % 1979

Les intérêts courus du 21 juin 1986 au 20 juin 1987 seront payables à partir du 21 juin 1987 à raison de 190.80 F par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon nº 8, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 31,78 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de *la Caisse nationale des allocations familiales*), soit un net de 156,90 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 351753 à 370068, 383958 à 393570, 407460 à 416245 et 430135 à 431894 sortis au tirage au sort du 22 avril 1987 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2000 F. coupon nº 9 au 21 juin 1988 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans *frais aux caisses des comptables* directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au *siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris-7e*, ainsi qu'aux *guichets* de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès *réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés* ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 370069 à 383957, 393571 à 407459, 115364 à 131141, 14023 à 29911, 416246 à 430134, 13001 à 54075 et 54076 à 83651 sont respectivement remboursables depuis le 21 juin 1980, le 21 juin 1981, le 21 juin 1982, le 21 juin 1983, le 21 juin 1984, le 21 juin 1985 et le 21 juin 1986.

Affaires

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Michelin ouvre le capital de sa filiale suisse

Michelin va augmenter de 300 millions de francs suisses (1,2 milliards de FF) par appel au marché le capital de sa filiale suisse (compagnie financière Michelin) qui coiffe les opérations internationales du groupe. CFM a réalisé des ventes consolidées de 35 milliards de FF en 1986 et un bénéfice net de 1,5 milliard. A l'issue de cette opération, Michelin ne possédera plus que 89,5 % de sa filiale contre 99,3 % actuellement.

Pour s'expliquer, Michelin, qui ne délivre que le strict minimum d'informations sur ses structures et ses comptes, a précautionneusement ouvert ses portes à quelques analystes et journalistes financiers choisis. L'augmentation de capital est destinée *à réduire* un peu les dettes de CFM qui se montent à 4,5 milliards de francs suisses. Michelin veut investir 200 millions de dollars supplémentaires aux Etats-Unis (en plus du programme en cours d'un milliard de dollars) et 138 millions de dollars au *Brésil. Le groupe Michelin (1,9 milliard de FF* de bénéfice consolidé pour des ventes de 46,3 milliards en 1986) a confirmé que son activité en France *devrait retrouver son équilibre en 1988. En 1987, tout dépendra* de la valeur du dollar.

Alsthom ACB acquiert 30 % d'une société d'ingénierie norvégienne

Alsthom ACB, filiale du groupe français CGE spécialisée dans la fabrication d'équipements pour les forages pétroliers en mer, a annoncé *qu'elle allait prendre une* participation de 30 % dans le capital de la société norvégienne d'ingénierie Lisaen Engineering, elle-même filiale du groupe familial *Lisaen (construction navale). Cette* prise de participation facilitera l'accès d'Alsthom au marché para-pétrolier norvégien, qui offre d'importantes perspectives de développement grâce *à la mise en* valeur des champs gaziers de Troll et de Sleipner.

Pour faciliter la présence des industriels français dans ces projets, conformément aux accords passés lors de la signature du contrat d'achat par la France du gaz de Troll, la BNP vient par ailleurs *d'annoncer qu'elle allait ouvrir* une ligne de crédit d'un milliard de dollars (6 milliards de F environ) pour financer l'exploitation des deux gisements gaziers. Cette ligne de *crédit sera conditionnée par l'achat* de produits et de services à des entreprises françaises, lesquelles seront directement payées par la BNP.

Intel rachète une partie de ses actions détenues par IBM

Le fabricant américain de semi-conducteurs Intel Corp. a annoncé le jeudi 11 juin qu'il avait racheté 8,9 millions de ses actions détenues par IBM. Le numéro un de l'informatique restera cependant son principal actionnaire, avec une participation de 11,5 % (soit 13,7 *millions* d'actions) dans Intel, premier fabricant mondial de micro-*processeurs*.

Selon le président d'IBM, M. *John Akers*, « *Big Blue* » *a réalisé* l'objectif qu'il s'était fixé en entrant dans le capital d'Intel, à savoir renforcer un groupe important dans l'industrie des semi-conducteurs, et développer avec lui des relations étroites qui devraient être *maintenues*. IBM, *rappelle-t-on*, était le principal client d'Intel en *1986*.

Roussel-Uclaf vend les parfums Rochas

Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf vient de céder sa filiale parfums Rochas au groupe *ouest-allemand* Wella (*cosmétiques*). Les parfums Rochas ont *réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de* 402 millions de francs en baisse de 9,8 % sur l'année précédente. Roussel-Uclaf, détenu pour 54,5 % par le groupe Hoesch (ouest-allemand) et par l'Etat français (36,35 %), va recentrer ses activités dans la *pharmacie* et l'agro-alimentaire.

SOPAGRI

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société SOPAGRI s'est réunie le 27 mai 1987 sous la présidence de Michel Horps.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui font apparaître un bénéfice net comptable de 138 177 929 F contre 10 409 937 F pour l'exercice précédent.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a décidé de fixer le dividende de l'exercice 1986 à un montant de 3 F par action, augmenté d'un avoir fiscal de 1,50 F par action, soit un total de 4,50 F.

Le montant net de la distribution atteindra ainsi la somme de 7 150 662 F, en augmentation de 20 % sur l'exercice précédent.

Ce dividende a été mis en paiement le 1er juin 1987.

En *réponse aux questions qui lui* étaient posées, le président a notamment *indiqué* :

« La valorisation élevée atteinte sur l'ensemble des places financières internationales a conduit votre société à adopter une politique prudente et une grande sélectivité dans la recherche de ses investissements. Pour l'instant, la majeure partie des disponibilités de la société a été placée dans des véhicules peu sensibles à l'évolution des marchés financiers mondiaux.

» Votre société continue à intervenir principalement dans le secteur des industries agro-alimentaires.

» Dans les secteurs annexes, SOPAGRI s'intéressera particulièrement au secteur de la santé et de la communication.

» Dans cette perspective, SOPAGRI a souscrit à 10 % du capital de la Compagnie européenne de droits, société d'acquisition et de négoce de droits audiovisuels animée par Canal 01 du groupe Marin Karmitz.

» *Dans le secteur agro-alimentaire*, votre société investira dans des sociétés performantes. Nous pensons d'ailleurs pouvoir vous annoncer dans les semaines qui suivent la conclusion d'opérations dans ce secteur.

» La réussite de votre société, ainsi que sa valorisation, est la traduction de la réussite des sociétés dans lesquelles elle a investi.

» D'après les éléments dont nous disposons, une estimation raisonnable de l'actif de votre société donnerait une valeur intrinsèque comprise entre 220 F et 250 F par action. »

Marchés financiers

PARIS, 12 juin ↑

Indécise : + 0,2 %

La Bourse de Paris a évolué vendredi *sur une note à peine soutenue*, gagnant sans trop y *croire* 0,2 %, *dans un marché assez actif. De* l'avis des opérateurs, la Bourse « a besoin de panser ses *plaies* » après les secousses à répétition qu'elle a connues ces temps derniers. Les opérateurs dressaient un bilan contrasté de la semaine : le sommet de Venise n'a rien apporté sur le plan boursier. La marché obligataire, *sous l'emprise de l'évolution des* taux et des monnaies, a connu de *fortes secousses avant de retrouver* son calme.

Les prévisions d'une croissance assez faible en 1987 (+ 1,3 % selon le BIPE) maintiennent l'incertitude quant à l'évolution de l'environnement économique des prochains mois. *La division de la* majorité continue d'inquiéter les *boursiers ; le mauvais climat rend de* plus en plus improbable la « hausse d'été » que nombre d'opérateurs attendent de pied ferme.

Du côté des valeurs en hausse, *on notait la bonne performance de* Dassault, sans doute dopé par l'intérêt des pouvoirs publics pour l'avion de combat Rafale, une des vedettes du Salon du Bourget. Matra était ainsi bien orienté, pour des raisons comparables. Le Comptoir des entrepreneurs, Casino, prioritaire, Sodexho et Louis-Vuitton gagnaient du terrain.

Quant aux baisses, elles touchaient essentiellement Maisons Phénix (– 15,6 %), dont le capital pourrait être soumis à un *coup d'accordéon*. Ce titre touchait son plus bas niveau de l'année, ainsi que SGE, *Fromageries Bel, le Club Méditerranée*, Bail *Equipement* et Raffinage.

Au MATIF, le contrat à échéance mars 88 gagnait 0,05 % à 103,35.

Lingot : 88 850 F (+ 900).

Napoléon : 523 F (+ 2).

NEW-YORK, 11 juin ↑

En hausse

La tendance a *évolué* sur une note irrégulière jeudi à Wall Street. L'indice *Dow Jones a fluctué* avec des gains compris entre 4 et 20 points. En clôture, il conservait une avance de 6,52 points, à 2 360,13. Les transactions ont porté sur 139 millions de titres, contre 198 millions la veille. On relevait 885 valeurs en hausse, 615 en repli et 480 inchangées. Autour du Big Board, *les investisseurs se déclaraient rassurés par l'aisance avec laquelle le marché a absorbé, en fin de séance précédente*, une vague de prises de bénéfices.

Une baisse relative des taux d'intérêt et les niveaux records atteints à la Bourse de Tokyo ont également stimulé la demande. On notait, jeudi, la progression de Sony (+ 2 3/8, à 24 1/8), de Woolworth (+ 1 5/8, à 53) et de United Technologies (+ 1 3/4, à 49 3/8). RJR Nabisco a cédé du terrain, ainsi que CBS et Goodyear. Parmi les valeurs les plus échangées figuraient Dayton Hudson (3,044 millions de transactions), Panam World Airways (2,9 millions) et Naviston International (2,9 millions).

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 11 juin
Alcoa	53 3/8	53 5/8
Allegis (ex-UAL)	92 7/8	92 1/4
A.T.T.	28	28 1/4
Boeing	46 1/8	46
Chase Manhattan Bank	41	41 3/4
Du Pont de Nemours	114 1/8	114 7/8
Eastman Kodak	81 3/4	81 3/8
Exxon	87 1/2	88 1/4
Ford	93 3/4	93 5/8
General Electric	53 1/4	53
General Motors	84	84 3/8
Goodyear	67 3/4	66 3/4
I.B.M.	157 5/8	157 1/2
I.T.T.	58 3/8	58 3/4
Mobil Oil	48 7/8	48 3/4
Pfizer	68 1/4	70
Schlumberger	44 1/2	44 5/8
Texaco	38 3/8	38
Union Carbide	29 1/8	29 1/8
U.S.X.	31 1/4	31
Westinghouse	63 3/4	64 3/8
Xerox Corp.	78 3/8	78 3/8

CHANGES

Dollar : 6,006 F ↓

Le dollar s'est légèrement replié, *le 12 juin, sur les marchés* des changes, qui ont retrouvé un certain calme. *En dépit des déclarations* maladroites de M. Reagan, sur une nouvelle baisse possible du dollar, les cambistes estiment que le billet vert devrait se stabiliser aux niveaux actuels. Il valait 6,0060 F à Paris, 1,79 DM et 1,42 yen.

FRANCFORT	11 juin	12 juin
Dollar (en DM)	1,7935	1,7935

TOKYO	11 juin	12 juin
Dollar (en yens)	1,4290	1,4285

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 juin) .... 8-8 1/4 %
New-York (11 juin) .... 6 11/16-6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 juin	11 juin
Valeurs françaises	100,3	101
Valeurs étrangères	117,2	117,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 juin	11 juin
Indice général	407,1	408

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	10 juin	11 juin
Industrielles	2 353,61	2 360,13

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	10 juin	11 juin
Industrielles	1 752,2	1 748,8
Mines d'or	398,8	399,2
Fonds d'Etat	92,70	92,64

TOKYO

	11 juin	12 juin
Nikkei Dow Jones	25 087,53	25 961,91
Indice général	2 259,98	2 261,15

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 11 juin
Nombre de contrats : 60 636

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	102,95	103,45	103,35	103,35
Précédent	102,20	102,70	102,65	102,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA CFAO FETE SON CENTENAIRE. — La CFAO (Compagnie française de l'Afrique occidentale) fête son centenaire avec des activités qui s'étendent de l'Afrique au Pacifique en passant par l'Europe et l'Amérique du Nord. Les comptoirs africains de jadis ont cédé la place à un groupe de commerce international, qui regroupe cent soixante sociétés et emploie vingt mille personnes.

Le chiffre d'affaires de la CFAO, cotée en Bourse depuis 1880, atteint 17 milliards de francs, dont 14,5 milliards consolidés. La CFAO a commencé à diversifier ses activités dès l'indépendance des Etats africains au *début des années 60. Elle commercialise* aujourd'hui des produits dont la moitié sont français et *le* reste étrangers (automobiles japonaises notamment). L'Afrique représente aujourd'hui 48 % environ de l'activité de la CFAO. Elle *y emploie douze mille* personnes, dont trois mille cinq cents au Nigéria.

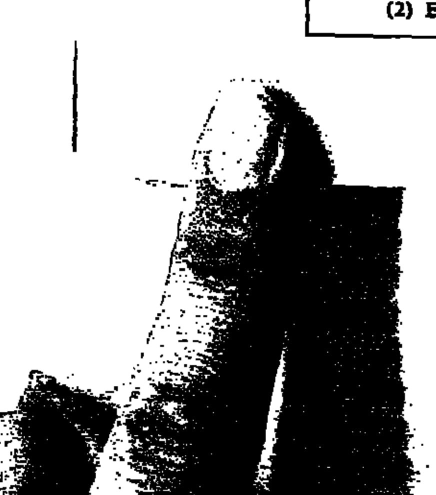
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

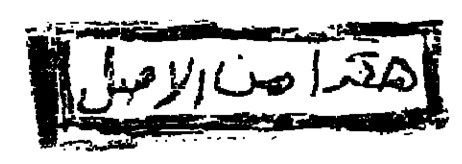
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9950	5,9965	+ 50	+ 65	+ 105	+ 130	+ 260	+ 350
$ can.	4,4639	4,4683	– 16	+ 2	– 28	+ –	– 75	+ 8
Yen (100)	4,1982	4,2007	+ 153	+ 170	+ 316	+ 343	+ 943	+ 1023
DM	3,3343	3,3425	+ 115	+ 134	+ 249	+ 273	+ 761	+ 835
Florin	2,9646	2,9664	+ 66	+ 76	+ 145	+ 162	+ 467	+ 528
F.B. (100)	16,1069	16,1283	+ 156	+ 248	+ 336	+ 513	+ 938	+ 1368
F.S.	4,0376	4,0413	+ 129	+ 148	+ 293	+ 321	+ 926	+ 1006
L (1 000)	4,6080	4,6127	– 89	– 53	– 175	– 112	– 484	– 364
£	9,9655	9,9710	– 67	– 24	– 90	– 24	– 74	+ 118

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 15/16	7 1/16	7 1/16	7 3/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 3/8	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
F.B. (100)	6 3/8	6 7/8	6 5/8	7	6 5/8	7	7	7 3/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	4	4 1/8	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	8 1/2	9 1/2	9 7/8	10 1/4	10	10 3/8	10 1/4	10 7/8
£	9 1/8	9 3/8	8 3/4	8 7/8	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16
F. franç.	7 3/4	8 1/4	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16	8 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

12 JUIN

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1923	4,5 % 1973	1909	1931	1931	+ 1 15
4330	C.N.E. 3%	4240	4232	4232	- 0 19
....	B.N.P. C.I.	540	546	547	+ 1 30
1253	B.N.P. T.P.	1264	1269	1270	+ 0 47
1170	C.C.F. T.P.	1100	1112	1112	+ 1 09
1240	Créd. Lyon. T.P.	1250	1255	1255	+ 0 40
....	Electricité T.P.	2920	2920	2920	....
2173	Renault T.P.	2100	2025	2030	- 3 32
2380	Rhône-Poul. T.P.	2290	2300	2300	+ 0 44
1375	St-Gobain T.P.	1368	1362	1362	- 0 43
1410	Thomson T.P.	1390	1368	1368	- 1 57
475	Accor	463	466	466	+ 0 65
....	Agence Havas	....	....	....	
2263	Ag. Havas C. I.	512	512	512	....
700	Air Liquide	860	871	871	+ 1 67
2680	Alcatel	2320	2320	2348	+ 1 21
1980	Als. Superm.	2080	2075	2076	- 0 24
495	A.L.S.P.I.	455	460	461	+ 1 32
440	Alsthom ★	405	400	401 80	- 0 79
2770	Arjom. Prioux	2440	2412	2445	+ 0 20
565	Asmedas-Rey	563	557	566	+ 0 53
1500	Aux. Entrepr. ★	1360	1360	1360	....
1220	Avions Dassault	1160	1208	1230	+ 6 03
676	BAFIP	615	621	629	+ 2 28
410	Bail-Equipem. ★	409	400 30	400 10	- 2 17
940	Bail-Investiss.	926	940	926	....
710	Cie Bancaire	680	691	693	+ 1 91
570	Bazar H.-V.	535	538	532	- 0 56
530	Béghin-Say ★	494 50	497	500	+ 1 11
815	Berger (Ma)	820	825	825	+ 0 61
720	Bic ★	667	672	685	+ 2 69
1300	B.I.S.	1360	1359	1359	- 0 07
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2650	2720	2720	+ 2 64
1190	Bouygues	1021	1020	1030	+ 0 88
133	B.P. France	105	104	105	....
4980	B.S.N.	4945	4945	4960	+ 0 30
1340	Carnaud	1295	1300	1311	+ 1 24
3300	Carrefour	3170	3240	3215	+ 1 42
2010	Casino	1960	1951	1969	+ 0 45
1420	Casino A.D.P.	1460	1500	1530	+ 4 79
1110	C.C.M.C.	1195	1195	1205	+ 0 84
840	Cetelem	825	840	825	....
830	Cerus	839	838	838	- 0 12
1860	C.F.A.O.	1881	1860	1862	- 1 01
1480	C.G.I.P.	1380	1430	1429	+ 3 55
1500	Chargeurs S.A.	1397	1378	1370 c	- 1 54
85	Chiers-Châtill.	82 50	81	81 20	- 1 58
1070	Ciments franç. ★	1027	1029	1041	+ 1 36
620	Club Méditerr.	608	595	594	- 2 30
210	Codetel	208	206	206	- 0 96
370	Cofimeg	368	365	362	- 1 63
2190	Colas	2015	2030	2050	+ 1 74
285	Compt. Entrepr.	225	235	236	+ 4 89
765	Compt. Mod.	679	689	689	+ 1 47
1190	Créd. Foncier	1142	1150	1160	+ 1 58
600	Crédit F. Imm.	576	581	581	+ 0 87
....	C.C.F.	127	128	128	+ 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
800	Créd. Lyon. (CI)	785	780	786	....
1210	Crédit Nat. ★	1180	1170	1179	- 0 08
320	Crouzet ★	295	299	295	....
2880	Damart S.A.	2825	2800	2820	- 0 18
440	Darty ★	411	415	417	+ 1 45
400	Darty (DP)	370	372	369	- 0 27
2400	De Dietrich	2350	2310	2310	- 1 70
395	Dév. P.d.C. (Li)	367	370	370	+ 0 82
815	D.M.C.	560	575	570	+ 1 78
2530	Docks France ★	2402	2429	2435	+ 1 37
2310	Dumez ★	2159	2171	2175	+ 0 74
1330	Eaux (Gén.)	1255	1251	1225	- 2 39
2460	Ecco ★	2405	2410	2465	+ 2 49
....	Electric. (Cie G.)	326	326	326	....
1260	Electro-Finan.	1089	1100	1110	+ 1 93
385	Elf-Aquitaine	371	372	371 50	+ 0 13
345	— (certific.)	331 80	335	335	+ 0 96
2950	Epeda-B-Faure	2819	2846	2850	+ 1 10
3400	Essilor	3490	3510	3520	+ 0 86
2980	Essilor Int. (DP)	2570	2570	2570	....
530	Esso S.A.F. ★	495	490	495	....
2650	Eurafrance	2510	2450	2455	- 2 19
1570	Eurocom ★	1550	1510	1495	- 3 54
3730	Euromarché	3700	3640	3640	- 1 62
755	Europe n° 1 ★	681	695	699	+ 2 64
1090	Exor	1095	1125	1125	+ 2 74
1730	Facom	1545	1510	1521	- 1 55
1200	Fichet-Bauche	1020	950	950	- 6 86
240	Finextel	240	237 10	240	....
195	Fives-Lille	195	195	196	+ 0 51
1240	Fromageries Bel	1195	1158	1158	- 3 10
1300	Gal. Lafayette	1243	1300	1285	+ 3 38
415	Gascogne	410	405	405	- 1 22
2500	Gaz et Eaux	2310	2300	2290	- 0 87
650	Géophysique ★	577	575	562	- 2 59
2870	Gerland	2450	2455	2455	+ 0 20
700	GTM-Entrepose	650	630	650	....
700	Guyenne-Gas. ★	692	695	709	+ 2 45
3030	Hachette ★	2834	2832	2900	+ 2 32
905	Hénin (La)	756	756	756	....
1340	Hutchinson	1261	1280	1275	+ 1 11
120	Imétal	120	120	123	+ 2 50
450	Imm. Plaine-M.	425	450	448	+ 5 41
5070	Inst. Mérieux	4950	4950	4940	- 0 20
585	Interbail	570	600	605	+ 6 14
1510	Intertechnique	1310	1380	1380	+ 5 34
2580	J. Lefebvre	2651	2653	2650	- 0 03
2100	Lab. Bellon	1836	1843	1843	+ 0 38
1540	Lafarge-Coppée	1507	1525	1525	+ 1 19
1710	Lebon ★	1670	1650	1632	- 2 27
5360	Legrand	5330	5300	5290	- 0 75
5150	Legrand (DP)	4940	4950	4960	+ 0 40
800	Leroy-Somm. ★	729	727	735	+ 0 82
1840	Lesieur	1788	1805	1800	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
825	Locabail Immob.	813	815	818	+ 0 62
705	Locafrance ★	628	627	621	- 1 11
905	Locindus	877	878	878	+ 0 11
1110	L. Vuitton S.A ★	1025	1030	1063	+ 3 60
....	Luchaire	556	550	560	+ 0 71
1560	Lyonn. Eaux ★	1451	1455	1465	+ 0 96
125	Mais. Phénix	100 80	85	85	- 15 67
800	Majorette (Ly)	765	789	789	+ 3 14
480	Mar. Wendel	460	474	479	+ 4 13
1950	Martell	2080	2140	2140	+ 2 88
2480	Matra	2239	2350	2345	+ 4 73
2540	Merlin-Gerin ★	2268	2270	2255	- 0 57
3290	Michelin	3150	3199	3199	+ 1 56
1500	Midi (Cie)	1430	1415	1411	- 1 33
410	Midland Bk S.A.	385	379 30	379 30	- 1 48
1000	Min. Salsig. (Ma)	1020	1030	1035	+ 1 47
53	M.M. Penarroya	50	50 10	49 20	- 1 60
2300	Moët-Hennessy	2465	2540	2540	+ 3 04
108	Moulinex	106 50	106 50	105 10	- 1 31
1030	Navig. Mixtes	1000	990	993	- 0 70
177	Nord-Est	176	174 50	174 10	- 1 08
460	Nordon (Ny)	460	463	463	+ 0 65
700	Nouvelles Gal.	590	590	598	+ 1 36
1100	Occident. (Gén.)	1155	1154	1150	- 0 43
1770	Omn.F.Paris	1635	1660	1660	+ 1 53
190	Olida-Caby	209	211	211	+ 0 96
500	Opfi-Paribas	455	461	460	+ 1 09
4110	Oréal (L')	4040	4040	4050	+ 0 24
475	Paribas	480	477	477	- 0 63
750	Paris-Résc. ★	640	639	640	....
1650	Pechelbronn ★	1552	1560	1560	+ 0 51
1500	Penhoet	1435	1415	1425	- 0 70
1020	Pernod-Ricard	1015	1002	1014	- 0 10
1530	Peugeot S.A.	1495	1501	1501	+ 0 40
16 50	Poclain	16 85	17 20	17 20	+ 2 08
2180	Poliet	2160	2210	2215	+ 2 55
770	P.M. Labinal	701	720	729	+ 3 99
3520	Presses Cité	3380	3340	3340	- 1 18
1360	Prétabail Sic.	1320	1320	1315	- 0 37
750	Primagaz	793	781	790	- 0 38
785	Printemps ★	734	738	734	....
2140	Promodès	2000	2032	1979	- 1 05
270	Prouvost S.A ★	245	242	243 30	- 0 69
1470	Radiotechn.	1475	1450	1470	- 0 34
142	Raff. Dist. Total	118	115	115	- 2 54
3320	Redoute (La) ★	3020	3015	2970	- 1 65
480	Rober financière	450 50	450 50	450 50	....
1540	Roussel-Uclaf	1493	1485	1486	- 0 47
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6000	6050	6050	+ 0 83
280	Sade	250	250	250 c	+ 2 67
3680	Sagem	3505	3500	3501	- 0 11
415	Saint-Gobain	420 20	426	426 40	+ 1 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1080	St-Louis B.	1142	1150	1158	+ 1 40
1910	Salomon	1912	1940	1940	+ 1 46
1800	Salvepar	1799	1751	1751	- 2 67
805	Sanofi	725	728	730	+ 0 69
780	S.A.T.	768	775	776	+ 1 04
1290	Saupiquet (Na)	1300	1334	1334	+ 2 51
600	Schneider ★	485	485	483	- 0 41
120	S.C.O.A.	123 50	130	130	+ 5 26
750	S.C.R.E.G.	726	720	720	- 0 83
815	Seb ★	830	830	855	+ 3 01
475	Sefimeg	481	481	481	....
1660	S.F.I.M.	1465	1465	1464	- 0 07
80	S.G.E.	73 20	73 10	69	- 5 73
535	Sign. Ent. El. ★	495	502	500	+ 1 01
1170	Silic	1070	1050	1050	- 1 87
635	Simco-U.P.H. ★	615	617	619	+ 0 65
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1250	Skis Rossignol	1210	1210	1211	+ 0 08
710	Simmco	750	750	750	....
230	Sodecco	255	240	241	- 5 49
285	Sodero (Na)	250	250	250	....
2640	Sodexho	2800	2700	2890	+ 3 46
....	Sogenal (Ny)	151	150	150	- 0 66
480	Sogerap	445	445	431	- 3 14
2250	Somm.-Allib. ★	2205	2200	2225	+ 0 90
760	Source Perrier	760	768	770	+ 1 32
1080	Sovac ★	1000	1025	1015	+ 1 50
620	Spie-Batignol.	599	610	618	+ 3 17
865	Strafor	665	669	665	....
370	Synthelabo ★	341	336	336 10	- 1 43
680	Talcs Luzenac	687	674	674	- 1 89
2950	Tél. Elect.	2910	2905	2920	+ 0 34
1480	Thomson-C.S.F.	1409	1409	1408	- 0 07
540	Total (CFP) ★	501	498	482	- 3 79
111	— (certific.)	106 20	104	104	- 2 07
2480	T.R.T.	2360	2335	2350	- 0 42
705	U.F.B.	653	653	656	+ 0 46
1300	U.I.C.	1255	1272	1272	+ 1 35
680	U.I.F.	669	670	670	+ 0 15
920	U.I.S.	902	920	920	+ 2
315	U.C.B. ★	311 60	315	317 50	+ 1 89
800	Unibail	762	765	765	+ 0 39
560	Valéo	556	565	565	+ 1 62
102	Vallourec	78	71	70	- 10 26
520	Via Banque	500	500	505	+ 1
840	Elf-Gabon	843	835	835	- 0 95
129	Amax Inc.	128	130 40	130 40	+ 1 88
360	Amer. Express	421	418	418	- 0 71
145	Amer. Teleph.	158 80	159 50	159	+ 0 13
152	Anglo Amer. C.	147	149 80	150 50	+ 2 38
715	Amgold	661	683	683	+ 3 33
900	BASF (Akt)	960	976	976	+ 1 67
995	Bayer	1045	1051	1051	+ 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
144	Buffelsfont.	135 50	135	135 20	- 0 22
205	Chase Manh.	243 50	248 50	247 50	+ 1 03
78	De Beers	71 10	71 80	71 80	+ 0 98
1950	Deutsche Bank	1875	1880	1880	+ 0 27
98	Dome Mines	87	88 65	88 50	+ 1 72
1050	Dresdner Bank	990	1000	990	+ 1 02
163	Driefontein Cod	146	149	149	+ 2 05
655	Du Pont-Nem.	699	698	698 c	- 0 14
455	Eastman Kodak	499 60	498	498	- 0 32
76	East Rand	73 65	73 60	73 40	- 0 34
295	Electrolux	272	268	269 50	- 0 92
250	Ericsson	250 10	250 70	250 70	+ 0 24
515	Exxon Corp.	522	533	530	+ 1 53
520	Ford Motors	559	558	558	- 0 18
116	Freegold	102 30	99 20	98 90 c	- 3 32
115	Gencor	103	105 40	105 10	+ 2 04
590	Gén. Electr.	639	645	645	+ 0 94
565	Gén. Belgique	545	546	546	+ 0 18
505	Gen. Motors	510	504	504	- 1 18
114	Goldfields	106	105 30	105 30	- 0 66
61	GdMetropolitain	57	57	56 30	- 1 23
99	Harmony	93	93 70	93 40	+ 0 43
39	Hitachi	44 90	45 30	45 30	+ 0 89
895	Hoechst Akt.	906	908	908	+ 0 22
143	Imp. Chemical	144 10	144 50	144 50	+ 0 28
925	IBM	945	952	952	+ 0 74
305	ITT	351	357	353	+ 0 57
153	Ito-Yokado	165 60	165 10	162	- 2 17
71	Matsushita	79 90	81	82	+ 2 63
870	Merck	997	1000	995	- 0 20
730	Minnesota M.	799	803	805	+ 0 75
280	Mobil Corp.	291 20	292 50	292 10	+ 0 31
235	Morgan J.P.	300	296 90	296 90	- 1 03
35100	Nestlé	35510	35210	35210	- 0 84
184	Norsk Hydro	177 60	177 80	178 50	+ 0 51
285	Olsu	251 50	248	249 c	- 1 39
1750	Petrofina	1797	1800	1800	+ 0 17
470	Philip Morris	528	520	520	- 1 52
139	Philips	141 10	141 50	141 50	+ 0 28
600	Quilmès	578	580	585	+ 1 21
935	Randfontein	802	800	805	+ 0 37
765	Royal Dutch	774	780	780	+ 0 78
112	Rio Tinto Zinc	101 20	101	100 50	- 0 69
126	St Helena Co	108	107 90	109	....
250	Schlumberger	269 50	270	270	+ 0 19
134	Shell transp.	133 10	134 10	134 10	+ 0 75
2260	Siemens A.G.	2318	2295	2295	- 0 99
121	Sony	140	151 60	151 90	+ 8 50
131	T.D.K.	148 80	154 40	154 c	+ 3 49
30	Toshiba Corp.	30 45	31 30	31 35	+ 2 96
1840	Unilever	1988	1982	1982	- 0 30
275	Unit. Techn.	290	298 20	297 50	+ 2 59
845	Vaal Reefs	753	765	765	+ 1 59
285	Volvo	288	291 50	290	+ 0 69
420	West Deep	369	376	373	+ 1 08
430	Xerox Corp.	473	475	475	+ 0 42
1 28	Zambia Corp.	1 26	1 27	1 28	+ 1 59

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8830	..
Emp. 8,80 % 77	126 03	0 505
9,80 % 78/93	101 30	9 021
10,80 % 79/94	103 68	8 344
13,25 % 80/90	106 75	0 362
13,80 % 80/87	101 70	9 074
13,80 % 81/89	107 11	5 633
16,75 % 81/87	101 83	12 666
16,20 % 82/90	115 96	6 702
16 % juin 82	117 98	0 175
14,60 % fév. 83	116 50	4 480
13,40 % déc. 83	119	6 388
12,20 % oct. 84	111 45	8 289
11 % fév. 85	110 03	3 375
10,26 % mars 86	105 45	2 807
ORT 12,75 % 83	1744 50	..
OAT 10 % 2000	104 65	0 464
OAT 9,90 % 1997	105 15	4 936
OAT 9,80 % 1996	103 45	3 598
Ch. France 3 %	164	..
CNB Bques janv. 82	101 80	3 669
CNB Paribas	102 05	3 668
CNB Suez	102 10	3 669
CNI janv. 82	101 57	3 669
PTT 11,20% 85	106 08	5 523
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	108 30	0 283
CNT 9% 86	96 60	1 483
CRH 10,90% déc. 85	104 80	4 435

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acers Peugeot	1175	1140
Agache (Sté Fin.)	1857	1900
A.G.F. (St Cent.)	800	800
Applic. Hydraul.	785	789
Arbel	244	241
Astorg	375	371
Avenir Publicité	2698	2695
Bain C. Monaco	360	350
Banque Hypoth. Eur.	445	449
Béghin-Say (C.I.)	369	365
B.G.I.	600	600
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	419	415
Bénédictine	6000	5900
Bon-Marché	805	802
B.T.P.	146	145
Cali	878	878
Cambodge	820	830
C.A.M.E.	570	570
Campenon Bern.	529	508 o
Carbone-Lorraine	885	895
C.E.G.Frig.	730	730
Centen. Blanzy	2810	2841
Centrest (Ny)	257	267 30 d
Cerabati	100	100
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	....
Champex (Ny)	163 90	165 90
C.I.C. (Financ. de)	350	329
C.I. Maritime	750	711
Cimen-Sintra	1000	912
Chiers (B)	650	670
Clause	640	625
Cofradel (Ly)	1924	1900
Cogifi	450	450
Comiphos	655	616
Cie Industrielle	3960	3830
Comp. Lyon-Alem.	780	765
Concorde (La)	1030	1000
C.M.P.	55 10	55 60
Créd. Gén. Ind.	865	840
Cr. Universel (Cie)	801	800
Créditel	166	....
Darblay S.A.	756	785
Delalande S.A.	1425	1311 o
Delmas-Vielj. (Fin.)	1360	1310
Didot-Bottin	1090	1090
Eaux Bass. Vichy	1421	1438
Eaux Vittel	3028	2850
Economats Centre	681	640
Electro-Banque	419	415
Eli-Antargaz	800	....
E.L.M. Leblanc	939	970
Erafi-Bretagne	320	307 o
Entrepôts Paris	585	585
Epargne (B)	3100	3010
Europ. Accumul.	81 30	81 40
Eternit	3072	3075
Finalens	262	262
FIPP	437	437
Fnac	1040	....
Foncière (Cie)	629	620
Fonc. Lyonnaise	6000	6020
Foncina	585	590
Forinter	1110	1110
Fougerolle	429	377 10
France I.A.R.D.	371	374
France (La)	6000	6240
From. Paul Renard	536	568
GAN	1236	1240
Gaumont	519	434 o
Gévelot	927	802 o
Gr. Fin. Constr.	480	485
Gds Moul. Paris	391	390
Groupe Victoire	3670	3660
G. Transp. Ind.	580	580
H.E.F.	157	....
Immindo S.A.	572	574
Imminvest	320	330
Immobail	435	463
Immobanque	758	755
Immob. Marseille	9410	9790 d
Immofice	578	578
Invest. (Sté Cent.)	3300	3300
Jaeger	205	200
Lafitte-Bail	554	555
Lambert Frères	232	235
Lille-Bonnières	1372	1400
Loca-Expansion	302	310
Locafinancière	410	402
Locatel	700	....
Louvre (Sté)	1750	1780
Machines Bull	46	47 10
Magasins Uniprix	238	238
Magnant S.A.	139	122 o
Maritimes Part.	458	458
Métal Déployé	483	482
Mors	175	175
Naval Worms	100 20	100 10
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	375	375
Optorg	280	270
Oréal (L') C.I.	3000	2900
Origny-Desvroise	1210	1210
Palais Nouveauté	931	930
Paribas-CIP	432	417
Paris France	303	300 10
Paris-Orléans	365	372
Partechno	840	840
Patern. Risq. Div.	1400	1400
Pathé-Cinéma	751	730
Pechiney (cert. inv.)	283 50	284
Piles Wonder	1005	976
Piper-Heidsieck	990	990
P.L.M.	185	184 50
Porcher	700	720
Promodès	1500	1475
Providence S.A.	1790	1668 o
Publicis	2760	2800
Raff. Souf. R.	165	156
Rhône-Poul. (c. inv.)	398	403
Ricqlès-Zan	324	315
Rochefortaise S.A.	378 60	345 70 o
Rochette-Cenpa	102	....
Rosario (Fin.)	950	885 o
Roudière	319	329
Rougier et Fils	109	....
Sacer	465	445
SAFAA	1500	1500
Safic-Alcan	980	957
SAFT	2090	2080
Saga	363	353
St-Gobain C.I.	395	410 80 d
Salins du Midi	536	538
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	....
Satam	221 20	201
Saulnes	68	68
Savoisienne (M)	250 50	....
SCAC	786	790
Senelle Maubeuge	675	648 o
S.E.P. (M)	225	225
Serv. Equip. Véh.	91	98 45
Sefi	290	279
Sicotel	366	380
Sinvim	271	279
Siph (Plant. Hévéas)	378	372
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1855	1851
Sofio	535	539
Soficomi	840	830
S.O.F.I.P. (M)	176	155 o
Sofragi	1225	1165
Soudure Autog.	511	511
Sovabail	680	660
Speichim	34	....
S.P.I.	756	726
Suez (Fin. de)-CIP	1645	1665
Stemi	1113	1060
Taittinger	2030	2070
Testut-Aequitas	558	558
Tour Eiffel	565	544
Ufiner S.M.D.	725	731
U.A.P.	2280	2280
U.T.A.	1999	2010
Veuve Clicquot	3840	....
Vicat	1610	1810
Viniprix	1750	1755
Virax	189 50	180
Waterman S.A.	602	602
Brass. du Maroc	135	148

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	972	920
Akzo	370	370 10
Alcan Alum	220	225
Algemeine Bank	1350	1350
American Brands	289 90	266
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	186	184
Bco Pop Español	362	360
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	59900	57500
Br. Lambert	595	600
Canadian-Pacific	102 90	104 10
CIR	28 30	28 80
Commerzbank	850	830
Dart. and Kraft	360 10	360 50
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	500	510
Gén. Belgique	545	546
Gevaert	1047	....
Glaxo	170	170 60
Goodyear	405	400
Grace and Co	367	360
Gulf Canada Corp.	134	134
Honeywell Inc.	480	478
I.C. Industries	205 50	202
Johannesburg	978	....
Kubota	25	25
Latonia	280	280
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	83	83 90
Mineral-Ressourc.	71	....
Nixdorf	2680	2640
Noranda	138 40	135 90 c
Olivetti	34 60	36
Pakhoed Holding	208	215
Pfizer Inc.	428	433
Procter Gamble	536	541
Ricoh Cy Ltd	35	38 50
Rolinco	286 60	287 50
Robeco	303 80	310
Rodamco	441 30	437 50
Saipem	18 60	19 80
Shell fr. (port.)	127	....
S.K.F. Aktiebolag	325	320
Steel Cy of Can.	108 70	....
Tenneco	288 30	....
Thorn EMI	71 50	71
Toray indust. inc	30 80	30 80
Vieille Montagne	870	831
Wagons-Lits	810	....
West Rand	28 50	28 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 05	6 15
Calciphos	485	458
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	190
Coparex	388	395
Dubois Inv. (Casto.)	1074	1074
Gachot	281	....
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1055	1045
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	419	420
Rorento N.V.	154 10	154 20
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	444	480
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	131	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1165	1165
Alain Manoukian	851	880
Asystel	681	....
B.I.C.M.	980	980
B.I.P.	785	750
Bolloré Technologies	1205	....
Buitoni	751	741
Cables de Lyon	1300	1250
Calberson	1080	1100
Cardif	2320	2350
Cap Gemini Sogeti	2695	....
C.D.M.E.	1030	1016
C. Equip. Elect.	320	320
C.E.G.I.D.	2700	2700
C.E.G.E.P.	250	248
C.E.P.-Communication	1579	1580
C.G.I. Informatique	942	932
Dafsa	290	290
Dauphin O.T.A.	3300	3200
Devanlay	2780	....
Deville	985	985
Drouot-Assurances	508	508
Drouot-Obl. convert.	3530	3400
Editions Belfond	344	345
Elect. S. Dassault	720	720
Elysées Investiss.	43	43
Expand	860	858
Filipacchi	700	700
Guintoli	1045	1090
Guy Degrenne	950	....
I.C.C.	270	265
IDIA	237	239
I.G.F.	226	228
IN Informatique	329	....
La Commande Electro.	801	....
Le gd livre du mois	447	440
Loca-Investissement	320	319
Locamic	490	480
Marutan	480	470
Merlin Immobilier	395	....
Métallurg. Minière	184 80	182 30
Métrologie Internat.	620	630
M.M.B.	670	660
Molex	261	279 90
Navale-Delmas	702	702
Olivetti-Logabax	500	510
Om. Gest. Fin.	476 10	500
Petit Bateau	250	250
Petrofigaz	661	630
Pier Import	378	388
Razel	1585	1574
St-Gobain Emballage	1500	....
St-Honoré Matignon	231	231
S.C.G.P.M.	280	287
Sema-Metra	1574	1575
S.E.P.	1345	1345
S.E.P.R.	1920	1920
S.M.T. Goupil	395	389
Sodinforg	1500	1500
Sofibus	442	450
Sopra	1090	1100
Valeurs de France	370	370

SICAV (sélection) 11/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	818 58	798 61
Actions France	474 40	457 25
Action Invest.	375 96	358 91
Actions sélectives	603 20	581 40
Aedificandi	638 08	615 02
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1245 99	1215 80
A.G.F. 5000	611 21	598 30
A.G.F. ECU	1102 18	1091 27
A.G.F. Interfonds	450 96	439 96
A.G.F. Invest	103 74	101 21
A.G.F. OBLIG.	1088 88	1083 44
A.G.F. Sécurité	10066 23	10066 23
Agfimo	689 27	672 46
Altefi	214 03	206 29
A.L.T.O.	185 09	178 40
Ameri-Gan	5612 18	5357 69
America-Valor	747 30	713 41
Amérique Gestion	379 20	362
Amplitude	570 63	554 01
Arbitrages court terme	5377 65	5366 91
Argonautes	440 84	420 85
Associc	1145 80	1145 80
Aurecic	1368 64	1328 78
Axa Europe	114 41	109 22
Axa Investissements	123 41	117 81
Bourse-Investiss.	470 38	449 05
Bred Associations	2624 81	2616 96
Bred International	97 03	95 13
Capital Plus	1626 26	1626 26
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	407 10	391 44
Corail court terme	1240 17	1240 17
Corexa	945 41	902 54
Credinter	509 02	494 19
Croiss. Finance	283 55	271 34
Croiss. Mercure	2579 83	2504 69
Croiss. Immobil.	677 36	646 64
Croiss. Presage	377 69	360 56
Drouot-France	705 07	673 10
Drouot-Investiss.	1160 45	1107 83
Drouot-Sécurité	255 27	243 69
Drouot-Sélection	146 95	140 29
Ecucic	1178 59	1161 17
Eficoop Sicav	11490 50	11490 50
Efi-Valeurs	9400 01	9170 74
Energie	284 49	271 59
Epacic	2778 58	2773 03
Epacourt Sicav	4025 19	4015 15
Epargne Associations	23902 90	23867 10
Epargne-Capital	7819 14	7741 72
Epargne-Croiss.	1558 65	1516 93
Epargne-Industr.	797 34	761 18
Epargne-Inter	686 07	667 71
Epargne J.	52129 83	52129 83
Epargne-Long-Terme	1748 30	1699 56
Epargne-Oblig.	188 90	183 84
Epargne-Unie	1296 07	1237 30
Epargne-Valeur	430 89	419 36
Eparoblig	1254 45	1251 95
Epsilon	1015 24	1005 19
Eurocic	9719 89	9576 25
Euro-Croissance	556 89	540 87
Eurodyn	1097 19	1081 11
Euro-Gan	5152 68	4919 03
Extrême Orient Sicav	604 90	587 28
Financière Plus	26492 16	26229 86
Finord Placement	59313 15	59135 74
Finord Trimestriel	1112 01	1095 58
Finord Valorisation	13180 28	12921 84
Fonsicav (div. par 10)	10593 18	10587 89
Foncier Investiss.	1131 36	1103 77
Foncical	275 72	263 22
France Ecu Plus	10609 63	10504 58
France-Gan	6360 85	6072 41 ●
France-Garantie	281 62	281 06 ●
France-Investiss.	541 48	518 93
France-Net	119 15	117 97
France-Obligations	446 60	442 18
Francic	422 28	409 98
Francic Régions	1164 08	1130 17
Fructi-Associations	1343 25	1343 25
Fructicapi	298 79	294 37
Fructidor	251 04	247 33
Fructifrance	828 97	808 75
Fructivar	80633 52	80432 44
Fructi ECU	570 81	562 37
Fructi-Première	12047 90	11869 85
Futuroblig	1107 25	1106 15
Gestilion	61261 56	61108 79
Gestion Associations	155 16	151 76
Gestion Mobilière	729 76	696 67 ●
Gest. Rendement	473	451 55
Gest. Sél. France	755 44	721 18
Haussmann Associat.	1192 97	1192 97
Haussmann court terme	1177 15	1177 15
Haussmann Epargne	1349 13	1349 13
Haussmann Europe	2087 38	2011 93
Haussmann France	1057 32	1019 10
Haussmann Obliconv.	1276 24	1275 24
Haussmann Obligation	1497 78	1443 64
Horizon	1204 05	1169 98
I.M.S.I.	627 15	598 71
Indo-Suez Valeurs	782 29	746 82
Ind. française	13343 43	13086 70
Interoblig.	12118 39	11652 30
Intersélect France	472 31	450 89
Intervaleurs Indust.	678 39	647 63
Invest. net	14166 55	14138 27
Invest. Obligataire	17638 25	17603 04
Japacic	189 89	184 36
Jeune épargne	245 07	241 46
Laffitte-Amérique	265 63	253 58
Laffitte-crt-terme	57965 89	57965 89
Laffitte-Expansion	854 99	816 22 ●
Laffitte-France	340 12	324 70
Laffitte-Immobilière	261 53	249 67
Laffitte-Japon	357 49	341 28
Laffitte-Oblig.	146 26	139 63
Laffitte-Placements	65143 78	65143 78
Laffitte-Rend.	215 92	206 13
Laffitte-Tokyo	1361 85	1300 10
Lion-Associations	11204 26	11204 26
Lion-Institutionnels	22981 50	22924 19
Lionplus	70815 55	70114 41
Livret portefeuille	652 86	633 84
Méditerranée	174 31	166 41
Mondiale Investissem.	450 76	430 32
Monecic	5909 35	5909 35
Moné J.	53837 69	53837 69
Monelaffitte	262332 68	262332 58
Multi-Obligations	429 99	410 49
Mutuelle Unie Sél.	160 84	153 55
Natio.-Assoc.	6514 77	6501 77
Natio.-Epargne	13318 96	13187 09
Natio.-Immobilier	1033 13	1005 48
Natio.-Inter.	1163 65	1122 77
Natio.-Obligations	545 13	530 54
Natio.-Patrimoine	1460 06	1420 98
Natio.-Placements	62984 54	62984 54
Natio.-Revenu	1046 84	1036 48
Natio.-Sécurité	55330 69	55330 69
Natio.-Valeurs	746 92	726 93
Nippon-Gan	5815 95	5552 22
Nord-Sud Développ.	1175 36	1173 01 ●
Oblicic Régions	1045 44	1029 99
Oblicoop Sicav	1387 90	1360 69
Obligations Convert.	456 72	436 01
Oblilion	1110 82	1081 09
Optimavalor	646 89	617 56
Options et Rendement	53711 23	52917 47
Orient-Gestion	189 88	181 09
Paramérique	540 10	515 61
Pareurope	845 59	807 25 ●
Paribas Epargne	15248 67	15216 24
Paribas France	105 51	102 44
Paribas Gestion	633 29	607 47
Paribas Opportunités	102 97	99 97
Paribas Patrimoine	551	528 54
Parnasse-Valor	1066 65	1065 58
Patrimoine-Retraite	1613 98	1582 33
Phénix Placements	250 47	249 22
Pierre Investiss.	756 04	721 76
Placement A	1083 02	1083 02
Placement crt-terme	69292 50	69292 50
Placement J	54223 44	54223 44
Placement Premier	51141 78	51141 78
Placements Rendement	11510 35	11510 35 ●
Placements Sécurité	110914 07	110914 07 ●
Première Obligations	10296 17	10275 62
Prév' Association	22981 89	22981 89
Province Investiss.	598 45	571 31
Quartz	114 12	111 31
Rentacic	166 79	164 33
Revenus Trimestriels	5703 18	5646 71
Revenu Vert	1158 89	1157 73
Rivoli Plus	1051 79	1004 10
St-Honoré Assoc.	13933 34	13864 02
St-Honoré Bio-aliment.	865 74	826 48
St-Honoré Pacifique	582 29	555 89
St-Honoré P.M.E.	491 47	469 18
St-Honoré Real	11646 61	11600 21
St-Honoré Rendement	11358 08	11301 57
St-Honoré Services	519 22	499 25
St-Honoré Technol.	773 68	738 60
St-Honoré Valor	12109 99	12013 88
Sécuricic	11365 70	11354 35
Sécur. Mobilière	403	384 73
Sécuri Taux	10308 66	10308 66
Sél.court terme	11679 95	11593
Sélection Croissance	543 66	527 83
Secaden (Cesden BP)	743 02	732 04
Sicav-Associations	1379 74	1377 67 ●
S.F.I. fr. et étr.	631 29	612 90
Sicavimmo	816 76	779 72
Sicav 5000	357 08	347 52
Slivafrance	578 09	560 67
Slivam	431 91	420 35
Slivarente	222 93	220 72
Slivinter	434 19	422 57
S.I.-Est	1297 35	1238 52
S.I.G.	890 70	849 92
S.N.I.	1290 57	1252 98
Sogepargne	386 71	372 73
Sogerac	51250 41	49767 68
Sogevar	1088 16	1038 82
Soginter	1326 01	1265 88
Soleil Investiss.	483 84	461 90
Technocic	1210 77	1175 50
Techno-Gan	6048 30	5774 03
Trilion	......	......
U.A.P. Investiss.	423 68	408 35
Uni-Associations	109 50	109 50
Unifrance	487 11	465 02
Unifoncier	1302 39	1243 33
Uni-Garantie	1306 31	1280 67
Unigestion	911 74	870 40
Uni-Japon	1576 34	1504 86
Uni-Régions	3277 60	3128 97
Unirente	2189 31	2097 98
Univar	177 01	177 01
Univers-Obligations	1651 29	1596 98
Valorem	534 10	521 07
Valoblig	60063 11	59468 43
Valorg	1496 29	1494 80
Valrea	78550 57	78511 31

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 006	6 006	5 750	6 250
ECU	6 941	6 937	....	....
Allemagne (100 DM)	334 320	334 170	324	342
Belgique (100 F)	16 124	16 115	15 750	16 600
Pays Bas (100 fl.)	296 680	296 630	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 870	88 880	86	93
Norvège (100 k)	90 160	90 400	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 979	9 984	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 470	4 460	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 612	4 611	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	404	403 750	391 500	411 500
Suède (100 krs)	95 810	95 850	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 575	47 570	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 795	4 802	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 280	4 282	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 475	4 482	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 207	4 196	4 050	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre)	88100	88700
Or fin (en lingot)	87950	88850
Pièce française (20 fr)	521	523
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	611	618
Pièce latine (20 fr)	506	520
Souverain	632	641
Pièce de 20 dollars	3040	3030
Pièce de 10 dollars	1425	1440
Pièce de 5 dollars	980	.....
Pièce de 50 pesos	3295	3396
Pièce de 10 florins	523	530
Or Londres	456 40	.....
Or Zurich	456 75	461
Or Hongkong	456 35	462 35
Argent Londres	7 79	.....

Le Monde

La limitation du droit de grève des fonctionnaires

M. Chirac justifie son offensive

M. Denis Baudouin, porte-parole de Matignon, a affirmé, vendredi 12 juin, que M. Chirac avait bien laissé avant de partir jeudi à Bonn des instructions à propos du retour à la règle du « trentième indivisible » en cas de grève dans la fonction publique. M. Baudouin et Mme Marie-Hélène Bérard, conseiller à Matignon pour les affaires sociales, ont confirmé que M. Chirac était parfaitement au courant de la teneur de l'amendement Lamassoure déposé jeudi soir au Palais-Bourbon.

Mme Bérard a expliqué que la grève des contrôleurs de la navigation aérienne, qui dure depuis neuf semaines, avait été « *la goutte qui avait fait déborder le vase* ». Le fait que la loi Le Pors de 1982 permette aux grévistes de n'être financièrement pénalisés que pour la durée de la grève conduit à « *tous les détournements possibles* ». « *Il suffit de faire une heure de grève au bon moment pour bouleverser complètement le service* », a-t-elle expliqué.

Mme Bérard a également insisté sur le fait que M. Chirac ne souhaitait en aucun cas attenter au droit de grève : « *L'amendement accepté par le gouvernement marque*, a-t-elle affirmé, *simplement le retour à ce qui avait été la règle de droit commun de la fonction publique de l'après-guerre à 1982.* »

Pour protester « *par tous les moyens* » contre cette mesure, la CGT appelait à une manifestation devant l'Assemblée le 12 juin à 16 heures. La CFDT organisera une journée de grèves et de manifestations lundi 15. La CFDT de la navigation aérienne affirme que les parlementaires « *prennent l'entière responsabilité d'une paralysie quasi totale du trafic aérien* ».

Le président des Etats-Unis confirme qu'il espère recevoir cette année M. Gorbatchev à la Maison Blanche

Venise *(AFP)*. – Le président Ronald Reagan a déclaré, jeudi 11 juin à Venise, lors d'une conférence de presse, qu'il pourrait avoir une nouvelle rencontre au sommet cette année avec M. Mikhaïl Gorbatchev pour signer, à Washington, un accord sur les armes nucléaires intermédiaires (INF).

Le chef de la Maison Blanche a notamment déclaré : « *Je pense qu'il y a une possibilité accrue d'une conférence au sommet et d'une réelle réduction des armements, particulièrement dans le domaine nucléaire.* (...) *Tout ce que je sais, c'est que nous avons expliqué clairement qu'ils* [les Soviétiques] *ont l'invitation, et nous les attendons. Nous croyons qu'ils devraient dire ce qui serait le moment le mieux approprié ou le plus facile pour eux.* »

M. Reagan a aussi fait l'éloge de M. Gorbatchev, « *le premier dirigeant soviétique, si ma mémoire ne me trahit pas, qui se soit prononcé pour l'élimination d'armes déjà construites et déployées* ».

A la question de savoir s'il faisait confiance à M. Gorbatchev et s'il croyait en sa sincérité, le président américain a hésité avant de répondre : « *C'est un gentleman amical, mais je lui ai cité un proverbe russe en lui disant :* « Doveriay no proveriay. » *Cela veut dire : Fais confiance, mais vérifie.* »

En plein air, près de la piscine de l'hôtel Cipriani, M. Reagan, qui avait l'air en forme, s'est félicité des résultats du sommet économique de Venise (8-10 juin), allant jusqu'à le qualifier de plus positif que celui de Tokyo (1986).

Evoquant la question politique la plus brûlante abordée à Venise, celle du Golfe, le président s'est déclaré « *complètement satisfait* » par l'appui de ses alliés sur ce point : « *Il y a eu un soutien complet à ce que nous essayons de faire parce qu'ils comprennent que nous n'essayons pas de provoquer de quelconques hostilités. Nous tentons de maintenir la paix et nous sommes tous fermement unis dans notre désir de mettre fin au conflit Iran-Irak.* »

Offensive présidentielle envers les médias

A propos de la présence soviétique dans le Golfe, le chef de l'exécutif américain a eu l'air de considérer comme normal que l'URSS escorte ses bateaux sur place. Mais il a indiqué fermement qu'il n'envisageait pas de faire de Moscou un garant de la paix dans le Golfe en coopération avec Washington.

Le président américain a indiqué que l'affaire des ventes d'armes à l'Iran n'avait pas nui à ses relations avec ses alliés participant au sommet de Venise.

Dans l'affaire de l'« Irangate », « *la loi n'a pas été violée* », a estimé le président Reagan, comparant une nouvelle fois les « contras » aux brigades internationales de la guerre d'Espagne.

La conférence de presse du président américain a marqué le déclenchement d'une véritable offensive en direction des médias, qui n'ont pas été tendres à son égard à Venise, insistant sur la diminution de son *leadership*. Cette campagne devait se poursuivre par le discours de ce vendredi à Berlin-Ouest, un discours à la nation lundi, et une conférence de presse pour la presse régionale américaine, mardi, à Washington.

Malgré la « gaffe » de M. Reagan sur le dollar

Le calme prévaut sur les marchés des changes

Les marchés des changes se sont remis de la surprise provoquée, le jeudi 11 juin, par le président Ronald Reagan. Rompant avec les déclarations de sa propre équipe, M. Reagan avait envisagé, lors d'une conférence de presse à Venise, « *une certaine baisse du dollar à l'égard des autres monnaies* ».

Pour les cambistes peu convaincus de l'importance du sommet des pays industriels, il n'en fallait pas plus pour précipiter une tendance à la baisse. L'entourage du président s'est empressé d'atténuer la portée de ces propos. La rapidité de la réaction à une « gaffe » supplémentaire, mais particulièrement inopportune, donne la mesure de l'inquiétude et du scepticisme des marchés.

Certains n'excluent d'ailleurs pas une discrète et modeste intervention des banques centrales pour stopper un mouvement menaçant la fragile stabilisation monétaire à laquelle on assiste depuis peu. Le dollar, après être retombé à 1,79 DM, reprenait quelque vigueur. Cette tendance s'est maintenue vendredi, le billet vert s'inscrivant à 1,79 DM, 1,42 yen et 5,99 F.

Désormais les cambistes, peu impressionnés par la baisse des ventes de détail en mai aux Etats-Unis (– 0,6 %, soit le plus fort recul depuis quatre mois), attendent les résultats du commerce extérieur américain, cet après-midi, pour se prononcer. Ils n'ont apparemment pas tenu compte des conclusions préoccupantes d'un rapport réalisé pour l'agence de planification économique japonaise et envisageant une chute du dollar à 100 yens d'ici à 1993 si l'arme monétaire était seule utilisée pour atténuer les déséquilibres entre les excédents nippons et les déficits américains.

AFGHANISTAN

Un Antonov-26 abattu par la guérilla : 53 morts

Un appareil civil afghan, avec cinquante-cinq passagers à bord, a été abattu, jeudi 11 juin, par un missile au-dessus de la localité de Shahjoy, dans la province de Zaboul (au sud du pays). Cinquante-trois passagers ont été tués et deux autres blessés, a annoncé Radio-Kaboul. Il y aurait eu dix femmes et seize enfants à bord. L'agence Tass a affirmé, jeudi soir, que c'est un missile Stinger, de fabrication américaine, qui a touché l'avion, un Antonov-26 de fabrication soviétique. L'une des organisations de la résistance, le parti Hezb Islami de M. Golbuddin Hekmatyar (radical), a revendiqué cette action, affirmant qu'il s'agissait en fait d'un avion militaire qui transportait du ravitaillement et des munitions de Kandahar (sud) à Kaboul. Le Hezb Islami a démenti qu'il y ait eu des femmes et des enfants à bord de l'appareil.

D'autre part, Radio-Kaboul a rapporté jeudi que le général Qayyum Saddi a été tué à Kandahar, alors qu'il s'adressait à la population. Le parti Hezb Islami a affirmé qu'il avait été tué lors de combats.

Enfin, des moudjahidins afghans de la province de Badghis (nord-ouest du pays) auraient détruit un poste frontière soviétique à proximité de la localité afghane de Marichaq, le 17 mai, et une centaine de civils auraient été tués dans les représailles qui ont suivi, selon des informations parvenues jeudi à Quetta (sud-est du Pakistan). Selon des sources proches de la guérilla, plusieurs dizaines de soldats soviétiques ont été tués le lundi suivant dans un des villages occupés par les troupes héliportées soviétiques arrivées dans la région à la suite de l'attaque du poste frontière pour rechercher les assaillants. Les Soviétiques ont réagi le lendemain par des bombardements aériens au cours desquels une centaine de personnes, civils et moudjahidins, ont été tuées. Des rescapés ont communiqué ces informations à partir de Mashad (Iran), où ils se sont réfugiés. Quatre moudjahidins ont par ailleurs été capturés par les Soviétiques, ont indiqué les mêmes sources. Les médias soviétiques ont reconnu ces derniers mois, pour la première fois, l'existence d'incursions armées de la guérilla afghane sur leur territoire. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Renforcement de la censure

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'an II de l'état d'urgence sera un peu plus contraignant que le précédent. Le texte publié, jeudi 11 juin, à la *Gazette gouvernementale*, l'équivalent du *Journal officiel*, modifie certaines mesures préalables, élargit certaines définitions, mais surtout réintroduit les mesures qui avaient été invalidées par les tribunaux. La première concerne la presse, qui voit à nouveau sa liberté d'action considérablement entravée, et lui interdit d'être présente, de filmer ou de photographier toute force de sécurité en action, lors de scènes de violence ou de meetings déclarés illégaux. La seconde a trait à la promotion et à la diffusion des idées d'une organisation interdite.

Non seulement le nouvel état d'urgence a comblé certaines lacunes techniques du texte précédent mais la marge de manœuvre des forces de sécurité a été renforcée. La durée des arrestations arbitraires, qui était auparavant de quatorze jours, a été portée à trente jours, sans qu'il soit besoin, pour la justice, de motiver celles-ci ou de délivrer des mandats. Comme par le passé, la détention peut être prolongée indéfiniment sur simple décision du ministre de la loi et de l'ordre. Le pouvoir discrétionnaire de tout membre des forces de sécurité est donc élargi.

Enfin, le nouveau texte a intégré les différentes dispositions prises au cours de l'année dernière dans le domaine de l'éducation, pour interdire l'accès des écoles, prohiber les slogans, les « T-shirts », les documents, les autocollants jugés subversifs. Toute infraction peut entraîner une condamnation à deux ans d'emprisonnement.

Dans l'ensemble, pas de modifications d'envergure, juste un réajustement pour combler certaines lacunes, mais chacun se demande si l'Afrique du Sud n'est pas entrée dans l'ère de l'état d'urgence permanent. Le régime de Pretoria s'est installé un peu plus confortablement sous le règne des lois d'exception, en attendant de pouvoir résoudre la crise politique et de régler les questions de fond. Nombreux sont ceux qui s'accordent, y compris au sein du pouvoir, à dire que l'état d'urgence ne résout rien et permet simplement de contenir le mécontentement dans la perspective de négociations qui n'en finissent pas de se faire attendre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Washington dénonce la reconduction de l'état d'urgence.** – Le porte-parole du département d'Etat a déclaré, le jeudi 11 juin, que la décision des autorités de Pretoria de reconduire l'état d'urgence traduit son « *incompréhension des causes fondamentales des troubles et de la violence* » en Afrique du Sud. *(AFP.)*

● **Deux expulsions de Basques espagnols.** – Selon la procédure d'urgence absolue, deux Basques espagnols, interpellés le jeudi 11 juin dans la banlieue de Bayonne, ont été expulsés le soir même et remis à la police espagnole. Il s'agit de Ignacio Echaniz-Onatibia, trente-trois ans, et de Begonia Clemente-Lazaro, vingt-six ans, tous deux proches, selon la police, de l'organisation séparatiste ETA-militaire.

« Désastre culturel » à l'université d'Ispahan

Quelque quatre-vingt-cinq mille ouvrages et manuscrits, dont près de la moitié d'une valeur inestimable, ont été détruits au cours de l'incendie qui a ravagé, dimanche 7 juin, la bibliothèque de la faculté de littérature de l'université d'Ispahan. La disparition de cette bibliothèque où étaient rassemblées, depuis près de quarante ans, la plupart des donations faites par des particuliers ou des institutions, a été qualifiée par les universitaires iraniens de « *désastre culturel et scientifique* ».

Selon les autorités, l'incendie, d'origine accidentelle, a été provoqué par des ouvriers qui effectuaient des travaux de soudure sur les toits d'un bâtiment jouxtant la salle de la bibliothèque. La presse a aussitôt dénoncé l'absence de mesures de sécurité adéquates et la carence des équipes chargées de maîtriser l'incendie.

Cette version officielle est cependant accueillie avec scepticisme par certains universitaires qui pensent que l'incendie a été délibérément provoqué pour faire disparaître toute trace de nombreux vols de manuscrits parmi les plus précieux. Tout récemment encore, des ouvrages rares « détruits » dans la bibliothèque du Parlement, à la suite de dégâts provoqués par une inondation, ont été retrouvés dans une salle des ventes d'Amsterdam.

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1987 a été tiré à 476 513 exemplaires

Sur le vif

Qui est le père ?

Il y a des gens, on se demande vraiment comment ça marche dans leur tête. Vous êtes au courant pour cette Allemande, la première femme au monde à être titulaire d'une chaire de théologie catholique. Elle enseigne depuis trois ans l'histoire de l'Eglise primitive et le Nouveau Testament à l'université d'Essen. Elle enseignait... Parce que là, ils vont la virer. Paraît que le pape est furieux après elle.

Pourquoi ? Eh bien figurez-vous que cette folle, il n'y a pas d'autre mot, s'est mis dans l'idée que le père de Jésus c'était pas le Saint-Esprit. C'était qui alors ? Le mari de sa maman, Joseph, tout simplement. Conclusion ? Oui, vous avez deviné, Marie, c'était pas une vraie jeune fille. Qu'elle le pense, Mme Ranke-Heinemann, passe encore, mais qu'elle le dise et à qui, à ses élèves, des futurs prêtres, faut vraiment être ravagée.

Qu'est-ce qu'elle en sait d'abord ? Elle tenait pas la chandelle. Et puis qu'est-ce que ça peut lui faire ? De quoi je me mêle ? Non, c'est vrai, foutre en l'air des années d'études, d'efforts, d'avancement, une carrière exceptionnelle, unique, parce qu'elle tient absolument à savoir qui a couché avec qui, il y a bientôt deux mille ans, c'est pas raisonnable. Surtout à son âge. Elle a cinquante-neuf berges. Je serais sa sœur ou sa copine, qu'est-ce que je l'engueulerais :

– Pourquoi tu tiens absolument à ce que ce soit un biologique et pas un adopté, le petit Jésus, hein ? A l'époque des bébés-éprouvette, des banques de sperme et des mères porteuses, c'est d'un rétro, ma pauvre chérie ! Et Marie, vierge ou pas vierge, quelle importance ? Ça l'a pas empêchée de faire un bon mariage. Avec un brave garçon, juif, dévoué et tout. Mazel tov !

CLAUDE SARRAUTE.